This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LETTRES
HISTORIQUES
ET ÉDIFIANTES

ASTOIN NEW-YORK

LES ŒUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENNENT :

1° LETTRES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . 1 vol.
2° ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . 1 vol.
3° LETTRES HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES. . . . . 2 vol.
4° CONSEILS AUX JEUNES FILLES QUI ENTRENT DANS LE MONDE, ETC. . . . . 2 vol.
5° CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. . . . . 4 vol.
6° MÉMOIRES, MÉDITATIONS, ÉCRITS DIVERS. . . . . 1 vol.

Chacun de ces ouvrages se vend séparément.

HISTOIRE DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR

Par M. THÉOPHILE LAVALLÉE

1 beau volume grand in-8° avec gravures. — Prix : 10 fr.

Paris — Imprimerie de G. GRATIOT, rue Mazarine, 30.

LETTRES HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES

ADRESSÉES AUX DAMES DE SAINT-LOUIS

PAR Mme DE MAINTENON

Publiées pour la première fois

SUR LES MANUSCRITS AUTHENTIQUES, AVEC DES NOTES

PAR M. TH. LAVALLÉE

TOME DEUXIÈME

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

1856

Les éditeurs-propriétaires se réservent le droit de traduction de cet ouvrage

LENOX LIBRARY
NEW YORK

LETTRES
HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES

298[1]. — A MADAME DE FONTAINES,
PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

Fontainebleau, ce 21 septembre 1697.

Nous avons toujours vu la princesse d'une humeur égale, mais Saint-Cyr l'a démontée, et elle ne peut se consoler d'en être éloignée[2]. Quoique je n'aime pas la dissimulation, je lui ai conseillé de se contraindre et d'apprendre par cette épreuve à rompre sa volonté qui sera souvent contrariée à la cour. Dans le fond de mon cœur, je sens ma tendresse augmenter encore pour elle par cette conformité de sentiments, et nous nous renfermerons peut-être un de ces jours pour pleurer ensemble notre chère maison[3]. En attendant, je l'ai menée à Moret, qui ne la console point du tout, quoique pour lui plaire on y ait chanté vos chants à vêpres. Nous irons demain à Melun, et je réponds qu'elle saura mauvais gré à ma sœur de Monfort[4] d'avoir

[1] *Lettres agréables et utiles*, p. 1116.

[2] La duchesse de Bourgogne allait presque tous les jours à Saint-Cyr et suivait les exercices des demoiselles. On peut dire qu'elle y fut élevée.

[3] Mme de Maintenon appréhendait qu'à la mort du Roi la maison de Saint-Louis n'éprouvât quelque persécution.

[4] On se rappelle que Mme de Monfort s'était retirée dans un couvent de Melun.

voulu sortir d'un lieu si délicieux. Adieu, ma chère fille, je me porte bien; mes compliments aux *bleues*, si vous en êtes contente. Dites, s'il vous plaît, à ma sœur l'assistante et à ma sœur de Berval que je ne leur écrirai que lorsque je saurai qu'elles n'écrivent plus. Je vous félicite toutes de la meilleure santé de M. l'abbé de Brizacier.

299[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Fontainebleau, 28 septembre 1697.

Ce sera à vous à dire de mes nouvelles à la récréation; je compte les jours de notre séparation; en voilà dix de passés, mais il en reste davantage.

Le Roi fit partir hier sept courriers pour porter à toutes les armées un ordre pour ne plus faire aucun acte d'hostilité. On entend parler d'affaires présentement avec une extrême joie, voyant cesser les maux infinis de la guerre. Ma sœur de Veilhan n'aura de consolations qu'en Pologne ou en Hongrie; les Turcs y ont perdu une bataille où dix mille hommes sont demeurés sur la place [2]. Nous eûmes hier nouvelle que le prince de Conti [3] a passé le Danemarck sans qu'on lui eût fait de difficultés; il est en bonne santé et devait être à Dantzig le 19 ou 20 de ce mois; il se mettra à la tête de son parti pour disputer la couronne au duc de Saxe. Il faut

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 150.

[2] C'est la bataille de Zenta gagnée par le prince Eugène. Les Turcs perdirent trente mille hommes, tués ou pris.

[3] Le prince de Conti venait d'être élu roi de Pologne par la majorité de la diète; mais la minorité élut l'électeur de Saxe.

prier pour notre prince du sang, car il est de l'intérêt de la religion et de l'État qu'il règne préférablement à l'autre.

Il y a encore une affaire qui me regarde en particulier[1], que je recommande à vos prières et à celles de toute la communauté. J'espère que tous les chefs d'ordre, comme notre mère, ma sœur Marie-Constance, ma sœur de Berval, ma sœur de Radouay[2], voudront bien l'annoncer au troupeau qui leur est commis. Adieu.

300[3]. — A MADAME DE BOUJU.

Fontainebleau, 1er octobre 1697.

Par la grâce de Dieu, ma chère fille, vous êtes bien loin d'être la mauvaise novice[4] dont vous dites que je parle à ma sœur de Berval; vous êtes en état de rendre de grands services à notre maison, et vous n'avez, ce me semble, qu'à travailler à vous modérer; surtout retranchez une grande partie de vos pensées et de vos paroles; la présence de Dieu est, je crois, le meilleur remède à cette extrême vivacité. Possédez-vous dans la paix de notre Sei-

[1] Le mariage de Mlle d'Aubigné avec le comte d'Ayen. Il ne se fit que le 1er avril suivant.

[2] Par cette petite raillerie, *les chefs d'ordre*, elle entend la supérieure, la maîtresse des novices, la maîtresse générale des classes, la maîtresse des sœurs converses.

[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 133. — *Lettres agréables*, p. 1130.

[4] Mme de Bouju avait fait profession en 1694; mais les nouvelles professes continuaient à être au noviciat pendant quatre ans.

gneur; écoutez beaucoup, ne dites pas tout ce qui vous paroît bon à dire, soyez occupée des autres, et le moins que vous pourrez de vous-même.

La paix est faite [1], ma chère fille; réjouissez-vous, mais n'épuisez pas toute votre joie sans moi; je vous promets la même fidélité, et je la garderai sans peine, car ma satisfaction ne peut être complète que lorsque je serai à cette longue table environnée de mes chères filles.

Que dirons-nous à ma sœur de Veilhan, n'ayant plus à lui parler de guerre? Adieu.

301[2].—DE LA COMMUNAUTÉ A MADAME DE MAINTENON.

Du jour de la récréation, 1697[3].

Nous avons aujourd'hui, madame, une grande récréation en faveur de la paix; comme dépensière, j'ai ordonné des repas dont notre mère et nos sœurs sont fort contentes, parce que j'ai ménagé la bourse, comme nous voulons ménager notre joie pour mettre tout par écuelles à votre retour.

SŒUR DE THUMERY.

[1] La paix de Ryswick, qui fut signée les 20 et 30 septembre 1697.

[2] *Lettres agréables*, p. 1132.

[3] La date doit être du 3 octobre 1697. On fit à Saint-Cyr une fête pour la paix de Ryswick, et comme Mme de Maintenon se trouvait à Fontainebleau, la communauté et le noviciat lui écrivirent deux lettres collectives. Nous verrons ses réponses. On trouvera les petits mots des Dames de Saint-Louis d'une puérilité monacale; mais en les insérant ici, nous avons voulu

De très-mauvaises et ennuyeuses lettres d'affaires à lire et à écrire, madame, m'ont empêchée de prendre part comme je l'aurois voulu à la récréation; je n'ai même été qu'à la fin du réfectoire; je serois, je crois, bien de mauvaise humeur si je n'avois trouvé de bonnes pêches sur qui me venger, et au retour une lettre de vous, madame, dont notre maîtresse générale nous a fait part, qui m'a dédommagée de celles qui m'ont occupée tout le matin; qu'auroit-ce donc été si j'y avois trouvé l'espérance d'une exhortation pour mes pauvres *bleues* [1] qui sont bien en peine de savoir si vous avez été contente de leur lettre et de celle pour madame la Princesse ?

SŒUR DE FONTAINES.

Madame, je suis si bête depuis que la paix est faite, que je ne sais plus que dire; cependant je ne laisse pas de prendre part à la joie commune, et d'être de très-bonne compagnie, surtout au dîner d'aujourd'hui. SŒUR DE VEILHAN.

Je vous dirai, madame, que pour toute réjouissance l'on m'a fait garder les demoiselles au parloir tout le matin, où je me suis fort ennuyée, quoique Mme de Beaurepaire ait joué de la flûte pour réjouir sa fille. SŒUR DE JAS.

Je n'ai pas moins l'esprit de récréation que les

donner une idée des innocentes joies de cette maison et de la familiarité des Dames avec leur institutrice.

[1] Mme de Fontaine était dépositaire, et venait d'être première maîtresse des *bleues*.

autres, madame, c'est pourquoi j'ai été bien affligée ce matin que ma dignité de chef d'ordre m'ait empêchée d'aller manger des pêches, car, à l'heure qu'on y avoit destinée, j'ai été faire une conférence à la moitié de ma communauté qui est en retraite.

SŒUR DE BERVAL[1].

La paix nous a procuré, madame, une fort agréable récréation; nous l'avons commencée ce matin par en rendre grâce à Dieu; nous n'avons pas oublié M. le prince de Conti[2], les nouvelles que vous avez la bonté de nous en mander nous font un extrême plaisir; j'espère que son couronnement nous procurera encore une bonne récréation; malheureusement il n'y aura plus de pêches, mais nous comptons sur quelque chose qui nous fera incomparablement plus de plaisir. SŒUR GAUTHIER.

Il faut que je vous dise, madame, que la paix fait ici des effets merveilleux. Ma sœur Marie-Élisabeth[3], quoiqu'en retraite, n'a pas voulu perdre sa part de la récréation; j'ai été fort édifiée de la voir rire et parler à table, ce qui m'a fort encouragée à suivre son exemple sur la bonne disposition où je la vois qui ne fera que croître et embellir pour votre retour, où je me promets bien de m'en donner à cœur joie. SŒUR DE MONTALEMBERT.

Je désire, madame, que votre retour s'avance

[1] Elle était maîtresse générale.

[2] Voir la note 2 de la page 3.

[3] Jeune religieuse de la Visitation, sous-maîtresse des novices, extrêmement recueillie et rentrée en elle-même.

pour me faire oublier l'aventure qui m'est arrivée ce matin; j'ai la tête si dure que je n'ai pas compris qu'il étoit permis, dans la règle de la récréation, de manger des pêches au jardin où j'en ai vu les plus belles du monde qui m'ont donné une grande tentation, et qui m'a portée même jusqu'à leur tâter le pouls, mais le ressouvenir du morceau d'Adam qui m'est revenu dans l'esprit m'a empêchée de succomber.

SŒUR DE BLOSSET.

Je n'ai point eu d'autre empêchement, madame, pour m'acquitter de la récréation que ne vous avoir point vue à cette table entourée de tous vos enfants, qui ne sauroient avoir une joie parfaite sans cela.

SŒUR DE BUTERY.

En arrivant, madame, à la récréation, j'ai trouvé toutes nos sœurs dans une grande joie; j'ai cru qu'on venoit de recevoir de vos nouvelles; je commençois à trouver mauvais de ce qu'on ne m'en faisoit pas de part, car chacun pensoit à soi et étoit dans une extrême joie de vous parler dans son imagination; j'ai entré dans cette joie en me conformant en tout à leur sentiment, ne voulant en cela leur céder en rien.

SŒUR DE SAINT-PARS.

Je suis ravie, madame, de ce que vous me permettez de me préparer doucement pour la Pologne; ma vocation augmente à mesure que M. le prince de Conti en approche; si vous me donnez lieu, madame, d'espérer lorsqu'il n'est encore que sur les

frontières, je vois bien que je n'aurai qu'à faire mon paquet lorsque je le saurai couronné.

SŒUR DE RADOUAY.

Je viens de lire la lettre de nos sœurs ; *il me paroît* qu'il y a plusieurs fautes, et, de crainte de les augmenter, je n'ose y rien mettre.

SŒUR DE ROCQUEMONT.

Nos sœurs sont indignées contre ma sœur de Rocquemont ; elles me prient, madame, de faire un errata à ces quatre lignes ; à la seconde ligne lisez : *madame, il me paroît ;* je me trouve fort heureuse de m'être réservée pour la fin de cette lettre, car j'aurois été enveloppée dans la critique de ma sœur de Rocquemont, si je l'avois commencée, ce qui n'auroit pas été convenable à ma dignité.

SŒUR DU PÉROU [1],
Supérieure.

302[2]. — RÉPONSE DE MADAME.

Du jour de la migraine, 1697.

A LA DÉPENSIÈRE (Mme DE THUMERY).

Il est plus aisé d'admirer que d'imiter une dépensière qui sait contenter toutes les particulières en

[1] Les treize dames dont on vient de voir les noms composaient, avec Mme de Saint-Aubin, qui seule manque ici, les *professes vocales*, c'est-à-dire les plus anciennes et celles qui avaient droit de prendre part aux élections.

[2] *Lettres agréables*, p. 1136.

épargnant le bien général; nous en jugerons à mon retour.

A LA DÉPOSITAIRE (Mme DE FONTAINES).

Les grands personnages sont considérés et enviés, mais ils ne sont guère divertis, et je vous en trouve fort heureuse d'avoir mangé des pêches, quoiqu'un peu tard.

A MA SŒUR DE VEILHAN.

Quoi! ma fille, il faut que cinq cent mille hommes s'égorgent pour vous animer, et la paix vous rend stupide[1]! Je traiterai cette maladie à mon retour.

A MA SŒUR DE JAS.

Vous êtes un pauvre mouton à qui on fera toujours de grandes injustices, ma chère sournoise [2]; mais vos pensées vous dédommageront des paroles que vous retiendrez.

A MA SŒUR DE BERVAL.

Ce n'est point assurément votre inclination naturelle qui vous fait préférer une conférence à des pêches mangées dans le jardin; pensez, pour vous consoler, au respect que vous attirez; je n'ai pu m'en défendre moi-même en lisant ce que vous m'avez écrit.

A MA SŒUR GAUTHIER.

La paix est certaine et sera bientôt complète;

[1] Voir la note 2 de la lettre 60, les lettres 136 et 138, etc.
[2] Voir plus loin la lettre 307.

l'état du prince de Conti n'est pas de même : son concurrent est couronné[1], mais son parti subsiste ; il faudra mettre des châtaignes à la place des pêches à votre récréation.

A MA SŒUR DE MONTALEMBERT.

C'est bien prendre son parti d'imiter ma sœur Marie-Élisabeth dans son emportement sur la paix, et de passer légèrement sur le reste de ses actions ; n'épuisez pas toute votre joie, ma chère cousine[2], car je veux vous en voir à mon retour.

A MA SŒUR DE BLOSSET.

C'est une heureuse stupidité de ne pouvoir comprendre qu'on manque à sa règle, et c'est un grand préservatif contre la tentation d'avoir la faute d'Adam toujours devant les yeux.

A MA SŒUR DE BUTERY.

Vous êtes la plus obligeante, car vous songez à me regretter et à me désirer avec vous, et les autres ne pensent qu'à des pêches.

A MA SŒUR DE SAINT-PARS.

Je crois vous voir arriver à une récréation commencée, et tout le monde se réjouissant sans vous en dire le sujet ; je suis ravie que vous ayez pensé à moi.

[1] L'électeur de Saxe, qui finit par l'emporter.
[2] Voir la note 4 de la page 119.

A MA SŒUR DE RADOUAY.

Je ne pense pas que vous puissiez partir que vers le mois d'avril, en 1698; prenez vos mesures là-dessus, et n'emportez pas notre argent.

A MA SŒUR DE ROCQUEMONT.

Vous êtes bien ingrate au don que vous avez reçu pour le style, et le vôtre n'a de défaut que d'être trop succinct.

A NOTRE MÈRE.

Je n'ai vu aucune faute dans l'aimable lettre que j'ai reçue; elle m'a fait plaisir, et je quitte tout pour y répondre. Adieu, ma chère fille; n'oubliez rien pour vous sanctifier et pour réjouir les nôtres; plus je vis et plus je vois clairement qu'il n'y a de joie qu'en Dieu; votre dignité m'inspire le sérieux, n'osant badiner avec vous.

303[1]. — DU NOVICIAT A MADAME DE MAINTENON[2].

Est-il rien de plus gracieux, madame, que nos sœurs de la communauté? Ce sont elles qui ont

[1] *Lettres agréables*, p. 1138.

[2] Les novices dont on va voir les noms sont ou des religieuses qui avaient fait profession et qui, d'après les constitutions de Saint-Cyr, restaient, après leurs vœux prononcés, quatre années sous la direction de la maîtresse des novices; ou des novices proprement dites, et dont quelques-unes ne restèrent pas à Saint-Cyr. Celles qui furent dans ce cas sont Mlles de Roffiac, de Saint-Léger, de Malezieux, de Guiry et de Marans.

pressé nos sœurs du noviciat d'oser faire ce qu'elles font aujourd'hui, de venir passer leur petite récréation avec vous; peut-on une plus grande bonté? Vous en serez, madame, bien édifiée, et cela pourra contribuer à vous faire recevoir agréablement les innocentes récréations de nos enfants; elles veulent que je me mette à leur tête, et que j'aie l'honneur de paroître la première devant vous; je ne l'accepte qu'avec peine, car ce n'est pas la coutume que les enfants ne fassent serviteur qu'après le précepteur.

SŒUR MARIE-CONSTANCE,
Maîtresse des novices.

Je suis si fidèle, madame, à garder toute ma joie pour votre retour, que j'ai peine à en trouver pour faire figure aux récréations; mais votre présence, madame, réveillera toute ma vivacité.

SŒUR DE BOUJU.

Madame, après avoir gardé une partie du jour les demoiselles à qui on arrachoit les dents, je pensois me dédommager de cette fatigue en mangeant des pêches qu'on a eues à souper; mais malheureusement, madame, vous n'étiez point au réfectoire pour voir qu'on avoit oublié d'en mettre à notre couvert.

SŒUR DE SAILLY.

Malgré les affaires que j'ai eues, madame, ces jours-ci avec le tailleur, le cordonnier et Mme Gérard[1], qui sont venus en même temps, cela ne m'a

[1] La couturière des demoiselles.

point empêchée de penser souvent qu'il y a encore bien loin jusqu'à votre retour.

SŒUR DE LA COMBE[1].

Je vous assure, madame, que je ne puis entendre les carrosses dans notre cour, tant que je saurai que le vôtre n'y sera pas. SŒUR DE CHAMPIGNY.

Je ne me portois pas bien le jour de la récréation, madame, mais je me gardai bien de le dire; je ne voulus pas même le croire, et la joie surmonta le mal; vous reconnoîtrez ici ma vertu dominante[2], mais je puis vous assurer, madame, que je n'en ferai des actes parfaits que quand nous aurons l'honneur de vous voir; je meurs d'envie que ce soit bientôt.

SŒUR DE GLAPION.

Pour moi, ma dignité de première maîtresse me procura une récréation toute spirituelle, où je ne fus *repue*, au grand réfectoire, que d'autorité et de prééminence; vous pouvez juger, madame, si je fis un bon repas : j'étois seule à mon festin.

SŒUR HALLÉ.

Notre troupeau augmente, madame, on nous donna hier deux nouvelles venues[3]; tout ce qui m'en afflige, c'est qu'elles ne sont pas assez igno-

[1] Maîtresse de la roberie.

[2] Mme de Glapion fait ici raillerie de son état habituel de tristesse. Nous verrons que Mme de Maintenon ne cessait de lui recommander d'avoir de la joie.

[3] A la classe des *vertes*.

rantes pour être de dignes filles de la maison de Saint-Louis [1].

SŒUR DE LA HAYE.

Quoiqu'on me trouve, madame, l'esprit assez jovial pour me donner l'intendance des divertissements des *vertes* [2], notre maîtresse a cependant assez bonne opinion de mon sérieux pour me donner aussi la conduite de la retraite, où j'espère entrer avec elle dans peu de jours.

SŒUR DE LA ROUZIÈRE.

Je suis étonnée, madame, que vous ne m'ayez pas nommée chef d'ordre; il me semble que je commande assez de gens pour mériter une place parmi les généraux, puisqu'il n'y a personne qui fasse accomplir vos ordres avec plus de plaisir que moi [3].

SŒUR DE LAGNY.

Ma sœur de Lagny se plaint, madame, qu'on ne lui a donné que des bûches pour aides, entre lesquelles je tiens le premier rang, parce que je ne sais pas faire des pièces de récréations; mais j'espère, madame, que je serai plus habile quand il sera question de vous témoigner la soumission et le respect que j'ai pour vous.

SŒUR DE VELDENTZ [4].

[1] Mme de Maintenon se plaignait sans cesse de la tendance des Dames de Saint-Louis à inspirer de l'esprit et à donner trop d'instruction à leurs élèves.

[2] Elle était maîtresse subalterne à cette classe.

[3] Elle était première maîtresse des *rouges*.

[4] Anne-Christine-Louise de Valdentz était la fille d'une princesse allemande qui, ayant été ruinée dans la dévastation du Palatinat, s'en vint en France implorer la pitié de Mme de Maintenon.

Vous voyez bien, madame, qu'on ne proportionne pas les emplois à la taille, car quoique je sois la plus petite, je ne laisse pas d'être aide de la roberie des demoiselles, première suppléante aux *vertes* et couturière au linge. SŒUR DE GRUEL.

On étouffe mes belles pensées, madame, par le bruit de la récréation, et j'ai déjà fait plus de six brouillons pour mettre ceci au net.

SŒUR DE ROFFIAC.

J'ai fait une chute depuis votre départ, madame, et j'ai tant d'orgueil que je serois inconsolable si je n'espérois qu'elle m'élèvera autant en effet qu'elle me rabaisse en apparence : c'est que de novice je suis *noire* à l'infirmerie des demoiselles.

SŒUR DE SAINT-LÉGER.

J'aurois bien envie, madame, de surpasser nos sœurs dans mon mot, mais je n'en puis venir à bout; vous n'en serez pas étonnée, madame, car mon esprit est encore aussi bouché qu'il l'étoit avant votre départ. SŒUR DE BEAULIEU.

Je disois l'autre jour à la récréation, madame, que si j'avois une de vos lettres, je serois toujours après; notre maîtresse me dit que c'étoit un sujet assez pressant pour vous supplier très-humblement de m'en accorder une. SŒUR DU LONDE.

Celle-ci la secourut, lui fit obtenir une pension du Roi, et plaça ses deux filles à Saint-Cyr. L'une d'elles y resta comme Dame de Saint-Louis, fit profession le 12 décembre 1698, et mourut en 1702, âgée seulement de vingt-trois ans.

Je suis si occupée à la lingerie qu'à peine puis-je trouver un moment pour vous assurer, madame, que j'aimerois bien mieux avoir l'honneur de vous voir que celui de vous écrire.

SŒUR DE MALEZIEUX.

Quoique je sois la dernière novice, je me sens, madame, une des plus sensibles à toutes les bonnes nouvelles du temps, pour lesquelles j'ai redoublé mes prières, et je les continuerai jusqu'à ce que notre espérance soit accomplie.

SŒUR DE LA NEUVILLE.

Je me consolerois facilement, madame, de l'embarras que la pluie nous cause en nous empêchant d'aller à la promenade, si elle pouvoit hâter votre retour. SŒUR DE FAUQUEMBERGUE.

Si la fièvre que j'ai présentement, madame, continue encore demain, je ne pourrai pas me trouver aux prières publiques qui se feront pour votre fête[1], mais je m'y unirai de tout mon cœur et offrirai à Dieu le peu que je souffre. SŒUR DE CUVES.

Je voudrois, madame, savoir dire beaucoup en peu de mots, parce qu'il me vient bien des choses dans l'esprit ; mais le défaut de ce talent m'oblige à ne vous parler présentement que du désir que j'ai de me voir enfin pour toute ma vie une de vos filles.

SŒUR DE VANDAM.

En gardant l'autre jour le parloir, madame, j'entendis le frère d'une demoiselle qui lui demandoit

[1] Le jour de saint François.

combien elle avoit de flambeaux d'argent à sa toilette; elle lui répondit qu'elle n'en avoit point du tout, et que cependant elle voyoit toujours clair. Je pensai là-dessus qu'étant aux demoiselles, j'avois besoin que Dieu me fît la même grâce de voir tout ce qui se passe, même au sein des ténèbres.

SŒUR DE SAINT-PÉRIER.

J'ai déjà fait, madame, un si grand progrès dans le noviciat, que j'ai mérité d'avoir soin des lampes, qui est une des plus éminentes fonctions.

SŒUR DE GUIRY.

Quoique j'aie bien de la joie, madame, de n'être plus demain la dernière postulante, je ne laisserai pas d'être bien aise d'être la dernière novice quand il vous plaira, et je m'en vais travailler de mon mieux pour m'en rendre digne. SŒUR DE MARANS.

Nous croyons, madame, que les plaisirs qu'on prend à Fontainebleau ne sont pas si grands que celui que ma sœur Marie-Élisabeth a d'être en retraite. Nous vous assurons qu'elle prie beaucoup pour vous.

LE NOVICIAT.

Nous avons plus de part que personne à la joie que cause la paix dans cette maison, madame; non-seulement nous nous sommes réjouies, mais nous avons aussi travaillé de notre mieux pour régaler tout le monde.

LES SŒURS CONVERSES DU NOVICIAT.

304[1]. — RÉPONSE DE MADAME AU NOVICIAT.

A MA SŒUR MARIE-CONSTANCE.

Je voudrois bien trouver le temps de répondre au noviciat comme j'ai fait à la communauté, et pour commencer par vous, ma chère sœur, je vous dirai que, si les précepteurs vous ressembloient, on ne seroit pas pressé de leur faire faire serviteur; vous n'avez de commun avec eux que la tendresse pour vos pupilles.

A MA SŒUR DE BOUJU.

Votre intérêt me touche plus que le mien, et j'aime encore mieux que vous fassiez votre devoir à la récréation que de garder toute votre joie pour moi.

A MA SŒUR DE SAILLY.

Je ne sais en effet ce que vous ferez quand vous n'aurez que des personnes recueillies au réfectoire, et je ne suis pas fâchée que vous en ayez senti l'inconvénient.

A MA SŒUR DE LA COMBE.

C'est une grande marque de votre amitié, ma chère fille, d'avoir pensé à moi au milieu de vos embarras; je vous assure aussi que je ne vous oublie pas parmi des gens qui valent bien votre tailleur, votre cordonnier, et Mme Girard.

[1] *Lettres agréables*, p. 1145.

A MA SŒUR DE CHAMPIGNY.

Vous m'avez fait trembler en me disant que les carrosses roulent dans votre cour; je veux espérer pour ma consolation que vos oreilles sont encore étourdies de ceux du *quartier*[1], mais que vous n'en entendez plus d'autres.

A MA SŒUR DE GLAPION.

Je vous sais très-bon gré d'avoir mieux aimé la récréation que d'être malade; ne me réservez point des actes de votre vertu dominante[2], votre fonds n'est pas aisé à épuiser, et ira bien jusqu'au 26 de ce mois.

A MA SŒUR HALLÉ.

La dignité et l'autorité sont des viandes bien creuses à la longue, et peu propres à réparer l'épuisement d'une personne qui ne mange pas assez; je plains encore plus que je ne vous plains celle qui auroit pu vous avoir auprès d'elle, car je sais que vous êtes de très-bonne compagnie quand vous le voulez.

A MA SŒUR DE LA HAYE.

Vous avez raison de craindre celles qui en savent trop; redoublez votre vigilance sur l'aimable troupeau que Dieu vous a confié.

[1] « C'est-à-dire du temps où les parents des demoiselles peuvent les venir voir; ce temps est huit jours après chacune des quatre grandes fêtes annuelles. » (Note des *Lettres agréables*.)

[2] Voir la note 2 de la page 13.

A MA SŒUR DE LA ROUZIÈRE.

C'est être parfaite, d'être jugée en même temps propre au divertissement et aux retraites; souvenez-vous de moi dans la vôtre.

A MA SŒUR DE LAGNY.

Vous êtes supérieure de la quatrième partie de l'ordre, mais non pas chef d'ordre, à moins que vous n'en vouliez faire un particulier des *rouges*, qui le mériteroient.

A MA SŒUR DE VELDENTZ.

Je ne vous ai jamais vu l'immobilité d'une bûche, et je ne vous souhaite point la qualité d'auteur; continuez, ma chère fille, à vous laisser remuer par votre habile maîtresse, et tout ira bien.

A MA SŒUR DE GRUEL.

Tant qu'on m'écoutera à Saint-Cyr, la petitesse du corps ne nuira point, pourvu que le courage soit grand.

A MA SŒUR DE ROFFIAC.

Il faut vous accoutumer au bruit, ma chère sœur, car je veux espérer que vous y êtes destinée.

A MA SŒUR DE SAINT-LÉGER.

Je voudrois que vous fussiez encore plus bas pour espérer une grande élévation; soyez courageuse, je ne vois plus que mollesse.

A MA SŒUR DE BEAULIEU.

Je ne crois point que vous vouliez surpasser vos sœurs, et je suis bien aise que vous ayez voulu les imiter en me faisant une petite amitié, car j'en ai beaucoup pour vous.

A MA SŒUR DU LONDE.

On a bien autre chose à faire qu'à écrire des lettres à des novices, et pour avoir une de mes lettres il faut qu'il vous en coûte de faire profession [1].

A MA SŒUR DE MALEZIEUX.

Comptez et recomptez votre linge; cet exercice pour Dieu vaut mieux que d'être sur le trône, mais il faut s'y donner tout entière.

A MA SŒUR DE LA NEUVILLE.

J'aime fort vos prières, je les crois agréables à Dieu, et j'ai de grandes espérances que, selon l'esprit de votre Institut, vous joindrez Marthe à Madeleine.

A MA SŒUR DE FAUQUEMBERGUE.

Le vilain temps deviendroit beau pour moi s'il me ramenoit à Saint-Cyr, mais il n'y a point d'état, ma chère fille, où il ne faille renoncer à sa volonté.

À MA SŒUR DE CUVES.

Guérissez, ma chère fille, et soyez toutes assez complaisantes pour être debout à mon retour.

[1] Elle fit profession en 1700.

A MA SŒUR DE VANDAM.

Si vous n'avez tout dit, vous avez dit le principal, et je vous assure que je désire ce que vous désirez.

A MA SŒUR DE SAINT-PÉRIER.

Vous verrez clair, ma chère fille, quand vous vous donnerez tout entière à ce qu'il faut que vous regardiez, et ce qui nous empêche souvent de voir ce que nous devons, c'est que nous voulons voir ce qui n'est pas commis à nos soins.

A MA SŒUR DE GUIRY.

Je voudrois bien réformer quelque chose dans votre charge, et que l'on eût à Saint-Cyr des lampes moins incommodes; acquittez-vous bien de votre emploi qui est tout aussi bon qu'un autre.

A MA SŒUR DE MARANS.

Vous écrivez mieux que vous ne parlez, ma chère sœur; ce qui marque que vous savez penser et qu'il ne vous reste qu'à desserrer vos dents.

AU NOVICIAT.

Vous avez raison, mes chères filles, et tout Fontainebleau ne peut fournir un moment de vrai plaisir; le meilleur parti qu'on en peut tirer est d'y prendre patience quand Dieu nous y retient, et de se recommander aux prières de ma sœur Marie-Élisabeth.

AUX SŒURS CONVERSES.

Réjouissez-vous et travaillez, mes chères filles; vous avez part à tout le bien qui se fera chez vous, et je vais plus que jamais m'occuper de ce qui regarde vos intérêts pour le temps et pour l'éternité.

305[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Fontainebleau, 8 octobre 1697.

La maladie est donc dans la jeunesse? mais j'espère qu'elle ne durera pas, et que j'aurai la joie de vous trouver toutes en bonne santé à mon retour; il est vrai, ma chère fille, que je serai ravie de voir les règlements et les usages établis; je pourrai après cela espérer que votre maison subsistera. J'ai répondu avec grand plaisir à la jolie lettre que vous m'avez écrite en commun; Saint-Cyr, malgré les peines dont vous me parlez, est toute ma consolation, et me paroît disposé pour m'en donner plus que jamais. Je compte les jours après lesquels je m'en rapprocherai. Nous avons d'hier de meilleures nouvelles de Pologne, quoique ce soit une fâcheuse circonstance d'avoir à chasser un roi couronné.

M. le duc de Bourgogne est mieux de son rhume; je suis plus contente que jamais de la princesse; le Roi se porte à merveille. Adieu, ma chère fille; je vous embrasse toutes en général, et vous en particulier, de tout mon cœur.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 154. — *Lettres agréables*, p. 1160.

306[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 12 octobre 1697.

On reçoit tout ce que vous envoyez avec plaisir, mais le temps manque pour y répondre, quelque bonne volonté que l'on eût.

Je suis ravie de votre prévoyance pour éviter d'exciter l'orgueil de vos filles; il est certain qu'il n'y a rien pour elles de si dangereux. Faites des petites histoires ce que vous voudrez, pourvu que je les retrouve pour la princesse; modérez celles qui se font dans les classes, quoiqu'elles me paroissent très-jolies et fort innocentes : une par une dans chaque classe suffiroit, j'entends pour les permettre et non pour les prescrire.

Quel plaisir pour moi de vous voir craindre les écritures! vous ne pouvez trop vous y opposer : c'est la perte de Saint-Cyr. Il seroit bien injuste que le zèle avec lequel vous vous êtes livrée au service de l'Institut vous tournât à mal. Non, ma chère fille, nous avons tous connu vos intentions là-dessus et les peines que vous avez eues; mais je suis très-aise d'être rassurée sur la crainte que j'aurois eue, en effet, de vous mettre dans un emploi sédentaire. Soyez à Dieu tous les jours de plus en plus, et tout le reste ira bien. Vous pouvez toujours me faire tous les éclaircissements que vous voudrez; je vous les donnerai bien sincères sur tout, mais vous auriez tort de douter de l'amitié que j'ai pour vous, et je pense que vous seriez la seule.

[1] *Lettres utiles*, p. 1123.

307[1]. — A MADAME DE JAS.

Fontainebleau, 15 octobre 1697.

Je sais combien vous aimez la qualité de subalterne, et encore plus la fonction; c'est le moyen de devenir une excellente première, quand l'obéissance vous y appellera. Vous avez raison, ma chère fille, de trouver bon que je vous appelle *sournoise*[2], car ces sortes d'injures sont en moi de si véritables marques d'amitié, d'inclination et de confiance, qu'on trouve bon ce que je dis; Dieu me fait la grâce de ne jamais fâcher personne; ainsi les libertés que je prends viennent toujours des sources que je vous marque. Quand je vous mande que vos pensées vous dédommagent des paroles, j'ai entendu de vos propres paroles, et que vous pensez plus que vous ne dites. Portez-vous bien, ma chère fille; c'est la santé qui va le plus mal chez vous. Nous traiterons à mon retour d'affaires sérieuses, dont vous me parlez dans votre lettre; en attendant, soyez assurée de mon amitié.

On ne voit encore rien d'assuré en Pologne, qu'une guerre civile et apparemment cruelle; priez pour qu'elle finisse, quoiqu'elle ne soit pas encore commencée. M. le duc de Bourgogne se porte bien mieux, le Roi se porte bien, et sa très-humble servante aussi.

[1] *Lettres et Avis*, t. II, p. 411.
[2] Voir la page 9.

308[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Fontainebleau, 16 octobre 1697.

Il n'y a point de plus importante affaire que celle de votre charge, puisqu'il ne faut qu'un quiproquo pour ôter la vie; et vous pourriez me mander si vous êtes contente des drogues et de leurs effets, ce qui feroit une lettre bien agréable. Cependant, ma chère fille, je vous pardonne d'avoir mieux aimé me parler de l'envie que vous avez de me recevoir; je ne cède à personne là-dessus, et j'ai besoin de rappeler souvent la soumission que nous devons avoir à la volonté de Dieu; car pour l'indifférence du lieu où je sois, c'est ce qui ne m'est pas possible, tant qu'il y aura un Saint-Cyr. Enfin, le samedi 26 de ce mois viendra, et j'aurai la joie de me retrouver à cette table, environnée d'une compagnie délicieuse pour moi. Je souffre pourtant en pensant que toutes n'y peuvent être, et que ma sœur de Glapion suppléera peut-être à l'infirmerie; voilà comme tout est troublé ici-bas, et il n'y a que dans le ciel qu'il n'y aura pas d'absences, ni de privations. Adieu, ma chère fille; je ne me repens pas de vous avoir reçue de ce nombre, car je ne doute point que vous ne soyez une excellente Dame de Saint-Louis dans votre temps, et toute des plus graves. Riez donc en attendant, et ne croyez pas que la joie soit un obsta-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 153. — *Lettres pieuses*, p. 1728.

[2] Mme de Maintenon venait de mettre Mme de Glapion à l'apothicairerie, autant pour y apprendre les choses de cette charge que pour amortir sa trop grande délicatesse et son goût pour l'esprit. Elle l'y laissa, ainsi qu'à l'infirmerie, pendant près de quatre ans.

tacle à la sainteté. J'embrasse la vôtre, je dis votre sainteté.

309[1]. — A MADAME DE CHAMPIGNY[2].

Fontainebleau, ce 22 octobre 1697.

Mettez-vous bien dans l'esprit, ma chère fille, que la charité n'est point imprudente et que le zèle ne doit agir qu'à propos. On a raison de vous inspirer beaucoup d'égards et de respect pour les anciennes professes; il ne faut point vous en départir; s'il y en avoit quelqu'une qui vous tînt des discours irréguliers et qui vous donnât de mauvais exemples, priez pour elle et ne lui dites rien qui puisse la fâcher : ce n'est point en fâchant que l'on ramène; n'entrez jamais dans ses murmures, gardez le silence; elle verra assez par là que vous désapprouvez ce qu'elle dit. Si la prudence doit vous empêcher de la contrarier, la fidélité et l'obéissance que vous devez à vos supérieurs doit vous empêcher aussi d'entrer dans ce qu'on dit contre leur règlement et leur conduite. Saint François de Sales appelle cela rendre nos devoirs tour à tour aux vertus, qui ne se détruisent point les unes les autres, mais qu'il faut employer selon les occasions. Si vous croyez, par les dispositions où une ancienne professe seroit pour vous, qu'elle recevroit bien ce que vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1708.

[2] Elle fit profession le 2 décembre 1694, et mourut en 1742, à 70 ans. C'était une des belles voix d'*Esther*.

lui diriez, tâchez alors de la ramener à la raison, et usez-en de même avec les jeunes, car, encore une fois, vous ne porterez pas au bien en irritant les esprits. Remerciez Dieu des grâces qu'il vous fait : il faudra que vous en rendiez compte; ne vous affaiblissez pas et ne vous départez de la régularité quand vous demeureriez seule à la soutenir. J'ai lieu d'espérer, plus que je n'ai encore fait, que tout le monde s'y portera et que Dieu bénira cette communauté.

310[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Ce 25 octobre 1697.

Il vaut mieux perdre les arrhes qu'on a données au carrosse de Dijon, que d'envoyer Mlle de Cornaillon[2] avec une femme dont on ne juge que par la physionomie ; mais il falloit commencer par là avant de donner votre argent ; que pourrois-je dire que je n'ai dit et écrit cent fois sur l'intérêt ? Vous serez plus coupable et plus punie qu'une autre, car vous êtes plus souvent avertie. Les places de Saint-Cyr deviennent si rares que je ne puis pas en promettre une à la pauvre Cury[3] ; mais s'il y a quelque couvent dans la province où elle ait quelques parentes, je payerai sa pension ; sinon, je la mettrai à Mantes ; donnez cette consolation à la pauvre mourante.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 155. — *Lettres et Avis*, p. 155.
[2] Demoiselle de Saint-Cyr qui retournait dans sa famille.
[3] Parente de Mme de Berval dont la mère était mourante.

Adieu, ma chère fille. Je viens de voir Mme la comtesse de Blet, autrefois Mlle de Saint-Denis[1]; elle vous fait honneur, et j'espère qu'elle édifiera tous les lieux où elle ira; elle est parfaitement établie. Rendez-moi notre mère en bonne santé et dites à ma sœur de Rocquemont que je ne prêcherai plus les récréations si je trouve quelque Dame malade. Je me porte bien, je ne sais pas encore si notre retour est pour le 12 ou pour le 15.

311[2]. — A MADAME DE BERVAL.

28 octobre 1697.

Je ne crois pas que Mlles D... soient en état de garder leur nièce[3], et M. Tiberge ne l'en placeroit pas mieux quand elle auroit traîné à Versailles. Ce séjour seroit bon pour quelque orgueilleuse, mais il me semble que cette pauvre enfant n'en a pas besoin. Vous êtes toutes implacables sur l'esprit; cette fille a de la vertu, de la bonne volonté, de la santé; j'en connois bien qui discourent à merveille et qui ne la valent pas. Placez-la, je vous en conjure, et vous verrez que l'on ne s'en plaindra pas; il faut que M. Tiberge fasse ses conditions un peu meilleures, et vous verrez que tout s'aplanira.

[1] Demoiselle de Saint-Cyr qui venait de se marier.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 159. — *Lettres agréables*, p. 1008.

[3] Il s'agit d'une demoiselle de Saint-Cyr qui avait l'âge pour sortir, et qu'on ne trouvait pas à placer dans un couvent à cause de sa faible intelligence.

Je reçois d'ici toutes les génuflexions de Saint-Pierre et d'Orte[1], et leur accorde l'entrée du noviciat autant que je le puis; je suis ravie qu'il y ait bien des filles sous ma sœur Marie-Constance. Je suis accablée de lettres sur la paix, qui m'ôtent une partie du temps que je voudrois donner à Saint-Cyr; c'est ce qui m'empêche de répondre aux demoiselles comme je l'avois espéré. Je suis bien contente de la lettre des *noires*, et de tout ce qu'on me mande des classes; je vous prie de vouloir bien le dire aux maîtresses.

Il n'y a point de nouvelles aujourd'hui, et vous ne paroîtrez guère à la récréation, quoique ce soit vous qui soyez chargée d'y apprendre ce qui se passe ici. Les personnes auxquelles vous vous intéressez le plus sont en parfaite santé; il n'en est pas de même de la reine d'Angleterre : sa constance est admirable dans la cime de l'esprit, mais tout le reste succombe à son état présent[2].

312[3]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

1697.

Je vous prie, mes chères filles, de ne pas vous faire un sujet de peine de ce que j'ai écrit pour votre instruction et votre soulagement[4]. Ce qui est général

[1] Demoiselles de Saint-Cyr.

[2] Louis XIV avait été forcé, dans le traité de Ryswick, de reconnaître Guillaume III pour roi d'Angleterre.

[3] *Mémoires des Dames de Saint-Cyr.*

[4] « Elle s'exprimoit, disent les Dames, selon les diverses lu-

sera toujours bon, puisque votre saint évêque l'a approuvé; mais pour ce qui est particulier, considérez que ce sont des lettres que je vous ai écrites, selon les temps et selon les besoins les plus pressants; que vos constitutions et vos règlements sont faits depuis, et que c'est là où il faut vous fixer. Du reste, ne vous embarrassez jamais de mes écrits; prenez-en l'esprit et l'intention; servez-vous de ce qui est bon et clair; que vos règles passent par-dessus; elles sont faites depuis et pour bien des motifs respectables.

313[1]. — A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

11 mars 1698.

Mademoiselle d'Aubigné va épouser le fils de M. le maréchal de Noailles[2]; c'est l'affaire que j'ai recommandée à vos prières et que j'y recommande encore; je voulois la dire à M. l'abbé Tiberge, mais je n'ai pu l'aborder. Mandez-la à M. Savoye et faites partout prier Dieu pour elle; c'est votre enfant

mières qui lui venoient; mais ce qui paroît se contrarier à la lettre présente toujours au fond le même esprit, et elle nous a mises en état de ne nous point embarrasser à faire ce discernement par les règlements qui ont été faits par ses ordres, après beaucoup d'essais, et qu'elle a approuvés et vus pratiquer. »

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 165. — *Lettres agréables*, p. 1167.

[2] Le fils du maréchal de Noailles était Adrien-Maurice, comte d'Ayen, qui devint duc de Noailles en 1708, président du conseil des finances en 1715, maréchal de France en 1733. Le mariage se fit le 1er avril 1698.

comme la mienne. Le Roi en fait un grand parti [1]; Dieu veuille en faire une vraie chrétienne.

Je ne suis pas sans affaire, je ne vous verrai que mercredi; j'ai été bien fâchée de ne pouvoir trouver un moment pour voir ma sœur Marie Constance; je la prie de se souvenir de ma nièce devant Dieu.

314[2]. — A MADAME DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

1er avril 1698.

J'ai traité avec le Roi et M. de Pontchartrain la dépense des livres qui contiennent les preuves de noblesse de nos demoiselles [3], et je leur ai représenté qu'il en coûte chaque année plus de deux mille francs; qu'à l'avenir il y en aura un grand nombre et pour de grosses sommes. Nous avons cherché à épargner en faisant une reliure moins magnifique et

[1] « Le Roi, disent les Dames de Saint-Louis, lui donna en mariage huit cent mille livres, et pour deux cent mille livres de pierreries. Il fut stipulé dans son contrat de mariage que si elle mouroit sans enfants, les deux cent mille livres de pierreries reviendroient à notre maison. Madame y avoit fait mettre cette clause, tant elle étoit occupée en toute occasion de faire du bien aux demoiselles, car ce n'étoit pas pour nous en enrichir, mais pour leur donner. Quelque zèle que nous ayons pour elle, j'avoue que nous avons été ravies que cette destination n'ait eu aucun effet, par la bénédiction que Dieu a donnée à ce mariage. »

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 168.

[3] Les demoiselles, en entrant à Saint-Cyr, apportaient leurs preuves de noblesse qui étaient écrites ou peintes sur parchemin renfermées dans de beaux registres. Ces volumes, qui formaient un armorial de la noblesse, furent brûlés à Versailles en 1793.

prenant du papier tout simple, en nous contentant d'une moins belle écriture, en ne peignant pas si bien les armes; et avec tous ces retranchements, qui feroient de vilains livres et qui ne dureroient pas, nous avons trouvé qu'il n'y auroit pas cinq cents francs de diminution. Le Roi a donc décidé, et m'a chargée de vous dire que vous devez regarder cette dépense comme une charge de la fondation, qui fait partie de toutes celles que vous êtes obligées de faire pour les demoiselles; qu'au reste, ce sera un trésor pour la noblesse de France, qui perd souvent ses titres par différents accidents et qui les trouvera en quelque façon par les certificats que vous leur donnerez. N'écoutez donc plus ce qu'on pourra vous dire là-dessus; soyez fidèles aux intentions de votre fondateur; pauvres pour vos personnes, parce que vous avez fait vœu de pauvreté; élevant vos demoiselles pauvrement, parce que Dieu les a mises dans un état pauvre; mais soyez généreuses pour exécuter ce qu'on veut de vous, et n'entrez point dans des vilenies basses et intéressées qui portent souvent aux injustices.

315[1]. — A MADAME DE BRINON.

27 avril 1698.

Je ne puis douter, madame, que vous ne soyez vive sur ce qui regarde Mme de Maubuisson, et votre lettre en est une marque convaincante. J'ose après

[1] *Lettres utiles*, p. 1037.—*Lettres à Mme de Brinon*, p. 590.

cela vous assurer que le respect que j'ai pour elle m'auroit rendu vive de mon côté sur son affaire, si j'étois maîtresse d'aller aussi vite que je l'aurois voulu. Mais mes voyages de Marly retardent un peu les réponses, et ce n'est que d'aujourd'hui que j'ai pu savoir qu'on ne fera rien dans le faubourg de l'Aumône[1]. Je serois inconsolable si j'avois une autre réponse à faire connoissant la peine que je vous aurois faite, madame, et mourant d'envie de marquer à votre princesse que j'admire autant sa vertu que je respecte sa naissance. Mes compliments à Mme Fagon. Je vous embrasse de tout mon cœur.

316[2]. — A MADAME DE RADOUAY[3].

21 mai 1698.

Vous savez, ma chère fille, que je ne suis pas naturellement mystérieuse, et si l'évêque de Chartres juge à propos que mes lettres soient imprimées en rompant la planche comme vous le proposez, j'y consens de tout mon cœur; mais il sera toujours fort aisé d'abuser de ces lettres; elles sont remplies de défauts par elles-mêmes, écrites en différents temps, à différentes personnes pour différents besoins. S'il y en a pour vous, on trouvera que je ne

[1] Saint-Ouen-l'Aumône, où était située l'abbaye de Maubuisson, est à un quart de lieue de Pontoise.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 60.

[3] Elle était dépositaire et avait demandé à Mme de Maintenon la permission de faire imprimer ce que celle-ci avait écrit pour l'instruction des Dames de Saint-Louis.

prêche que l'épargne; s'il y en a pour quelque autre, que je ne veux pas nommer, je ne parle que d'étendue de cœur, de libéralité; tout cela paroît des contradictions, mais enfin, telles qu'elles sont, on fera ce qui plaira à notre supérieur majeur. Vous voyez que vous obtenez aisément ce que vous demandez; il en sera toujours ainsi de tout ce qui dépendra de moi[1].

317[2]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

Juillet 1698.

J'ai eu depuis deux jours un grand rhumatisme sur le col; il est épanché présentement sur toute ma personne et beaucoup moins douloureux. Je voulois répondre à toutes celles qui m'avoient écrit, mais il n'y a pas moyen; elles auront chacune un mot :

A ma sœur Marie-Constance. Je ferai tout ce que vous m'ordonnerez, tant envers Dieu qu'envers les hommes.

A Mme de Berval. Je suis ravie de l'honneur que notre mère a fait aux *noires*. Il faudra bien chercher en tout à soutenir ce corps-là, et que notre maîtresse générale se soutienne en joie, en santé et en toutes sortes de perfections.

[1] « Mme de Maintenon et nos sœurs firent ensuite réflexion qu'il ne convenoit pas de livrer tous ses écrits au dehors; on pensa à avoir une imprimerie en dedans; puis on en comprit les inconvénients et l'on s'en tint à des copies, comme on a fait jusqu'à présent. » (Note du manuscrit *Avis aux religieuses de Saint-Louis*).

[2] *Lettres utiles*, p. 1168.

A Mme de Fontaines. Mes compliments à Mme de Radouay sur ce qu'elle n'est pas morte, et mille amitiés à toutes nos pauvres malades. M. le chancelier[1] vouloit aller arrêter vos comptes, et demeurer chargé de vos affaires; M. de Chamillard n'a jamais voulu y consentir. C'est à qui vous servira, et tout cela, mes chères enfants, afin que vous ne pensiez présentement qu'à devenir des saintes.

A Mme de Riancourt. Les réparations dont vous me parlez étoient absolument nécessaires. Je suis ravie des témoignagnes que vous rendez aux *bleues;* je ne pense pas qu'elles aient sitôt besoin de se chauffer[2]. Vous me faites grand plaisir de me désirer, et je vous assure que je serai ravie de vous voir.

A Mme de Sailly. C'est un miracle que vous n'ayez que de bonnes filles; il ne faut point se lasser de les reprendre et de les attendre. Quand le froid viendra, ne pourroit-on pas les séparer dans les deux chambres à cheminée de mon appartement, avec une maîtresse à chaque chambre? Qu'elles ne gâtent rien, car il faut recevoir en honnêtes personnes la bonté qu'on a de leur donner le plus de secours qu'on peut.

[1] M. de Pontchartrain.

[2] « On rehaussoit les combles du corps de logis des *bleues*, et ne pouvant demeurer dans leurs classes pendant ce temps-là, à cause du grand bruit des ouvriers, elles passèrent l'été dans le corridor qui règne le long de l'appartement de la Reine, qui étoit alors celui de Mme de Maintenon » (Note des *Lettres pieuses*). Cette note indique l'époque où ce recueil de lettres fut fait; la Reine, c'est Marie Leczinska, femme de Louis XV, qui venait souvent à Saint-Cyr.

A Mme de Bouju. Soyez en repos, je vous répondrai le plus tôt que je pourrai, ma chère fille, mais ce doit être dans le secret.

A Mme du Pérou. Réjouissez bien mes chères filles par des plaisirs innocents et courts, qui ne leur prennent guère de temps et ne les éloignent pas de Dieu.

318[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Août 1698.

Je sens toute la joie dont je suis capable, quand je pense que je me rapprocherai demain de vous. J'espère arriver mercredi à Saint-Cyr sur les neuf heures; je ferai mes dévotions à la messe de dix heures, s'il n'y en a pas d'autre; mais si ma chère sacristine pouvoit m'en procurer une à neuf et demie, j'irois l'entendre après avoir embrassé mes chères filles à la communauté, où je me rendrai tout droit. Voilà mon projet; mais vous savez que c'est sous le bon plaisir de celui qui nous conduit: ne vous lassez pas de le prier; les affaires d'Espagne vont mal[2].

Je vous prie, ma chère fille, de donner quarante francs à votre jardinier, que j'ai trouvé mal vêtu, et vingt francs pour lui aider à payer de pauvres femmes qu'on dit qu'il fait travailler par charité; et souvenez-vous toujours qu'il vaut mieux assister les pau-

[1] *Lettres utiles*, p. 1155.

[2] Louis XIV avait mis en avant ses prétentions à la succession de Charles II, mais son ambassadeur n'avait pu obtenir une audience de ce roi moribond, et la cour d'Espagne semblait animée d'un sentiment très-vif d'hostilité contre la France.

vres en les faisant travailler que de les assister pour rien [1].

Je suis plus enrhumée que jamais. Je vous remercie de votre amitié. Je ne vais qu'à Marly, mais nous ne savons pas si nous en reviendrons ce soir. Songez à vous fortifier sur tout ; il faut ici des vertus courageuses pour répondre au dessein de Dieu ; il ne vous ôtera les secours qu'il vous a donnés que lorsque vous pourrez vous en passer.

Si votre chasublier vous sert encore et que vous soyez contente de lui, je vous prie, ma chère fille, de lui commander un dais, pour la procession du Saint-Sacrement, de la grandeur qu'il le faut pour une paroisse de campagne ; je le veux de moire d'or doublé de taffetas aurore, et une grande frange d'argent haute de quatre grands doigts avec une autre. Je lui enverrois bien les étoffes, mais je me suis bien trouvée de ce qu'il a fait lui-même.

Je vous prie, ma chère fille, d'envoyer cent écus à Mlle de Graslin : cette bonne œuvre n'interrompra point votre retraite. Demandez à Dieu pour moi de me faire profiter de l'état où il me met.

319[2]. — A MADAME DE VANDAM[3].

Août 1698.

Mes occupations et ma mauvaise santé vous ont fait attendre longtemps ma réponse. La suite de vo-

[1] Voir page 7.

[2] *Lettres et avis*, p. 298.

[3] Marie-Henriette de Vandam d'Andegnie, née en 1678, morte

tre langueur me fait croire qu'on a bien fait de vous ôter des classes; elles ne peuvent être sans premières maîtresses qu'elles ne souffrent beaucoup, et la vôtre commençoit à se relâcher. Vous vous occupiez trop de Mlle d'Osmond [1], ce qui nous a fait croire que vous n'étiez pas encore assez silencieuse ni assez religieuse pour vous abandonner aux classes, et qu'il vous seroit bon de vous rapprocher du noviciat pour ranimer votre piété et vous former autant que le doit être une fille qui forme les autres. Nous avons vu que vous ne manquez pas de talents pour les classes, ainsi nous vous retrouverons dans le besoin; en attendant, faites provision de vertu et croyez que celle qui en aura le plus réussira le mieux, parce que Dieu travaillera avec elle et bénira ce qu'elle fera. Il n'en sera pas de même de celles qui se confient dans leur esprit et un peu de facilité à parler; quelques paroles dites simplement font plus d'effet que les beaux discours. Quand vous ne serez plus du noviciat, il faudra aller à votre supérieure; tout ce qui sera dans l'ordre aura sa bénédiction, sa paix, son repos et son fruit; tout ce qui en sortira vous tournera toujours à chagrin, trouble d'esprit, décourage-

en 1768. Elle fit profession le 14 mars 1698. « Elle a toujours donné des marques de son zèle pour l'observance des règles et obligations envers les classes; elle y a presque toujours été en première et même maîtresse générale, et a bien fait valoir ses talents qui ne sont pas médiocres. (*Mém. des Dames de Saint-Louis*, ch. XXV. »)

[1] Mlle d'Osmond était une élève de Saint-Cyr très-distinguée, qui servait de secrétaire à Mme de Maintenon; à cette époque, on l'avait mise momentanément maîtresse à la classe des *jaunes* que dirigeait Mme de Vandam.

ment et tristesse. Occupez-vous de Dieu et de vos devoirs, et comptez toujours, ma chère fille, sur mon amitié pour vous.

320[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

Septembre 1698.

Vous êtes cause, mes chers enfants, que je suis dans un ressentiment continuel contre M. Fagon; vous me faites oublier qu'il a des soins pour moi qui passent encore ce que j'attendois de son amitié, et je ne puis lui pardonner de ne me pas laisser aller à Saint-Cyr; il est vrai que je suis foible, mais il ne faut pas grand'force pour aller dans la communauté recevoir toutes les marques de votre tendresse et vous en donner de la mienne. Ma sœur de Radouay est-elle contente de cette épreuve où Dieu nous met, et à la veille d'un voyage de deux mois[2]? Je souhaite de tout mon cœur que vous la supportiez mieux que moi, car je vous avoue qu'avec les beaux discours que je fais quelquefois sur la conformité à la volonté de Dieu, je pétille dans ma chambre quand je pense qu'il n'y a qu'une demi-lieue qui nous sépare, et qu'une demi-heure nous mettroit ensemble. Souffrons pourtant le mieux que nous pouvons, et ne perdons pas cette occasion de nous faire quelque mérite devant Dieu. Comment ma

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 190.

[2] La cour se disposait à aller à Fontainebleau, et Mme de Maintenon était malade depuis deux mois.

sœur de Bouju démêle-t-elle cette affaire avec lui d'avoir troublé l'éducation des *rouges?* En voilà assez pour ma tête. Bonsoir, mes chers enfants, mes amitiés à Mlle d'Osmond [1]; je la prie de ne pas s'ennuyer de ce qu'elle fait, qui est beaucoup meilleur que ce qu'elle feroit ici. Ce que j'envoie à ma sœur de Saint-Pars vient d'une maison de l'Amérique.

Que chacune de mes filles m'écrive un mot dans la même lettre, je vous prie.

321[2]. — A MADAME DE GLAPION.

A Saint-Cyr, le jour de Noël 1698.

Personne ne goûte plus que moi votre esprit naturel et ingénu, mais prenez garde qu'il ne dégénère en une trop grande liberté. Il y a quelque temps que vous témoignâtes trop le peu de cas que vous faites des défis qu'on pratique dans le noviciat; nous ne sommes point obligées à nous servir de toutes les pratiques de piété, mais nous sommes obligées à les estimer et à en parler ainsi, surtout dans les communautés où tout est de conséquence. Vous avez dit aujourd'hui qu'il y avoit de l'exagération dans une expression de saint Jérôme; ne parlez jamais de cette manière sur les saints; révérez tout ce qu'ils ont dit et tout ce qu'ils ont fait; ma pauvre sœur de La Maisonfort, par une fausse liberté, jugeoit tous

[1] Elle resta à Saint-Cyr pendant ce voyage de Fontainebleau pour servir de maîtresse à une classe.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1730.

les saints du paradis ; soyez sur vos gardes là-dessus et conservez votre simplicité sans manquer à la prudence, à la discrétion et à la circonspection ; c'est l'amitié que j'ai pour vous qui m'oblige à vous avertir de bonne heure ; il est plus aisé de se retenir en commençant que lorsque l'habitude est prise. Recevez, ma chère fille, ce que je vous dis de bon cœur.

322[1]. — A MADAME DE VEILHAN[1].

3 février 1699.

Ne voulez-vous point prendre une bonne résolution de renoncer à toute singularité, et à ne pas demeurer inutile dans un état d'action tel qu'est le vôtre ? Il ne vous faut que de la docilité, mais une docilité effective, qui ne consiste pas en paroles et dans quelques pratiques extérieures. Toutes vos coulpes humiliantes, tous vos désirs et discours de perfection ne vous sauveront pas : Dieu veut être servi en esprit et en vérité. Je me crois obligée de vous avertir que vous vous perdez et que nous vous perdons de rire avec vous de vos prétentions ; vous les poussez un peu trop loin, vous vous reposez sur des idées ; elles s'évanouissent et vous ne trouverez rien à présenter à Dieu, car vous ne faites rien. Ne dites pas que vous êtes où l'obéissance vous met ; vous êtes où vous forcez vos supérieurs de vous mettre ; voilà la vérité. Il n'y a point de charge pour vous, parce qu'il n'y en a aucune que vous veuilliez

[1] *Lettres pieuses*, p. 1569.

faire comme nous voulons qu'elles soient faites : vous avez voulu quitter le tour par une pure opiniâtreté ; il a fallu vous ôter des classes parce que vous voulez agir selon vos lumières et non pas selon les nôtres ; vous êtes donc inutile par là à tout ce qu'on pourroit désirer de vous. Votre aveuglement est-il assez grand pour demeurer en repos dans un tel état ? Demandez à Notre-Seigneur que vous vous voyiez ; voici mon dernier effort ; je prie Dieu de vous bénir et de ne pas permettre que vous vous perdiez dans une maison de salut et de bénédiction.

323[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Mars 1699.

Je suis très-fâchée de vous faire de la peine, mais vous voulez servir Dieu et renoncer pour lui à toutes sortes d'attachements, quelque innocents qu'ils puissent être. Vous avez des talents et de la force, il faut les employer au service du général de la maison, dans la charge où vous pourrez le plus exercer votre charité ; je vous prie donc de considérer tout ce que fait ma sœur Anne[2], pour imiter ce qui vous paroîtra bon et pour corriger ce que vous jugerez à propos.

Suivez le chœur et la communauté aux heures

[1] *Lettres et avis*, p. 430.

[2] C'était une sœur de la Charité que Mme de Maintenon avait fait venir pour apprendre à bien gouverner les malades et à bien faire les compositions de pharmacie.

prescrites, et allez le reste du temps à l'infirmerie voir l'état des malades, apprendre à suivre le cours d'une maladie;

Voir ce qui se passe à la cuisine, prendre connoissance de tout ce qui y est;

Voir la lingerie, connoître tout le linge et les meubles des malades, visiter tous les inventaires, voir la qualité et la quantité de la nourriture que l'on donne aux malades;

Faire connoissance avec le médecin et le chirurgien, et se trouver à leurs visites pour se former aux soins des malades et à la connoissance de leur mal, et aux consultations qui se feront pour les malades.

324[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Mars 1699.

Si vos malades avoient quelque envie, mandez-le-moi; je ferai ce que je pourrai pour les soulager. M. Fagon et M. Félix vont les visiter; ne les perdez pas de vue, tant pour la régularité que pour profiter de ce qu'ils diront, car vous pouvez compter que ce sont les deux plus habiles qui soient en France. Ne leur faites pas perdre de temps en consultations et en circonstances inutiles, comme l'on fait d'ordinaire dans les couvents. J'espère que notre maison sera raisonnable en tout et que vous n'êtes

[1] *Lettres et avis*, p. 529.

pas celle de la maison qui y pourrez contribuer le moins.

325[1]. — A MADAME DE BERVAL[2].

18 mars 1699.

Je suis présentement, ma chère fille, bien plus occupée de vous que de vos demoiselles : je meurs de peur de votre zèle, de votre activité, de votre empressement ; pensez à vous, je vous en conjure, ma chère fille ; soyez régulière en tout ; durez à votre classe ; parlez peu à vos filles et à vos sœurs ; payez d'exemple, c'est le plus sûr. Vous avez bien des choses à faire : il faut tâcher de vous recueillir, de vous tranquilliser ; il faut pratiquer les règlements dans l'exactitude où vous les avez mis ; il faut qu'on ne puisse pas dire : il est aisé à madame de Berval de serrer les lois quand elles ne sont pas pour elle ; il faut pratiquer ce que vous avez écrit ; il faut vous mettre en état de soutenir cet Institut que vous aimez tant et que vous connoissez si bien ; il faut, qu'ayant été utile aux autres, vous ne vous perdiez pas vous-même. Vous voyez que je vous propose bien de l'ouvrage, et je craindrois de vous décourager si je ne connoissois le désir sincère que vous avez pour votre perfection particulière et pour celle de la maison. On se plaint de ce que vous ne pouvez

[1] *Lettres pieuses*, p. 1674.

[2] Elle venait d'être maîtresse générale et était première maîtresse des *jaunes*.

souffrir la contradiction; vous avez trop ma folie, qui est de faire entendre raison; on le fait mieux par la douceur et par l'exemple que par tous les raisonnements qui ne sont pas si bons que nous croyons. Adieu, ma chère fille; ne pensez qu'à vous d'ici à Pâques; nous verrons après cela ce que nous vous conseillerons. Continuez vos notes, nous en profiterons.

---

326 [1]. — A MADAME DE BERVAL.

Ce 5 avril 1699.

Je suis en peine de vous, ma chère fille, et si vous avez quelque chagrin, confiez-le-moi, je vous prie. Est-ce votre santé qui vous change l'humeur? si vous souffrez, dites-le simplement à notre mère, afin qu'elle songe à votre soulagement. Seriez-vous capable de vous affliger des fautes de vos filles? il faut prier pour elles et s'affliger de ce qui offense Dieu; mais du reste il faut travailler avec tranquillité à leur avancement. Je ne sais que trop que c'est par amour-propre que nous voulons voir nos ouvrages parfaits; ne le prétendez pas, ma chère fille, et contentez-vous de travailler, c'est tout ce que nous avons à faire tant que nous serons ici-bas, et nous ne jouirons que dans le ciel. Tâchez d'animer ma sœur de Saint-Aubin par votre exemple, et tâchez de vous calmer par le sien; vous êtes très-bien as-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1666.

sorties et deux personnes également vives ne s'accorderaient pas. Ne désirez pas d'aller trop vite : tout se perfectionne avec le temps, pourvu que vous ne vous découragiez pas ; c'est la grande tentation des personnes de notre tempérament. Bonjour ; je vous en dirai davantage quand je saurai plus précisément comment vous êtes. Conservez votre santé et soyez dans la paix que Notre-Seigneur donne à ses apôtres. Est-ce suivre l'esprit de l'Église d'être dans le trouble dans ce temps-ci [1] ?

327[2]. — A MADAME DE BERVAL.

Ce 8 avril 1699.

Demandez à cette grande fête (la fête de Pâques) la paix intérieure et extérieure ; vous ne ferez rien malgré tout votre zèle si vous ne vous modérez ; vous vous consumez vous-même, et vous fatiguez les autres. J'ai grondé notre mère de ce que tout le monde vous consulte ; on ne peut rien régler sans vous ; renfermez-vous dans votre classe, et n'y faites pas la moitié du bien que vous imaginez ; formez la mère et ensuite elle formera les enfants. On ne peut parler à la récréation et aux assemblées que nous faisons quelquefois, que vous ne preniez la parole ; vous avez toujours quelque chose à dire à ma sœur de Fontaines et à ma sœur l'assistante. Oubliez, je vous en conjure, que vous avez été maî-

[1] Le temps de la semaine sainte.
[2] *Lettres pieuses*, p. 1675.

tresse générale; je sais ce qui vous fait agir, mais celui qui vous a dit d'être simple, vous recommande d'être prudente; je veux convenir d'un signe avec vous toutes les fois que vous ne le serez pas: je me toucherai le menton. Bonsoir, ma chère fille, ne vous attristez pas de ce que je vous dis; entreprenez avec courage de vous modérer pour l'amour de Dieu; il vous aidera et vous deviendrez plus propre à exercer le zèle et les talents qu'il vous a donnés pour le service de la maison.

328[1].—A MADEMOISELLE DE MORNAY D'AMBLEVILLE,

Qui avait été demoiselle de Saint-Cyr, et demeurait alors à la communauté de Sainte-Agnès.

Avril 1699.

Je vais vous faire une proposition sur laquelle je vous prie de me répondre simplement et franchement, si elle n'est pas de votre goût. Je voudrois bien que quelques Dames de Saint-Louis apprissent à travailler en tapisserie et surtout à tracer non pas des ouvrages exquis, car on n'aura guère ce temps-là à Saint-Cyr, mais qu'on y fût capable de faire des ornements en chaises ou autres meubles, tant pour la maison que pour montrer aux demoiselles. Êtes-vous assez habile pour cela? voudriez-vous être cette maîtresse et venir passer quelques mois à Saint-Cyr? Vous pourriez mêler cela de voyages à Paris, afin de ne pas trop vous éloigner de Sainte-Agnès.

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 534.

Avez-vous assez de santé pour ce que je vous demande? L'été me paroît propre à ce dessein; les jours sont beaux et longs. Si vous veniez, il faudroit apporter des laines et canevas avec quelques dossiers. Pourriez-vous tracer les ouvrages que nous avons et qui sont faits? Répondez-moi à tout sans crainte de me fâcher si vous me repoussez.

329[1]. — A MADEMOISELLE DE MORNAY D'AMBLEVILLE.

Ce 1er jour de mai 1699

Je ne suis pas assez habile tapissière pour vous marquer ce que vous devez apporter. Voici mon intention : que vous apprissiez à deux Dames de Saint-Louis à travailler en tapisserie et toute sorte de points; qu'elles apprissent à tracer des dessins faciles, qu'elles sussent travailler après le peintre. On ne fera, je crois, point ici d'ouvrages curieux, on a trop d'autres choses à faire; mais il faut pouvoir faire des ouvrages communs et apprendre aux demoiselles à travailler en tapisserie. On se servira de métiers, si vous le voulez; il faut pourtant ici un ouvrage portatif. Je compte que vous montrerez plus que vous ne travaillerez, car je n'ai pas besoin d'ouvrage, mais d'avoir ici des personnes qui en puissent faire quand on le voudra. Vous serez la bienvenue quand vous voudrez venir, et vous verrez qu'on vous recevra avec une grande joie. Je crois

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 534.

que vous passerez par Versailles, à moins que vous ne trouvassiez quelque occasion qui vous amenât ici tout droit. Faites, ma chère enfant, ce qui vous sera le plus commode, et croyez-moi toute à vous.

330[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

Juillet 1699.

J'espère que votre expérience vous dégoûtera des nouveaux écrits et vous persuadera qu'il faut tirer son instruction et animer sa ferveur par ceux qui ont toujours été le fondement de la religion. Il y a mille choses édifiantes et dont on peut user avec la permission de ceux qui nous conduisent ; mais tout cela doit être passager.

Vous savez avec quelles intentions je vous ai donné la connoissance et les écrits de M. de Cambrai; c'étoit un homme de grande réputation et qui me parut un saint. Je n'ai jamais eu rien de bon que je n'aie désiré de partager avec vous. Ce fut dans cette vue que je remplis votre maison de ses ouvrages. Voyez par là combien il faut être discrète dans son zèle, et le besoin que nous avons de consulter dès qu'il s'agit de quelque chose de nouveau.

J'avois beaucoup ouï parler, dans ma jeunesse, du jansénisme; je n'ignorois pas ses maximes, et Dieu m'a fait la grâce de haïr tous les partis; mais je n'avois pas la moindre idée du quiétisme; ainsi je

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 31. — *Languet de Gergy*, t. II, p. 625.

donnai dans les sentiments de M. de Cambrai, sans en connoître le danger. Il me devint suspect aussitôt que je le vis contredit par ses confrères et par ses meilleurs amis; et, en me faisant instruire, je vis bientôt l'illusion dont il a plu à Dieu de me préserver.

En attendant le jugement de Rome, où on avoit porté l'affaire, je me trouvai souvent embarrassée entre le zèle qui me portoit à parler contre cette doctrine, et la peur de blesser la charité en blâmant M. de Cambrai. Je consultai M. Joly, général de la Mission, votre supérieur, que j'estimois fort, et il me répondit que non-seulement il falloit crier contre les nestoriens, mais aussi contre Nestorius, parce qu'il étoit bien difficile de faire haïr l'erreur tandis qu'on faisoit aimer l'hérétique. Rome condamna la doctrine de M. de Cambrai, et il accepta et se soumit. Je me trouvai dans un autre embarras, ne pouvant encore croire cette soumission sincère, tant que je ne verrois pas ce prélat devenir comme saint Paul prédicateur de la foi qu'il avoit combattue. Cependant cette disposition de mon cœur me donna quelque scrupule que je consultai à un homme de Dieu, et il me dit que la règle que je me servois pour juger de la sincérité et de la soumission de M. de Cambrai étoit la même que saint Augustin donnoit pour juger en pareils cas.

Je suis demeurée en repos, et je ne croirai pas qu'on soit détrompé d'une erreur que lorsque je la verrai attaquer avec autant de force qu'on en a eu pour la soutenir.

Veillez toujours, mais prudemment, à prévenir nos filles sur les nouveautés ; tâchez de leur donner le goût et la pratique de l'obéissance simple : c'est le chemin du repos et de la sûreté ; je signerai ces vérités de mon sang, quand vous le voudrez.

---

331 [1]. — A MADAME DU PÉROU.

1699.

Vous ferez fort bien de ne point parler à M. Dodart [2] de l'état de ma sœur N..., puisque rien ne presse et qu'il est bon que vous le connoissiez davantage ; mais si, comme je le crois, vous le trouvez en tout aussi sage, aussi chrétien et aussi secret qu'on m'en a assuré, il faut lui donner votre confiance dans les choses qui regardent sa profession. N'ayez point ces mauvaises défiances et finesses de la plupart des couvents qui veulent tout cacher et tout traiter de secret de leur maison. Cette conduite ne donne pas d'affection à ceux qui les servent, et tandis qu'elles font mystère de tout, leurs affaires sont publiques dans le monde, parce que personne ne leur aide à les cacher. Je crois être une des personnes du monde qui me suis le plus confiée, et qui ai été le moins trompée. Il faut pourtant que la prudence règle tout ; mais en général je désire que mes chères filles aient le cœur et l'esprit simples et ouverts.

[1] *Lettres aux supérieures.*

[2] Dodart, qui depuis fut médecin du roi, venait d'être nommé médecin de la maison de Saint-Louis.

332[1]. — A MADAME DE RIANCOURT, INFIRMIÈRE.

1699.

On s'attend bien, ma chère fille, que vous aurez grand soin des malades, et comme c'est le principal, c'est aussi ce qui nous a déterminés; mais je vous conjure, au nom de nos sœurs, de faire votre charge en véritable religieuse, d'établir la régularité à l'infirmerie, d'observer un règlement et de suivre l'usage. Je vous conjure d'être modeste et retenue avec les hommes que vous êtes obligée de voir, d'être soumise à votre supérieure en tout, de ne pas proposer des choses nouvelles, sans les lui consulter auparavant. Je vous conjure de penser souvent dans la présence de Dieu au bien que vous ferez en conduisant, selon vos obligations, une charge si importante pour le bien de votre communauté, et au contraire, de quel mal vous vous chargez si vous y mettez le relâchement. Épargnez votre aide; ne jugez pas des autres par votre courage et par votre activité; possédez-vous en paix; que le soin de votre âme soit le premier. Adieu, ma chère fille.

333[2]. — A MADAME DU PÉROU.

1699.

Une de mes grandes affaires, ma chère fille, est de bien établir nos infirmeries; il faut prendre des

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 535.
[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 546.

religieuses de la Visitation ce que nous trouverons de bon et ce qui peut nous convenir ; mais je vous conjure de ne prendre pas tout. Il me semble que la vertu et l'austérité religieuse voulant bannir la mollesse si établie dans le monde et particulièrement dans notre siècle, la charité est venue à son secours, et que sous ce prétexte on est encore plus délicat qu'ailleurs. Je dis sous le prétexte de la charité, car si elle est véritable et réglée, elle ne peut faire de mal. Je voudrois bien que mes chères filles eussent en tout une conduite plus forte et plus éloignée de toutes ces foiblesses que l'on entretient par toutes sortes de ménagements. Dieu vous a donné un esprit ferme et sur vous et sur les autres ; servez-vous-en dans cette occasion, et en vous défiant de vous-même, n'allez pas prendre des scrupules qui vous feroient le même mal que si vous étiez molle et délicate. Donnez à vos chères sœurs le relâchement et le repos que devant Dieu vous leur croyez nécessaire, mais rien au delà. Ne les laissez point accabler de remèdes par complaisance pour leurs fantaisies ; ne leur donnez pas de sirops, parce que quelques-unes ont mal au cœur : ce seroit une bonne raison pour leur ôter ; ne les laissez point, pendant une longue convalescence, enfermées dans une infirmerie. Profitez de l'exemple des autres : les médecins ne veulent presque pas écouter les religieuses, persuadés qu'ils sont que la plupart de leurs maux sont dans l'imagination ; les nôtres ont bon esprit, qu'elles s'en servent en tout : la bonne nourriture est le vrai et solide soin qu'il faut avoir des malades et de celles

que vous craignez qui ne le deviennent. Donnez-leur avec cette bonne nourriture du repos, du divertissement et de l'occupation; laissez-les venir à la communauté dès qu'elles peuvent descendre et remonter les degrés : elles y sont mieux qu'à l'infirmerie; qu'elles travaillent pour s'amuser et non pas pour se fatiguer : plus elles s'occuperont, plus leurs maux s'abrégeront; qu'elles soient courageuses en maladie comme en santé, ne s'écoutant point trop, mais disant simplement ce qu'elles croient qu'elles doivent faire ou éviter, et ne laissant pas leurs supérieures et leurs infirmières toujours dans le doute et dans l'inquiétude. En voilà trop, ma chère fille; vous m'entendez parfaitement, mais je vous prie de le mettre en pratique et que vous profitiez le plus qu'il vous sera possible de tous les inconvénients que nous apercevons. Il faudra nourrir les demoiselles dans le même esprit.

334[1]. — A MADAME DU PÉROU.

1699.

Je vous supplie de dire à ma sœur de Riancourt qu'il faut de bonnes nourritures aux malades, de grands soins pour leur repos; les réchauffer dans leurs frissons, les essuyer dans leurs sueurs, etc. Mais que les grandes chaises où l'on est couchée tous les jours, les robes de chambre abattues sans ceintures, comme les dames du monde, les potages

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 604.

sans aucune mie de pain, que tout cela, dis-je, sont des délicatesses qui n'ont nulle proportion aux maladies que j'ai vues jusqu'à cette heure. Lisez-lui cet endroit, je vous en supplie, et chargez sa conscience d'établir l'infirmerie sur le pied d'une charité toute religieuse, mais non pas avec une mollesse qu'il ne faut pas même souffrir dans vos demoiselles.

---

335. — A MADAME DU PÉROU.

1699.

... Vous êtes pour les demoiselles, il faut les suivre partout, vous en dût-il coûter la vie : il faudra vous renfermer avec elles quand elles auront des maladies contagieuses. Évitez cette délicatesse et contrainte excessive qui est dans les communautés pour croire que tous les maux se prennent; il y en a beaucoup qui ne sont que pour celles qui les ont. Abandonnez-vous à Dieu, et remettez à vos supérieurs le soin des précautions raisonnables... Vous avez encore à vous garder des charlatans, des nouveautés en médecine, des remèdes particuliers; quand on se laisse aller à cette sorte de curiosité et inquiétude, on va loin. Mourez dans les formes; prenez un bon médecin, croyez-le : les remèdes feront ce que Dieu voudra qu'ils fassent[1]...

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis.*

336[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

30 mars 1700.

C'est beaucoup perdre à la fois, ma chère fille, que de perdre[3] ma sœur de Saint-Aubin et ma sœur de Glapion, mais il faut vouloir de bon cœur tout ce qui plaît à Dieu. Je n'ai pas besoin de vous recommander la malade; je vous recommande à vous-même; conservez-vous, ne faites que ce que les autres ne sauroient faire, préparez-vous à recevoir d'autres petites véroles, soit dans les Dames ou les demoiselles, car je crains que ceci n'ait de la suite. Demandez-moi tout simplement les choses dont votre malade pourroit avoir envie, pourvu que M. Dodart l'approuve; mandez-moi souvent de ses nouvelles. Je viens de faire l'instruction à ses filles; elles ont voulu que je leur parlasse sur la pauvreté, je l'ai fait de bon cœur. Quand la malade sera en état, qu'on l'amuse; j'enverrai tout ce que je pourrai. Conduisez votre petite communauté le plus régulièrement que vous pourrez, ma chère fille; voici un exemple qui sera suivi, et vous serez l'institutrice de Saint-Roch. Adieu, je vous embrasse.

[1] *Lettres édifiantes*, t IV, l. 183. — *Lettres pieuses*, p. 1731.

[2] Mme de Glapion, dont nous avons déjà dit le talent et le zèle pour le soin des malades, gardait alors à la petite infirmerie de Saint-Roch (située hors de la maison, au bout du jardin et destinée aux maladies contagieuses) Mme de Saint-Aubin, maîtresse des novices, à laquelle elle était très-attachée, et plusieurs demoiselles malades de la petite vérole.

[3] C'est-à-dire de voir s'éloigner de la maison.

337[1]. — A MADAME DE GLAPION.

31 mars 1700.

Il n'y a point de fille de Sainte-Marie si cordiale et si affectueuse que je le serois, si je vous disois tout ce que je sens pour l'infirmerie et pour l'infirmière; je compte les jours de leur éloignement, et me prépare à une grande joie quand je les verrai. J'en ai beaucoup de savoir que la fièvre diminue, et que la petite vérole augmente[2]; ne vous fiez pas trop à ce bon état présent; prenez tous les soins que vous prendriez si le mal étoit grand. Tenez votre malade bien chaudement; qu'elle repose bien sa tête, qu'elle ne s'applique point; vouloir tout ce que Dieu veut lui suffit présentement. Notre mère songe fort à vous donner des consolations; conservez-vous. M. Savoye m'a dit que vous devez manger quatre fois le jour. Dieu vous montre ce qu'il veut de vous : c'est la pratique de la charité, la solitude et la privation de la douceur de solenniser sa mort et sa résurrection avec nous[3]. Ma sœur Hallé a la fièvre[4]; j'ai fait le chapitre ce matin au noviciat, et leur ai parlé en particulier l'après-dîner; mais ce qui n'est pas si régulier, c'est que je m'en vais à Marly.

J'attendois aujourd'hui une lettre de vous. Je crois

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 184. — *Lettres pieuses*, p. 1788.

[2] Dans la maladie de Mme de Saint-Aubin.

[3] On était alors dans la semaine de la Passion.

[4] Elle était sous-maîtresse des novices, et comme Mme de Saint-Aubin était elle-même maîtresse des novices, Mme de Maintenon les remplaçait toutes deux.

que vous savez qu'il ne faut pas que ma sœur de Saint-Aubin change de linge jusqu'à ce qu'elle ait été purgée. Adieu, mes chères enfants; mes amitiés à ma sœur Barbe[1].

338[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Ce 5 avril 1700.

Nous sommes aussi affligées que vous, ma chère fille[3], mais nous avons la consolation de prier et

[1] Sœur converse, qui servait aussi la malade.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 185.—*Lettres pieuses*, p. 1734.

[3] De la mort de Mme de Saint-Aubin. Elle était morte la veille, âgée de trente-un ans. « Ce fut une douleur incroyable dans toute la maison, car, outre qu'elle étoit extrêmement estimée et aimée, c'étoit la première religieuse de Saint-Louis que l'on voyoit mourir, et cette perte fut si sensible à tout le monde qu'on fut plus d'un an sans en pouvoir parler sans pleurs. » (Note des *Lettres pieuses*). — Les *Mémoires de Saint-Cyr* en parlent longuement et disent: « Cette mort nous fut très-sensible à toutes; c'étoit une de nos premières sœurs, qui étoit un sujet excellent par sa piété, son amour pour l'Institut, ses talents, qui la rendoient propre à tout, son bon esprit, douce, paisible, aimable dans la société, enfin ayant tout ce qui fait le vrai mérite dans une religieuse. Mme de Maintenon en fut fort affligée. » (Chapitre XXVI.)—L'évêque de Chartres écrivit aux religieuses de Saint-Louis une longue lettre de consolation sur la mort de Mme de Saint-Aubin ; on y lit : «J'ai appris avec consolation le soin que l'on a eu d'elle pendant sa petite vérole et l'attention que l'on a eue de lui donner des infirmières qui l'aimoient particulièrement et qu'elle avoit toujours aimées pour leur piété. J'ai appris avec joie que dans une occasion si sensible et si inopinée, vous avez gardé tout l'ordre et toute la modestie que demandoit votre soumission à Dieu, et le service ordinaire de votre maison ; vous avez par là consolé le cœur de Mme de Maintenon, dont vous connoissez

de pleurer ensemble, et Dieu ne veut pas que vous l'ayez. Acceptez donc ce qui lui plaît; il vous a fait voir la mort de près pour vous accoutumer à l'envisager; celle des enfants vous touchoit un peu, celle de votre chère sœur et maîtresse vous est sensible [1]; vous perdrez encore des personnes que vous aimez, et enfin, vous mourrez vous-même. Ces discours-là paroissent peu propres à vous consoler; cependant je trouve qu'en perdant nos amis, il est plus doux de penser qu'on les suivra que de penser qu'on vivra sans eux. Toute notre piété n'est rien si nous n'en recevons un grand secours dans les occasions par une entière conformité à la volonté de Dieu, qui dispose de tout, et certainement pour notre avantage. Reposez-vous, mangez de la viande [2], éloignez-vous de ce triste objet; vous prierez Dieu pour elle quand vous vous porterez mieux. Nous vous ferons revenir le plus tôt que nous pourrons; ayez soin de celles qui sont avec vous, servez-vous avec liberté pour leur soulagement et pour le vôtre de ce que vous aviez pour cette pauvre fille. Ne vous laissez point abattre : il ne faut pas s'affliger comme ceux qui n'espèrent point en Dieu.

la tendresse et la générosité pour vous toutes. Vous avez donc offert, mes très-chères filles, les prémices de votre communauté naissante ; il vous a demandé une de celles dont vous attendiez le plus de services. »

[1] Mme de Glapion fut tellement affligée de la mort de Mme de Saint-Aubin, qu'elle en fut malade pendant un an.

[2] On était alors dans la semaine sainte.

339[1]. — A MADAME DE GLAPION.

10 avril 1700.

Je n'ai point eu peur de votre livre [2]. Bonsoir, ma chère fille; j'espère passer le jour de demain dans une grande retraite. J'ai vu ma sœur Barbe, elle me paroît bien, et a grand regret de vous avoir quittée. Mourons et ressuscitons avec Jésus-Christ, ma chère fille; imitons celle que nous venons de perdre; donnons-nous sans réserve au grand ouvrage qui nous est confié, et faisons valoir les talents que nous n'avons pas reçus pour nous. Bonsoir.

340[3]. — A MADAME DE GLAPION.

Avril 1700.

Votre mère me charge de répondre à votre lettre. Mangez, ma chère fille, ce qu'on vous enverra; l'obéissance vaut mieux que le sacrifice; conservez-vous, Dieu le veut. Venez à une heure et demie à l'apothicairerie, je m'y trouverai pour vous embrasser; mais venez toute courageuse, et ne songeons qu'à nous fortifier ensemble pour travailler mieux que jamais.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 186. — *Lettres pieuses*, p. 1735.
[2] Parce qu'il venait d'un lieu où était une maladie contagieuse.
[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 187. — *Lettres pieuses*, p. 1701.

341[1]. — A MADAME DE GLAPION.

A 10 heures, avril 1700.

Vos lettres ne ressemblent point à ce qu'on me dit de vous; mandez-moi simplement en quel état vous êtes; notre mère et moi n'avons pas dessein de vous pousser à bout, mais il faut conserver la communauté qui a peut-être plus de peur qu'elle n'en montre. Dites-nous donc tout librement, ma chère fille, comment vous êtes pour l'esprit et pour le corps.

342[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Avril 1700.

Je ne suis guère contente de vous, ma chère fille, par rapport à votre tristesse; vous vous y laissez trop aller; voulez-vous laisser croire que vous aviez une liaison trop intime? Consolez-vous, je vous prie, et tâchez de vous détourner de l'idée qui vous afflige; c'est peut-être votre première douleur et apparemment ce ne sera pas la dernière; fortifiez-vous par la foi, la confiance en Dieu, et par un entier abandon à sa volonté. Bonsoir, ma chère fille.

343[3]. — A MADAME DE GLAPION.

10 mai 1700.

Il n'y a rien que je voulusse faire pour vous con-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1736.
[2] *Lettres pieuses*, p. 1736.
[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 188. — *Lettres pieuses*, p. 1737.

soler, ma chère fille, et cependant je vais vous gronder : votre affliction n'est point raisonnable et ne ressemble point au reste de votre conduite ; je ne puis vous dire la peine que j'en ai, et il est impossible que Dieu soit content de vous ; il est jaloux, et ne veut pas dans ses épouses de tels attachements pour quelque créature que ce puisse être. Notre-Seigneur ne veut pas que ses apôtres tiennent trop à lui par sa présence corporelle, et la perte d'une de vos sœurs est un coup dont vous ne pouvez revenir ! que sera-ce que votre vie qui, selon les apparences, sera longue, si à chaque mort où vous prendrez intérêt, il faut des années pour vous remettre ? Votre bon cœur prend le change, et il ne vous a pas été donné pour vous détourner de Dieu. Faites quelque effort, ma chère fille, pour sortir de l'état où vous êtes ; il ne peut faire que de mauvais effets, et si vous m'aimez, tâchez de me diminuer la peine que vous me faites.

344[1]. — A MADAME DE BERVAL,

DÉPOSITAIRE.

Ce 29 mai 1700.

Vous voilà donc en retraite, ma chère fille ; ne perdez pas un temps si précieux, et pensez devant Dieu à toutes vos obligations comme chrétienne, comme religieuse, et comme ayant reçu des talents dont il faudra rendre compte.

[1] *Lettres pieuses*, p. 1679.

Comme chrétienne, vous savez mieux que moi vos devoirs, car vous êtes plus instruite; comme religieuse, je ne sais si vous comprenez toute l'étendue de cette profession et de la perfection que vous avez vouée.

Quant aux talents dont il faudra rendre compte, je crois que les voici : un bon esprit, beaucoup d'intelligence, un bon cœur, et, ce qui est au-dessus de tout, une conscience délicate. Voilà les trésors que Dieu vous a donnés à faire valoir; voici les défauts qui sont de vous :

De la présomption, une grande précipitation, trop de liberté à dire et à montrer vos sentiments.

Une bonne résolution d'entrer dans la mortification de votre état remédieroit à tous ces maux.

Il faut vous contraindre, et ce n'est pas à vous à qui il faut prêcher la liberté, parce que vous n'y êtes que trop portée, et que vous avez besoin de vous jeter pour un temps dans l'autre extrémité, non pas dans une extrémité poussée jusqu'à la tristesse et à une trop grande contention d'esprit; mais il faut vous contraindre pour revenir dans la suite à ce milieu où est la vertu, la paix et la joie; il faut mortifier cette activité, et ne point dire que les personnes lentes ne font rien; il est encore plus nécessaire que vous soyez une religieuse édifiante qu'il est nécessaire que vous soyez une bonne dépositaire, et vous serez l'une et l'autre si vous vous modérez, si vous voulez moins fortement, si vous vous donnez le temps de prévoir, et si vous travaillez dans la présence de Dieu. Renoncez à votre propre jugement, et con-

tentez-vous de dire votre avis quand on vous le demande, laissant le reste à Dieu. Dites cet avis en peu de paroles, sans vous mettre dans la tête de persuader. Cet empressement vous fait parler avec une rapidité qui fait voir que vous ne vous possédez pas; vous le sentez vous-même, vous vous embarrassez, et je vous ai vu plus d'une fois les larmes aux yeux, car, au milieu de tout cela, vous êtes timide.

Si vous ne surmontez, pour l'amour de Dieu, cette vivacité, vos talents deviendront inutiles, et vous serez plus à charge à vos supérieurs et aux inférieurs qu'une bonne fille sans lumière, mais bien obéissante; si vous vous faites violence, vous ravirez le ciel pour vous, et vous vous rendrez très-utile à votre Institut; vous l'aimez tendrement, à ce qu'il me paroît, mais il faut le servir de concert avec vos sœurs et avec une grande dépendance de la supérieure.

Si vous ne mortifiez point cet empressement, vous n'avancerez point dans la vertu, vous serez insupportable aux autres et à vous-même; votre esprit vous le fera voir, et votre cœur s'en flétrira; vous deviendrez inutile chez vous, et que direz-vous à Dieu dans le compte qu'il vous demandera?

Vous avez une exactitude trop roide dans les classes; vous vous attachez littéralement à la lettre; il faut prendre l'esprit et entrer dans des accommodements et des condescendances quand le bon sens des demoiselles n'en souffre point.

Examinez-vous sur tout cela, ma chère fille; receyez de bon cœur ce que je vous dis de tout mon

cœur; vous savez si je vous aime, si j'aime votre maison, et si je ne dois pas faire tout mon possible pour lui conserver et former, si j'en étois capable, un aussi bon sujet que vous.

345[1]. — AVIS A UNE NOVICE.

Juin 1700.

Rien n'est si bon, ma chère enfant, que de découvrir, comme vous avez fait avec simplicité, à sa maîtresse[2], les peines que vous avez, quand même ce seroit par rapport à elle; ayez seulement soin de les surmonter, et parlez-lui avec la même simplicité et confiance le jour que vous le sentez sans vous en étonner ni vous y arrêter, car s'il vous passoit quelque sottise par l'esprit, comme cela arrive quelquefois, même dans les temps les plus sérieux, vous la rejetteriez aussitôt, n'est-il pas vrai? ce que vous devriez faire sans vous troubler pour cela, et si elle revenoit encore, la rejeter de même fidèlement; or, voilà, ma chère enfant, ce que vous devez faire dans ces pensées de dégoût et de répugnances pour votre maîtresse, qui est, je vous assure, la fille du monde la plus droite et en qui je connois davantage cette sainte liberté d'esprit; mais c'est que celle que vous voulez prendre, selon ce que vous me dites, est une tentation, car c'est une envie de ne vous contraindre sur rien. O ma chère fille! ne soyez point

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV. — *Recueil des réponses*, p. 416.
[2] La sœur Marie-Constance.

gênée ni contrainte; servez Dieu dans une sainte gaieté et une droite liberté d'esprit, à la bonne heure, mais ne négligez aucunes pratiques religieuses; par exemple, présentement que vous allez au réfectoire, soyez-y modeste comme les autres, grave et recueillie sans contention d'esprit, car vous voyez combien cette gêne vous est préjudiciable; mais ne dites pourtant pas, pourvu que les cœurs soient à Dieu, qu'importe pour l'extérieur, car il importe beaucoup, et surtout dans cette maison où vous devez être l'exemple et le modèle des demoiselles.

Oui, ma chère fille, vous devez regarder comme un scrupule très-mal fondé celui que vous avez de vous adresser à moi, et de me venir parler dans vos besoins par la crainte de n'y voir que votre goût et votre satisfaction naturelle. Croyez, ma chère enfant, que c'est bien fait d'aimer vos supérieurs, et puisque votre évêque, et premièrement la Providence m'obligent à en porter la qualité dans cette maison, venez à moi quand vous croirez que je pourrai vous servir à quelque chose de bon, et croyez que ce n'est pas aller contre la volonté de Dieu sur vous, car quand il a permis que M. de Chartres m'ait chargée de cette maison et ordonné de me mêler du spirituel, tout incapable que vous me voyez, Dieu voyoit bien que vous m'aimiez, que vous aviez du goût et du plaisir à me voir et à me parler, et que vous auriez des peines dont vous viendriez vous soulager avec moi. N'ayez donc point de scrupule là-dessus, car toutes ces réflexions, et pour ainsi dire ces chicanes, ne servent qu'à jeter le

trouble, l'inquiétude et l'incertitude sur tout ce que l'on a à faire, et à retirer du recueillement et de la simplicité, car voilà tout son contraire. Défaites-vous donc de tous ces raisonnements, vous y êtes naturellement portée, et aux réflexions sur vous-même; mais vous ne sauriez trop vous appliquer à ne regarder jamais que Dieu dans vos supérieurs, et pour lors vous irez tout simplement et sans tant de réflexions. Allez donc, ma chère fille, allez à votre maîtresse contre votre répugnance, et venez à moi avec votre goût, car l'un et l'autre est dans l'ordre de Dieu. Vous voulez que je prie pour vous, hélas! vous demandez là d'étranges prières! Je ne laisse pas cependant de vous bien recommander à lui.

346[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 21 octobre 1700.

J'ai devant les yeux une lettre de ma sœur de Radouay, à qui M. Dodart répondra; — une de ma sœur de Blosset, qui est une réponse; — une de ma sœur de Vertrieux, à qui j'accorde de bon cœur que celle qui amènera Mme sa sœur voie notre maison; — une de ma sœur l'assistante qui mériteroit bien que je l'en remerciasse, si elle étoit un peu moins accompagnée; — une de ma sœur de Jas, à qui je voudrois pouvoir écrire, mais le temps me manque partout; — une de ma sœur de Gruel, qui pourra bien n'avoir pas de réponse, quoique j'aie bien des choses à lui

[1] *Lettres utiles*, p. 1189.

dire; — une de ma sœur de Glapion, qui n'en aura point : son détachement s'en accommodera fort bien ; — une de ma sœur de Bouju à qui je répondrai ; mais rien n'est meilleur pour elle que d'attendre ;— une de ma sœur de Saint-Pars, qui me réjouit par tous les bons témoignages qu'elle donne à la communauté ; — une de ma sœur de Saint-Périer, que je garde, parce qu'il y a quelque réponse nécessaire ; — deux de vous à qui je répondrai, parce que à tous seigneurs, tous honneurs.

Vous avez bien fait, ma chère fille, de faire part des bonnes nouvelles aux personnes que vous me marquez[1]. Je suis ravie de ce que vous me mandez de nos sœurs : elles sont aussi contentes de vous que vous l'êtes d'elles; continuez donc avec confiance que Dieu vous aidera. L'état de votre saint évêque m'afflige très-fort ; je n'en sais pas de nouvelles : ce seroit une bien grande perte pour l'Église, pour Saint-Cyr et pour ses amis.

Le détail de la bonne nouvelle est venu et nous la fait encore meilleure que nous ne le croyions.

347[2]. — AVIS A LA SACRISTINE.

1700.

Madame dit un jour à ma sœur la sacristine : « J'ai

[1] Le testament du roi d'Espagne, Charles II, qui appelait à lui succéder un petit-fils de Louis XIV. Ce testament avait été fait le 2 octobre 1700. Charles II mourut le 1er novembre suivant.

[2] *Recueil des réponses*, p. 98. — L'autographe de ce fragment

vu de près, dans l'église du dehors[1], les bouquets faux qui sont sur l'autel; rien n'est plus sale. Ne songez point à en avoir d'autres, n'en faites jamais. Quand votre jardin vous donnera des fleurs; mettez-les tout simplement dans des vases sans art et sans perdre votre temps à les arranger; quand vous n'en avez point, passez-vous de cette parure : la propreté, les lumières, le respect, le silence, la ferveur, honorent bien plus Dieu que tous ces ajustements qui ne font que dissiper ceux qui les font et ceux qui les voient[2]. »

348[3]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1700.

Je ne sais point résister à la vérité, et il faut que j'avoue, puisque je suis découverte, que les maîtresses des classes me sont bien chères, et que je sens tout ce que vous avez pénétré; pardonnez-le-moi, je vous en supplie, et surtout dans un temps que vous êtes suppléante; car malgré l'envie que

est aux Archives de la préfecture de Versailles. J'en ai donné un fac-simile dans l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*.

[1] La partie de l'église où entrait le public; c'était là qu'était l'autel. Voir la description de la maison de Saint-Louis dans l'histoire de cette maison.

[2] A la suite de l'autographe, on lit cette note de la main de Mme de Berval : « Cet écrit est de la main de Mme de Maintenon, parce qu'ayant trouvé ce dont il s'agit mal rendu par une Dame de Saint-Louis qui n'avoit pas bien pris sa pensée, elle l'a corrigé en l'écrivant elle-même. »

[3] *Lettres et Avis sur les classes*, t. II, p. 254.

j'aurois qu'on n'en eût jamais besoin, je les aime fort quand elles sont employées auprès des demoiselles. Dites à ma sœur de Riancourt[1] qu'elle a trouvé moyen de me faire plaisir en me parlant d'une charge très-temporelle. Je suis ravie que ma sœur de Cuves[2] devienne capable de lui succéder. Le bien de votre maison est qu'on ne soit pas trop longtemps dans la même charge; c'est une pierre dans votre jardin, mais en quelque lieu que vous soyez, vous aimez trop l'Institut pour ne vous pas contenter des classes. Bonjour, ma chère fille.

349[3]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1700.

Mme de Maintenon demanda à Mlle de la Jonchapt[4] sur quoi on faisoit l'instruction avant qu'elle entrât dans la classe : « C'étoit, madame, répondit-elle, sur les idées que nous avons du plaisir. — Eh bien! dit Mme de Maintenon, quelles sont les vôtres? qui est-ce qui vous en fera davantage quand vous ne serez plus ici? — Je crois, répondit la demoiselle, que ce sera

[1] Elle était infirmière.

[2] Marie-Thérèse-Jacqueline de Cuves. Elle fit profession le 1er septembre 1696, et mourut en 1743, âgée de soixante-sept ans.

[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 779.

[4] Cette demoiselle était fort distinguée par son esprit et son instruction. Elle resta aux classes comme aide des maîtresses, après qu'elle eut atteint l'âge de sortie. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 264). Nous donnerons plus loin quelques lettres qui lui furent adressées.

d'être avec ma famille, et de nous voir tous rassemblés et bien unis ensemble. — Vous avez raison, dit Mme de Maintenon, de regarder cela comme un plaisir; il est dans l'ordre de Dieu : rien n'est si aimable qu'une famille unie. — Et vous, Laudonie, que ferez-vous quand vous ne serez plus ici? — J'espère, madame, que je trouverai mon plaisir à rendre service à mon père et à ma mère. — Cela est encore très-bien, dit Mme de Maintenon; toutes les fois que vous penserez ainsi, et que vous ne vous attendrez point à de grands plaisirs, on pourra dire que vous êtes raisonnable. Mais vous ne sauriez assez mettre dans vos projets que vous aurez à souffrir; attendez-vous bien à cela, mes enfants, je vous en prie; rien n'est plus capable d'adoucir la mauvaise fortune, qui vous attend peut-être, que d'y être préparées; comptez toujours sur quelque chose de pire que ce que vous pourrez trouver. — Il y en a une d'entre elles, dit la maîtresse (c'étoit Mme de Saint-Périer [1]), qui m'a dit qu'elle mettroit son plaisir à aller voir ses amies ou à les recevoir chez elle. — Il y a assurément, répondit Mme de Maintenon, du plaisir à vivre avec ses amis et à s'entretenir avec eux, comme l'on dit, à cœur ouvert et sans contrainte. Il y a cependant une maxime d'un auteur païen, dit-elle tout bas à la maîtresse, que je trouve bien dure; c'est d'agir avec ses amis comme si l'on étoit assuré qu'ils deviendront un jour nos ennemis. Je me contenterois, ce me semble, de ne leur rien laisser voir de mauvais en

[1] Voir la note 2 de la page 181, dans les *Lettres sur l'éducation*.

moi; je tâcherois de n'avoir jamais tort en leur présence, aussi bien qu'en celle des personnes que j'aimerois le moins, parce qu'il peut en effet arriver mille choses dans la vie qui nous séparent, que souvent d'amis on devient ennemis, et qu'alors on est au désespoir de s'être trop fié à eux et de leur avoir parlé sans réserve. Mme de Montespan et moi, par exemple, ajouta-t-elle, continuant de parler bas à la maîtresse, nous avons été les plus grandes amies du monde; elle me goûtoit fort, et moi, simple comme j'étois, je donnois dans cette amitié. C'étoit une femme de beaucoup d'esprit et pleine de charmes; elle me parloit avec une grande confiance et me disoit tout ce qu'elle pensoit. Nous voilà cependant brouillées sans que nous ayons eu dessein de rompre. Il n'y a pas eu assurément de ma faute de mon côté, et si cependant quelqu'un a sujet de se plaindre, c'est elle; car elle peut dire avec vérité : c'est moi qui suis cause de son élévation; c'est moi qui l'ai fait connoître et goûter au Roi; puis elle devient la favorite, et je suis chassée. D'un autre côté, ai-je tort d'avoir accepté l'amitié du Roi, *aux conditions que je l'ai acceptée?* Ai-je tort de lui avoir donné de bons conseils et d'avoir tâché, autant que je l'ai pu, de rompre ses commerces[1]? Mais revenons à ce que j'ai voulu dire d'abord. Si en aimant Mme de Montespan comme je l'aimois, j'étois entrée d'une mauvaise manière

[1] Ces quatre lignes sont l'explication très-simple de la conduite de Mme de Maintenon à l'époque de sa vie qui a été le plus attaquée. On voit avec quelle liberté d'esprit elle en parlait aux Dames de Saint-Louis, et presque à leurs élèves.

dans ses intrigues; si je lui avois donné de mauvais conseils, ou selon Dieu ou selon le monde; si au lieu de la porter tant que je pouvois à rompre ses liens, je lui avois enseigné le moyen de se conserver l'amitié du Roi, n'auroit-elle pas à présent entre les mains de quoi me perdre, si elle vouloit se venger? Et ne pourroit-elle pas dire au Roi : Cette personne, que vous estimez tant, me disoit telle ou telle chose; elle me portoit à cela, elle me conseilloit de faire ainsi, etc. N'ai-je pas raison de dire qu'il ne faut rien laisser voir, même à nos amis, dont ils se puissent prévaloir dans la suite contre nous s'ils venoient à changer? tôt ou tard les choses se savent, et il est bien fâcheux d'avoir à rougir dans un temps de ce que l'on aura dit ou fait dans un autre. Je disois, il y a bien des années, à M. de Barillon[1], *qu'il n'y a rien de si habile que de n'avoir point tort, et de se conduire toujours et avec toutes sortes de personnes d'une manière irréprochable*[2]; il trouva que j'avois raison, et qu'en effet il n'y a rien de si habile que d'être par sa bonne conduite à l'abri de toutes sortes de reproches. Je me souviens qu'un jour le Roi m'envoya parler à Mme de Fontanges; elle étoit en fureur sur des mécontentements qu'elle avoit reçus; le Roi

[1] Mme de Maintenon l'avait connu à l'hôtel d'Albret. Il fut ambassadeur en Angleterre. « M. de Barillon avoit toujours passé hautement pour aimer Mme de Maintenon avant sa faveur, et la voyant depuis, un jour qu'elle passoit dans la galerie de Versailles, suivie de bien des courtisans, il la montroit, disant: « J'avois grand tort. » (*Mémoires de Mlle d'Aumale.*)

[2] Cette maxime a été en effet la règle de conduite de Mme de Maintenon pendant toute sa vie.

craignoit un éclat, et m'avoit envoyée vers elle pour la calmer ; j'y fus deux heures, et j'employai ce temps à lui persuader de quitter le Roi, et à essayer de la convaincre que cela seroit beau et louable. Je me souviens qu'elle me répondit avec vivacité : « Mais, Madame, vous me parlez de me défaire d'une passion comme de quitter une chemise. » Pour en revenir à mon personnage, vous m'avouerez que je ne devois pas en rougir, et que je n'avois pas à craindre que l'on sût ce que je lui avois dit. Vous ne sauriez trop prêcher cette même conduite à vos demoiselles : qu'elles ne donnent jamais que de bons conseils, qu'elles agissent en toutes les affaires les plus secrètes et les plus intéressantes qu'elles pourront avoir, comme si elles avoient cent mille témoins, ou qu'elles les dussent avoir dans la suite ; car encore une fois il n'y a rien qui ne se découvre enfin, et il est toujours plus chrétien, plus vertueux, plus sûr, et plus honorable de n'avoir fait qu'un beau personnage ; et quand même il arriveroit que l'on ignoreroit éternellement quelle a été la sagesse de notre conduite, je trouve que l'on doit compter pour beaucoup le bon témoignage que nous rend intérieurement notre conscience. » Puis en se levant elle leur dit : « Adieu, mes enfants, je suis obligée de partir pour Versailles ; mais je viens de donner à ma sœur de Saint-Périer un beau champ à vous instruire [1]. »

[1] Nous reviendrons sur cet entretien qui a une grande importance historique, dans la *Correspondance générale*.

351[1]. — ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

Décembre 1700.

Le dernier jour de l'année 1700, la communauté lui ayant dit qu'elle espéroit ensevelir avec le siècle tous leurs anciens différends pour être toutes autres au siècle nouveau qu'elles alloient commencer; qu'elles la prioient d'oublier et de pardonner toutes les imperfections de l'année 1700, et tout ce qui l'avoit précédé. « L'année, répondit Mme de Maintenon, a été assez heureuse; on s'est corrigé de bien des choses, et je vois présentement dans la maison plus de bien que de mal. Dieu veuille que vous avanciez autant l'année prochaine; je l'espère beaucoup, car il vous a donné à toutes une bonne volonté, c'est ce qu'il demande de notre part. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, nous disent les anges; quand elle est réelle et sincère elle ne demeure pas inutile, elle produit infailliblement son fruit, dans les unes plus tôt, dans les autres plus tard. Il faut attendre les temps et les moments de Dieu, non pas en demeurant oisive, mais en travaillant de tout son pouvoir sans découragement et sans inquiétude, et laissant à Dieu le soin de bénir notre travail. Il est certain qu'il veut notre perfection plus que nous ne la voulons nous-même; il pourroit nous rendre parfaites en un seul jour et toutes à la fois; cependant, ce n'est pas sa conduite ordinaire, il diffère; il touche l'une cette

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV.

année, une autre le sera dans un autre temps. Il faut adorer ses desseins, et travailler avec paix et confiance. »

Les religieuses de Saint-Louis s'étant plaintes dans la même conversation de ce qu'elles n'étoient point persécutées comme les autres instituts l'avoient été dans leur naissance. « Vous le serez, leur dit Mme de Maintenon, et vous l'avez même déjà été ; le mal que l'on dit de vous ne vient pas jusqu'à vos oreilles; mais je n'en tiens aucun compte, non plus que de celui que l'on dit de moi. Je reçois tous les jours des lettres non-seulement du style de la personne que connoît ma sœur de Butery, qui me demandoit : si je n'étois pas lasse de m'engraisser en suçant le sang des pauvres, et ce que je voulois faire du bien que j'amassois étant si vieille? J'en reçois qui vont encore plus loin, et qui me mandent les choses les plus injurieuses ; quelques-unes même me donnent avis qu'on me doit assassiner ; mais tout cela ne me fait rien : il me semble qu'il ne faut pas beaucoup de vertu pour n'avoir nul ressentiment de ces sortes de contradictions. Je répondis il y a quelque temps une chose assez plaisante dans mon premier mouvement à une pauvre femme qui me vint trouver comme j'étois environnée de plusieurs personnes de la cour, pleurant et criant que je lui fisse rendre justice. Je lui demandai quel tort elle avait reçu. — C'est, dit-elle, qu'on m'a dit des injures et j'en demande réparation.—Des injures, lui dis-je, et nous en vivons ici, nous autres [1].— Cette ré-

[1] « Elle aimoit à savoir, dit Languet de Gergy, les médisances

ponse fit bien rire les dames qui m'accompagnoient. » — Je crois, madame, dit Mme de Saint-Pars, que bien loin de vous enrichir aux dépens des pauvres, vous vous endettez pour fournir aux charités que vous faites. — Pour des dettes, je n'en ai point, dit-elle, mais il m'arrive souvent de n'avoir plus rien, et quand j'arrête mes comptes à la fin de chaque année, je ne comprends pas que mon revenu ait pu fournir à ce que j'ai dépensé ou donné[1]. »

---

352. — APPROBATION DE Mme DE MAINTENON
Au livre des *usages* de la maison de Saint-Louis.

1700.

Vous savez, mes chères filles, la part que la divine Providence a bien voulu me donner au grand œuvre dont vous êtes chargées; ma consolation est de ne m'y être point ingérée de moi-même. Les puissances spirituelle et temporelle se sont réunies pour m'y engager, et à Dieu ne plaise que l'on regarde jamais ce qui s'est fait à Saint-Cyr comme l'ouvrage de mes mains et de mon esprit; je le dis ici pour la première fois de ma vie, parce qu'il s'agit

qu'on faisoit d'elle et les calomnies que la malice des hommes lui imputoit, et elle n'en a jamais témoigné du dépit; elle en rioit même volontiers. Jamais elle n'a songé à faire son apologie, ni même paru désirer qu'on la fît, et quoique la réputation soit ce qui intéresse le plus un cœur noble et généreux, elle a cru devoir abandonner la sienne à la providence de Dieu. » (*Mém. mss.*, t. II, p. 844.)

[1] Le revenu de Mme de Maintenon consistait uniquement dans 4,000 livres que le roi lui donnait chaque mois et dans le produit de sa terre de Maintenon, qui était de 12 à 14,000 livres.

de justifier l'approbation que vous voulez que je donne aux *usages* que vous suivez dans cette maison. Quelque penchant que j'aie à vous accorder tout ce que vous désirez de moi, je vous aurois refusée dans cette occasion, si M. l'évêque de Chartres n'avoit exigé de moi de vous écouter.

Vous n'oublierez jamais, mes chères filles, avec quelle sagesse, quelle bonté, et quelle condescendance il vous a communiqué vos constitutions et règlements avant que de vous en faire des lois inviolables; mais il a cru qu'il falloit borner là ses soins, et vous laisser à vous et à moi un détail où il n'a pas jugé qu'il dût entrer; c'est pourtant ce détail qui ne paroît rien aux yeux des hommes, dans lequel consiste le bon ordre de vos emplois. Les saintes filles de la Visitation qui vous ont apporté l'esprit religieux, vous ont fait connoître qu'elles avoient dans leur Institut un livre qu'elles appellent le *Coutumier*, qui renferme la manière dont elles doivent accomplir toutes leurs règles, et qui ôtant à chaque esprit la mauvaise liberté de changer et d'agir selon ses vues particulières, contribue plus que toute autre chose à cette uniformité et à cette paix si édifiante que nous voyons parmi elles. Nous espérons que le livre de vos *usages* fera parmi vous le même effet. Il n'est point mon ouvrage, non plus que les autres règles, qui vous ont été données; tout s'est formé par degrés, et sur la longue expérience que vous en avez faite. Vous verrez dans un espèce de journal écrit de ma main combien de fois nous avons lu et relu toutes ensemble les der-

niers *usages* qui sont recueillis dans ce livre, composé de 506 pages, que j'approuve de tout mon cœur, après avoir reconnu que tout ce qui y est renfermé convient parfaitement à votre Institut, et vous conduit avec sûreté à l'accomplissement de vos constitutions et de vos règlements. Ces règlements et ces constitutions sont approuvés par une plus grande autorité que la mienne; mais je ne laisse pas de vous conjurer encore très-instamment de demeurer inviolablement attachées à l'observance exacte qui leur est due. Joignez-y ces *usages* qui les expliquent et qui en facilitent l'exécution, et faites de l'Évangile, de votre règle, de vos constitutions, de vos règlements, de votre cérémonial, de vos *usages* et des conseils qui vous ont été donnés et que vous avez recueillis, comme un rempart qui vous défende à jamais de l'esprit du monde, de toute nouveauté et de toute doctrine étrangère. Il ne vous manque plus rien pour votre instruction et pour votre sanctification. Remplissez, mes chères filles, ce qui vous est prescrit, et vous vivrez d'une vie sainte et heureuse. La reconnoissance la plus agréable que je puisse attendre de vous, si vous jugez m'en devoir quelqu'une, c'est de vous voir demeurer fermes et inébranlables dans la pratique de tout ce qui vous a été réglé dans les commencements de votre établissement. Portez-y celles qui viendront après vous, et faites-leur comprendre que la maison de Saint-Louis ne se soutiendra qu'autant qu'elles auront soin d'éviter tout changement. Je prie Dieu, mes chères filles, de vous donner et à

toutes celles qui vous succéderont ces sentiments que je crois être du bon esprit, dont il faut que vous soyez animées, et qui sont seuls capables de sanctifier votre maison, et par votre maison tout le royaume.

353[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Lundi, janvier 1701.

Votre droiture saura bien allier les deux choses qui font votre embarras; mais puisque vous le désirez, je vais vous dire ce que je pense. Je crois que la charité ne peut aller trop loin pour les malades dans les maux considérables, et que vous devez user de tout ce que vous me marquez quand la régularité même en devroit souffrir. Pour les convalescentes ordinaires, je voudrois y faire moins de façon et les mettre dans la règle le plus que je pourrois, je dis les convalescentes ordinaires, parce qu'il y en a quelquefois de si accablées, de si tristes, de si dégoûtées qu'il faut bien mettre celles-là au rang des malades. Quand vous en userez ainsi pour toutes en général, Dieu bénira votre conduite, et il est impossible que vos sœurs n'en soient pas édifiées; il n'y a que les distinctions qui affligent dans les communautés. Pour vos impatiences, ma chère fille, elles ne sont pas bien grandes, puisque les autres ne s'en aperçoivent pas, et Dieu vous les fait sentir pour que vous soyez sur vos gardes et

[1] *Lettres pieuses*, p. 1737.
[2] Elle continuait à remplir les fonctions d'infirmière.

que vous ayez recours à lui. Ne vous affligez point, tout va bien pour vous, et il faut vous occuper gaiement de la gloire de Dieu en le servant, et en servant sa maison. Vous lui devez beaucoup, et j'espère que vous rendrez à proportion qu'il vous a donné.

354[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

Mars 1701.

Adieu, mes chères sœurs, jusqu'à Pâques; vous allez être en solitude, et je vais tâcher de m'y mettre autant qu'il me sera possible. J'espère que vous ne m'oublierez pas dans vos prières, mais puisque vous avez voulu que je me mêlasse plus que jamais de vous aider, je vous conjure de demander pour moi des grâces nouvelles par rapport à vous, et surtout celle de vous instruire plus par mon exemple que par mes paroles. Vous allez faire une retraite, un jubilé et une communion pascale; ce sont de grands secours que Dieu vous envoie après vous en avoir ôté un grand[2]; prenez donc avec lui toutes vos mesures pour vous bien acquitter de l'œuvre dont vous voilà chargées toutes seules; notre zèle, nos soins, nos prévoyances, nos règles, notre autorité, ne sont rien sans vous; tout dépend de vous, et vous ne vous soutiendrez que par votre vertu; demandez-lui

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV.

[2] « En la personne de la mère Marie-Constance, qui s'en étoit allée avec sa compagne, la sœur Marie-Élisabeth. »

le renoncement entier à tout plaisir contre vos règles, l'éloignement de toute liaison particulière, l'amour et la pratique du silence. Ces maximes paroissent dures et même inutiles aux gens du monde, mais elles seront pour vous, mes chères filles, des sources de paix, d'amour et de sanctification; c'est ce que je vais demander à Notre Seigneur par mes prières, et ce que j'espère obtenir par les vôtres.

355[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Mai 1701.

Je vous conjure, ma chère fille, de ne point prendre de travers dans la piété qui devroit redresser les travers naturels. Il n'est point vrai que vous paroissiez orgueilleuse et indiscrète dans les récréations; il paroissoit autrefois que vous y cherchiez certaines personnes à qui vous trouviez plus d'esprit qu'aux autres; vous savez bien que je vous en ai avertie; vous en avez profité avec docilité, et depuis ce temps-là je ne vous ai pas vu faire une faute. Approchez-vous donc à la récréation; reprenez votre liberté, et comptez que si vous la poussez trop loin je vous le dirai; je n'ai envie ni de vous tromper, ni de vous négliger, et vous devez prendre plus de créance en ce que je vous dis qu'en des avertissements que Dieu a permis pour vous humilier, mais non pas pour vous faire prendre des résolutions in-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1739.

soutenables, et plus propres à vous nuire qu'à vous faire avancer.

356[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

Mai 1701.

J'espère que Dieu bénira vos peines; agissez bien tranquillement, afin de durer longtemps. Traitez les demoiselles comme vos enfants, avec une autorité douce et ferme. Adieu, ma chère fille; je me porte fort bien, et le Roi a, grâce à Dieu, une bonne santé. Je n'eus jamais tant d'envie de me retrouver à Saint-Cyr. Il ne faut pas être malade quand j'arriverai; je vous prie d'avertir nos chères sœurs de cette bienséance. Il fait un fort vilain temps; si je ne voulois que ce que Dieu veut, je serois d'assez mauvaise humeur d'être loin de vous, mais il ne faut pas s'y laisser aller.

Mes compliments à toute la communauté et surtout à notre chère supérieure. Je me sens portée au langage affectueux des filles de la Visitation quand je vous parle.

357[2]. — A MADAME DE BOUJU.

Mai 1701.

Je suis ravie de ce que votre retraite se trouve dans le temps où vous avez reçu tant de grâces;

[1] *Lettres et Avis*, p. 278.
[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 199.

votre reconnoissance en sera excitée, et c'est un chemin qui est bien conforme à votre cœur; vous ne pouvez en avoir trop.

Demandez à Dieu un bon esprit pour vous et pour les autres; mais demandez encore la patience dont vous avez besoin pour vous et pour les autres. Je ne vous connois point de passion dominante; je vois seulement que votre zèle est trop vif, qu'il vous inquiète, et qu'il peut blesser vos sœurs. Travaillez avec courage et confiance dans la place où vous êtes, mais ne veuillez pas tout faire en un jour; il ne convient pas de tant presser votre ouvrage; il doit toujours durer. Faites vos réflexions sur cet empressement, qui est un de vos défauts; les jeunes chevaux se tuent en tirant au-delà de leurs forces, et incommodent fort ceux avec qui ils sont attelés. Contentez-vous de travailler continuellement, et avec cette bonne foi que vous connoissez si bien; mais ne tenez point de discours qui blesse vos sœurs; vous n'êtes pas assez circonspecte. Ne vous appliquez pas tout ce que vous entendez lire; les livres sont faits pour le général, et le particulier n'en doit prendre que ce qui est conforme à son état, à sa grâce et à la conduite de son directeur. Nous ne sommes guère capables de discerner les desseins de Dieu sur nous; mais vous avez vos vœux, vos constitutions et vos règles; il est bien sûr que voilà ce qui vous est prescrit; marchez par ce chemin tout simplement; l'arrangement intérieur n'est point pour vous, ne vous gênez point là-dessus; épanchez votre cœur devant Dieu par des affections tendres,

par des désirs ardents; aimez, c'est la fin de l'oraison.

Ne raisonnez point sur la manière dont vous êtes en la présence de Dieu ; soyez-y fidèle sans gêne ; vous l'avez au fond du cœur par cette tendance continuelle qui est votre disposition présente ; toutes vos occupations vous y portent. Soyez en paix, continuez vos prières pour moi, et demandez l'esprit de prière, car, sans avoir votre vertu, j'ai vos défauts : je suis trop active comme vous.

Je vous crois obéissante et pauvre d'esprit; vous ne pouvez refuser d'être traitée comme les autres; ne parlez guère là-dessus pour ménager vos sœurs.

Tout va bien à votre classe [1]; j'y ai beaucoup travaillé depuis votre retraite, mais je vais bien l'abandonner présentement par des absences continuelles; vouloir ce que Dieu veut est au-dessus de toute bonne œuvre.

---

358 [2]. — A MADAME DE BOUJU.

Juillet 1701.

Je vous promets de demander beaucoup à Notre Seigneur et d'espérer ce que vous désirez, pourvu que vous ne vous troubliez pas quand vous vous verrez loin de votre projet; espérez, demandez, mais calmez-vous, mortifiez-vous sur cette activité

[1] Elle était maîtresse des *vertes*, et Mme de Maintenon la remplaçait.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 205.

qui vous consume. Il faut être sobre dans la sagesse, patiente dans le travail, aller doucement, tranquillement; on ne peut trop vous dire : arrêtez; car vous allez trop vite, et votre esprit fait trop de chemin; il faudroit ne pas l'écouter. Il ne faut point d'efforts; M. de Chartres n'a point mis cette qualité-là pour la prière; il la faut fervente et persévérante; contentez-vous de faire les vôtres ainsi; on porte son activité partout; vous voudriez tout obtenir en un jour, vous ne saurez point quand vous aurez obtenu. Prions toujours, mais avec paix et confiance; faites comme l'Église : ne jeûnez point puisqu'elle n'ordonne point le jeûne; demandez du blé, du vin, puisqu'elle veut que nous en demandions; cette simplicité et cette obéissance vous seront meilleures que de vous élever toujours et de vous étouffer par votre trop grande ardeur. Songez à vos filles; vous entreprenez trop, vous vous épuiserez, et vous vous rendrez incapable pour les œuvres de votre état. Votre corps est-il de fer? serez-vous bien attentive et patiente dans votre classe quand vous aurez veillé toute la nuit? Modérez-vous, ma chère fille; c'est tout ce que vous avez à faire.

Votre offrande est très-bonne pour vous et pour moi : je m'y unis de tout mon cœur; mais je ne serois pas d'avis que vous entrassiez tous les jours dans un si grand détail; je voudrois aussi que vous vous fissiez violence sur l'écriture; ce seroit un moyen d'amortir un peu votre vivacité; je l'ai éprouvé. J'écrivois autrefois beaucoup; il me sembloit arrêter par là la grande vivacité de l'imagination; un direc-

teur me le défendit, je m'en suis bien trouvée; plus on écrit, plus on veut écrire, et quand on seroit bien sûre de ne le faire jamais voir à personne, on écrit pour soi, on se complaît dans ses sentiments et dans la manière de les exprimer, on nourrit par là son amour-propre, et on échauffe son imagination. Notre Seigneur nous entend bien; la prière est un gémissement du cœur; pourquoi arrangez-vous toutes vos demandes? Il les sait avant vous; il les accordera souvent avant que vous les ayez mises en ordre. Je crois que vous écrivez trop, et que vous deviendrez plus simple et plus paisible en priant avec moins de détail. Consultez là-dessus ceux en qui vous avez le plus de confiance, car je n'en sais pas assez sur ces matières-là pour que vous deviez vous en rapporter à moi.

Adieu, ma chère fille, je me porte bien.

359[1]. — A MADAME DE LAGNY[2].

Ce 13 juillet 1701.

Songez, ma chère fille, à contenter Dieu, et soyez en paix quand vous croyez n'avoir rien à vous reprocher; je ne prétends pas par là vous porter à l'indifférence sur la satisfaction que vous devez donner à vos supérieurs : il n'est pas bon qu'ils gémissent pour nous, mais j'espère qu'ils ne gémiront pas quand votre conduite sera agréable à Dieu. Je

[1] *Lettres et Avis*, p. 396.
[2] Voir la note 2 de la p. 374, t. I.

vous crois un peu difficultueuse : c'est le défaut général de notre maison, songez à vous en corriger. J'en vis assez l'autre jour pour ne pas douter que ma sœur de... ne vous fasse de la peine ; je ne vous en avertis que pour n'en jamais faire quand vous serez première. Du reste, établissez le plus que vous pourrez cette subordination, c'est la paix de votre maison ; sacrifiez la répugnance que vous y trouverez, et par votre faute, et par celle des autres : deviendrez-vous sainte sans souffrir ? Songez-vous bien que cette subordination est dans la plupart des charges, qu'elle est pratiquée par des gens sans piété ? Ne pouvez-vous pas, avec ce secours, faire ce que la raison et la coutume font faire aux gens du monde ? Ne pensez point à vous justifier à moi, je ne vous accuse point ; allez tout droit au bien, soyez plus que gaie, s'il est possible ; la tristesse noircit tout. Vous me direz que vous ne faites que languir ; eh n'importe ! il y a des gens qui souffrent gaiement ; considérez l'état de ma sœur de Montalembert : il doit détruire toutes vos délicatesses. Adieu, ma chère fille.

360[1]. — A MADAME DE BOUJU.

12 septembre 1701.

Vous ne m'importunez point par vos longues lettres, ma chère fille, et quand je vous exhorte à les accourcir, c'est pour vous que je vous donne ce

[1] *Lettres pieuses*, p. 1919. — *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 143.

conseil : vous devez vous taire en tout et partout le plus qu'il vous sera possible ; votre cœur est si simple et si ouvert pour ceux de qui vous dépendez que vous n'avez pas besoin de leur en donner des marques ; ils vous trouveront toujours prête toutes les fois qu'ils voudront savoir quelque chose de vous. Dieu vous a donné un excellent naturel ; il vous fait la grâce d'être à lui et de ne vouloir que lui ; votre conduite est conforme à vos paroles ; ainsi on n'a qu'à vous demander d'aller votre chemin, sans vous amuser à considérer ce que vous y trouverez. L'amour-propre se déguise sous le nom d'ouverture de cœur, et veut parler de soi à quelque prix que ce soit ; entrez donc dans l'excellente pratique que je vous propose en vous occupant des autres et en vous oubliant vous-même. Il est impossible que votre oraison ne soit pas comme vous la dépeignez ; je la croïs très-bonne, et plus vous mépriserez vos distractions, et moins elles vous occuperont. Tâchez de vous détacher des projets comme des succès ; votre expérience vous fera voir qu'ils réussissent rarement et qu'il faut travailler à mesure que le travail se présente ; n'espérez point de faire des merveilles, mais de vous donner tout entière à l'œuvre de Dieu ; vivez bien avec vos sœurs en charge avec vous ; il ne faut pas les ménager avec trop d'art, mais il ne faut pas aussi se jeter dans l'autre extrémité. *Ne picotez point votre chère conscience* [1], comme nous l'avons dit tantôt ; mettez

[1] C'est un mot de saint François de Sales.

en paix votre cœur, votre esprit, votre zèle, et vous avancerez plus que par l'empressement.

361[1]. — A MADAME DU PÉROU.

18 septembre 1701.

Je n'ai pu avoir encore des reliques du roi d'Angleterre [2]; la Reine étoit dans son lit hors d'état de les aller chercher[3]. Quand on ouvrit le corps de ce saint roi, les gardes trempoient leurs mouchoirs dans son sang et faisoient toucher leurs chapelets à son corps. M. Dodart en a pris quelque chose. J'admire la conduite de Dieu : il a permis que ce prince ait été méprisé pendant sa vie pour lui faire sentir l'humiliation, et il le glorifie quand il ne peut plus en abuser. Cette réflexion doit faire trembler ceux qui sont honorés dans ce monde.

Je suis si abattue que je n'ai pas la force de vous aller voir pour avoir la peine de vous dire adieu,

[1] *Lettres utiles*, p. 1190.

[2] Jacques II, qui était mort le 6 septembre 1701, au château de Saint-Germain.

[3] Elle écrivit à Mme de Maintenon le 11 octobre : « Je vous enverrai une vieille bourse qu'il avoit dans sa poche quand il est tombé malade, un livre qui étoit son favori et dont il se servoit tous les jours, un chapelet, du linge teint de son sang, et de ses cheveux ; il y en a peu, mais je n'en ai pas davantage moi-même, car je ne pensois pas à cela pendant sa maladie, et quand je revins de Saint-Germain à Chaillot, tout le monde s'étoit emparé de tout cela, et ils ont bien de la peine à s'en défaire, car on n'appelle partout ce qui lui appartenoit que des reliques. » (*Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 206).

Nous partons à quatre heures [1], mais il faut rendre au Roi un bon office auprès de vous, en vous disant qu'il a fait ce qu'il a pu pour m'envoyer à Saint-Cyr. Adieu; fortifiez-vous en Dieu à mesure que les consolations vous manqueront; il vous y accoutumera peu à peu. Tenez mes chères filles en ferveur et en joie, et qu'elles songent à vous réjouir, car vous en avez besoin. Je vous embrasse toutes.

362[2]. — A MADAME DE BERVAL.

12 octobre 1701.

Nous devons partir le 14, pour aller coucher à Sceaux et y séjourner le 15, et être à Versailles le 16. J'ai grand besoin de la confiance en Dieu pour demeurer en paix loin de notre maison. Je n'ai rien à vous dire sur les classes; vous êtes suffisamment persuadée que notre dernière manière vaut mieux que la première; s'il y en a encore qui pensent autrement, elles reviendront par leur expérience. Voilà encore une lettre du pape, j'y joins celle que je reçus hier de la reine d'Angleterre [3]; tout cela est à garder pour vos petits enfants et pour contribuer à

[1] Pour Fontainebleau.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1686.—*Lettres édifiantes*, t. IV, l. 204.

[3] C'est celle dont nous venons de donner un fragment. Quant à la lettre du pape, c'est probablement le bref adressé à Louis XIV, où il le félicite d'avoir reconnu le fils de Jacques II comme roi d'Angleterre. Nous donnerons cette pièce dans la *Correspondance générale*.

la canonisation de ce saint roi[1]. Adieu ; cette lettre est écrite à trois reprises.

363[2]. — A MADAME DE BOUJU.

Novembre 1701.

Je ne suis pas un directeur bien hardi, ma chère fille, mais je répondrois bien que vos prières ne sont pas des péchés.

Je crois que vos fonctions contribuent beaucoup à vos distractions, mais il ne faut pas que vos fonctions empêchent l'attention que vous devez avoir pour votre propre perfection, et vous ferez fort bien de travailler pour votre Institut avec plus de tranquillité.

Vous ne devez point avoir horreur de vous-même. Dieu vous fait bien des grâces ; vous voulez lui être fidèle, mais vous devez avoir une grande humilité ; vous faites fort bien de croire mes conseils et de suivre mon exemple dans les classes[3], puisque j'y travaille avec mission, mais vous estimez trop ce que j'y fais et vous y êtes trop attachée ; il seroit aisé d'y mieux faire. Ne mettez pas votre confiance en moi ; travaillons sans inquiétude pour l'avenir ; Dieu tournera tout à sa gloire.

[1] Jacques II.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1920.

[3] Mme de Maintenon suivait alors assidûment les classes, et y faisait successivement les fonctions de première ou de deuxième maîtresse.

Il pourra bien se faire que vous verrez détruire ce que j'établis; il faudra le souffrir patiemment, ma chère fille, et laisser à Dieu le soin de votre maison. Votre vie n'est ni tiède ni vide; vous voulez être à Dieu, vous le servez dans votre vocation et vos jours sont très-remplis; votre activité naturelle dessèche votre oraison; vous étiez plus intérieure quand vous aviez moins d'occupations, mais comme elles sont de votre état, elles ne vous nuiront point; tâchez pourtant de modérer la vivacité et d'agir avec patience. Vous voudriez tout savoir en un jour; cela ne se peut, il faut du temps; vos prières avanceront plus vos desseins que ce que je vous dis.

364[1]. — A MADAME DE BOUJU.

Ce 18 février 1702.

En demandant la paix[2] vous demanderiez la cessation de toutes sortes de crimes, de la désunion des princes et de la perte des hommes qui meurent en mauvais état; l'argent que coûte la guerre en est le moindre inconvénient; attachez-vous donc à la demander, et faites et offrez tout dans cette vue.

Méprisez-vous, j'y consens, pourvu que ce mépris ne soit accompagné d'aucune tristesse, et réjouissez-vous par la confiance en Dieu. Il n'est pas temps de porter sa croix d'une manière particulière, il est temps de travailler à gagner des âmes à Dieu.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 211. — *Lettres pieuses*, p. 1929.

[2] La guerre de la succession d'Espagne était commencée depuis un an.

Vous ne pouvez trop pratiquer les trois avis de M. Treilh[1]; il vous connoît, il vous confesse, il a mission pour vous conduire, et la grâce de son ministère; ainsi, ma chère fille, sa direction doit toujours être préférée à la mienne. Ne croyez pas que ce discours soit un avant-propos pour me défaire de vous; je suis bien loin de le penser et je vous donnerai mes avis toute ma vie, à condition que, s'ils se trouvoient différents de ceux de votre confesseur, vous n'hésiteriez jamais à suivre les siens. Je ne suis point surprise de ce que les affaires troublent votre repos et votre attention, c'est un effet de notre foiblesse; mais il faut se jeter en Dieu selon saint François de Sales et s'accoutumer à ne vouloir rien bien fortement, non pas même ce que nous croyons ne vouloir que pour Dieu; notre zèle lui plaira moins que l'abandon à sa volonté, pourvu que cet abandon ne vous empêche pas de travailler; faites-vous donner quelques pratiques par M. Treilh et par notre mère. Bonjour, ma chère fille.

365[2]. — A MADAME DE GLAPION[3].

2 septembre 1702.

La douceur que vous mêlez à vos réprimandes ne

[1] L'un des prêtres de Saint-Lazare. J'ai trouvé quelques lettres de ce missionnaire dont Mme de Maintenon goûtait fort la raison et la vertu. Elles sont peu intéressantes, mais bien écrites.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1740.

[3] Elle venait de quitter l'infirmerie, et Mme de Maintenon, qui la destinait aux premières charges de la maison, l'avait fait passer

les affoiblit point, pourvu que vous soyez ferme dans les ordres que vous donnez. La gradation que vous me marquez dans la conduite que vous tenez sur Mlle de N. est très-bonne ; ce n'est pas la capacité qui vous manque, ma chère fille ; vous avez de l'esprit et tout raisonnable ; vous êtes simple, droite et toute propre à être une excellente première maîtresse ; mais vous n'aimez pas Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit, voilà votre mal et voilà sa source[1]. Dieu vous a donné de l'esprit pour que vous le fassiez valoir à sa gloire, il vous en demandera compte, et si vous ne pouvez lui dire : « J'ai employé tout mon esprit à vous attirer des âmes, j'ai rapporté à ce dessein tout ce que vous m'aviez donné d'aimable ; » craignez d'entendre avec confusion qu'il ne vous dise : « Vous avez aimé l'esprit pour votre plaisir ; vous l'avez cherché dans le commerce des créatures et dans leurs ouvrages ; vous vous êtes ennuyée de celui dont je vous avois chargée ; vous avez langui avec tout ce qui n'excitoit pas, avec tout ce qui ne contentoit pas ce désir insatiable d'avoir et de trouver de l'esprit. » Dieu vous avoit donné un cœur tendre, généreux, reconnoissant, et au lieu de pouvoir lui dire avec confiance : « J'ai inspiré le bien que vous aviez mis en moi ; » vous entendrez qu'il vous dira : « Je vous avois donné un cœur propre à aimer,

immédiatement à la classe *bleue* comme première maîtresse. On regardait cette fonction comme la plus délicate de la maison, et on y mettait d'ordinaire les supérieures après leur triennat. Mme de Glapion y réussit mieux encore qu'à l'apothicairerie et à l'infirmerie.

[1] Voir la note 2 de la page 379, t. I.

et vous avez aimé les créatures, et vous avez cherché à les aimer ; vous avez passé vos jours à vous attrister pour elles; vous avez plus versé de larmes pour leur perte[1] que pour vos péchés; vous vous êtes rendue incapable de travailler pour moi, parce que vous vous êtes consumée pour elles; vous avez manqué au premier commandement et à vos vœux; vous avez langui dans ma maison, vous qui deviez, par tout ce que j'ai mis en vous, être l'exemple de la ferveur ; vous avez fait gémir vos supérieurs, vous qui deviez être leur consolation. » Voilà, ma chère fille, ce que je ne puis m'empêcher de vous dire; je sais que je vous demande beaucoup; mais c'est à une religieuse que je parle, et à une religieuse capable de comprendre l'étendue de ses obligations.

366[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Ce 5 septembre 1702.

Je vous connois si sincère que je ne doute point de ce que vous me dites de vous-même, et j'agirai sur ce pied-là[3]. Vous me faites bien plaisir en m'assurant que vous aimez votre état, et que vous êtes ravie d'y être; vous ne haïssez pas le monde parce que vous ne le connoissez pas, et vous êtes toute faite pour le haïr si vous étiez dans son commerce;

[1] Voir les lettres 339, 340, etc.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 214.— *Lettres pieuses*, p. 1745.

[3] Mme de Glapion avait probablement répondu à la lettre précédente par un exposé de l'état de sa conscience, et Mme de Maintenon répond à cet exposé article par article.

vous n'y verriez que vice, intérêt, lâcheté, tromperies, et votre bon cœur, éloigné de tels sentiments, en auroit de l'horreur.

Votre état vous oblige à haïr le monde : vous ne pouvez être religieuse sans haïr l'ennemi de celui que vous avez choisi pour époux. Si c'est là un discours sans fondement, qu'est-ce que votre état? si ce discours est la vérité, que ne devez-vous point à votre époux?

Non-seulement vous devez haïr ce monde corrompu et criminel qui fait la croix des chrétiens qui sont obligés d'y demeurer, mais comme religieuse, vous devez haïr tous ses plaisirs, parce qu'ils ne sont que vanité, orgueil, pompe, et directement opposés à l'esprit et à l'exemple de Jésus-Christ.

Vous êtes encore obligée de renoncer à tout attachement; vous ne pouvez plus aimer que Notre Seigneur; la disposition de votre cœur là-dessus ne sera pas un péché si vous y résistez constamment, et vous sera un sujet de mérites qui seront bien récompensés.

Que feriez-vous de cet esprit que vous désirez? Ce n'est que la vanité qui vous le fait désirer; vous en avez autant qu'il vous en faut, pourvu que vous le conduisiez par l'esprit de Dieu, et que vous fassiez valoir pour sa gloire celui qu'il vous a donné.

Que vous feroit la lecture des histoires? que de vous dégoûter des lectures pieuses, de vous remplir l'esprit d'idées dangereuses par les différentes matières qui y sont traitées, de faire chanceler votre foi par la manière dont les historiens traitent sou-

vent la religion, de vous mettre une confusion dans l'esprit qui suit la lecture des personnes de notre sexe, parce qu'elles ne savent rien à fond, et de vous rendre plus vaine par ce petit avantage que vous croiriez avoir sur les autres.

Vous faites votre peine de ce qui doit être le fondement de votre bonheur, qui est l'ignorance du monde et la simplicité de vos lectures. Lisez, je vous prie, les *Confessions* de saint Augustin, et voyez comme il parle de ce que les livres profanes faisoient en lui. Vous craignez l'ennui pour la suite de votre vie, mais vous espérez que le goût que vous avez pour le travail vous en garantira[1]. Il faut un plus grand remède à un si grand mal; c'est la piété seule qui peut vous soutenir contre l'ennui, c'est le zèle du salut des âmes qui doit vous faire aimer le travail; c'est là le travail qui vous consolera, et non pas celui de vos mains.

C'est un grand bonheur que l'ouverture du cœur que vous avez pour vos supérieurs; conservez cette disposition, ce sera un des plus puissants moyens pour vous rendre à Dieu tout entière; mais il faut mettre de ce nombre vos confesseurs; vous ne profiterez jamais si vous n'en avez un qui vous conduise, et pour qui vous soyez comme un enfant. Je crois vous avoir déjà écrit là-dessus.

Pourquoi entreprenez-vous des austérités corporelles qui ne sont point de votre règle? Vous feriez mieux de surmonter la répugnance que vous avez pour

[1] Voir la note 2 de la page 379, t. I.

l'oraison, que celle que vous avez pour la discipline. Faites tous vos efforts pour vous préparer aux sacrements; ce sont des canaux par lesquels nous recevons la grâce; il est impossible que vous ne vous perdiez pas, si vous abandonnez ce qui peut vous sauver; cet état de froideur dans une religieuse feroit tout craindre pour les suites. Ne jugez point de votre amour pour Dieu par ce que vous sentez, mais par ce que vous faites. Vous êtes très-propre aux classes, vous avez beaucoup de raison, vous êtes douce, quoi que vous puissiez dire, et si vous étiez animée d'un plus grand zèle, vous y feriez des merveilles; c'est votre jeunesse qui vous rend impatiente sur les défauts de vos filles; chaque année augmentera votre patience, et pourvu que vous travailliez, Dieu sera content de vous.

J'ai oublié de répondre à l'article où vous dites que vous êtes grande parleuse; je ne m'en suis jamais aperçue. Vous vous plaignez d'être occupée de vous-même; vous le serez encore quand vous aurez employé bien des années à mortifier votre corps et votre amour-propre; comment ne le seriez-vous pas, n'ayant encore fait que le nourrir et le laisser en repos?

Vous êtes régulière: continuez, édifiez vos sœurs; c'est un grand mal que de scandaliser ou d'autoriser l'irrégularité; je prie Dieu, ma chère fille, de ne vous pas abandonner et de faire fructifier tout ce qu'il a mis de bon en vous.

367[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Ce 9 novembre 1702.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans le trouble et dans l'inquiétude des petits esprits embrouillés; vous en serez plus humble, et vous sentirez

[1] *Lettres pieuses*, p. 1742.—*Lettres édifiantes*, t. IV, l. 212.— Cette lettre a été publiée, pour la première fois, par Louis Racine, dans l'édition qu'il fit des œuvres de son père, en 1742 et années suivantes. Il l'avait reçue, ainsi que plusieurs autres dont nous parlerons, des Dames de Saint-Louis. La Beaumelle l'a insérée dans sa collection, en y faisant des altérations insignifiantes et en la coupant en deux lettres (t. II, page 210, édition de 1756). Voltaire en cite quelques lignes dans le *Siècle de Louis XIV* (chap. 27), et il dit en avoir vu le manuscrit. Tous trois la donnent comme ayant été adressée à Mme de la Maisonfort; c'est une erreur. Il est impossible que cette lettre ait été écrite à cette Dame; et c'est ce qui est démontré dans la note 2 de la page 104; le manuscrit des *Lettres pieuses* donne formellement cette lettre comme adressée à Mme de Glapion; et tout ce que nous avons vu du caractère de cette Dame, et de ses relations avec Mme de Maintenon, démontre que c'est à elle seule qu'elle a pu être adressée.

[2] Mme de Glapion avait à cette époque vingt-huit ans, mais, quoique élevée dans la maison de Saint-Louis depuis l'âge de neuf ans, quoique ayant fait des vœux perpétuels depuis huit ans, elle n'avait qu'une dévotion chancelante. Elle remplissait exactement tous ses devoirs, elle se montrait dévouée aux classes comme à l'infirmerie, elle charmait également les Dames et les demoiselles par sa bonté pleine d'effusion, sa personne toute souriante et les délicatesses de son esprit; mais Mme de Maintenon l'avait surprise plusieurs fois pleine de larmes, affaissée de mélancolie, et jetant de longs regards au delà de la muraille de Saint-Cyr. Elle cherchait de la distraction à ses ennuis dans la lecture; mais les écrits de Racine et Fénelon, qu'elle lisait de préférence, ne faisaient qu'augmenter son penchant à la rêverie, les troubles de sa pensée, les élans de son cœur vers un idéal inconnu, les défaillances de sa pieté. Elle s'en allait, pleine d'inquiétudes et de remords, au confessionnal, mais comme Mme de la Maisonfort, elle s'y

par votre expérience que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur; je ne vous dis pas ceci par rapport à la profession où vous êtes engagée; Salomon nous a dit il y a longtemps, qu'après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs, il confessoit que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir. Que ne puis-je vous donner mon expérience! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que

laissait rebuter par les exhortations vulgaires de ces prêtres de Saint-Lazare, que Mme de Maintenon avait si sagement donnés aux Dames de Saint-Louis. Alors elle se tournait vers Mme de Maintenon, lui exposait naïvement son trouble, lui demandait des secours, pleurant amèrement sa tiédeur, soupirant après des austérités. Celle-ci l'accueillait comme sa fille chérie, et quoique partageant ses chagrins, elle lui adressait des conseils comme ceux qu'on a déjà lus, comme ceux qu'on va lire, conseils graves et sévères, mais sortant du fond de son cœur, qui témoignent qu'en poussant Mme de Glapion à embrasser la vie religieuse, elle crut sincèrement faire son bonheur, et remplir son cœur du seul amour qui en fût digne, conseils où la femme de Louis XIV, en consolant cette pauvre religieuse troublée des regrets et des désirs du monde, par l'expression du vide de sa grandeur, atteint les dernières limites de l'éloquence.

tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connoître autre chose, parce qu'en tout cela, rien ne satisfait entièrement; on n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre; on a des chagrins, mais on a une solide consolation et une paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

Mais, vous me direz : se peut-on faire dévote quand on veut? Oui, ma chère fille, on le peut, et il ne nous est pas permis de croire que Dieu nous manque. « Cherchez, et vous trouverez; heurtez à la porte, et on vous l'ouvrira. » Ce sont ses paroles; mais il faut chercher avec humilité et simplicité. Saint Paul pouvoit bien en savoir plus qu'Ananias; il va pourtant le trouver, et apprend de lui ce qu'il faut qu'il fasse. Vous ne le saurez jamais par vous-même, il faut vous humilier. Vous avez un reste d'orgueil que vous déguisez à vous-même sous le goût de l'esprit; vous n'en devez plus avoir, mais vous devez encore moins chercher à le satisfaire avec un confesseur; le plus simple est le meilleur pour vous[1], et vous devez vous y soumettre en enfant. Comment surmonterez-vous les croix que Dieu vous

[1] Louis Racine, qui était fort mal instruit de l'histoire de Mme de Maintenon, met ici cette note : « Malgré cet avis, elle ne chercha pas les plus simples, puisqu'elle fut conduite par M. de Cambrai d'abord et ensuite par Bossuet. » Mme de Maintenon n'a eu pour directeur ni Fénelon, ni Bossuet.

enverra dans le cours de votre vie, si un accent normand ou picard vous arrête [1], et si vous vous dégoûtez d'un homme parce qu'il n'est pas si sublime que Racine? Il vous auroit édifiée, le pauvre homme, si vous aviez vu son humilité dans sa maladie [2], et son repentir sur cette recherche de l'esprit; il ne chercha point dans ce temps-là un directeur à la mode, il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse [3]. J'ai vu mourir un autre bel esprit, qui avoit fait les plus beaux ouvrages que l'on puisse faire et qui n'avoit pas voulu les faire imprimer, ne voulant pas être sur le pied d'auteur; il brûla tout, et il n'est resté que quelques fragments dans ma mémoire. Ne nous occupons point de ce qu'il faudra tôt ou tard abjurer. Vous n'avez encore guère vécu, et vous avez pourtant à renoncer à la tendresse de votre cœur et à la délicatesse de votre esprit; allez à Dieu, ma chère fille, et tout vous sera donné. Adressez-vous à moi tant que vous voudrez; je voudrois bien vous mener à Dieu; je contribuerois à sa gloire; je ferois le bonheur d'une personne que j'ai toujours aimée particulièrement, et je rendrois un grand service à un Institut qui ne m'est pas indifférent.

[1] Voir t. I, la note 2 de la p. 132, et la note 2 de la p. 379.

[2] Racine mourut le 22 avril 1699. Cette date seule indique que la lettre n'a pu être adressée à Mme de la Maisonfort, puisque celle-ci avait quitté Saint-Cyr le 8 mai 1697.

[3] « Ce prêtre était depuis longtemps son confesseur ordinaire, et le fut jusqu'à la fin. Cependant, il eut dans sa dernière maladie de grandes obligations à l'abbé Boileau le prédicateur, qui venoit souvent lui parler de Dieu. » (Note de Louis Racine.)

368[1]. — A MADAME DE BOUJU.

Ce 24 novembre 1702.

Je n'ai point regret de ne vous avoir pas répondu sur les austérités; gardons-les pour les temps où vous aurez moins d'affaires extérieures. Ne vous attristez point de votre vivacité, mais modérez-la tous les jours dans quelques occasions. Ne dites pas tout ce qui vous paroît bon, et qui l'est en effet; vous n'avez à craindre pour vos filles que de leur dire trop.

Vous ne manquez point de raison; vous avez de la droiture; Dieu vous a donné des talents; je ne vous exhorterai pas à les employer, mais à travailler doucement, tranquillement, et vous possédant vous-même. Qu'auriez-vous fait auprès de Notre Seigneur dans la boutique de saint Joseph? que n'auroit-il point fait et que n'auroit-il point dit dans toutes ces années de silence? et vous seriez-vous tenue de lui représenter qu'il perdoit son temps?

Ne perdez jamais ce fonds d'acquiescement à la volonté de Dieu. Quelles pratiques à vous donner pour l'Avent, que cette application à vous modérer dans le bien, à parler brièvement à vos filles, à retenir certaines choses qui vous viennent, quoique bonnes!

Tournez vos filles au silence et à la modestie pour honorer Jésus-Christ, qui a été si longtemps en silence et qui étoit la modestie même.

Priez pour mon salut, pour celui du Roi, pour la paix et pour obtenir de bons sujets à Saint-Cyr.

[1] *Lettres pieuses*, p. 1935.

369[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Ce 5 février 1703.

Je vois bien que vous vous ennuyez; j'en suis très-souvent alarmée; mais vous me rassurez quand vous me dites qu'il n'y a rien de volontaire dans tout ce que vous faites; si cela est, je ne comprends pas ce qui vous afflige, car vous êtes trop bien instruite pour ignorer qu'il n'y a point de péché quand il n'y a pas de volonté. Plus vous vous aigrirez contre vous-même, et plus vous vous éloignerez de Dieu; vous êtes sans ferveur, ce n'est pas votre faute, et cette ferveur reviendroit plus facilement si vous la demandiez avec douceur, et si vous mettiez votre cœur en paix en le traitant avec autant de douceur que vous traitez les autres.

Vous vous occupez de vers et de chants; c'est votre état; vous devez ces complaisances à vos filles; mais ces chants et ces vers sont les louanges de Dieu, et vous mettroient en ferveur, si vous n'étiez pas toujours fâchée contre vous-même. Que feriez-vous, si vous entendiez continuellement des chants d'opéra, et les détestables maximes dont ils sont remplis? Tout cela revient dans l'oraison et dans la communion; quel remède? Il faut le chasser doucement, et dire à Dieu qu'il sait bien qu'on n'a pas cherché ces distractions, et qu'on n'est pas maître de les éviter. Vous êtes contente de votre état, vous ne voudriez pas le quitter, vous ne dé-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 2. — *Lettres pieuses*, p. 1751.

sirez point le monde, vous ne voulez pas pécher, vous travaillez continuellement pour la gloire de Dieu, vous ne voulez plus communiquer votre ennui, vous devenez plus soumise à votre confesseur, ce qui vous est absolument nécessaire; pourquoi, ma chère fille, ne vous réjouissez-vous pas de ce progrès? et pourquoi resserrez-vous votre cœur qui est fait pour la liberté, et qui n'a rien d'esclave? Vous êtes faite pour aller à Dieu par la paix, par la reconnoissance, et avec une sainte joie; vous feriez des biens infinis si vous vous tourniez ainsi; j'en prie Dieu constamment, et je le ferai prier par de meilleures âmes que la mienne.

370[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Vendredi 23 février 1703.

Pourquoi avez-vous de l'aigreur contre vous? Ne comptez-vous pas sur votre foiblesse et que vous aurez à vous faire violence toute votre vie voulant servir Dieu? Vous ne voulez pas le moindre mal par votre consentement; vous êtes contente de votre état, vous êtes enrichie de talents pour l'œuvre de Dieu, vous êtes aimée de toutes les personnes avec qui vous avez à vivre; ne sont-ce pas là de grands sujets de se réjouir? Vous vous trouvez des défauts: c'est votre exercice de vertu; il faut les souffrir, dit saint François de Sales, mais non pas les caresser ni les nourrir; il ne vous manque que de la joie,

[1] *Lettres pieuses*, p. 1752.

ma chère fille; vous profiteriez aux autres et à vous-même. Je prie Notre Seigneur d'en remplir votre cœur; Dieu bénira la soumission que vous avez pour votre confesseur; je n'aurois pas été si sévère que lui, la musique n'étant pas mauvaise en elle-même[1]. Ne demandez guère d'austérités : votre classe doit être votre mortification, votre pénitence, votre travail, votre renoncement et votre sanctification; mais demandez la paix et la joie du Saint-Esprit. Vous ne pouvez faire de retraite dans les changements que je vous prépare.

371[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Mai 1703.

Il faut travailler sans cesse, et pourtant sans impatience, à mettre vos *bleues* sur un bon pied, et pour établir un bon esprit parmi vos filles, car il ne faut pas s'attendre qu'elles soient toutes bonnes; il n'y a toujours qu'à travailler et à prier pour elles. J'ai parlé fortement à ... et elle s'en ira si elle ne change. Vous avez, d'un côté, à leur faire voir les exemples de sévérité que nous faisons, et en même temps la douceur avec laquelle on veut traiter celles qui seront raisonnables. Je vois avec plaisir, ma chère fille, que la droiture de cœur de ma sœur de

[1] Nous verrons plus loin que Mme de Maintenon fut aussi sévère que le confesseur, tant Mme de Glapion témoignait de passion pour la musique.

[2] *Lettres et avis*, p. 345.

Bouju l'emporte auprès de vous sur les endroits qui ne touchent point vos inclinations naturelles ; c'est ce qui s'appelle s'élever au-dessus de soi-même et juger comme Dieu, estimer ce qu'il estime ; je crois que cette fille lui est très-agréable. J'espère tout de vous, ma chère fille ; vous avez un cœur fait pour le bien, et il n'y a que Dieu digne de le remplir ; travaillez avec joie et confiance.

Je me porte assez bien. Je pourrai pourtant ne pas venir demain, pour prendre mon quinquina plus en repos que je ne fais quand je vais en carrosse; ne soyez donc pas en peine si vous ne me voyez point. Je désirerois des choses bien difficiles à accorder, ma chère fille : je voudrois que vous m'aimassiez tant que je vivrai, et que vous ne fussiez point affligée quand je mourrai ; je ne crois pas que ce soit sitôt.

M. le marquis de Beuvron [1] m'a mandé qu'il aimeroit toujours M. votre frère de lui avoir encore attiré une de mes lettres; je souhaite de tout mon cœur qu'elle soit de quelque utilité, et le plaisir de vous en avoir fait est pour moi une grande récompense.

Je n'approuve guère qu'une première maîtresse

[1] M. le marquis de Beuvron commandait en Normandie. Voici la lettre que lui écrivit Mme de Maintenon :

« M. de Glapion n'ayant pu aller à l'arrière-ban par une maladie, a été taxé au-dessus de ses forces ; il est frère d'une Dame de Saint-Louis, et d'une de celles que j'aime le plus. Je vous conjure donc, mon cher marquis, au nom de cette sincère et ancienne amitié qui est entre nous, de vouloir le tirer le moins mal qu'il se pourra de cette mauvaise affaire. Ceci est une recommandation qui part du cœur, et non une lettre arrachée par importunité. Je languis toujours dans ma santé ; mais à la vie et à la mort je serai de Mme de Beuvron et de vous, monsieur, la très-humble et très-obéissante servante. »

veille à l'infirmerie, surtout quand elle est portée à la tristesse et à la peur de la mort. J'embrasse celle dont je veux parler, malgré ses défauts.

372[1].—A MADAME DE FONTAINES, SUPÉRIEURE[2].

À Marly, août 1703.

Je m'imagine que vous enverrez demain savoir de mes nouvelles, et je vous en mande par avance, n'étant pas assurée de le pouvoir faire demain. Ma journée s'est passée avec un grand mal de tête, mais sans fièvre. On parle de me faire prendre des eaux de Forges; j'y consens, parce que je pourrai les prendre à Saint-Cyr.

Faites bien prier Dieu, ma chère fille, et que les prières soient accompagnées de confiance et de joie; tâchez d'en inspirer à vos filles; vous me faites grand'pitié; il y a longtemps que vous êtes triste; commencez par vous-même; conformez-vous de bonne grâce à la volonté de Dieu, et ne songez plus qu'à secourir notre chère défunte par des prières; elle est plus heureuse que nous; elle est arrivée, elle est en sûreté et nous sommes dans le péril et avons à faire ce qu'elle a fait. Ma sœur de Glapion ne trouvera pas que ces réflexions portent la joie que je demande; mais je voudrois bien que mes chères filles envisageassent la mort gaiement. Il paroît que Dieu veut les y accoutumer. J'espère vous voir mercredi,

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 401.

[2] Mme de Fontaines venait d'être élue pour la deuxième fois supérieure après la mort de Mme Hallé, qui ne resta en charge que du 19 mai au 27 juillet 1703.

et en attendant je vous embrasse toutes avec une tendresse qui augmente tous les jours. Il n'y a point de nouvelles ; mais les choses sont dans un état qui a besoin qu'on prie [1]. J'attends quelque heureux événement vers l'Assomption.

373[2]. — A MADAME DE GLAPION.

17 septembre 1703.

Ne pensez à rien de nouveau dans mon absence [3], ma chère fille, donnez vous tout entière aux *bleues* pour l'amour de Dieu ; accoutumez-vous à le servir à vos dépens ; la ferveur viendra comme il lui plaira. Il n'est point vrai que vous vous relâchiez sur les pratiques religieuses ; faites quelques austérités toutes les semaines. Écrivez-moi de vos nouvelles et de celles de vos filles ; écrivez-moi toujours, ne m'aimez pas trop ; ayez plus de confiance pour votre confesseur ; l'état où vous êtes là-dessus contribue à vos froideurs. Remplissons nos journées de bonnes œuvres. Adieu, ma chère fille ; je vous le dirai encore demain.

374[4]. — A MADAME DE GLAPION.

Fontainebleau, 25 septembre 1703.

Je suis ravie, ma chère fille, des bonnes nouvelles

[1] Mme de Maintenon parle sans doute de l'expédition faite simultanément dans les bassins de l'Adige et de l'Inn par le duc de Vendôme et l'électeur de Bavière pour conquérir le Tyrol. Cette expédition ne réussit pas.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 16.— *Lettres pieuses*, p. 1754.

[3] Mme de Maintenon partait pour Fontainebleau.

[4] *Lettres pieuses*, p. 1755.

que vous me dites des *bleues;* Dieu veuille que les résolutions de la retraite soient longues et efficaces, et que leurs maîtresses leur montrent le chemin du ciel ! Je me porte bien, mais je suis assez sérieuse. Donnez, je vous supplie, à ma sœur de Bouju ce fragment d'une lettre de M. de Chartres. Adieu, ma chère fille; vous n'aurez rien de bon à dire à la récréation, et il faudroit que j'y fusse pour trouver un peu de joie, en oubliant ce pays-ci.

375[1]. — A MADAME DE GLAPION.

29 septembre 1703.

On vient de m'apprendre un accident qui vous est arrivé qui me fait une grande peine, ma chère enfant, et qui trouble toute la joie que je m'étois proposée en vous écrivant. Je voulois un peu me réjouir sur la bonne nouvelle d'hier, dont je fis part à notre mère[2]. Je veux espérer qu'il y a eu quelque vapeur à l'état où vous vous êtes trouvée; mais ayez soin de vous, je vous en conjure.

Oui, j'approuve que les demoiselles ne soient à l'infirmerie que pour la nécessité; on a tant de soin d'elles dans la classe et elles sont si bonnes présentement, que je les crois mieux que dans l'air de la fièvre. Je suis bien aise que vous ayez trouvé les *rouges* avancées[3]; allez aux *vertes*, et aidez ma

[1] *Lettres utiles*, p. 1203.

[2] La première bataille de Hochstedt, gagnée par Villars, le 20 septembre 1703.

[3] Mme de Glapion suppléait la maîtresse générale, qui était malade.

sœur de la Haye de vos conseils; elle a très-bonne volonté.

Mille amitiés à toutes mes chères filles, je vous prie. Je vous écris le plus souvent qu'il m'est possible, mais je ne suis libre que le matin, fort matin, et il faut un peu donner de ce temps-là à celui à qui nous le devons tout entier.

376[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Fontainebleau, le 5 octobre 1703.

Je ne suis nullement embarrassée de vous; nous vous placerons où nous pourrons, je ne le sais point encore; je voudrois être assez riche pour pouvoir vous mettre subalterne[2]. Priez beaucoup, ma chère fille, et ne croyez point prier mal parce que vous priez avec peine et ennui; c'est une excellente disposition pour la prière de croire qu'elle est nécessaire, qu'il y faut avoir recours dans les besoins, et que vous êtes présentement dans cet état. Je suis ravie de votre intelligence avec ma sœur de Bouju, c'est une excellente fille. Pourquoi voudriez-vous qu'il vous fût permis de vous laisser aller à la tristesse? Elle vient d'attachement ou de découragement; l'un et l'autre sont bien opposés à la piété fervente et libre. Dieu vous a beaucoup donné, ma chère fille; il faut faire profiter vos talents pour le

[1] *Lettres pieuses*, p. 1753.

[2] Mme de Glapion devait quitter les fonctions de première maîtresse des *bleues*.

bien de l'Institut; voilà ce qui doit vous occuper et non pas de pleurer vos amies.

Ne demandez point d'austérités, réjouissez-vous au contraire, ce sera une austérité pour vous; je m'aperçois bien que vous voulez être tout de bon à Dieu, et je ne puis vous dire la joie que j'en ai.

377[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, octobre 1703.

Ma sœur de Riencourt s'est peut-être plus avancée qu'elle ne le vouloit en m'offrant de régaler la communauté le jour que j'arriverai; je la prends au mot le 28 de ce mois. Mille amitiés à ma sœur du Londe : il faut lui pardonner sa maladie, parce qu'elle n'y est pas sujette, mais qu'elle n'y retourne pas. On a toujours cru que la pauvre d'Oros[2] ne réchapperait pas; je ne doute pas que ma sœur de Glapion ne donne à sa sœur toute la consolation qu'elle pourra.

Si vous entendiez M. Duchemin[3], vous seriez toutes ranimées pour votre œuvre; il croit que vous faites de grands biens et vous trouve merveilleusement capables d'instruire.

Adieu, ma chère fille. Il n'y a rien de nouveau que notre rupture avec M. de Savoie[4]. Le Roi a été

[1] *Lettres utiles*, p. 1213.

[2] « Demoiselle *noire* qui eut une très-grande plaie, dont on ne douta point qu'elle ne dût mourir. »

[3] « Saint missionnaire qui avoit demeuré ici. »

[4] Le duc de Savoie, père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne, avait été l'allié de la France au commence-

averti qu'il traitoit avec l'empereur, et pour prévenir le mal qu'il nous auroit fait, il a fait désarmer et arrêter les troupes qu'il avoit avec les nôtres en Italie[1]. Notre chère princesse est affligée du malheur et du tort de son père, et charmée en même temps des bontés que le Roi a pour elle en cette occasion, car il les redouble au lieu de la faire souffrir des fautes d'un prince qui lui est si proche.

378[2]. — A MADAME DE BEAULIEU[3].

Octobre 1703.

Il faut bien qu'une première maîtresse figure à la récréation et que ce soit elle qui apprenne de mes nouvelles aux autres; mais je ne puis rien dire de gai : j'ai le cœur serré de la douleur de notre princesse depuis que M. de Savoie a déclaré la guerre au Roi.

O mes chères filles, que vous êtes heureuses d'avoir quitté le monde! il promet la joie et n'en donne point. Le roi d'Angleterre[4] jouoit hier dans ma chambre avec Mme la duchesse de Bourgogne et ses dames à toutes sortes de jeux; notre Roi et la

ment de la guerre de la succession; puis il changea de parti, et entra dans la coalition contre Louis XIV.

[1] Le roi fit désarmer les troupes piémontaises le 29 septembre.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 11. — *Lettres utiles*, p. 1208.

[3] Première maîtresse des *vertes*.

[4] Jacques III, fils de Jacques II. On sait que Louis XIV avait fait la faute de reconnaître à ce jeune prince le titre de roi d'Angleterre.

reine d'Angleterre les regardoient; ce n'étoit que danses, ris et emportements de plaisirs, et presque tous se contraignoient et avoient le poignard dans cœur. Le monde est certainement un trompeur; vous ne pouvez avoir trop de reconnoissance pour Dieu de vous en avoir tirées.

379[1]. — A MADAME DE CHAMPIGNY[2],

MAITRESSE DES JAUNES.

A Marly, ce 3 novembre 1703.

Je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre, ma chère fille, et ne puis même le faire de ma main, étant dans mon lit; j'espère cependant vous voir demain, et peut-être sera-ce moi qui vous porterai cette lettre. Je crains de surcharger de prières extraordinaires des jeunes personnes qui en ont fait beaucoup depuis quelque temps; je voudrois donc seulement leur donner quelques pratiques, comme d'augmenter leur ferveur pendant la messe neuf jours durant, d'être fidèles au silence avec une plus exacte fidélité pendant ce temps-là, d'être neuf jours durant sans se fâcher ni fâcher personne, de manger pendant ce temps-là ce qui sera présenté, quoiqu'on ne le trouve pas bon. Ces pratiques seront aussi agréables à Notre-Seigneur que des prières extraordinaires, et aussi propres à obtenir ce

[1] *Lettres et Avis*, p. 347.

[2] Françoise-Catherine-Scholastique Bourdoin de Champigny. Elle fit profession le 9 décembre 1694, et mourut le 5 avril 1742, âgée de soixante-dix ans.

que nous demandons; elles feront prendre à nos filles de bonnes habitudes, dont elles profiteront en ce monde ici et en l'autre.

N'enviez point la grâce de ma sœur de Bouju, ma chère fille, vous avez la vôtre, et il faut que chacun serve selon le talent qu'il a reçu.

Dites à notre mère, si vous la voyez avant moi, que le Roi fut si content du sermon qu'il entendit le jour de la Toussaint, qu'il m'a donné envie de vous le procurer; vous l'aurez jeudi, jour de l'octave; c'est un des meilleurs prédicateurs qu'aient les jésuites présentement[1]; il faut en avertir nos messieurs et M. le curé, afin de remplir un peu notre église.

380[2]. — A MADAME DE GLAPION[3].

18 décembre 1703.

Vous avez beau faire et beau dire, je ne puis être en peine de vous; votre naturel est excellent, et c'est Dieu qui vous l'a donné; vous êtes pleine de religion, vous aimez la vertu, vous avez horreur du mal, vous estimez votre état, vous vous donnez de bonne foi à vos emplois, vous êtes remplie de

[1] Dangeau nous apprend que ce prédicateur, l'un des plus célèbres de l'époque, est le Père Delarue.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 21. — *Lettres pieuses*, p. 1757.

[3] Mme de Glapion, malgré la bonne foi, la simplicité, la candeur avec lesquelles elle cherchait à se donner à Dieu, avait une piété si tiède, que son confesseur crut devoir lui interdire la communion. Elle en témoigna sa douleur à Mme de Maintenon, qui lui répondit.

bonnes maximes, vous les répandez à propos sur vos sœurs, vous vous servez du pouvoir que leur inclination pour vous vous donne sur elles pour les porter à Dieu, vous travaillez pour les demoiselles, et Dieu bénit votre travail; comment voulez-vous, après tant de raisons de confiance pour vous, que je tremble sur ce que vous n'avez pas une ferveur sensible et que vous vous trouvez froide? Avez-vous mérité que Dieu vous fasse des caresses? ne l'avez-vous point offensé? ne l'avez-vous point rejeté? votre cœur ne s'est-il attaché jamais qu'à lui? les créatures y sont-elles dans leur rang? votre intention est-elle toujours pure? ces fautes ne méritent-elles point quelque refroidissement de sa part? Allez, ma chère fille, allez avec courage dans ce chemin un peu rude, vous ne laisserez pas d'avancer, surtout si vous ne vous amusez point trop à regarder où vous en êtes. Je comprends vos répugnances pour la direction : peu de personnes sont sur cet article comme il faut être; on l'aime trop par inclination pour les personnes, ou on ne l'aime pas assez; cette extrémité n'est pas si dangereuse que la première, pourvu que nous ayons le courage de faire comme si nous avions du goût. Souffrir l'impatience que vous donnent les discours de votre confesseur, ce sera une pénitence pour les péchés et une préparation pour la communion; je suis fâchée qu'on vous en éloigne, mais l'obéissance est au-dessus de tout. Consolez-vous, réjouissez-vous, la ferveur viendra; ayez confiance en Dieu sur les tentations où vous dites que vous ne résisteriez pas :

vous ne serez pas confondue si vous implorez son secours; vous êtes trop bien née pour vous perdre; Dieu vous a particulièrement faite pour lui : il vous a mise en sûreté contre votre inclination pour l'esprit et pour les plaisirs honnêtes; comptez que ce sont souvent les plus dangereux. Adieu, ma chère fille; mettez votre classe en bon ordre sans rien dire pour être placée dans une autre charge, et ne vous faites point de peine de l'amitié que vous avez pour moi : c'est le dernier endroit que nous attaquerons.

381[1]. — A MADAME DE LA HAYE[2].

Décembre 1703.

Vous ne devez pas douter, ma chère fille, que l'obéissance ne vous ait tenu lieu de tout; quand vous agirez ou cesserez d'agir sur ces principes vous ne serez jamais embarrassée; cependant je suis très-édifiée de votre zèle pour les classes, et je vous accorde tout pourvu que vous n'en abusiez pas. Vous devez reprendre le travail peu à peu et vous arrêter tout court, dès que vous sentirez la moindre altération à votre poitrine; je ne vous dirois pas la

[1] *Lettres pieuses*, p. 1705.

[2] Marguerite Lemetayer de la Haye le Comte fit profession le 23 novembre 1694, en même temps que Mme de Glapion, dont elle était l'amie. Elle mourut d'une maladie de poitrine, le 17 mars 1706, âgée de trente ans. « C'étoit la douceur même, d'une humeur charmante, et capable de bien remplir ses charges; elle avoit une très-belle voix, qui se fit remarquer à *Esther* quand on la joua devant le Roi. » (*Mémoires des Dames de Saint-Louis*).

même chose sur d'autres maux, mais celui-là est mortel, et il vaut mieux être un an inutile que de le devenir pour toujours; commencez donc par parler à quelques bandes, ne faites pas encore d'instructions générales parce qu'il faut parler haut, allez tout doucement. Je prie Dieu de bénir vos intentions et de joindre au zèle et au bon sens que je vous connois la fermeté et le renoncement à vous-même qui est nécessaire aux classes, et de vous rendre utile à cet Institut que vous avez si bonne envie de bien servir. Adieu, ma chère fille.

382[1].—ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1703.

Comme on parloit un jour des travers d'esprit dans la piété, Madame dit: « Il n'y a rien de si commun et même parmi les religieuses; les couvents, ajouta-t-elle en riant, sont pleins de filles qui ne savent ce qu'elles disent, mais qui savent cependant bien ce qu'elles font, parce qu'agissant de bonne foi, Dieu, qui agrée ce qui est sincère, leur tient compte de leur piété, quoiqu'elle ne soit pas toujours fort droite; mais bien qu'on puisse se sauver avec une dévotion de travers, je n'en voudrois point ici à cause de l'obligation où vous êtes d'en inspirer une droite aux demoiselles. »

« Qu'appelez-vous, dit Mme de Glapion, une dévotion sincère et cependant de travers? »

[1] *Recueil des réponses*, p. 371.

« C'est, par exemple, répondit Madame, quitter le Saint-Sacrement pour aller prier devant l'image d'un saint, faire des neuvaines pour des bagatelles comme pour recevoir des lettres de ses parents; c'est se mettre la tête contre un lambris de peur de laisser échapper la dévotion; c'est être une heure dans l'avant-chœur à attendre que la contrition tombe du ciel, et dire après cela qu'on n'est pas disposé à se confesser parce qu'on ne sent pas de douleur de ses péchés; c'est dépenser beaucoup à orner une chapelle pendant qu'on laisse manquer les religieuses saines et malades de leurs besoins; c'est employer à la prière beaucoup plus de temps qu'il n'est marqué et négliger de remplir les devoirs de sa charge et mille choses semblables. »

On demanda encore à Madame ce qu'elle pensoit de certaines dévotions particulières si communes dans les couvents, comme sont des associations entre elles ou au dehors, la décoration des oratoires, etc. « Laissez faire les autres religieuses, dit-elle, tout cela leur est bon et convenable, mais point à vous, que des choses plus importantes et plus pressées doivent continuellement occuper. »

383[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Lundi 3 mars 1704.

Il s'en faut bien que nous tenions toutes nos résolutions : la bonne volonté en fait faire beaucoup,

[1] *Lettres pieuses*, p. 1759.

et la foiblesse nous fait tomber; mais nous ferions encore bien pis si nous ne prenions pas ces résolutions, et nous devons remercier Dieu de ce que nous en gardons quelques-unes. Votre cœur est fait pour lui, ma chère fille, et plus je vous connois, et plus j'espère de sa bonté qu'il ne permettra plus que vous cherchiez la joie et le repos dans les créatures; vous ne les trouverez jamais qu'en lui, et je souhaite de tout mon cœur que vous en croyiez mon expérience. Je désire ardemment votre salut, mais je ne voudrois pas y contribuer par des faussetés; je vous dis toujours la vérité à toutes, et je vous la dis à vous de tout mon cœur, parce qu'il me paroît que vous m'écoutez, et que vous voulez vous donner tout entière. Vous avancez, je le vois très-clairement, et vous avancerez, s'il plaît à Dieu, tous les jours; vous faites valoir les talents que vous avez reçus, vous tenez de bons discours, vous donnez de bons exemples, et vous ne vous sauverez pas seule, vous serez la consolation et la joie de vos supérieurs, le soutien des règles de votre Institut, et une sainte dans le ciel. Vous n'êtes point délicate, au moins n'ai-je rien vu là-dessus, vous faites très-bien de tâcher de rendre vos sœurs plus religieuses et plus mortifiées.

Non, ma chère fille, il ne faut compter sur personne; vous êtes bien heureuse d'en être persuadée de bonne heure; vous ne serez en paix qu'autant que vous vous unirez à Dieu, et que vous vous détacherez de tout le reste. Mettez votre gloire à le servir, et votre plaisir à bien faire; vos jours sont

remplis de bonnes œuvres, et il n'est pas possible que vous ne vous couchiez dans une grande paix. Que vous avez raison d'avoir une grande reconnoissance de votre vocation ! Si vous connoissiez ce que je connois, vous ne cesseriez pas d'en remercier Dieu ; je le remercie de bon cœur de ce qu'il vous a faite religieuse pour nous, et je suis persuadée que vous ferez de grands biens dans notre chère maison.

384[1]. — A MADAME DE GLAPION.

11 avril 1704.

Je prie Dieu de tout mon cœur de donner sa bénédiction à votre retraite. Ne doutez pas que la peine que vous avez de rendre compte à votre confesseur ne vienne de manque d'humilité ; c'est la vertu qui vous coûte le plus, et c'est par conséquent celle dont vous avez le plus besoin ; demandez-la à Dieu dans ce temps si propre à recevoir des grâces. Souvenez-vous, ma chère fille, que vous êtes chrétienne et religieuse ; votre vie doit être cachée, mortifiée, privée de plaisirs, chaste en tout, et vous contentant du parti que vous avez choisi ; vous ne

[1] *Lettres pieuses*, p. 1761. — *Lettres édifiantes*, t. VI. — Cette lettre a été donnée en partie par Louis Racine, qui la met à l'adresse de Mme de la Maisonfort. La Beaumelle la lui a empruntée. C'est une réponse détaillée à une sorte d'examen de conscience que lui envoya Mme de Glapion, au moment où elle entrait en retraite.

vous en repentez pas, prenez-le donc avec ses austérités et ses sûretés. Vous auriez eu plus de plaisir dans le monde ; mais, selon toutes les apparences, vous vous y seriez perdue ; Racine vous auroit divertie, et vous auroit entraînée dans la cabale des jansénistes ; M. de Cambrai auroit contenté et renchéri même sur votre délicatesse, et vous seriez quiétiste [1] ; jouissez donc du bonheur de la sûreté. Aimeriez-vous mieux que votre maison fût plus éclatante que solide ? Et que vous serviroit d'avoir brillé si vous étiez abîmée avec elle ? Je vous souhaite, ma chère fille, ce que je veux pour moi-même : je suis en état de choisir et nous avons le même confesseur ; Dieu me fait la grâce d'aimer mieux ses discours que tous les beaux sermons que je pourrois entendre. Sacrifiez vos répugnances sur cet article et vous ferez plus de bien par là que par les austérités que vous ne demandez pas et que vous avez de la peine de ne pas demander. Vous tenez de très-bons discours aux récréations ; n'en perdez pas le fruit par communiquer vos dégoûts : c'est un des plus grands maux que vous pourriez faire à vos sœurs et à votre Institut ; il faut que tout le bien se fasse par les confesseurs et par les supérieurs ; aimez-les donc, et faites les aimer et respecter.

Dieu vous préserve d'avoir un confesseur avec qui vous auriez du plaisir ; vous êtes bien, puisqu'il vous conduit sagement, il n'en faut pas davantage ;

[1] Cette phrase témoigne que la lettre n'a pu être adressée à Mme de la Maisonfort, car cette dame était l'apôtre même du quiétisme.

tout sera méritoire, puisque tout sera en esprit de foi.

Pourquoi Dieu vous a-t-il donné tant d'esprit et tant de raison? Croyez-vous que ce soit pour discourir, pour lire des livres agréables, pour juger des ouvrages de prose et de vers, pour comparer les gens de mérite et les auteurs les uns aux autres? Ces desseins ne peuvent être de lui; il vous en a donné pour servir à un grand ouvrage établi pour sa gloire; tournez donc vos idées sur ce côté aussi solide que les autres sont frivoles. Revenez de votre retraite toute grande, toute forte, toute zélée pour le bien de votre Institut; laissez les pensées d'enfant aux enfants et venez aider à établir une maison qui fera de grands biens. Tout ce que vous avez reçu, c'est pour l'en faire profiter, vous en rendrez compte.

Je ne me suis point aperçue de la prolixité dont vous vous plaignez : il faut bien parler pour former les autres et pour faire entendre raison. Ne croyez pas être sèche pour les malades et pour leurs foiblesses; vous êtes charitable et douce, mais vous voulez les rendre raisonnables, et il le faut aussi. L'envie d'être approuvée est naturelle; tâchez de n'aimer le bien que pour le bien, et de n'envisager que Dieu; l'amour-propre se glissera toujours partout, mais vous n'y consentirez pas.

Pourquoi ne pouvez-vous souffrir l'étude du catéchisme? Ne contient-il pas toute la religion? La nécessité de le faire apprendre aux chrétiens a fait mettre toute notre croyance en demandes et en réponses pour le rendre plus facile, plus intelligible

et plus succinct, mais, de quelque manière qu'on parle de nos mystères, ne sont-ils pas les mêmes ? et que trouvez-vous dans le catéchisme qui les rabaisse? Ces idées sont des restes de vanité qui ne s'accommode pas de choses communes à tout le monde, et qui voudroit en tout ce qu'il y a de plus élevé ; la plus sublime théologie ne vous peut parler de la Trinité que comme l'explique le catéchisme ; ce que vous sentez là-dessus est encore matière de sacrifice, il faut que votre esprit devienne aussi simple que votre cœur. Que voudriez-vous apprendre, ma chère fille? Je vous réponds sur beaucoup d'expériences qu'après avoir bien lu, vous verriez que vous ne savez rien ; votre religion doit être tout votre savoir; votre temps n'est plus à vous; Dieu vous a donné toute la raison que la lecture pourroit avoir donnée à une autre.

Pour du plaisir, je voudrois que vous en eussiez; il vous est nécessaire ; accommodez-vous de celui de votre état ; que votre esprit ne serve pas à vous dégoûter, mais à vous accommoder de ce que Dieu vous a destiné. Qu'est-ce que ce livre que vous aimeriez et que vous ne lisez pas ?

Je n'aurois pas été si sévère que votre confesseur sur la musique [1], mais il a ses raisons. Je remercie Dieu de ce que vous aimez l'oraison et l'office ; vous avez raison ; je ne vous y vois guère sans regret de n'être pas religieuse. Divertissez-vous avec vos petites demoiselles ; vous leur serez toujours très-

[1] Voir précédemment la lettre 310.

utile. L'article qui me regarde ne vous doit faire nulle peine : offrez-vous seulement à Dieu par les privations les plus sensibles ; du reste, vous devez avoir envie de me contenter, tant que j'aurai mission pour vous aider. Ne vous inquiétez pas de votre peu de ferveur, et de ce que vous n'avez pas assez d'ardeur pour les austérités ; si Dieu en demandoit beaucoup de vous, il ne vous auroit pas mise dans une maison où elles ne sont pas en usage ; aimez, et servez votre Institut, et il sera content de vous ; la violence que vous faites à votre naturel porté aux liaisons vaut mieux que toutes les haires et les disciplines. Je ne vous ménage point, mais je compte si fort sur votre candeur que je ne cherche point vos défauts.

On a défait 1,800 Camisards[1] ; je demanderai à notre mère une procession pour remercier Dieu.

385[2]. — A MADAME DE GRUEL,

DAME DE SAINT-LOUIS[3].

Mai 1704.

Mettez en pratique les bonnes résolutions que

[1] On appelait ainsi les protestants révoltés des Cévennes. L'affaire dont il s'agit est le combat de Langlade (16 août 1704), où le chef des révoltés, Cavalier, avec douze cents hommes, résista à cinq ou six mille soldats, que commandait le maréchal de Montrevel. Il fut battu.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1719. — *Lettres édifiantes*, t. V, l. 29.

[3] Louise-Renée de Gruel, née en 1678, morte en 1730. Elle fit profession le 25 juillet 1699. C'était l'aînée de cinq sœurs, qui furent toutes élevées à Saint-Cyr ; deux y moururent jeunes,

Dieu vous inspire, sans vous rebuter des peines que vous y trouverez. Il n'est pas possible, et il ne seroit pas bon que vous n'en ayez point; c'est ce qui rendra votre vertu solide, qui ne le seroit guère si vous n'aviez aucune violence à vous faire; allez donc, ma chère fille, toujours occupée de votre perfection, qui vous rendra utile à cet Institut que vous aimez tant; mais soyez bien persuadée que les talents sont moins nécessaires que la vertu; une fille humble, intérieure, obéissante, sera plus propre aux demoiselles qu'une autre qui seroit savante, éloquente et instruite de toutes les bienséances du monde; si vous êtes bien convaincue de cette vérité, vous mettrez toute votre confiance en Dieu, qui peut seul donner l'accroissement à ce que vous faites tous les jours.

Il n'est pas étonnant, ma chère fille, que vous sentiez quelquefois de l'ennui; il n'y a que la grâce qui puisse soutenir la continuité et l'égalité de vos fonctions; la nature aime le changement; offrez cet ennui à Notre Seigneur pour vous préparer aux sacrements; n'en approchez jamais par coutume; soyez fidèle à votre oraison, quoique vous la fassiez mal; ne désespérez sur aucun de vos défauts; vous vous corrigerez tous les jours, puisque vous avez une bonne volonté; ne vous rebutez point de votre in-

une autre fut religieuse dans une autre maison; la cinquième fut mariée en secondes noces au duc de La Force. « Quant à l'aînée, disent les *Mémoires des Dames*, elle a fait encore une plus belle alliance en se donnant à Dieu dans cette maison, où elle s'est toujours conduite avec beaucoup de piété et de sagesse; elle a rempli les premières charges du conseil et les autres emplois de la maison. » (Ch. XXVI).

constance : elle est naturelle à l'homme, et vous êtes fille et jeune. Allez avec courage ; la reconnoissance que vous sentez pour les personnes qui vous humilient ne peut venir de vous : c'est une grâce bien particulière, soyez-y fidèle ; vous serez une bonne religieuse si vous êtes humble, et que vous ne désiriez de réussir que pour la gloire de Dieu. Priez beaucoup pour vos filles : possédez-vous par la patience ; ne vous lassez point de dire et de redire cent et cent fois la même chose ; travaillez sans empressement, n'attendez rien de vos soins : ils n'auront de succès que par la bénédiction que Dieu y donnera. Allez au noviciat autant que votre charge vous le peut permettre, profitez de ce temps précieux et de la ferveur que j'y vois ; que votre exemple y contribue ; les jeunes professes doivent être le modèle pour les novices. Je bénis Dieu des dispositions où vous êtes pour vos supérieures ; je suis la plus indigne ; mais, puisque vous le voulez, je vous verrai de temps en temps. Priez pour votre sœur : elle me mande qu'elle espère se faire religieuse où elle est.

386[1]. — A MADAME DE LA HAYE.

Le mardi 6 mai 1704.

Je n'ai qu'une chose à vous dire : c'est que les inférieures ne sont pas à leur aise avec vous ; vous leur déférez souvent par politesse et par douceur, et d'autres fois vous êtes peinée de ce qu'elles ne vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1706.

rendent pas tout ce qui vous est dû. Il ne faut faire ni l'un ni l'autre; soyez première en tout, quand vous êtes en place; ne consultez jamais par le dessein de plaire : Dieu ne bénit point les vues humaines; consultez quand vous êtes embarrassée; rendez-vous aux bonnes raisons qu'on vous dira; demeurez ferme dans votre avis quand bonnement vous le trouvez le meilleur; dites simplement et doucement à vos sœurs : « C'est à moi de faire telle ou telle chose; » vous verrez, ma chère fille, que vous les mettrez plus à leur aise par cette manière simple et franche que par des compliments. Du reste, j'espère beaucoup de vous, et je vous mets au rang de celles que je veux former autant que je suis capable.

387[1]. — A MADAME DU PÉROU.

A Versailles, juin 1704.

Je suis demeurée ici pour me reposer un peu et pour voir Mme la duchesse de Bourgogne, car je crois aller demain à Saint-Germain, et le Roi veut me mener jeudi à Marly : ainsi, ma chère fille, voilà une longue absence de Saint-Cyr. Ne cessez point de prier, l'affaire des *fanatiques*[2] n'est pas finie, et ils ont pensé tuer Cavalier[3], qui paroît aller droit.

[1] *Lettres utiles*, p. 1226.

[2] C'est le nom donné par tous les historiens du temps aux révoltés des Cévennes.

[3] L'un des chefs des Camisards. Il avait conclu un traité de soumission avec Villars que les autres chefs ne voulurent pas ratifier.

Nous eûmes encore hier au soir une autre mauvaise nouvelle, qui est que la flotte des ennemis est à portée de faire une descente en Catalogne pour soulever les peuples qui n'ont jamais été bien intentionnés pour leur Roi[1]; c'est ainsi que Dieu mène le bien et le mal; priez, mais réjouissez-vous. Je me porte assez bien ce matin; si je pouvois voler, j'irois à la récréation.

388[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, ce 18 juillet 1704.

Je n'ai pas encore reçu de vos nouvelles, ma chère fille, et je crois que Mlle d'Aumale[3] vous en a mandé des miennes plus d'une fois. Je me suis bien aperçue de ma vieillesse dans notre marche, car j'en ai été très-fatiguée; il est vrai que nous courions la bague, je ne sais pourquoi, car étant arrivés, nous n'en

[1] Cette tentative de descente ne réussit pas.

[2] *Lettres utiles*, p. 1214.

[3] Marie-Jeanne d'Aumale, née en 1683 à Vergie, près d'Amiens, fut admise à Saint-Cyr en 1690. Lorsque Mme de Maintenon eut marié Mlle d'Osmond, qui lui avait servi de secrétaire, elle prit auprès d'elle Mlle d'Aumale, qui ne la quitta plus jusqu'à sa mort. C'était une personne qui n'était pas belle, mais pleine d'esprit, de grâces et de talents, et qui fut pour Mme de Maintenon une amie d'un dévouement inaltérable. Louis XIV goûtait beaucoup sa conversation et faisait de la musique avec elle. Il voulut la marier richement, et les plus grands partis s'offrirent à elle : elle refusa pour ne pas quitter Mme de Maintenon. Elle a écrit des *Mémoires* que nous publierons, et nous citerons quelques-unes de ses lettres qui sont pleines de cœur et d'enjouement. Elle mourut à Soissons en 1756.

étions pas mieux. J'ai de grands maux de tête qui troublent fort mon sommeil; du reste, je suis toujours contente de la rhubarbe. Je regrettai hier plus d'une fois Saint-Cyr, mais je suis présentement dans ma retraite de la ville, qui me rafraîchit le sang. Il est vrai qu'il est à propos de le calmer en attendant un nouveau confesseur, qui est aussi sérieux que je les veux et d'un froid à glacer [1]. Adieu, ma chère fille, écrivez ou faites écrire de grandes lettres; elles ne peuvent jamais me fatiguer. Je ne vous écrirai guère de ma main : il faut que je me repose avec vous du travail que les autres me donnent; les princes me poursuivent jusques à confesse; Dieu soit loué pourvu qu'ils me laissent entrer en paradis. Je vous embrasse, mes chers enfants; il n'y a nulle nouvelle.

389[2]. — A MADAME DE GRUEL.

Juillet 1704.

Vous avez raison d'être honteuse de vous voir encore à l'infirmerie, c'est une grande faute contre l'obéissance qui ne vous y avoit envoyée que pour huit jours. Je me console de tout ce qui vous arrive dans l'espérance que vous en profiterez, et pour vous et pour les autres. Ce qui vous rend si longtemps languissante vient de ce que vos incommo-

[1] M. Briderey, qui succéda à M. Savoye comme supérieur des prêtres de Saint-Lazare.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, t. I, p. 542.

dités ont été causées par l'épuisement, c'est-à-dire par trop de travail et par une grande dissipation d'esprit. Si le trop d'application a produit cet effet en vous, qui êtes jeune, forte, vive et plus portée à l'action qu'au repos, jugez de ce qu'il seroit dans ceux qui ont besoin de se forcer pour travailler. J'ai ouï dire à un des meilleurs médecins que nous ayons vus, qu'aux maladies de réplétion il n'y avoit qu'à vider par les purgations et les saignées, mais que la médecine n'a pas de remède contre les maux d'inanition, n'ayant rien qui remette des esprits et de la force. Il faut que l'un et l'autre reviennent par un long repos et de bonne nourriture. En voilà assez sur la médecine, et pour convaincre par votre propre expérience qu'il faut travailler modérément et se reposer avant d'être lasse. Venons aux *bleues;* n'y retournez que peu à peu; savez-vous qu'il m'est revenu qu'avec cet air résolu, vous les craignez? Cela ne peut venir que de votre âge, si peu éloigné du leur. Il faut pourtant que vous preniez l'autorité de mère, si vous voulez les bien gouverner... On m'interrompt, je reprendrai quand je le pourrai.

Au soir.

Je ne saurois continuer ce que je voulois dire; il faut que mes lettres partent et que j'en écrive une à notre mère. Bonsoir donc, ma chère fille. Je vous verrai, s'il plaît à Dieu, d'aujourd'hui en trois semaines; mais cela est bien long à passer.

390[1]. — A MADAME DE MONTALEMBERT[2],

Religieuse aux Capucines de Paris.

10 août 1704.

Que n'aurois-je point à vous dire, ma chère fille, si je pouvois vous rendre compte de tout ce que j'ai senti sur votre séparation, et tout ce que je crois vous devoir de réparation de mes doutes? Vous m'avez bien convaincue de votre courage et de votre fidélité à suivre la volonté de Dieu, et comme ma tendresse suit toujours mon estime, je ne vous ai jamais tant aimée que je vous aime. Vous me faites un sensible plaisir de m'écrire et de me mander tout ce qui vous arrive. M. l'abbé de Brisacier m'envoya tout droit à Marly la lettre que vous avez écrite à notre mère; je l'ai lue et relue avec un extrême plaisir, y voyant une paix qui ne peut venir que de Dieu; continuez bien à entrer dans les détails, et dites-nous de petits mots comme celui que vous avez mis : qu'autant qu'on est exact chez vous à faire ce qui est marqué, autant on est réservé à permettre des choses extraordinaires. Vous croyez bien que je ne l'oublierai pas et que je serai ravie de profiter en quelque chose du sage gouvernement de votre maison, établie par des saintes et par l'esprit de Dieu; instruisez-moi donc, ma chère fille, procurez-nous des prières de vos sœurs pour tout notre

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 34. — *Lettres pieuses*, p. 1884.

[2] Voir la note 4 de la p. 119. « Cette personne crut enfin que Dieu demandoit d'elle qu'elle se fît Capucine, et tous ses supérieurs y ayant donné les mains, elle suivit l'attrait de Dieu » (Note des *Lettres pieuses*).

Institut et pour moi en particulier, aimez toujours Saint-Cyr et demandez sa perfection. Vos sœurs ont pris votre sortie comme on pouvoit le désirer; on a été attendrie, édifiée, mais point troublée. Si votre confesseur[1] va à Moret dans le temps où j'y serai, vous croyez bien que je l'entretiendrai; ceux qui vous ont conduite aux Capucines m'ont donné une grande envie de le voir. Je ne me tiendrai pas de vous aller embrasser avant votre profession, comme je fis à ma sœur de Boulainvilliers[2]; mandez-moi si on voudra bien me recevoir chez vous; j'ai de grands remercîments à faire à votre abbesse de tout ce qu'elle a montré de bonté pour moi dans cette occasion. Que Dieu est incompréhensible dans ses desseins, ma chère fille, et qu'il est bon d'adoucir vos croix comme il fait! Nous avons fait beaucoup de maladies; je crains de perdre ma sœur de Saint-Périer. Adieu, ma chère fille.

391[3]. — A MADAME DE GLAPION.

Fontainebleau, ce 27 août 1704.

Il faut bien vous dire un petit mot, ma chère fille, pour vous prier de ne point partager nos peines[4]. Jouissez du bonheur de votre état, et puisque

[1] Le Père Emmanuel, confesseur des Capucines de Paris.

[2] Demoiselle de Saint-Cyr, aussi religieuse aux Capucines de Paris.

[3] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 36. — *Lettres pieuses*, p. 1768.

[4] « Celles de l'État et de la guerre, dont Madame étoit péné-

vous avez renoncé aux plaisirs du monde, ne vous chargez point de ses douleurs. Priez pour la paix, c'est un devoir; voyez tout en Dieu, il nous y conduit peut-être par ce qui y est opposé. Je suis en repos par la confiance en lui, qui n'est pourtant pas telle que ma sœur de Bouju nous la prêche quelquefois. Adieu, ma chère enfant, j'ai un peu d'espérance que le voyage s'accourcira.

392[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Ce 10 septembre 1704.

Les ennemis, enflés de leur victoire, ont passé le Rhin[2] pour venir à nous; on pourra bien voir une bataille; priez, mes chères filles! Je voudrois que vous demandassiez permission d'avoir un salut tous les jeudis jusqu'à la fin de l'année; cette dévotion ne chargera point la communauté, car c'est l'heure du catéchisme qu'il faut prendre.

Écrivez, je vous prie, ma chère fille, à Mme de Rune, que j'ai reçu sa lettre, que j'ai peine à croire que sa fille puisse remplir une place de régale, n'ayant pas beaucoup d'intelligence pour la lecture, qu'elle seroit mieux hospitalière et que je lui donnerai deux mille francs payables en deux ans; que pour la petite, le Roi ne fera aucune grâce, et qu'il

trée et souvent tout en pleurs » (Note des *Lettres pieuses*). On venait de perdre la bataille de Hochstett, le 13 août 1704.

[1] *Lettres utiles*, p. 1223.

[2] Après la bataille de Hochstett, les Français évacuèrent l'Allemagne, et les alliés passèrent le Rhin à Philipsbourg, le 5 septembre.

faut donner à d'Hozier les pièces qu'il demande[1].

Adieu, mes chères enfants ; fortifiez-vous dans la foi et les bonnes œuvres ; il y a beaucoup à souffrir, tant que nous sommes sur la terre, et on a grand besoin d'être affermie en Dieu. Que l'état où nous nous trouvons ne vous attriste pas ; Dieu ne sera pas toujours en colère, et j'espère qu'il nous consolera. Il n'y a point encore de nouvelles de la mer ; vous saurez tout[2].

393[3]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, le 11 septembre 1704.

Je croyois que vous auriez eu les confesseurs extraordinaires avant le retour de M. de Brisacier, et qu'ainsi on auroit pu cette fois-ci en prendre d'autres ; mais puisqu'il est revenu et qu'il s'offre, il faut le prendre[4].

[1] C'était le généalogiste de la maison de Saint-Louis.

[2] Il s'agit de la bataille navale de Velez-Malaga, dont la nouvelle n'était pas certaine.

[3] *Lettres utiles*, p. 1217.

[4] « Madame avoit employé les abbés Tiberge et de Brisacier, dans les commencements de cette maison, à son gouvernement et à sa direction, mais quand les choses furent bien établies, elle résolut de nous mettre en état de nous passer de secours étrangers sur la direction, comme sur toutes autres choses, et malgré les obligations infinies que nous avions à ces messieurs, elle exigea d'eux et de nous que nous cessassions avec eux toute direction pour n'avoir plus que celle des confesseurs ordinaires de la maison, et quoiqu'elle honorât et estimât toujours également messieurs des missions étrangères, elle ne voulut plus qu'ils vinssent ici ni comme directeurs, comme ils avoient fait dès les premiers

On ne rabattra pas une heure sur notre séjour ici[1] : je suis à bout de l'inutilité de la vie que je fais; je n'ai pas un moment pour faire ce que je voudrois, et je file souvent sept à huit heures par jour. Saint-Cyr m'est bien nécessaire, mais j'y arriverai affamée de repos et de solitude : qu'en dira ma sœur de Bouju?

Adieu, mes enfants. Il y a de mauvaises nouvelles d'Espagne; ne vous lassez pas de demander la paix, et priez pour la reine d'Angleterre.

394[2]. — A MADAME DE FONTAINES, SUPÉRIEURE.

12 septembre 1704.

J'approuve tout ce que vous proposez sur les retraites et sur celles qui remplacent celles que vous voulez y mettre. Je ne suis pas si docile sur les écrits que vous me demandiez; je n'en ai que trop fait et vous voyez qu'ils vous embarrassent souvent; il n'est pas possible de vous donner des règles sur tout, ni de prévoir tout; il faudra toujours du bon sens et de la droiture pour appliquer les maximes qu'on vous a données. Je vous ai dit souvent qu'il

temps, ni comme confesseurs extraordinaires, voulant voir toutes choses établies de son vivant, comme elle désiroit qu'elles fussent après sa mort. »

[1] On a dit que Mme de Maintenon gouvernait en toutes choses Louis XIV; elle était au contraire tellement soumise à ses moindres volontés, qu'elle n'osait pas lui témoigner ses impatiences et ses ennuis des longs voyages de Fontainebleau.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 448.

ne faut chasser de chez vous que les filles qui ne voudroient pas subir les pénitences que vous voudriez leur donner et celles qui seroient dangereuses aux autres : vous aurez besoin de discernement pour appliquer ces avis. Combien de maîtresses qui se préviennent! combien qui s'effrayent de rien! combien peu qui savent distinguer ce qui est de conséquence ou de ce qui n'en est pas! combien d'exagération! Quels écrits peuvent remédier à tout! Je ne cesse de vous dire que tout dépendra de votre direction. C'est cette direction qui vous fera mettre dans les charges principales les sujets les plus capables de les remplir, sans compter vos inclinations, vos répugnances, votre commodité. La place de sous-maîtresse des *bleues* est une des plus importantes chez vous; il y faut de l'esprit et beaucoup de vertu.

395[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Ce 14 septembre 1704.

Enfin la nouvelle de la mer arriva hier, ce qui s'y est passé est plus glorieux qu'utile; le champ de bataille nous est demeuré[2]; ce sont les ennemis qui se sont retirés et nous ne savons pas encore leur perte; la nôtre est grande par le nombre d'officiers

[1] *Lettres utiles*, p. 1317.

[2] La bataille de Velez-Malaga, livrée par la flotte française, que commandait le comte de Toulouse, à la flotte anglo-hollandaise. Tout le détail donné par Mme de Maintenon est exact. L'un de ses cousins, Villette, commandait l'avant-garde.

blessés et tués; il y en a une prodigieuse liste que Mlle d'Aumale vous enverra; j'y ai vu des noms de nos filles! Vous verrez par la lettre de votre neveu qu'il s'en est bien tiré. Ces sortes d'avantages me font autant désirer la paix que lorsque nous sommes les malheureux : ne cessez point de la demander, je vous prie, et que Dieu me donne la patience. Je me porte assez bien ce matin. Adieu, ma chère fille; je vous écris avant d'aller à la messe, parce que je n'en aurois pas le temps le reste du jour.

396[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

16 septembre 1704.

Une fluxion sur les yeux, un rhume de cerveau et beaucoup de chagrin m'ont fait passer la journée dans mon lit et m'empêchent, ma chère fille, de vous écrire de ma main.

Jamais on n'a eu tant besoin de prières; n'en chargez pas la communauté; mais que tout ce qu'elle fera soit en esprit de prière et de pénitence pour obtenir de Dieu qu'il détourne sa colère de dessus la France, quoique nous l'ayons bien méritée.

Dites, s'il vous plaît, à ma sœur de Berval que j'ai déjà remercié M. de Chamillard de ce qu'il a fait pour vous; je lui ai aussi recommandé l'affaire de Lyon dont ma sœur de Vertrieux m'écrit; si tout cela ne fait rien, je suis à bout.

Je remercie ma sœur de la Rouzière de la lettre

[1] *Lettres utiles*, p. 1218.

qu'elle m'a écrite; ma santé est bonne, mon mal est dans l'esprit; qu'elle prie Dieu pour moi.

Je prie Dieu qu'il vous fasse connoître à toutes le bonheur de votre vocation, afin que vous le serviez avec une reconnoissance et une joie proportionnée à ce qu'il fait pour vous.

397[1]. — A MADAME DE JAS,

ASSISTANTE.

Ce 22 septembre 1704.

Jamais absence ne m'a paru si longue que celle-ci, parce que je n'ai jamais été si contente de mes chères filles que je le suis présentement. Je n'ai ni repos ni santé éloignée d'elles, et je sens bien que je compterois pour rien à Saint-Cyr les maux qui m'accablent à Fontainebleau. Voilà, notre chère assistante, ce que vous pourrez dire à la communauté.

Quant à vous, je suis très-persuadée que vous mettez dans votre sac tout ce que vous entendez, et que vous travaillez sans bruit à devenir une sainte[2]. Je lisois hier dans Rodriguez qu'au jugement on ne demandera pas ce qu'on aura dit, mais ce qu'on aura fait; vous y gagnerez.

A ma sœur de Champigny. — Que n'y auroit-il pas à répondre à la belle et très-belle lettre que vous m'écrivez, si j'en avois le temps? mais grâce à Dieu, vous êtes en état de vous passer de moi.

[1] *Lettres utiles*, p. 1214.

[2] On se rappelle que Mme de Maintenon appelait cette Dame *ma chère sournoise*.

Aux infirmières des demoiselles. — Je ne crois point avoir reçu de lettres de ma chère sœur de Rocquemont ; je n'aurois jamais oublié de lui écrire en particulier ou en général ; elle a acquis beaucoup d'honneur cette campagne et a été bien secondée.

A madame de Blosset.—On ne peut rendre mieux son compte de l'âme et du corps que vous le rendez, ma chère fille ; mais si ce que vous dites du dernier était vrai, vous y verriez plus clair que M. Fagon. Il ne veut point être consulté sur des personnes qu'il ne voit point, quelque médecin qu'elles aient ; à plus forte raison vous renverroit-il au vôtre qui est son élève ; mais je tâcherai, à mon retour, de mener M. Fagon à Saint-Cyr.

A ma sœur de Berval. — Je voudrois de tout mon cœur faire ce que vous me demandez, et je ferai mon possible ; mais je ne suis présentement animée que contre le monde qui me persécute le jour et les fluxions la nuit.

A ma sœur de la Haye.—Vous m'avez donné plus de joie que de peine, ma chère fille, car j'espère que vous irez toujours de mieux en mieux.

A notre mère de Fontaines. — Je ne vois point d'apparence que je puisse avoir le loisir de faire ce que vous me demandez, ma chère mère, et vous le pourrez mieux que moi. Il me revient par tous les côtés des merveilles du zèle de vos filles pour se perfectionner et rendre un bon compte à Dieu de ce qu'il leur a confié. Je n'eus jamais tant d'espérance que j'en ai du succès de notre établissement ; mettez toutes la main à l'œuvre et surtout à la pratique de

l'humilité : la bonne opinion qu'on a de soi est ce qui rend moins docile et le gouvernement plus difficile.

398[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

29 septembre 1704.

Je voudrois de tout mon cœur pouvoir répondre à toutes les lettres que je reçois de Saint-Cyr, mais il n'y a pas moyen ; j'en ai présentement cinq devant moi ; ainsi je me contenterai de dire un mot à chacune dans votre lettre.

Pour commencer par vous, comme de raison, je vous recommande ma sœur de Saint-Périer[2] ; il seroit fâcheux qu'elle manquât aux *vertes*. Vous ferez bien d'accorder à ma sœur Péregrine[3] ce qu'elle vous demande : il ne faut pas pousser la patience à bout, mais il faut faire voir doucement qu'il faudroit demeurer où nos supérieurs nous mettent.

Il faut que ma sœur de Glapion rie de bon cœur, malgré mon absence[4]. Je lui demande cette marque de vertu ; veut-elle faire dépendre sa joie d'une créature et d'une créature qui s'en ira bientôt ? Dites-

[1] *Lettres utiles*, p. 1218.

[2] Première maîtresse des *vertes*, et qui était malade.

[3] Sœur converse.

[4] La tristesse de cette religieuse redoublait pendant les absences de Mme de Maintenon, et ce n'était qu'en lui parlant d'elle qu'on parvenait à la faire sourire.

lui, s'il vous plaît, comme à mon infirmière que je me porte assez bien.

Ma sœur de Saint-Périer a fait tout ce qu'il y avoit à faire sur la faute de ses filles. J'approuve ce qu'elle propose sur le tricotage du soir; mais je la prie de se bien porter et de se trouver bien riche quand elle a, comme elle dit, Jésus seul.

Adieu, ma chère fille, donnez l'exemple du courage et même de la joie. Je trouve très-bon que vous m'aimiez, mais accoutumez-vous à ne compter que sur Dieu et à vous détacher de tout le reste pour n'être jamais ébranlée.

399[1]. — A Mme LA SUPÉRIEURE DES CAPUCINES DE PARIS.

A Fontainebleau, ce 3 octobre 1704.

Je n'ai pu perdre sans douleur ma sœur de Montalembert: je l'aimois tendrement, et toute sa première communauté étoit dans les mêmes sentiments; mais la volonté de Dieu est si claire dans sa dernière vocation que nous devons avoir de la joie la voyant fixée pour le reste de ses jours dans le chemin d'une grande sainteté. Elle est vraiment touchée de reconnoissance pour vous, ma révérende mère, et je la partage avec elle; vous avez tout facilité et tout conduit avec une bonté et une charité dont je ne perdrai jamais le souvenir, et tant que je vivrai, ma chère mère, vous aurez en moi une très-humble servante

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 38. — *Lettres pieuses*, p. 1886.

et une véritable amie; j'espère beaucoup de vos prières et pendant ma vie et après ma mort. Ne vous lassez point de demander la paix; nous la demandons tous, mais c'est à vous à l'obtenir : c'est vous qui réparez continuellement les désordres du monde, et c'est en votre faveur que Dieu suspend sa justice; forcez-le donc de donner la paix à la France, et le loisir au Roi de travailler plus que jamais à son salut. Je vous embrasse, ma révérende mère, la maîtresse des novices et mes deux filles[1].

400[2]. — A MADAME DE GLAPION[3].

4 décembre 1704.

Les chrétiens ne doivent rien aimer avec passion, ma chère fille, et encore moins les religieuses qui ont fait vœu de chasteté, lequel exclut toute recherche des plaisirs; n'aimez donc point la musique avec passion, mais achevez de l'apprendre aux heures que vous marquez et avec intention d'être utile à la maison et aux demoiselles. Ne comptez pas, je vous en conjure, sur cette ressource, elle

[1] Mmes de Montalembert et de Boulainvilliers.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 19. — *Lettres pieuses*, p. 1150. — *Extrait des écrits*, p. 97.

[3] Mme de Glapion avait une très-belle voix, et dans les sécheresses et les langueurs de son état, après avoir cherché vainement des distractions dans la lecture, elle se mit à apprendre la musique et avec passion, comme une ressource contre ses ennuis. Mme de Maintenon, qui voulait éteindre en elle tous les sentiments contraires à la vie religieuse, lui écrivit cette lettre qui semble bien rigoureuse. Voir la lettre 370.

vous manquerait assurément; Dieu est jaloux et se plaît à confondre des projets qui l'offensent; il veut être notre seule ressource, notre consolation, notre force, et il sera ainsi pour vous de plus en plus. Le bon fonds qu'il a mis en vous, sa grâce, et chaque année qui vous éloignera de la grande jeunesse vous rendront solide; cette solidité n'empêchera pas les amusements innocents, mais elle les mettra dans leur place en ne les comptant que ce qu'ils valent, qui est peu de chose. Adieu, ma chère fille; ne craignez point la trop grande piété : elle est le fondement de la paix et de la joie.

401[1]. — A MADAME DE BOUJU.

1704.

J'espère que Dieu bénira votre travail aux *bleues*; je ne suis point étonnée de votre sécheresse; c'est l'effet de l'activité, mais comme c'est une suite de votre état, je crois que Dieu ne vous l'imputera pas; vous êtes toute à lui; vos dispositions lui sont agréables, et vous vous dévouez à son service; vous n'avez qu'à continuer; je crois que votre confesseur vous parle dans le même sens que moi et beaucoup mieux; ainsi je ne vous en dirai pas davantage.

Prêchez à vos filles que la raison et la droiture que vous leur inspirez doit les rendre capables de souffrir avec douceur et patience les personnes qui n'en auront point. Il me revient qu'elles sont ef-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1947.

frayées et désespérées quand elles voient dans leurs familles les défauts contre lesquels nous leur avons parlé. Il ne faut pas que ce que nous disons les rende plus délicates, mais plus patientes et plus charitables; si leurs proches avoient été élevés comme elles, ils vaudroient peut-être mieux qu'elles. Il faut qu'elles souffrent ce qu'elles ne peuvent empêcher.

402[1]. — A MADAME DE MONTALEMBERT,

Aux Capucines de Paris.

Janvier 1705.

Je ne fais presque plus que languir[2], ma chère fille, et j'espère qu'ayant renoncé à moi comme vous l'avez fait, vous ne demanderez plus tant ma vie, mais une sainte mort. Je donnerai votre lettre aux Dames de Saint-Louis : elles en seront édifiées et attendries; il leur en coûtera quelques larmes, mais il n'importe. Oui, je vous crois morte à tout; j'ai cru le voir à notre dernière conversation, et j'en ai loué Dieu de tout mon cœur; la résurrection d'un mort est moins surprenante que ce qu'il a fait en vous; je ne doute point qu'il n'achève son ouvrage, car vous lui serez fidèle; vous avez tout quitté pour lui, il ne vous abandonnera pas. Mais, ma chère fille, vous connoissez combien je suis intéressée pour Saint-Cyr, et que je voudrois profiter en sa faveur de

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 52.

[2] Mme de Maintenon avait alors soixante-dix ans; mais elle était moins affaiblie par l'âge que par les chagrins que lui causaient les malheurs de la France.

tout ce que je vois : n'avez-vous rien à me dire là-dessus? c'est-à-dire quelques avis à me donner. Vous connoissez le fort et le foible de cette maison ; vous en voyez une tout établie, vous y avez d'excellentes filles à la tête, vous êtes conduite par un homme qui me paroît un saint, et un saint éclairé ; ne me direz-vous rien qui puisse être utile à mes filles que vous aimez, et à un Institut qui doit toujours vous être cher? Apprenez-nous quelque chose, je m'en servirai, sans vous commettre, outre qu'une morte ne peut être commise. Remerciez bien Dieu de la protection qu'il nous donne depuis que l'on fait des prières publiques ; ne vous lassez point de demander la paix, le salut du Roi, le succès de la maison de Saint-Louis, et que je vive et meure dans son amour ; c'est devant lui que vous devez vous souvenir de l'amitié que vous avez eue pour moi, et me procurer ce que vous savez être les véritables biens.

403[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Février 1705.

Il n'y a que trop de personnes dans le monde qui ne servent point Dieu; il y en a d'autres qui remplissent les devoirs de la religion par bienséance, mais qui ne s'occupent que de leurs affaires temporelles; il y en a qui ont de la foi, qui prient, qui craignent Dieu, qui approchent des sacrements, qui veulent se sauver, mais qui ne peuvent se ré-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 53. — *Lettres pieuses*, p. 1755.

soudre à se faire violence et à entrer dans la voie étroite; elles tâchent d'accommoder Dieu et le monde, et consultent incessamment jusqu'où il faut aller pour assurer son salut, ne voulant pas faire un pas au delà, et se réservant pour leurs plaisirs tout ce qui est possible; pourvu qu'on les assure qu'elles ne se damneront pas, elles ne craignent point de déplaire à Dieu par les petits péchés : c'est ainsi qu'elles les appellent; et enfin elles ne veulent donner que ce qu'elles n'osent refuser.

Il y en a qui ont une volonté déterminée d'être à Dieu, malgré tous les obstacles qu'elles trouveront en elles-mêmes et dans les autres, et qui veulent embrasser tous les moyens qu'on leur proposera; elles s'abandonnent les yeux fermés à un guide; elles aiment mieux qu'il penche du côté de la sévérité que du relâchement; elles ne craignent que de n'en pas faire assez; elles ne consultent pas sur la différence des péchés, parce qu'elles ne veulent plus en commettre aucun; leur bonne volonté demeure fervente au milieu des sécheresses, des langueurs du corps et des dégoûts de l'esprit; elles ne retournent plus en arrière, et poursuivent leur course également malgré l'inégalité de leurs dispositions, parce que la seule disposition est cette bonne volonté qui ne peut plus changer. Voilà, ma chère fille, ce que je pense sur cette bonne volonté dont nous parlâmes hier; votre cœur y est bien disposé; il n'y a que Dieu qui mérite la droiture, la simplicité, la candeur et la générosité qu'il vous a données; employez donc pour lui ce qui vient de lui.

404[1]. — À MADAME DE BOUJU.

15 février 1705.

La déférence que vous avez pour vos supérieurs, ma chère fille, doit vous mettre en repos; ils vous ont montré le danger où votre vivacité pourroit vous jeter; vous l'avez modérée ou contrainte. Qu'est-ce qui a pu vous troubler? et pourquoi hésitez-vous à chaque pas? Vos devoirs vous sont bien marqués, il faut les remplir, et Dieu vous en donne la volonté. Votre saint évêque vous renvoie à votre classe; vous devez vous en occuper tranquillement, travailler toujours à sanctifier vos filles, mais sans empressement. Continuez votre oraison comme vous la représentez; vous dites que la manière dont vous la faites vous humilie; c'est un excellent effet, et elle ne peut être mauvaise; l'important pour vous est de vous renfermer dans vos obligations et de vous opposer à votre imagination qui va trop loin. Vous ne pouvez trop prier pour votre Roi et fondateur; mais il ne faut pas que vous songiez à lui fournir les moyens de son salut; vous devez croire que son archevêque et son confesseur font leur devoir. Vous avez à prier pour la paix, mais vous ne devez pas marquer à la France les prières qu'elle doit faire pour l'obtenir. Vous devez prier pour moi, mais votre charité doit vous faire croire que je fais ce que je puis dans la place où Dieu m'a mise. Vous êtes trop déchaînée contre la prudence humaine; on la pousse certainement trop loin, mais

[1] *Lettres pieuses*, p. 1956.

on doit s'en servir dans de justes bornes. Bénissez Dieu de n'avoir point à examiner des cas embarrassants : vous êtes religieuse, il faut observer vos vœux; vous êtes maîtresse d'une classe, il faut vous donner à l'éducation ; quand vous serez économe, il faudra acheter des provisions et faire des comptes, et, dans toutes les différentes charges, il faudra travailler à votre perfection particulière et veiller pour l'établissement de la régularité de votre maison ; voilà toute votre besogne, n'en prenez pas d'autre ; regardez comme des tentations tout ce qui sortiroit de votre état, y eussiez-vous fait des miracles. Je vous ai souvent dit de faire taire votre esprit ; la rédaction que j'ai devant moi pourroit être d'une page ; demandez l'amour de Dieu pour vous et pour nous ; appelez-le pur amour, il n'importe des noms, mais laissez à Dieu les détails, ils ne vous sont pas propres, parce qu'ils fournissent de la nourriture à votre imagination, qui est, selon sainte Thérèse, la folle de la maison. Ne vous laissez pas conduire par elle, il faut ne la compter pour rien ou l'enfermer pour éviter ses désordres. Retenez ce que vous pensez, quelque bon qu'il vous paroisse, et ne tournez pas contre vous les talents que vous avez reçus. Vous écrivez trop ; il y a longtemps que je vous le dis, et je voudrois bien que vous jeûnassiez de ce plaisir-là ce carême. N'examinez ni votre oraison ni votre état ; allez plus simplement ; votre cœur est simple, votre esprit ne l'est pas : il fait trop de chemin. Je lirai ce que vous m'avez envoyé.

405[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Mars 1705.

Oui, ma chère fille, j'ai toujours la même amitié pour vous, et vous pourrez vous adresser à moi quand même vous n'en n'auriez pas grand besoin; je souhaite votre salut pour la gloire de Dieu, pour votre bonheur, pour l'avantage de votre Institut; ce sont trois motifs bien puissants pour animer mon zèle; vous avancez et vous avancerez tous les jours si vous ne reculez pas, ce que j'espère qui n'arrivera jamais. Ne croyez pas qu'il faille vous tourmenter pour avancer; il faut, au contraire, vous tenir en paix pour être plus fidèle à chaque occasion qui se présente; il arrive souvent qu'en courant trop vite on tombe; allez donc doucement et prenez les trois pratiques dont vous me parlez : la mortification, le travail et l'humilité. Vous faites très-bien de faire des pratiques; vous vous mortifiez, vous vous humiliez et vous édifiez; ce sont plusieurs biens à la fois; demandez quelques austérités pour les vendredis du carême, si vous êtes en assez bonne santé; consultez souvent votre confesseur, obéissez-lui en enfant. Je sais la répugnance que vous y avez, et c'est en quoi vous mériterez davantage. Qu'il est bon de se laisser conduire à Dieu ! Si avec le cœur tendre que vous avez, vous étiez tombée entre les mains d'un homme dont l'esprit et les manières eussent été de votre goût, vous vous y seriez peut-être trop attachée, et quand vous serez plus con-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 61. — *Lettres pieuses*, p. 1769.

sommée dans la vertu, Dieu vous donnera ce qui vous sera le plus nécessaire pour votre conduite et pour votre consolation. La piété consiste, ma chère fille, dans cet abandon à la volonté de Dieu dont nous parlons si souvent, pourvu que nous ne le prenions pas en quiétistes, et que nous vivions dans la pratique continuelle des vertus. Vous faites bien de soupirer sans cesse pour l'humilité, mais je ne vous en crois pas si éloignée que vous le dites. Je ne vois pas que vous ayez rien à ajouter au travail, il me semble que vous y êtes assidue, et que vous en avez assez. Soyez fidèle à chaque occasion que Dieu vous donne des vues; mais il ne faut pas les suivre toutes; l'esprit va bien vite, et vous vous jetteriez dans le trouble. Votre cœur est sincère, tout ira bien pour vous. La présence de Dieu sans effort, l'horreur du péché, la docilité à se laisser conduire, ce sont mes premières instructions dans les classes; mais ces pratiques sont bonnes dans tous les temps de notre vie. Je prie pour vous, et je suis ravie de marcher avec vous.

406[1]. — ENTRETIEN PARTICULIER

D'UNE CONFIANCE INTIME DE Mme DE MAINTENON AVEC Mme DE GLAPION[2].

4 avril 1705.

« Je suis, me dit Madame, dans une grande joie

[1] *Mémoires de Languet de Gergy*, t. I, p. 305. — *Lettres édifiantes*, t. V, l. 253.

[2] Mme de Maintenon était à cette époque dévorée de chagrins,

quand je vois fermer la porte en entrant ici, et je n'en sors qu'avec peine; souvent, en retournant à Versailles, je pense : voilà le monde, et, selon les apparences, le monde pour qui Jésus-Christ ne vou-

à cause des malheurs de la guerre de la succession d'Espagne. « Pour se consoler et se cacher, » disait-elle, elle venait à Saint-Cyr, et épanchait ses douleurs auprès de ses chères filles, et surtout auprès de Mme de Glapion. Celle-ci, quoique âgée de trente-un ans, et malgré les efforts qu'elle faisait sur elle-même, n'avait pas encore trouvé le calme; mais sa piété était devenue plus fervente, sa tristesse moins désespérée; elle supportait avec une résignation angélique les maladies et les infirmités dans lesquelles elle passait ses années; enfin elle montrait envers Mme de Maintenon, dont la présence semblait la faire revivre, une tendresse de plus en plus filiale et passionnée. Aussi Mme de Maintenon en avait-elle fait son amie et sa compagne ordinaire, et elle se soulageait à lui raconter, dans des entretiens « d'une confiance intime, » ses peines, ses soucis, ses retours sur le passé, toutes les désolations de son cœur. Mme de Glapion recueillit quelques-uns de ces entretiens qui ont une grande importance historique, car outre qu'ils sont pleins de détails sur la cour de Louis XIV et sur les affaires du temps, ils montrent Mme de Maintenon dans le jour le plus complet, et pour ainsi dire en déshabillé. Cette femme si réservée, si mesurée, est, avec sa chère Glapion, ouverte, abandonnée, avouant ses répugnances, ses ennuis, même ses petitesses, et le tableau n'est pas de tous points à son avantage. Ainsi dans l'entretien qu'on va lire, on la trouve certainement à plaindre, mais on voudrait la voir moins occupée d'elle-même, plus tendre pour Louis XIV, moins sévère pour toute la cour, se plaignant moins vulgairement des embarras et des gênes de sa position; enfin on a besoin, pour compatir à ses peines, de se souvenir qu'elle avait alors soixante-dix ans, et qu'elle était continuellement malade. Au reste, ce tableau familier de la vie qu'elle menait à Versailles prend, sous la plume naïve de la charmante religieuse qui l'a tracé dans la simplicité de son cœur, un caractère de vérité qui fait pâlir même les récits de Saint-Simon : il nous ouvre la chambre de Mme de Maintenon, et nous montre, dans le secret de sa vie vulgaire, le Jupiter de Versailles, ayant des tristesses, des vapeurs, « auquel il prend des pleurs dont il

lut point prier la veille de sa mort. Je sais qu'il y a plusieurs bonnes âmes à la cour, et que Dieu a de ses saints dans tous les états, mais il est certain qu'en général c'est là ce qui s'appelle le monde, c'en est le centre; c'est là où toutes les passions sont en mouvement, l'intérêt, l'ambition, l'envie, le plaisir, etc.; c'est donc ce monde si souvent maudit de Dieu. Je vous avoue que ces réflexions me donnent un sentiment de tristesse et d'horreur pour ce lieu où il faut pourtant que je demeure. »

Après avoir parlé avec Madame de plusieurs choses affligeantes, je lui dis qu'il falloit au moins qu'elle n'en vît aucune de telles dans cette maison, et que tout y allât si bien, que ce fût un lieu de repos pour elle, et où elle pût se consoler de tout ce qu'elle trouve ailleurs. — « Mais cela est bien ainsi, dit Madame; et que ferois-je sans cette maison? je ne vivrois pas. Je crois que Dieu me l'a donnée non-seulement pour faire mon salut, mais pour mon repos, car elle ne me sert pas seulement à prier Dieu et à me recueillir, mais à me délasser; elle me

n'est pas le maître, » qui ne peut se passer de la présence de sa vieille compagne, qui a la manie de faire toutes ses affaires dans sa chambre, enfin qui ne la laisse pas même se coucher en repos. Ajoutons que pour expliquer les confidences de Mme de Maintenon, il faut admettre qu'elle avait confié à Mme de Glapion le secret de son mariage avec le Roi.

Cet entretien se trouve à la fois dans les *Mémoires de Languet de Gergy* et dans les *Lettres édifiantes*, mais avec quelques différences. J'ai suivi de préférence le récit de Languet de Gergy, qui est très-probablement le texte original, et où Mme de Glapion parle à la première personne. Néanmoins le premier paragraphe est emprunté aux *Lettres édifiantes*.

fait oublier les autres affaires. Quand je suis ici, et que je m'occupe, quand nous sommes en conseil ou que je parle à quelqu'un, je ne pense, en vérité, pas qu'il y ait une cour; ainsi je respire un peu.—J'ai pensé, ce matin, lui dis-je, quand je vous ai vue communier, qu'il y avoit peut-être longtemps que vous n'aviez eu la matinée semblable où vous ayez pu prier Dieu à votre aise et vous recueillir. — Cela est vrai, dit Madame, et je vous ai dit bien des fois qu'il faut que je prenne pour mes prières et pour la messe le temps que tout le monde dort; sans cela, je n'y pourrois pas aller; car quand on a une fois commencé à entrer chez moi, il ne faut plus compter que je sois ma maîtresse; il ne me reste pas un instant. — Je lui dis là-dessus que je me figurois sa chambre, sans comparaison, comme la boutique de ces gros marchands qui, quand elle est ouverte, ne se vide plus, et où il faut qu'ils demeurent attachés. — Cela est en effet ainsi, dit Madame. On commence à entrer chez moi vers sept heures et demie[1] : c'est

[1] L'appartement de Mme de Maintenon était de plain-pied avec l'appartement de Louis XIV, et s'ouvrait en face de ce dernier dans le vestibule placé au haut de l'escalier de marbre ou de la reine. Il a été bouleversé par la construction du Musée de Versailles, et forme aujourd'hui à peu près trois des salles consacrées aux campagnes de 1793, 1794 et 1795. Il était peu étendu, fort incommode, et avait trois croisées sur la cour de marbre et deux sur la cour d'honneur. « L'antichambre, dit Saint-Simon, étoit plutôt un passage long en travers, étroit, jusqu'à une autre antichambre toute pareille de forme, dans laquelle les seuls capitaines des gardes entroient, puis une grande chambre très-profonde. Entre la porte où on y entroit de cette seconde antichambre et la cheminée étoit le fauteuil du Roi adossé à la muraille, une table devant lui et un ployant autour pour le ministre qui travail-

d'abord M. Maréchal[1]; il n'est pas plutôt sorti que M. Fagon entre; il est suivi de M. Bloin[2] ou de quelque autre qui envoie savoir de mes nouvelles. J'ai quelquefois des lettres extrêmement pressées qu'il faut que je place là de nécessité. Ensuite viennent les gens de plus grande conséquence : un jour M. de Chamillard, un autre M. l'archevêque; aujourd'hui c'est un général d'armée qui va partir, demain une audience qu'il faut donner, et qui m'a été demandée, avec cette circonstance que c'est presque toujours des personnes que je ne puis différer de voir, car il le faut bien, par exemple, quand les officiers partent, et ainsi des

loit. De l'autre côté de la cheminée, une niche de damas rouge et un fauteuil où se tenoit Mme de Maintenon avec une petite table devant elle. Plus loin son lit dans un enfoncement. Vis-à-vis les pieds du lit une porte et cinq marches à monter, puis un fort grand cabinet qui donnoit dans la première antichambre de l'appartement de Monseigneur le duc de Bourgogne » (*Mémoires*, t. XII, p. 134).

Cette description est assez exacte. Il faut y ajouter : 1° que la chambre avait trois croisées, l'une au nord donnant sur la cour de marbre et vis-à-vis de la cheminée, deux au levant donnant sur la cour d'honneur; 2° que les fauteuils du Roi et de Mme de Maintenon ne se trouvaient pas précisément auprès de la cheminée, mais plus avant dans la chambre, de telle sorte que le fauteuil du Roi avait entre lui et la cheminée, l'enfoncement où se trouvait placé le lit, et que le fauteuil de Mme de Maintenon avait entre lui et la cheminée la porte menant au grand cabinet; 3° que l'enfoncement dont parle Saint-Simon était en réalité une pièce assez grande et peu éclairée, que Mme de Maintenon appelle sa *petite chambre*, de sorte que le lit n'avait que ses pieds dans la grande chambre et étoit placé dans la petite.

[1] Premier chirurgien du Roi.

[2] Premier valet de chambre du Roi.

autres. M. le duc du Maine attendoit l'autre jour dans mon antichambre que M. de Chamillard eût fini. Quand il fut sorti, M. le duc du Maine entra, et me tint jusque quand le Roi arriva; car il y a là même un petit agrément, c'est qu'ils ne sortent de chez moi que quand quelqu'un d'au-dessus les chasse. Quand le Roi vient, il faut bien qu'ils s'en aillent tous. Le Roi demeure avec moi jusqu'à ce qu'il aille à la messe. Je ne sais si vous prenez garde qu'au milieu de tout cela je ne suis pas encore habillée; si je l'étois, je n'aurois pas eu le temps de prier Dieu. J'ai donc encore ma coiffure de nuit; cependant ma chambre est comme une église; il s'y fait comme une procession; tout le monde y passe, et ce sont des allées et des venues perpétuelles.

Quand le Roi a entendu la messe, il repasse encore par chez moi; ensuite, la duchesse de Bourgogne vient avec beaucoup de dames, et on demeure là pendant que je dîne. Il semble donc qu'au moins voilà un temps employé pour moi; mais vous allez voir comment. Je suis en peine si la duchesse de Bourgogne ne fait rien de mal à propos, si elle en use bien avec son mari; je tâche de lui faire dire un mot à celle-ci, de voir si elle traite bien celle-là. Il faut entretenir la compagnie, faire en sorte de les unir tous. Si quelqu'un fait une indiscrétion, je la sens; je suis embarrassée de la manière dont on prend ce qui se dit; enfin, c'est une contention d'esprit que rien n'égale. Il y a autour de moi un cercle de dames, de manière que je ne puis demander à boire. Je me détourne quelquefois, et je leur dis en les regar-

dant : c'est bien de l'honneur pour moi, mais je voudrois pourtant bien avoir un valet. Sur cela, chacune veut me servir et s'empresse pour m'apporter ce qu'il me faut, ce qui est encore une autre sorte d'embarras et d'importunité pour moi. Enfin, ils s'en vont dîner, car je le fais à midi avec Mme d'Heudicourt[1] et Mme de Dangeau[2] qui sont malades. Me voilà donc enfin seule avec elles; tout le monde s'en va. S'il y avoit un jour où je puisse ce qui s'appelle m'amuser un moment, ce seroit ici, ou pour causer ou pour jouer une partie de trictrac. Mais ordinairement Monseigneur prend ce temps-là pour me venir voir, parce qu'un jour il ne dîne point ou il a dîné plus tôt pour aller à la chasse. Il vient donc après les autres; c'est l'homme du monde le plus difficile à entretenir, car il ne dit mot[3]. Il faut pourtant que je l'entretienne, car je suis chez moi; si cela se passoit chez un autre, je n'aurois qu'à me mettre derrière dans une chaise et ne rien dire si je voulois. Les dames qui sont avec moi peuvent faire cela si elles veulent, mais moi qui suis dans ma chambre, il faut que je paye ce qui s'appelle de ma personne et que je cherche quoi dire; cela n'est pas fort réjouissant.

[1] Bonne de Pons, marquise d'Heudicourt, était nièce du maréchal d'Albret et amie de jeunesse de Mme de Maintenon. Il en sera longuement question dans la *Correspondance générale*.

[2] Épouse du marquis de Dangeau. C'était une amie très-intime de Mme de Maintenon, qui lui a adressé de nombreuses lettres. On les trouvera dans la *Correspondance générale*.

[3] « Il était silencieux jusqu'à l'incroyable, » dit Saint-Simon. Voir le portrait qu'il trace de ce prince, t. XVII, p. 3.

qu'il permet que je voie cela tel qu'il est, que je ne me laisse point aveugler par la grandeur et par la faveur qui m'environnent. Je me regarde comme un instrument dont Dieu se sert pour faire du bien; que tout le crédit qu'il permet que j'aie doit être employé à le servir et à soulager qui je puis, à unir entre eux tous ces princes, etc. Je pense quelquefois à la haine que j'ai naturellement pour la cour; car cela n'est pas nouveau, c'est de tout temps[1]. Dieu cependant m'y destinoit; pourquoi donc m'a-t-il donné de l'aversion pour elle? Il faut bien que ce soit pour cela même, parce qu'il vouloit que j'y vécusse et qu'il vouloit m'y sauver. Mme de Montespan, au contraire, aimoit fort la cour, non-seulement par les engagements qui l'y tenoient attachée, mais elle aimoit la vie de la cour. Que fait Dieu? Il y attache celle qui la hait et il en éloigne celle qui l'aime, et apparemment pour le salut de toutes les deux[2]. Ah! qu'il fait bon de le laisser faire, s'abandonner à lui, vivre au jour la journée en faisant tout le bien qu'on peut. Il sait mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, et c'est assurément un excellent directeur: il n'y a qu'à se livrer à sa conduite. Poursuivons.

Quand le Roi est revenu de la chasse, il vient chez

[1] Les lettres de Mme de Maintenon à l'abbé Gobelin témoignent en effet qu'elle n'est restée à la cour, à l'époque dont elle parle, que malgré elle et d'après les conseils de son directeur. Voir la *Correspondance générale*.

[2] Mlle d'Aumale rapporte à peu près la même phrase: « Dieu sait bien prendre, disait Madame, les créatures par leur sensible; je sais une personne qui aime passionnément la cour, et qu'il en a retirée; et moi qui ne la peux supporter, il faut que j'y passe ma vie. »

moi; on ferme la porte et personne n'entre plus. Me voilà donc seule avec lui. Il faut essuyer ses chagrins, s'il en a, ses tristesses, ses vapeurs; il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'est pas le maître, ou bien il se trouve incommodé. Il n'a point de conversation. Il vient quelque ministre qui apporte souvent de mauvaises nouvelles; le Roi travaille. Si on veut que je sois en tiers dans ce conseil, on m'appelle; si on ne veut pas de moi, je me retire un peu plus loin, et c'est là où je place quelquefois mes prières de l'après-midi: je prie Dieu environ une demi-heure. Si on veut que j'entende ce qui se dit, je ne puis rien faire. J'apprends là quelquefois que les affaires vont mal; il vient quelque courrier avec de mauvaises nouvelles; tout cela me serre le cœur et m'empêche de dormir la nuit.

Pendant que le Roi continue de travailler, je soupe, mais il ne m'arrive pas une fois en deux mois de le faire à mon aise. Je sais que le Roi est seul ou je l'aurai laissé triste; ou bien le Roi, quand M. de Chamillard est prêt de finir avec lui, quelquefois me prie de me dépêcher. Un autre jour, il veut me montrer quelque chose, de manière que je suis toujours pressée, et alors je ne sais point faire autre chose que de manger très-promptement. Je me fais apporter mon fruit avec ma viande pour me hâter, tout cela le plus vite que je puis. Je laisse Mme d'Heudicourt et Mme de Dangeau à table, parce qu'elles ne peuvent faire comme moi, et j'en suis quelquefois incommodée [1].

[1] Saint-Simon raconte les choses à peu près de la même fa-

Après tout cela, vous jugez bien qu'il est tard. Je suis debout depuis six heures du matin; je n'ai pas respiré de tout le jour; il me prend des lassitudes, des bâillements, et plus que tout cela je commence à sentir ce que fait la vieillesse; je me trouve enfin si fatiguée que je n'en puis plus. Le Roi s'en aperçoit et me dit quelquefois : Vous êtes bien lasse, n'est-ce pas? Il faudroit vous coucher. Je me couche donc; mes femmes viennent me déshabiller; mais je sens que le Roi veut me parler et qu'il attend qu'elles soient sorties, ou bien il y reste encore quelque ministre, et il a peur qu'on entende. Cela l'inquiète, et moi aussi. Que faire? Je me dépêche, et je me dépêche jusqu'à m'en trouver mal, et il faut que vous sachiez que j'ai haï toute ma vie d'être pressée. A l'âge de cinq ans, cela me faisoit cet effet-là; je me trouvois mal quand je me précipitois trop, parce que je suis naturellement très-vive, et que par con-

çon : « Avant le souper du Roi, les gens de Mme de Maintenon lui apportoient son potage avec son couvert, et quelque autre chose encore. Elle mangeoit, ses femmes et un valet de chambre la servoient, toujours le Roi présent, et presque toujours travaillant avec un ministre. Le souper achevé, qui étoit court, on emportoit la table; les femmes de Mme de Maintenon demeuroient, qui tout de suite la déshabilloient en un moment et la mettoient au lit. Lorsque le Roi étoit averti qu'il étoit servi, il passoit un moment dans une garde-robe, alloit après dire un mot à Mme de Maintenon, puis sonnoit une sonnette qui répondoit au grand cabinet. Alors Monseigneur, s'il y étoit, Monseigneur et Mme la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berri, et les dames qui étoient à elle, entroient à la file dans la chambre de Mme de Maintenon, ne faisoient presque que la traverser, et précédoient le Roi, qui alloit se mettre à table suivi de Mme la duchesse de Bourgogne et de ses dames » (T. XII, p 135).

séquent je me presse assez de moi-même, et je suis par dessus cela très-délicate, de manière que cela m'étouffe et fait ce que je vous dis. Enfin me voilà dans mon lit; je renvoie mes femmes; le Roi s'approche et demeure à mon chevet. Pensez-vous bien ce que je fais là? Je suis couchée, mais j'aurois besoin de plusieurs choses, car je ne suis pas un corps glorieux. Je n'ai là personne à qui je puisse demander ce qu'il me faut; j'aurois besoin quelquefois qu'on me chauffât des linges, mais je n'ai pas là une femme; ce n'est pas que j'en pusse avoir, car le Roi est plein de bonté, et s'il pensoit que j'en voulusse, il en souffriroit plutôt dix; mais il ne croit pas que je m'en contraigne. Comme il est toujours le maître partout et qu'il fait tout ce qu'il veut, il n'imagine pas qu'on soit autrement que lui, et il croit que, si je n'en ai pas, c'est que je n'en veux pas. Vous savez que ma maxime est de prendre sur moi et de penser aux autres. Les grands ordinairement ne sont pas ainsi : ils ne se contraignent jamais et ils ne pensent pas même que les autres se contraignent pour eux ni ne leur en savent point de gré, parce qu'ils sont tellement accoutumés de voir que tout se fait par rapport à eux qu'ils n'en sont plus frappés et n'y prennent pas garde. J'ai été quelquefois dans mes grands rhumes prête à étouffer par la toux sans pouvoir être soulagée. M. de Pontchartrain, qui me voyoit toute cramoisie, disoit au Roi : Mais elle n'en peut plus, il faudroit appeler quelqu'un, etc.

Le Roi demeure chez moi jusqu'à ce qu'il aille souper, et environ un quart d'heure avant le souper du

Roi, M. le dauphin, M. le duc et Mme la duchesse de Bourgogne viennent chez moi. A dix heures ou dix heures et un quart tout le monde sort. Voilà ma journée. Me voilà seule, et je prends les soulagements dont j'ai besoin ; mais souvent les inquiétudes et les fatigues de la journée m'empêchent de dormir. »

Je témoignai plusieurs fois à Madame combien tout cela me paroissoit gênant pour elle, et que je ne m'étonnois point si quelqu'un avoit dit qu'elle étoit une des plus malheureuses personnes du monde. « Cependant, ajouta-t-elle, on peut dire aussi : N'est-elle pas heureuse? Elle est avec le Roi depuis le matin jusqu'au soir. Mais on ne se souvient pas, en disant cela, que les princes et les rois sont hommes comme les autres, qu'ils ont leurs chagrins et leurs peines, et qu'il faut les partager avec eux. De plus, il y a mille choses à quoi les nôtres ne pensent pas, et qui retombent sur moi. Par exemple, Mme la princesse des Ursins[1] va partir pour s'en retourner en Espagne. Il faut que je m'occupe d'elle, et que je répare, par mes soins et par tout ce que je puis, la froideur de Mme la duchesse de Bourgogne, la sécheresse du Roi et l'indifférence des autres. Je vais chez elle, je lui donne du temps chez moi ; j'écoute mille choses dont je n'ai que faire, et tout cela afin qu'elle s'en aille contente d'eux tous,

[1] Cette dame, qui gouvernait la cour d'Espagne, avait reçu l'ordre de quitter Madrid et de se retirer en Italie ; puis elle obtint de venir à Versailles pour se justifier. Elle y arriva le 5 janvier, et repartit pour l'Espagne le 15 juin. Nous donnerons plus de détails sur ce personnage dans la *Correspondance générale*. Voir Saint-Simon, tome VIII, de la p. 93 à la p. 151.

qu'elle en puisse dire du bien, et surtout de la duchesse de Bourgogne, qu'elle ait lieu de se louer de notre cour et d'en bien parler. Je vois qu'ils sont trop négligents pour cela; il faut que j'y supplée, et ainsi de mille autre choses. »

En causant ainsi, je demandai simplement à Madame si elle n'étoit pas souvent dans l'impatience; elle me répondit : « Ah ! vraiment oui, j'y suis; je me trouve quelquefois dans un état à en avoir, comme on dit, jusqu'à la gorge; mais il faut durer, et puis c'est Dieu qui arrange tout cela. Quand je fais réflexion à l'état où je suis, et que je me trouve accablée d'affaires ou de chagrins, je pense qu'est-ce qu'il seroit de ma vie sans cela : si avec cette magnificence, ces richesses, ces commodités, je n'avois rien qui me fît peine, y auroit-il rien au monde de plus propre à me perdre? Une grandeur comme celle-là, jointe aux aises de la vie, cela porte aisément à l'oubli de Dieu. Je suis toujours logée comme le Roi; mes meubles sont magnifiques; je suis dans l'abondance; mais Dieu, dans tout cela, fait voir sa miséricorde, en prenant soin d'y mêler des désagréments et des peines qui servent de contre-poids et me font retourner à lui. »

Je lui dis sur cela qu'il me sembloit que Dieu faisoit voir dans la conduite qu'il avoit sur elle, non-seulement sa miséricorde, mais encore, si on l'ose dire, son adresse. — « C'est fort bien dit, ajouta Madame, car elle paroît en effet en ce qu'il se sert pour me faire souffrir et pour me sauver des choses qui sont capables de corrompre le cœur, et c'est en

cela que j'admire sa bonté pour moi et le soin qu'il prend de mon salut. — Une des choses, lui dis-je, Madame, qui rend encore, ce me semble, votre vie plus pénible, c'est qu'il y en a souvent qui en apparence semblent être inutiles, comme par exemple des conversations où il vous paroît que vous ne faites pas de bien et où le temps s'en va en pure perte. — Cela est vrai, répondit Madame, et non-seulement des conversations telles que vous dites, mais me voir tenir un jeu; il y a quelquefois haut comme cela de cartes autour de moi. En vérité, je pense quelquefois : diroit-on que c'est là la chambre d'une chrétienne? On n'y voit que de la magnificence, on n'y respire que le plaisir. Cependant je me console en pensant que si cela ne se passoit pas chez moi, il y auroit trente hommes avec les femmes qui sont là, qu'il s'y diroit et s'y feroit peut-être bien du mal, au lieu que tout s'y passe au mieux dans l'innocence; il ne s'y trouve jamais d'autres hommes que les princes. Il faut bien pourtant que cette jeune princesse se divertisse, et je crois que je dois sur cela ne pas tant regarder ce que je fais que ce qui se feroit si les choses étoient autrement [1]. »

[1] Languet de Gergy, après avoir cité ce curieux entretien, ajoute : « Ce récit naïf développe bien sensiblement les incommodités que la grandeur et le crédit ont coutume d'attirer. Au reste, ceci ne pourroit-il pas servir à détromper ceux qui croient que l'on est heureux quand on est grand, quand on est puissant, quand on possède la faveur? Ce vain fantôme de félicité fait illusion à tous les hommes, et cependant ce n'est qu'un fantôme qui échappe des mains de ceux qui croient le saisir. Tous ceux

407[1]. — A MADAME DE BOUJU.

Ce 19 avril 1705.

J'ai lu, ma chère fille, tout ce que vous m'écrivez et avec toute l'attention dont j'étois capable; je ne la suis pas assez pour y répondre, et le compte que vous rendez est si fort au-dessus de ma portée que je n'y ai pas trouvé le moindre article sur lequel je voulusse décider. Je ne sais ce qu'il faut vous défendre ou vous accorder; il faut plus de grâces et de discernement que je n'en ai pour traiter de pareilles matières. Voulez-vous que je les envoie tout droit à M. de Chartres? Voulez-vous que je vous les rende pour les envoyer vous-même? Ne vous attristez pas de ce que je vous dis; je vous aime plus que jamais, et vous me trouverez toujours prête pour ce qui sera de mon pouvoir; mais encore une fois ceci est bien au-dessus de mes lumières.

408[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

Marly, 25 avril 1705.

Rien n'est si touchant que l'affliction de nos princes[3], et rien de plus édifiant que la manière dont ils la portent. Le Roi a été tout occupé du

qui y ont passé le disent et l'avouent, et l'on est assez insensé pour ne pas vouloir croire à leur expérience. »

[1] *Lettres pieuses*, p. 1958. — *Lettres édifiantes*, t. V, l. 65.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 65. — *Lettres agréables*, p. 1223.

[3] A l'occasion de la mort du duc de Bretagne, fils aîné du duc de Bourgogne. — Voir Saint-Simon, t. VIII, p. 131.

bonheur de l'enfant par rapport aux difficultés du salut, surtout pour les grands; M. le duc de Bourgogne est tout rempli des sentiments d'Abraham, offrant son fils; Mme la duchesse de Bourgogne a une douleur si grande, si sainte, si sage, si douce, qu'il ne lui est point échappé un mot qui n'ait charmé tout le monde; le duc de Berri a les yeux dans un état qui prouve son bon naturel; toute la cour est affligée; j'en ai ma bonne part; mais Dieu me fait la grâce de ne pas succomber, et de vouloir tout ce qu'il veut quoiqu'il m'en coûte, et qu'il me prenne en cette occasion par le tendre de mon cœur. Adieu, mes chers enfants, fortifiez-vous dans la foi et les bonnes œuvres, il y a beaucoup à souffrir tant que nous sommes sur la terre, et on a un grand besoin d'être affermi en Dieu. Que l'état où nous sommes ne vous attriste pas; Dieu ne sera pas toujours en colère, et j'espère qu'il nous consolera.

Ma sœur de ..... entre trop dans la conscience de ses filles; et le ministère de la confession doit être libre et secret; ce n'est pas à nous à nous en mêler: ceux qui en sont chargés en répondent. Il faut retenir cette fille qui s'abandonne à son zèle.

409[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 5 mai 1705.

Je comptois bien vous aller voir aujourd'hui, et j'avois tout disposé pour y passer la journée; mais

[1] *Lettres utiles*, p. 1226.

Dieu en dispose autrement, et j'ai eu cette nuit une fièvre assez forte; il m'en reste une grande lassitude, et je suis dans mon lit pour tout le jour; j'espère aller demain vous voir, et dimanche aussi; nous ne nous en retournerons tout au plus tôt que samedi. Offrez à M. l'évêque de Poitiers[1] tout ce qui est en votre pouvoir, et après cela laissez-le faire selon sa volonté; j'ai une grande impatience d'avoir l'honneur de le voir. Le Roi est encore mieux qu'hier; il vient de recevoir la nouvelle de la mort de l'empereur[2]; nous voilà tous en deuil pour six mois, et les marchands ruinés. J'ai mandé à Françoise[3] d'aller passer la semaine chez vous; employez-la bien. Adieu, ma chère fille; vous m'avez fait un grand plaisir de me rendre compte de tout, et surtout de vos récréations; c'est une joie pour moi de savoir que vous en avez.

410[4]. — A MADAME DE GLAPION.

Ce samedi 9 mai 1705.

Si je suivois mon inclination, ma chère fille, je vous envoyerois quérir au lieu de vous écrire; mais il y a bien des occasions où il faut se contraindre. Je loue Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait en vous; donnez-vous sans réserve, ne retenez rien,

[1] M. de la Poype de Vertrieux, cousin de deux Dames de Saint-Louis.

[2] Léopold Ier, qui eut pour successeur Joseph Ier.

[3] Sa servante à Versailles.

[4] *Lettres pieuses*, p. 1771.

vos résolutions sont très-convenables à votre état, j'en excepte celle de ne prendre nul plaisir que dans l'accomplissement de vos devoirs; c'est véritablement le chemin de la paix et d'une paix solide, cependant notre foiblesse a besoin d'un peu de relâchement; il en faut pour vous, il faut que vous en donniez aux autres; plus votre communauté est régulière, et plus elle a besoin de divertissements innocents pour reprendre ensuite le travail avec plus de courage; voilà ce que je prêche aujourd'hui et dont j'aurois besoin moi-même. Que ne puis-je faire voir le fond de mon cœur et de mon état à toutes les religieuses, afin qu'elles vissent toutes le prix de leur vocation! Le monde est un trompeur : il promet de la joie et ne donne que des peines; je sais qu'elles sont proportionnées à l'état de la fortune; n'en parlons pas davantage de peur d'en dire trop. Le Roi va de mieux en mieux; mais nous ne revenons point de Marly, parce qu'il ne marche pas encore[1]. La duchesse de Bourgogne n'a point de santé et fait des remèdes. J'ai un rhume de cerveau qui est le moindre de mes maux. Adieu, ma chère et très-chère fille.

[1] « La goutte qui y prit au roi, dit Saint-Simon (t. VIII, p. 131), et qui fut extrêmement longue, y fit demeurer plus de six semaines, et c'est depuis cette goutte qu'on ne vit plus le roi à son coucher. »

411[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Le 26 mai 1705.

Vous êtes en sûreté de conscience, ma chère fille, dès que vous êtes disposée à obéir à vos supérieurs; ce n'est pas le changement de charge que Dieu vous demande, c'est d'être prête à tout; soyez donc en paix, si c'est là votre disposition, car Dieu ne vous demande pas davantage. J'ai appris avec beaucoup de joie que vous suppléez aux *rouges* avec toute la dépendance que pourroit avoir la dernière novice de la maison. Dieu en soit loué; quand vous serez ainsi, ma chère fille, vous donnerez de la consolation à vos supérieurs, et ils ne seront pas embarrassés de vous placer. Affermissez-vous bien dans ces résolutions pendant votre retraite. Le tour de votre esprit et vos manières sont singuliers, et, comme c'est votre naturel, vous auriez de la peine à changer; mais il n'importe, pourvu que votre cœur soit droit et votre conduite religieuse, tout ira bien. Priez Dieu pour l'État, je vous prie, et demandez la paix. J'espère que vous ne m'oubliez pas.

412[2]. — A MADAME DE GLAPION.

4 juillet 1705.

Oui, ma chère fille, je suis très-contente de la communauté; il me paroît que chaque particulière

[1] *Lettres pieuses*, p. 1571.
[2] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 74. — *Lettres pieuses*, p. 1772.

avance dans la piété, dans la simplicité, dans la régularité ; que l'union est grande entre vous ; qu'on obéit aux supérieurs en esprit de foi ; qu'on respecte les ministres de Jésus-Christ par le même motif ; qu'on est moins curieuse que jamais ; qu'on se renferme dans le zèle pour son Institut ; que les jeunes professes se forment pour les classes ; que les anciennes souffrent avec une grande vertu de s'en voir privées ; qu'elles font de leur mieux ; que vous êtes toutes également éloignées du monde ; que vos parloirs sont déserts ; qu'on ne demande guère de secours extraordinaires, parce qu'on s'appuie plus solidement sur les véritables secours. Enfin, ma chère fille, votre communauté est, ce me semble, des plus parfaites, et elle le sera tout à fait quand on aura détruit cette délicatesse dont nous parlons si souvent. Je voudrois que les particulières sacrifiassent leur santé comme elles ont sacrifié leur volonté et leur liberté, et que les supérieurs et infirmières prissent un grand soin de ce qui le mériteroit. Vous avez grande raison de dire que ni vous ni moi ne devons nous reposer comme s'il n'y avoit plus rien à faire : ce bien, qui nous donne tant de joie, ne s'y conservera que par notre continuelle vigilance ; il faut tout voir et tout reprendre, et que celles à qui Dieu fait autant de grâces qu'à vous aident aux supérieurs en les avertissant de tout. Ne vous négligez jamais sur cet article, c'est un des plus sûrs moyens de soutenir la régularité, et après cela croyez qu'on ne peut trop donner des récréations ; vos occupations sont très-sérieuses, vous vous

y donnez de bonne foi, vous ne vous délassez point l'esprit ensemble, vous n'avez point de liaisons particulières, point de parloirs, point de commerce de lettres, en un mot, vous n'avez guère de soutien pour l'amour-propre; il faut donc que les supérieurs vous donnent tantôt des jours, tantôt des heures de relâchement, après quoi vous retournerez avec plus de force et de ferveur à vos devoirs. Il est impossible de se soutenir toujours, et les plus fortes doivent prendre des récréations en faveur des foibles; mais je vous assure que toutes en ont besoin. Adieu, ma chère fille, je vous prie de venir à la récréation; mettez Mlle de Plantadis [1] à votre place.

413[2]. — A MADAME DE GLAPION.

22 juillet 1705.

Vous m'avez trop demandé de ne vous rien passer pour que je ne vous parle pas de la faute que vous avez faite à l'égard de votre mère, ou plutôt à l'égard de votre vœu d'obéissance. Vous aimez l'Institut, ma chère fille, et vous ne pouvez lui rendre un plus grand service qu'en donnant des exemples de cette vertu : c'est le fondement des maisons religieuses, c'est la vertu qui sanctifie tout ce que nous faisons, c'est le renoncement à tout ce qui nous tient le plus au cœur et le sacrifice le plus agréable que

[1] Demoiselle séculière, qui servait de maîtresse dans les classes, selon le besoin, avec les Dames de Saint-Louis.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1775.

nous puissions faire à Dieu, parce que c'est ce qui nous coûte le plus. Aucune circonstance ne peut excuser cette désobéissance; quand nos supérieurs ont tort, il faut leur obéir en ce qui n'est point péché. Notre mère avoit raison : vous excédez dans le soin de vos enfants; il faut en avoir les soins nécessaires, et vous conserver pour votre maison [1]; vous n'êtes plus à vous; il faut vous exposer à tout par obéissance, il faut vous conserver par obéissance, il faut vous reposer sans besoin par obéissance, il faut vous récréer par obéissance. On aimeroit mieux souffrir par sa propre volonté; mais encore une fois vous êtes religieuse, et bonne religieuse. Vous vous abandonnez trop à la ferveur présente, vous avalez à longs traits les objets mélancoliques : sortez d'auprès de ces mourantes quand vous n'y êtes plus nécessaire; on vous avertira assez vite de ce qui peut leur arriver. Adieu, ma chère fille, je vous aime bien malgré mes reproches, et j'ai la migraine assez forte pour ne pouvoir vous entretenir plus longtemps.

[1] Mme de Glapion était alors maîtresse des *rouges;* mais un grand nombre de demoiselles étant malades, elle était allée selon sa coutume les soigner à l'infirmerie. « Comme elle étoit fort expérimentée sur la médecine, dit une note des *Lettres pieuses*, en quelque charge qu'elle fût, elle avoit toujours une intendance générale sur les malades, et étoit appelée dans toutes les occasions embarrassantes. » Cette sainte religieuse soignait les malades et surtout les mourantes, avec une si grande ardeur qu'on ne pouvait l'arracher à cette triste occupation, et qu'elle désobéit à un ordre de la supérieure qui lui enjoignait de quitter l'infirmerie. « Elle avalait à longs traits les objets mélancoliques, » dit Mme de Maintenon dans cette lettre.

414[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Août 1705.

Vous ne doutez pas de ma joie, ma chère mère, Dieu veuille nous laisser notre malade; il faut pourtant ajouter que sa volonté soit faite préférablement à la nôtre. Conservez ma sœur de Glapion; je la trouvai hier bien changée, la douleur y avoit je crois bonne part, mais son état n'en est pas meilleur; ordonnez-lui de se reposer et de ne faire que le nécessaire; elle saura bien le distinguer.

Je trouvai hier, par le détail que M. de Vendôme avoit envoyé, que l'affaire est bien meilleure pour nous qu'on ne l'avoit cru d'abord : les ennemis ont bien perdu dix ou douze mille hommes; c'est un grand malheur d'être réduit à regarder cela comme une bonne nouvelle[2]; du côté de M. de La Feuillade toute l'armée est malade; mais on ne meurt pas, et il espère que tout reviendra quand les chaleurs diminueront. Je ferai mon possible pour vous voir vendredi; en attendant je vous embrasse de tout mon cœur.

415[3]. — A MADAME DE FONTAINES.

Septembre 1705.

Je suis bien contente des *vertes* et de leurs maî-

[1] *Lettres utiles*, p. 1356.

[2] Le détail donné par Vendôme était exagéré; il s'agit en effet du combat de Cassano, où il battit le prince Eugène et lui prit trois mille hommes. La Feuillade se disposait à faire le siége de Turin.

[3] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p 388.

tresses. J'ai reçu une lettre de Belloy[1] qui me fait voir qu'il est nécessaire qu'on leur parle sur leur vocation. Les parents veulent que leurs filles soient religieuses parce qu'elles n'ont pas de bien : ce n'est pas là une bonne raison, et elles seront de mauvaises religieuses si elles le sont sans vocation. Il est bien vrai que Dieu se sert des moyens humains pour les y conduire quand il lui plaît ; il faut donc qu'elles lui demandent instamment de leur faire connoître sa volonté, qu'elles consultent leurs confesseurs, qu'elles aient une vraie piété qui leur est absolument nécessaire dans le monde et dans le couvent, car de se faire religieuse sans cette vraie piété, et dans l'espérance qu'elle viendra, c'est se tromper et tromper les autres.

J'espère que vous ne trouverez pas Launay[2] parmi les morts. Il y en a eu dans la liste des cadets : je m'en récriai ; mais M. de Pontchartrain me fit souvenir que le nôtre est enseigne.

J'ai peine à croire que dans l'état où sont les affaires vous puissiez bâtir l'année prochaine ; il faut épargner : le temps va devenir difficile ; achetez le moins que vous pourrez ; que les maîtresses retranchent aux demoiselles tout ce qui ne sera pas nécessaire et fassent durer leurs habits : moins de rubans, moins de feu, moins de papier, moins de livres, moins de jeux,

[1] Demoiselle de Saint-Cyr à qui elle écrivit après sa sortie : « Il n'y a point de plaisir que je ne voulusse faire à tout ce qui porte votre nom. » La famille de cette demoiselle s'était signalée par son dévouement à la cause royale pendant la Fronde.

[2] Un neveu de Mme de Fontaines.

moins de gants, moins de tout, et que la spirituelle sœur de Bouju, qui traite l'argent comme de la paille, sache qu'il faut l'épargner quoiqu'on le méprise, attendu qu'on ne peut s'en passer. Adieu, mes chères filles.

416[1]. — A MADAME DU PÉROU.

13 octobre 1705.

Je voudrois de tout mon cœur pouvoir répondre à toutes les lettres que je reçois, mais cela m'est impossible. Il n'y en a pas de plus belle en toute manière que celle de ma sœur de Champigny. J'ai été ravie de voir une lettre de ma sœur du Londe, et je voudrois y répondre ; mais, encore une fois, je ne le puis, et on ne l'en aime pas moins. La complaisance que j'ai pour les malades me feroit souhaiter d'écrire à ma sœur de Boufflers ; je la prie de se guérir pour l'amour de moi. J'avois bien résolu de mettre ma sœur Garnier en état qu'on lui fît la cour à la récréation : Dieu laisse peu de temps à donner à mon plaisir. Je reçois de bons témoignages de ma sœur de Pennanvern[2]; je la remercie de justifier la bonne opinion que j'ai d'elle.

J'aurois bien des choses à répondre à Mornay[3] et aux autres postulantes, mais il faut écrire en Espagne et recevoir les visites des grands. Toutes nos

[1] *Lettres utiles*, p. 1230.

[2] Novice qui était nièce de Mme de Boissauveur.

[3] « A présent Mme l'abbesse du Parc-aux-Dames » (Note du manuscrit).

filles, en général, écrivent trop longuement; il faut savoir se borner dans les lettres et dans les conversations. Adieu, ma chère fille.

417[1]. — A MADAME DE GLAPION.

1er novembre 1705.

Je crois que vous feriez moins de fautes si vous étiez plus humble. Vous aspirez à la perfection, et le chagrin de vos fautes vous en fait faire de nouvelles et même plus considérables que les premières. Soyez bien persuadée de votre foiblesse et que vous broncherez souvent; vous en serez plus forte. Souvenez-vous que saint François de Sales dit que nous avons plus besoin de patience envers nous-mêmes qu'envers les autres[2]. Vous l'éprouvez. Soyez donc patiente, ma chère fille, et ne vous dépitez plus. Conservez votre gaieté; vous ne résisteriez pas à une piété triste; prenez donc courage pour vous et pour les autres. Vous pouvez faire beaucoup de bien dans la communauté : occupez-vous de Dieu et de son œuvre; tombez le moins que vous pourrez, mais encore une fois ne vous chagrinez point d'être tombée.

Je vois par ce que vous m'écrivez que vos fautes ont continué et augmenté par votre mauvaise humeur. Réparez ce que vous pouvez réparer, et après cela n'y pensez plus. Ne faites point de projets pour ne pas tomber du tout, car vous n'y parviendrez

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 88. — *Lettres pieuses*, p. 1778.
[2] « C'est une raillerie » (*Lettres pieuses*).

pas, et ce mécompte vous fâchera. Ne faites rien pour moi; que tout soit pour Dieu. Aimez ce que vous aimez, mais opposez-vous à la pente de votre cœur pour les attachements; vous avez donné tout à Notre-Seigneur; soyez-lui fidèle, bonnement et franchement, sans raffinement. Détachez-vous le plus que vous pourrez, c'est le seul moyen d'être en paix, en liberté et en joie. Je ne prétends pas être punie de vos fautes en ne vous parlant point.

418[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Ce 23 novembre 1705.

Vous ne vous sauverez pas, ma chère fille, sans vous faire violence. Ce n'est pas assez d'avoir un bon cœur, de l'esprit, de la politesse et toutes les qualités aimables, il faut être humble et obéissante, il faut être religieuse; vous l'êtes, vous aimez votre profession, vous l'estimez, à quoi tient-il donc que vous n'avanciez tous les jours? Prenez garde que vos vertus ne soient purement naturelles; ranimez-vous, prenez courage, accoutumez-vous à vous voir imparfaite; mais travaillez à votre perfection, ne pensez plus aux fautes passées; ce n'est qu'un chagrin inutile. Je ne puis vous pardonner que vous refusiez les pratiques que votre confesseur vous marque : si elles sont générales, vous pouvez ne vous pas aviser; mais si elles sont positives et praticables, vous devez les faire, car encore une fois vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1780.

ne vous sauverez pas sans vous contraindre. Courage, ma chère fille ; Dieu vous a donné un beau et bon naturel, il faut le faire valoir pour vous et pour les autres. Je vous verrai le plus tôt que je pourrai.

419[1]. — A MADAME DE GLAPION.

30 décembre 1705.

Votre dernier billet m'a donné une grande joie, ma chère fille, en voyant que vous avez pris un nouveau courage pour servir Dieu. Vous seriez la plus ingrate personne du monde si vous l'abandonniez jamais, car il vous comble de grâces particulières, sans compter celles que vous avez en général. La fin de votre billet m'a fait un sensible plaisir. Vous cherchez à vous humilier, et vous traitez de faute une pensée qui a passé dans votre esprit. Que ne verriez-vous point chez moi si je vous disois ma coulpe au lieu de vous faire voir les vôtres ? Mais, ma chère fille, ne pensons qu'à aimer Dieu plus que jamais et à remplir nos journées de bonnes œuvres. On dit que les jours pleins sont ceux où il entre le moins de notre propre volonté; sacrifiez donc bien la vôtre et soyez la plus soumise et la plus commode pour vos supérieurs. Soyez gaie, pleine de confiance en Dieu ; vous n'êtes pas d'un caractère à devoir marcher par la crainte ; il vous faut un cœur dilaté, qui coure, qui vole dans la dévotion. Vous êtes délicate, et quand vous aimerez Dieu vous lui ferez des sacri-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1781. — *Lettres édifiantes*, t. V, l. 103.

fices que les autres ne comprendroient pas. Soyez humble, gaie et courageuse ; je vous répondrois de tout le reste. Vos fautes sont légères, et vous ne voulez pourtant pas les négliger : qu'est-ce qui peut vous affliger avec de telles dispositions ?

31 décembre.

J'oubliai de vous dire hier que le premier citron qui fut confit le fut par un dévot : voilà ce que je rapportai du parloir. Mais il n'est que trop vrai, ma chère fille, que nous aimons trop notre corps. Adieu, jusqu'à demain.

420[1]. — A MADAME DU PÉROU[2].

26 février 1706.

Tous les moyens humains pour assiéger Barcelone sont préparés; mais il faut demander à Dieu de les bénir[3]. Je prie la communauté de le faire tous les jours toutes les fois qu'elles seront au chœur.

Mme la duchesse de Bourgogne fait ses dévotions aujourd'hui à onze heures ; je vous prie, ma mère, de la recommander aux prières quand tout le monde sera assemblé pour la messe.

[1] *Lettres utiles*, p. 1128.

[2] Elle venait d'être nommée supérieure pour la troisième fois.

[3] Philippe V à la tête de vingt-cinq mille hommes, et le comte de Toulouse avec une flotte de cinquante bâtiments, se disposaient à assiéger cette ville, où s'était renfermé le prétendant Charles III. Le siége ne commença que le 2 avril.

421[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Mardi 16 mars 1706.

Quoi qu'il arrive de ma sœur de La Haye, ma chère fille, il sera toujours vrai que Dieu est jaloux et qu'il veut votre cœur tout entier; il vous ôte et vous ôtera tout ce qui le partage. Cette conduite paroît dure à votre foiblesse, mais elle est pourtant un effet de son amour pour vous : il vous fait trop de grâces pour douter qu'il n'ait de grands desseins pour vous; élevez-vous donc au-dessus des événements, voyez ce que c'est que la vie, accoutumez-vous à la mort, mais ne vous laissez pas abattre. Revenez toute courageuse travailler à votre salut, et toute résolue de vous détacher tous les jours de plus en plus ; ne donnez à notre chère ma-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1782.

[2] Ainsi qu'on a pu le voir par les lettres précédentes, Mme de Maintenon était parvenue à faire de Mme de Glapion une religieuse plus fervente, plus calme, plus résignée, concentrée entièrement dans ses devoirs, les besoins de la communauté et le soin de son salut. Mais cette âme si tendre allait être soumise à une nouvelle épreuve. Elle avait pour principale amie Mme de la Haye avec qui elle avait été élevée, avec qui elle avait fait profession religieuse, d'une douceur charmante, qui partageait toutes ses pensées, et qui, n'ayant point ses agitations et ses troubles d'esprit, la réconfortait dans ses défaillances. Mme de la Haye, dont la poitrine était depuis longtemps malade, fut attaquée de la petite vérole, et, dès les premiers jours, on désespéra de sa vie. Mme de Glapion était malade elle-même ; mais selon sa coutume, et avec une ardeur toute nouvelle, elle alla s'enfermer avec la mourante à l'infirmerie de Saint-Roch, et lui prodigua les soins les plus touchants. Quand elle la vit à l'agonie, elle s'évanouit et tomba dans le désespoir ; Mme de Maintenon, qui craignait de la perdre elle-même, quelques heures avant la mort de Mme de la Haye, lui écrivit cette lettre.

lade que les secours nécessaires, quittez-la dès que vous ne pourrez plus lui être utile; je vous le demande, et je vous le commanderois si je vous croyois capable de refuser la prière que je vous en fais.

422[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

20 mars 1706.

M. Fagon vous mande que l'opium ne vous refroidit pas plus que l'esprit de vin; qu'il faut dormir, et que le sommeil vous met en état de mieux cracher le matin.

Regardez-vous, ma chère fille, comme foible pour toute votre vie; n'espérez point d'être jamais comme une autre; couchez-vous toujours de bonne heure, dormez le plus que vous pourrez, évitez le froid; faites votre charge le jour, mais n'aspirez point à faire votre règle : vous y parviendrez plutôt en y renonçant qu'en vous inquiétant toujours par les permissions continuelles que vous demandez, et que vous arrachez de vos supérieurs. Conservez-vous pour votre Institut, et obéissez-moi là-dessus, je vous en conjure.

423[3]. — A UNE DEMOISELLE DE SAINT-CYR,

Qui la consultait sur sa vocation.

24 mars 1706.

Vous ne pouvez, ma chère fille, avoir trop de con-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1783.

[2] A la mort de Mme de la Haye, elle tomba dangereusement malade de la poitrine, et l'on craignit pour sa vie.

[3] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 120.

fiance en moi, mais ce que vous désirez passe mes forces, et je ne me sens pas assez capable de décider une vocation; il faut pour cela un homme de Dieu expérimenté, et qui ait mission pour de pareilles décisions; je ne pourrois, sur tout ce que vous demandez, que vous conseiller de faire beaucoup de prières, et de voir ce que Dieu vous dira dans vos communions; mais s'il étoit vrai, ma chère fille, que la piété vous manquât, je vous déciderois bien de ne vous pas faire religieuse : il ne vous en faut pas une médiocre pour cet état-là. Ce n'est pas assez de dire : je voudrois, il faut une volonté déterminée d'être à Dieu, et dire : je veux, quoi qu'il m'en coûte, faire mon salut; je veux quitter le monde; je veux me donner tout entière et ne plus vivre pour moi, mais pour me sanctifier tous les jours par tous les moyens que mes supérieurs me donneront; je veux obéir toute ma vie, je veux ne compter mon corps pour rien, je veux observer ma règle en tout, je veux n'avoir plus de volonté et sacrifier ma liberté. Si vous voulez tout cela, ma chère fille, Dieu vous aidera; si vous n'êtes pas résolue, attendez. Qu'est-ce qui vous presse dans une affaire de telle importance? Je vous prie de m'en faire savoir la suite, car je m'y intéresse avec toute l'amitié que vous devez attendre de moi.

424[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Dimanche, 21 avril 1706.

Vous avez raison de croire, ma chère fille, que c'est la tristesse qui vous a fait faire des fautes; elle est bien proche du découragement : c'est votre disposition, vous la connoissez, vous en expérimentez les conséquences, c'est à vous à y résister. Je n'ai point d'autre moyen à vous proposer que celui de saint Jacques : *Priez quand vous êtes triste;* que celui de saint François de Sales : *Jetez tous vos soucis en Dieu.* Vous lui manquerez bien, ma chère enfant, si vous vous laissez ainsi abattre, et si vous ne devenez courageuse et forte par votre confiance en sa bonté, par votre conformité à sa volonté, par votre zèle pour l'œuvre dont il vous a chargée, par votre fidélité à faire valoir tout ce qu'il vous a donné, qui certainement ne vous a pas été donné pour vous abîmer dans les créatures, et pour être distinguée par la tendresse de votre cœur; ce n'est point le mérite d'une religieuse ni le dessein de Dieu. Relevez-vous donc pour le présent et pour l'avenir; pleurez les personnes que vous aimez, et que vous devez aimer, mais ne les pleurez pas jusqu'à manquer à ce que vous devez à Dieu : vous lui manquez quand vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1784.

[2] Mme de Glapion était à peine remise de la douleur que lui avait causée la mort de Mme de la Haye, qu'elle retourna à l'infirmerie pour y soigner une autre de ses compagnes, Mme de Lagny, professe du même jour, attaquée aussi de la petite vérole. Mme de Maintenon voulut l'en empêcher, mais les malades n'avaient confiance qu'en Mme de Glapion, et elle la laissa aller.

vous rendez incapable par vos tristesses de remplir vos devoirs et de consoler et de soutenir les autres ; les bonnes qualités, le don de plaire et de se faire aimer ne vous est pas confié pour vous, mais pour les autres. Vous avez beaucoup reçu ; vous savez la conséquence que vous en devez tirer. Si vous m'aviez obéi dans votre dernière douleur, vous vous en seriez épargné, et Dieu vous auroit plus secourue. Allez-vous recommencer et garder ma sœur de Lagny à vue ? Votre personnage est celui du médecin qui va ordonner et se retire pour vaquer à ses autres affaires. Je vous conjure de faire de même et d'éviter tout ce qui peut vous attendrir.

425[1]. — A MADAME DE GLAPION.

24 avril 1706.

Savez-vous que nonobstant les bonnes nouvelles[2], vous me renvoyez à Versailles, attristée du peu de raison que vous avez pour vous-même en ayant tant pour les autres ? vous ne voulez point obéir à notre mère, ni presque rien faire pour votre poitrine. Je suis tout de bon fâchée contre vous, et je ne reviendrai point que votre santé ne soit revenue.

[1] *Lettres pieuses*, p. 1787.

[2] Mme de Maintenon veut parler du siége de Barcelone ; mais ces bonnes nouvelles ne se soutinrent pas, et l'on fut obligé le 12 mai de faire une retraite désastreuse.

426[1]. — A MADAME DE BOUJU.

30 avril 1706.

Revenez, ma chère fille, toute courageuse, toute tranquille, toute gaie, de votre retraite, et priez pour tous nos besoins. Ne vous contraignez point pour ne pas chercher les consolations dont vous avez besoin, ne croyez jamais vous pouvoir suffire à vous-même, mais attendez peu des hommes, et ne comptez que sur Dieu : il ne vous rejettera pas, vous êtes à lui ; pouvez-vous croire qu'il vous abandonnera en retirant son esprit de vous? Vivez en paix et en confiance, remplissez vos journées de bonnes œuvres, et du reste soyez tranquille. J'ai passé le jour dans la classe ; on n'ouvre pas la bouche qu'on ne fasse du bien ; que voulez-vous de plus?

Vous êtes trop âpre dans votre zèle ; vous ne pouvez trop demander la patience. Vous avez raison d'être tranquille sur vous ; il faut encore l'être sur les autres ; vous feriez plus de bien si vous en demandiez moins : le zèle ne doit pas aller jusqu'à troubler votre repos. Demandez le salut du Roi et la paix. Le luxe, la gourmandise, la mollesse de ce temps-ci sont venus depuis trente ans ; il en faudra peut-être davantage pour les détruire. Quand ce mal sera diminué, il en viendra quelque autre : le monde sera toujours le monde, c'est aux élus de s'en tirer. Vous faites fort bien de récréer vos filles dans la vue de les porter à Dieu.

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 123. — *Lettres pieuses*, p. 1967.

427[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Le 13 mai 1706.

Votre état me fait beaucoup de peine; je vous ordonne et je vous conjure de songer à vous et aux autres. On a négligé ma sœur de Vandam; voyez sérieusement ce qu'il faut faire : prenez du lait si M. Dodart l'approuve, et prenez-le bien. Ma sœur de Vandam auroit de l'inclination à prendre du lait coupé; c'est quelquefois le besoin qui donne ces goûts-là; un peu de sirop de capillaire dans de l'eau fraîche ne vous feroit-il point du bien, un peu loin du repas et la nuit? Rendez-vous maîtresse de toutes ces filles-là; qu'elles se reposent, qu'elles perdent des communions pour boire la nuit; faites ce que vous leur ordonnez; enfin, ma chère fille, guérissez mes sœurs de Saint-Périer, de Vandam, de Boufflers, de Garnier, de Cuves, de Valbert, et guérissez-vous vous-même, si vous voulez que je sois contente de vous. Nous avons tant d'affaires, et j'ai un si grand mal de tête, que je n'ai pu vous parler.

428[3]. — A MADAME DE GLAPION.

A Marly, le 14 août 1706.

Je me suis bien aperçue, ma chère fille, de la

[1] *Lettres pieuses*, p. 1787.

[2] Elle était encore à l'infirmerie où une véritable épidémie envoya six Dames et un grand nombre de demoiselles. Elle-même tomba malade de fatigue.

[3] *Lettres pieuses*, p. 1788.

plupart des défauts dont vous vous accusez, mais je vois aussi la résolution sincère où vous êtes de travailler toute votre vie à les corriger; vous y avez déjà fait un progrès visible; et si Dieu vous a prévenue de grâces pour vous engager à vous donner à lui, il ne les retirera pas après que vous vous y êtes donnée sincèrement; il n'y a donc plus, ma chère fille, qu'à servir Notre Seigneur avec joie, et à montrer à toutes celles qui vous voient que vous êtes très-contente du parti que vous avez pris. Je ne crains pour vous que la tristesse; n'oubliez jamais ce que votre saint évêque vous a dit là-dessus. Portez-vous bien, soyez prête à tout; vous ne pouvez être trop humble; mais l'humilité ne doit pas vous empêcher d'employer pour votre perfection et pour celle de votre Institut tout ce que Dieu a mis en vous et qu'il y a mis pour les autres : si nous n'employons que les parfaites, où les prendrons-nous?

429[1]. — A MADAME DE GLAPION.

A Fontainebleau, ce 14 octobre 1706.

Notre orgueil et notre amour-propre ont besoin d'humiliation, et c'est pour punir l'un et l'autre, ma chère fille, que Dieu nous laisse des défauts, et permet que nous tombions dans des fautes qui nous font voir notre foiblesse et qui répondent peu aux projets de perfection que nous savons faire. La douleur que vous avez de votre désobéissance, ma chère fille, vient moins de contrition que de cette source

[1] *Lettres pieuses*, p. 1776.

d'orgueil qui est en vous et en moi. Nous ne pouvons nous voir imparfaites, nous voudrions être contentes de nous, et retrouver par cet endroit les satisfactions que nous perdons en nous contraignant pour servir Dieu; il est un habile directeur et sait nous punir par nos fautes mêmes. Je suis assurée que les vôtres ne vont pas jusqu'au péché; consolez-vous donc, ma chère fille, et s'il faut vous animer par votre amour-propre, considérez que le découragement est une lâcheté indigne d'un cœur généreux, et n'y pensez plus. Dieu vous aime mieux foible, pourvu que vous soyez humble, qu'il ne vous aimeroit parfaite et enflée de votre perfection; laissez-vous conduire : il vous aime, vous l'aimez; qu'est-ce qui peut avec cela vous affliger? Je vous embrasse, ma chère et très-chère fille.

J'ai reçu une lettre très-agréable de ma sœur de Beaulieu, et où j'aurois bien trouvé de quoi répondre, mais je me tiens au nécessaire : mon commerce en Espagne[1], et la surcharge de Gomerfontaines[2], me prend bien du temps; mais il y a du bien à faire, et c'est ce qui doit nous déterminer. L'abbesse me demande des Dames de Saint-Louis[3]; dites à ma sœur de Radouay, à ma sœur de Bouju et à ma sœur de Veilhan de faire leur paquet[4].

[1] Les lettres qu'elle écrivait à la princesse des Ursins.

[2] Abbaye dont elle voulut faire un second Saint-Cyr, et dont l'abbesse, Mme de la Viefville, était en correspondance avec Madame. Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 253.

[3] On lui envoya non des Dames, mais des demoiselles de Saint-Cyr. Voir les *Lettres sur l'éducation*.

[4] C'est une plaisanterie.

430[1]. — A MADAME DE BOUJU.

Octobre 1706.

Vous n'avez rien à désirer, ma chère fille, par rapport à votre Institut : il est établi ; vos classes vont bien ; vous avez une excellente supérieure ; rien ne vous est, à toutes, plus avantageux que d'agir comme si je n'y étois plus, tandis que j'y suis encore.

Pour ce qui vous touche en particulier, il n'y a qu'à retrancher continuellement sur vos pensées, sur vos paroles, sur vos actions, sur vos intentions, sur vos projets. Tout est bon chez vous, mais il y en a trop. Pourquoi appelez-vous votre situation obscure et humiliante, étant chargée de la classe la plus pénible[2], et où il est le plus important de donner les premières impressions ? Qu'appelez-vous privations ? Ne vous vois-je pas comme les autres ? Soyez courageuse et forte, ma chère fille; ne vous occupez que de celui qui ne vous manquera jamais. Ne craignez point mon indifférence ; je n'en aurai jamais pour vous, et je prendrai toujours un intérêt particulier à votre vertu qui consiste à bien contenter votre supérieure et à vivre avec vos sœurs dans une parfaite union.

Ne croyez point, je vous prie, que je veuille me défaire de vous, si je vous dis que je ne me trouve point propre à vous donner des conseils pour votre intérieur; vous connoissez ma grossièreté dans la

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 132.—*Lettres pieuses*, p. 1970.

[2] C'est que de première maîtresse des *bleues*, elle devint première maîtresse des *rouges*.

spiritualité, mon peu d'expérience de tout ce qui s'éloigne de la voie commune et mon inclination pour la plus grande simplicité. L'Évangile, les commandements de Dieu et les pratiques des vertus de notre état : voilà tout ce que je sais et tout ce que je veux savoir.

431[1]. — A MADAME DE VANDAM.

Le 21 octobre 1706.

Tout ce que vous me mandez est excellent, pourvu que vous ne vous découragiez pas. Il n'y a que cela à craindre pour vous : la défiance de vous-même, l'horreur du péché, l'envie de satisfaire à Dieu, tout cela sont de saintes dispositions; mais ne vous troublez pas de vos tentations; elles vous seront profitables dès que vous n'y consentirez pas. Le consentement est dans la volonté; vous ne sauriez vous y tromper; ne soyez point pointilleuse avec vous-même; Dieu ne l'est pas pour vous. Vous serez toujours tentée d'amour-propre : c'est la ressource du démon contre les gens de bien; il ne peut vous faire pécher; il veut infecter vos bonnes œuvres. Ayez peu d'attention à lui; priez, occupez-vous, détestez souvent ces mouvements de vanité, ne vous mettez point en chagrin contre vous-mêmes; que votre volonté aille droit à Dieu; vous n'êtes pas maîtresse des autres sentiments. Ayez confiance; il est fidèle; il ne permettra pas que vous soyez tentée au-dessus

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 134.

de vos forces ; mais il vous fera profiter de la tentation : c'est là votre mérite ; où seroit-il si vous étiez tranquille, sans ennemis et sans occasions ? Notre Seigneur vous y soutiendra si vous êtes à lui ; il ne permettra pas que votre pied heurte contre la moindre pierre. Ayez bon courage, ma chère fille ; s'il est vrai que vous êtes déterminée à servir Dieu le reste de vos jours, dans la perfection que vous lui avez vouée, tout ira bien, il en prendra soin ; que le vôtre soit de ne le point offenser : voilà votre partage ; et le sien est de vous porter dans ses bras. Aimez-le de tout votre cœur ; c'est de tout le mien que je vous embrasse et que je me hâte de vous répondre pour vous consoler autant que je le puis.

---

432 [1]. — A MADAME DE BOUJU.

11 novembre 1706.

Ne comptez pas que je ne vous donnerai plus d'avis ; je m'intéresse trop à vous pour ne pas vous dire tout ce que je verrai.

Vous n'êtes pas assez occupée des autres à la récréation ; venez-y avec des manières humbles, vous comptant pour rien, ne tournant jamais la conversation selon votre goût, entrant dans celui des autres, ne décidant point, ne dogmatisant point, ne parlant pas toujours de piété, ne demandant pas continuellement les moyens d'y avancer. Vous ne craignez pas assez de fâcher ; comme rien ne vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1980.

fâche, vous croyez les autres de même et cela peut n'être pas. Vous ne songez pas assez à plaire; les gens du monde veulent plaire par amour-propre; il faut que vous veuilliez plaire pour l'amour de Dieu, pour l'union de votre communauté, pour persuader plus facilement vos filles.

Vous êtes encore assez jeune pour tâcher de vous corriger de votre parler si vite qu'on ne vous entend presque pas, et cela par votre activité qui voudroit dire cent paroles en un moment. Comment apprendrez-vous aux demoiselles à se posséder en tout si vous ne vous possédez pas? Je sais que c'est par zèle, mais il faut se posséder de son zèle et n'aller pas plus loin qu'on ne veut. Attaquez donc cette prolixité et laissez à Dieu le soin de faire entrer dans le cœur de vos filles les vérités que vous leur dites. Encore une fois craignez de fâcher et de déplaire; ne confondez pas la grossièreté avec la simplicité : elles n'ont rien de commun; la grâce n'est pas incompatible avec la piété dans les personnes de notre sexe.

---

433. — ENTRETIEN SECRET DE Mme DE MAINTENON AVEC Mme DE GLAPION[1].

Février 1707.

Plusieurs évêques étant venus ensemble à Saint-Cyr voir Mme de Maintenon, Mme de Glapion lui en parla le lendemain. « Il est vrai, dit-elle, que j'en ai vu quatre à la fois, et que je ne pus m'empêcher

[1] *Lettres édifiantes*, t. V.

de leur demander si c'étoit un concile provincial.— Oui, madame, dirent-ils en riant, et c'est vous qui y présiderez.—Si cela est, leur dis-je, il ne sera pas sérieux. » Prenant le sien, elle témoigna la peine extrême qu'elle avoit du mauvais état des affaires de l'Église. Mme de Glapion lui demanda si ces quatre évêques n'étoient pas du même sentiment que M. l'évêque de Chartres. — « Non-seulement, dit-elle, ils parlent comme lui, mais il étoit hier le plus modéré. Je vous assure qu'il est bien triste de voir le progrès que fait le jansénisme : il s'étend de tous côtés dans le royaume, et gagne presque tous les couvents. J'avois le cœur serré et l'esprit rempli de toutes ces fâcheuses idées, dit-elle, quand j'arrivai à Versailles, et pour surcroît, dès que je fus chez moi, j'eus le chagrin d'être témoin d'une conversation entre le Roi et M. le Dauphin qui me fit une peine extrême. Je passe ma vie à tâcher de les unir, et à éloigner tout ce qui pourroit mettre de la mésintelligence entre eux, et je les vis prêts à se brouiller pour une bagatelle. Monseigneur vouloit donner un bal public où tout le monde généralement pût être admis, et le vouloit absolument, et avec cela que Mme la duchesse de Bourgogne y fût. Le Roi, avec une douceur charmante, s'y opposoit, en lui représentant qu'il ne convenoit point que, dès qu'il y vouloit Mme la duchesse de Bourgogne, toutes sortes d'hommes et de femmes s'y trouvassent. Elle, de son côté, n'y trouvoit aucun inconvénient, et étoit prête à danser avec un comédien aussi bien qu'avec un prince du sang. Je ne puis vous

dire combien ce petit démêlé m'a fait souffrir, et quelle nuit j'ai passée ensuite. Je me reproche sur tout cela ma trop grande sensibilité, et cependant, d'un autre côté, il me semble que je n'ai pas mal fait, et que Dieu veut bien par exemple que je tremble que nous ne perdions la foi, que je désire la paix et l'union de la famille royale, et que je craigne, entre un Roi de soixante-dix ans et entre un Dauphin de quarante-six, tout ce qui pourroit les mettre mal ensemble; qu'à la guerre générale il ne s'en joigne pas une civile. A propos de cette douceur du Roi, vous ne sauriez croire à quel point il la porte, et j'ai plus de liberté avec lui pour l'avertir de ce qu'il fait de mal qu'avec mille autres. Il y a quelques jours, par exemple, qu'il s'en présenta une occasion importante; je lui dis franchement: « Sire, ce que vous avez fait est bien mal, et vous avez grand tort. » Il me reçut à merveille, et même avec humilité. Le lendemain, il fallut de nécessité parler de ce qui avoit été si mal fait; je voulus couler doucement, en disant : « Cela est fait, sire, il n'y faut plus penser. » Il me répondit : « Ne m'excusez pas, madame, j'ai très-grand tort. » N'ai-je pas raison de dire qu'il est humble? Il n'a nulle opinion de lui; il ne se croit point nécessaire; il est persuadé qu'un autre feroit aussi bien que lui, et le surpasseroit même en bien des choses; il ne s'attribue aucune des merveilles de son règne; il les regarde comme un effet de la providence de Dieu sur lui; il ne connoît pas en un an tant d'orgueil, dit-elle d'elle-même avec humilité, que j'en connois en un jour. »

434[1]. — A MADAME DE BOUJU.

Mai 1707.

Réjouissez-vous, je vous en conjure, car vous n'avez que des sujets de réjouissance; c'est la nature qui vous donne des mouvements d'amour-propre, et c'est la grâce qui vous inspire du dégoût pour vous. Voyez combien Dieu vous soutient, puisque la nature n'agit en vous que par moments et que la grâce vous conduit continuellement. Que le mépris que vous avez pour vous-même ne soit pas accompagné d'inquiétude et de tristesse; ayez peu d'opinion de vous, mais vivez dans la confiance en Dieu, qui fera pour vous de grands biens, quoique vous soyez remplie de défauts. Faites le bien que vous pouvez dans votre classe, et comptez que vous ne pouvez pas tout faire; vous avez là-dessus de grandes grâces à rendre à Dieu : vous le servez, vous procurez sa gloire, vous jetez les fondements d'une éducation qui durera toujours : ne sont-ce pas là de grandes raisons de se réjouir quand on est à Dieu de tout son cœur? Semez sans vous lasser, les autres recueilleront le fruit. Mais, ma chère fille, Dieu veut être servi gaiement, avec une joie d'enfant, et non pas avec une terreur d'esclave. Souffrez la vie sans l'aimer; la vôtre sera encore apparemment bien longue. Envisagez ce qui peut le plus vous fâcher en esprit de foi, vous trouverez en Dieu bien plus que ce qu'il vous ôtera; mais n'allez pas au-devant de ce qui n'arrivera peut-être pas sitôt, et songez à vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1926.— *Lettres édifiantes*, t. V, l. 155.

conserver pour vos enfants. Priez beaucoup pour eux; Dieu vous veut dans l'incertitude dont vous vous plaignez; aimons cette dépendance continuelle : c'est notre plus grande gloire d'être dans la main de Dieu. Conservez-vous.

435[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

A Fontainebleau, ce 17 septembre 1707.

Il est vrai, ma chère fille, que j'eus un petit moment de fièvre la nuit dont je vis M. le cardinal de Noailles le matin, mais je me suis assez bien portée depuis ce temps-là, à des douleurs de tête près, que j'ai presque toutes les nuits et qui passent le jour; ce sont des rhumatismes que j'ai partout, et je ne m'aperçois point encore que Fontainebleau mérite toutes les injures que Mme l'abbesse[2] lui donne dans la lettre que je viens de recevoir d'elle.

Le duc de Berry est tombé à la chasse, et s'est fait mal au nez : les accidents en veulent à sa beauté, et jusqu'ici n'intéressent pas sa santé; c'est l'effet des solides prières de ma sœur de Radouay[3].

Adieu, mes chères enfants. On vient de me dire que le chevalier de Fourbin a encore pris des vaisseaux de guerre et des vaisseaux marchands aux

[1] *Lettres utiles*, p. 1229.

[2] « Mme de la Viefville, abbesse de Gomerfontaines. Madame l'avoit fait entrer ici pour quelque temps, et l'y laissa pendant le voyage de Fontainebleau. »

[3] « C'est une plaisanterie, parce que celle-ci avait entrepris de prier pour le salut de ce prince. »

ennemis[1]. M. le cardinal Le Camus est mort[2]. Voilà toutes les nouvelles que je sais.

436[3]. — A MADAME DE BERVAL.

A Fontainebleau, septembre 1707.

C'est pour conserver cette bonne santé, dont vous vous réjouissez tant, que j'emprunte la main de Mlle d'Aumale. Pendant que je me repose, je commence par une des plus raisonnables de la maison pour tâcher de vous mettre sur le pied de vous passer de mon écriture et de vous contenter de mon style : vous pourrez disputer à la première récréation lequel est le plus délicat en amitié de vouloir de mon caractère, ou de désirer que je me conserve. Mme l'abbesse[4] entrera fort bien dans cette conversation, et vous me manderez, s'il vous plaît, la décision.

M. le *marquis de Saint-Bernard*[5], quoique très-important, pourroit bien être inconnu à M. le maréchal de Villars; et avant de faire ma recommandation, il faudroit savoir quel est l'emploi et le

[1] Forbin ou Fourbin, dans la campagne de 1707, avait fait le plus grand mal au commerce anglais et hollandais ; il lui prit ou détruisit plus de cent navires.

[2] Évêque de Grenoble. Voir le portrait qu'en fait Saint-Simon.

[3] *Lettres utiles*, p. 1262.

[4] « Mme l'abbesse de Gomerfontaines qui étoit ici. »

[5] « Petite raillerie sur le fils de notre intendant, nommé Bernard, qui étoit à l'armée, et l'avoit fait prier de le recommander au maréchal de Villars, son général. »

régiment de M. de Beauregard, afin que son général le puisse découvrir.

M. Chamillard s'est bien mis en tête que vous êtes ce qui m'est le plus cher au monde, car il va au-devant de tout ce qui vous est nécessaire, et me refuse assez volontiers les autres plaisirs que je lui demande, croyant que tout est bien, pourvu que les Dames de Saint-Louis soient à leur aise; demandez à ma sœur de Radouay si elles seront toujours ainsi[1].

J'ai prévenu vos demandes sur les commissions, mais je vous en ai donné, et je vous dois de l'argent. L'autre article de votre lettre est si tendre, qu'on ne le soupçonneroit pas de venir de vous; mais je vous assure, ma chère fille, que vous n'aimez point une ingrate.

437[2]. — A MADAME DE LA ROUZIÈRE.

Ce 21 septembre 1707.

Je ne sais si je pourrai soutenir le dessein que j'ai fait de vous répondre à toutes chacune une fois, car je n'ai jamais eu moins de temps que j'en ai. La cour de France et la cour d'Angleterre me font l'honneur d'être souvent dans ma chambre : on ne peut écrire devant de tels spectateurs; mais je ne saurois m'empêcher de penser à mes chères filles, et de pousser même l'ingratitude que je sens quelquefois pour eux jusqu'à désirer d'être dans votre

[1] Voir la note 4 de la page suivante.
[2] *Lettres pieuses*, p. 1230.

garde-meubles en repos[1]. Je ne doute point que notre abbesse (de Gomerfontaines) n'y ait bien envié tout ce qu'elle a vu[2]. Adieu, ma chère fille; faites bien votre charge; formez avec soin votre aide, votre *noire* et votre sœur, mais surtout soyez une suppléante aussi vigilante que si vous étiez chargée de toute la classe. Ne perdez jamais de vue l'intérêt des demoiselles; c'est votre Institut, et sur quoi vous serez jugée : ce terme est bien sérieux dans une lettre, mais je ne puis m'empêcher de l'être sur les desseins de Dieu dans votre établissement.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

438[3]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, 1er octobre 1707.

Je pense comme vous sur Saint-Cyr, et, quelques raisons que j'aie d'en ouvrir la porte à certaines personnes, je suis toujours ravie quand elles sortent, et je n'aime jamais plus Saint-Cyr que lorsqu'il est dans son naturel. Ma sœur de Radouay vous dira si c'est là une flatterie; elle nous dit beaucoup de vérités sur un ton railleur, et je voudrois, comme elle me le conseille, pouvoir vous exercer sur le changement que vous éprouverez quelque jour[4];

[1] Mme de la Rouzière avait la charge du garde-meubles.

[2] L'abbaye de Gomerfontaines était dans un grand délabrement.

[3] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 142. — *Lettres agréables*, p. 1232.

[4] Mme de Radouay disait que, après la mort de Mme de Main-

mais j'y trouve de la difficulté, et je m'en remets à ce que la sagesse même dit : qu'à chaque jour suffit sa malice ; il faut du moins espérer que vous n'épuiserez point dans ce temps-là celle de ma sœur de Radouay, et que son grand cœur, n'ayant point partagé vos triomphes, voudra bien prendre part à vos disgrâces. J'aurois bien voulu répondre à sa lettre moi-même ; mais j'ai tant de choses à faire, qu'il faut que je me conserve dès le matin pour pouvoir aller jusqu'au soir : ma sœur de Fontaines étoufferoit du récit de mes journées. Mon dessein étoit d'écrire de ma main à ma sœur de la Neuville pour lui donner cet avantage sur toutes les autres, mais ma contrainte s'étend sur tout. Celle de ma sœur de Jas me fourniroit bien des sujets de me réjouir avec elle sur le compte qu'elle me rend de son intérieur et de son extérieur, mais ce sont secrets de confession : il ne faut pas répondre. Notre bonne maîtresse des novices [1] va tout doucement à ses fins : elle veut une *conversation ;* si elle me voyoit de près, elle ne me la demanderoit pas. Mon pauvre esprit est tiré à quatre chevaux ; il n'est encore qu'onze heures du matin, et ma tête est déjà bandée ; il faudra pourtant soutenir mon personnage jusqu'à dix heures du soir.

Je suis ravie que nos chères filles mettent tout à profit ; elles ne sauroient trop remercier Dieu du

tenon, les Dames de Saint-Cyr seraient négligées et même persécutées, et qu'elles devaient à l'avance s'exercer au courage nécessaire pour supporter ce changement.

[1] C'étoit Mme de Vertrieux.

bon esprit qui règne chez elles. Je les conjure de se souvenir toujours que c'est l'esprit de saint François de Sales, de M. l'évêque de Meaux et de leur saint et premier évêque. Ce ne seroit rien si elles ne le tenoient que de moi; mais, appuyées sur ces trois docteurs et prélats, il faut qu'elles le gardent et qu'elles n'en soient jamais honteuses: elles paroîtront petites aux orgueilleux, mais elles seront bien grandes devant Dieu. Ceci est plus sérieux que je n'en avois le dessein.

Je ne vois pas de difficultés à faire entrer Mlle de Grouchy au noviciat; n'y mettrez-vous pas aussi Fontanges, qui le désire avec tant d'ardeur? Leurs figures ne sont pas charmantes, mais il faut s'accoutumer à ne considérer que ce que Dieu considère. Je me porte parfaitement bien pour le fond de ma santé, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de fièvre ni de foiblesse, mais des douleurs de rhumatisme à la tête dès que je m'expose au froid. Adieu, mes enfants; je vous verrai donc encore le 17 octobre : je vous défie d'en être plus aises que moi.

439[1].—A MADAME DE BOULAINVILLIERS,

Capucine [2].

Ce 7 octobre 1707.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir de m'écrire, ma chère fille, car je ne vous oublie point, et je vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. V. — *Lettres pieuses*.

[2] C'était une demoiselle de Saint-Cyr. Voir les *Lettres sur l'éducation*.

prie d'en user de même pour moi. Je ne puis vous dire à quel point je suis touchée de la bonté que vos mères me témoignent en toute occasion et de tout ce qu'elles font pour nos filles de Saint-Cyr. Je ne me sens pas de joie d'espérer que nous y en aurons bientôt une quatrième : ma vanité est bien flattée que nous fassions des capucines. Nous avons bien senti l'effet de vos prières, ma chère fille, par ce que Dieu vient de faire pour nous en Provence [1] ; ne vous lassez pas de demander la paix. J'ai dit adieu ce matin à votre sœur ; je l'ai exhortée le mieux que j'ai pu ; priez pour elle : la misère et la jeunesse exposent à de grandes tentations. J'embrasse ma chère sœur Marie de Saint-François, et je conjure encore vos révérendes de m'aimer à la vie et à la mort. Adieu, ma chère fille ; mes amitiés à ma sœur Adélaïde, et croyez que j'en aurai toujours pour vous.

---

440 [2]. — A MADAME DU PÉROU.

De Moret, ce 11 octobre 1707.

Je suis venue à Moret pour me reposer un peu du monde et pour faire quelques écritures avec un peu de repos. Mon dessein étoit d'écrire à mes chères sœurs, mais le courage m'a manqué quand je me suis vu cinq lettres devant les yeux.

[1] Où le duc de Savoie venait d'être contraint de lever le siége de Toulon.

[2] *Lettres utiles*, p. 1264.

Je vous charge donc, ma chère mère, d'assurer ma sœur de Saint-Pars que je ne la regarderai jamais comme la dernière de la maison, et que mon amitié pour elle ne suivra point la date de sa lettre. Je suis ravie de la voir contente de nos demoiselles, et j'espère de la bénédiction de Dieu sur vous que tout ira de mieux en mieux.

C'est grand dommage que le 27 de ce mois soit un jour de jeûne; ma sœur de Riancourt me fait entendre qu'elle auroit mis tout par écuelles pour solenniser mon retour. Elle est bien habile de se faire un si grand mérite auprès de moi, et bien heureuse de ce qu'il ne lui en coûte rien. Je suis bien contente du compte qu'elle me rend de son économie. Je n'ai guère de consolation à lui donner sur ses dettes, car si Dieu ne nous donne la paix, tout ira de pis en pis. Je suis persuadée que son soin pour mon appartement ira plus loin que ma prévoyance; ainsi, j'en suis fort en repos.

Oh! la belle écriture que celle de ma sœur de Cuves; on est ravie de la voir et de la lire. Tout va bien chez elle, et je n'ai à désirer que la continuation. Assurez ma sœur de Saint-Périer que j'aurai toujours le courage et la force de reprendre les défauts de Saint-Cyr. Elle est insatiable d'avis et de réprimandes. Qu'elle se garde bien de venir à Fontainebleau; c'est une manière de rompre la clôture qui auroit des inconvénients. C'est d'aujourd'hui en quinze jours que nous partons; j'y songe plus que je ne voudrois.

Il me semble, ma chère fille, que je ne vous dois

aucune réponse. Je suis toujours en très-bonne santé, et plus tendre pour vous que je ne puis vous dire.

441[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, ce 17 octobre 1707.

Je suis ravie de tout ce que vous me mandez sur ma sœur de Radouay, et je le suis aussi du bruit que nos sœurs vous font à la récréation ; je voudrois y être, m'en dût-il coûter une migraine.

Si tout ce qu'on nous mande des révoltés de Hongrie se trouve véritable, nos affaires deviendroient meilleures[2]. On dit que l'empereur est contraint, pour s'opposer à eux, de demander des troupes au prince Eugène et au prince de Baden. Je me porte assez bien présentement, et je suis retirée dans ma maison de la ville pour trouver le loisir de vous écrire et de vous dire que je vous embrasse toutes. Le duc de Noailles vous enverra six cents francs pour l'abbesse[3] ; recevez-les et les lui envoyez.

442[4]. — A MADAME DE CHAMPIGNY.

Ce 20 octobre 1707.

Je n'ai jamais rien vu de si beau, de si bon, de si

[1] *Lettres utiles*, p. 1237.

[2] Les Hongrois, commandés par Ragotzi, s'étaient révoltés contre l'empereur et avaient, dans une diète, déclaré le trône vacant.

[3] De Gomerfontaines.

[4] *Lettres utiles*, p. 1246.

net et de si bien arrangé, de si éloquent, de si régulier, en un mot de si merveilleux que votre lettre. Si votre conscience est dans un aussi grand ordre, M. Treilh n'a pas grand'chose à faire. Il est vrai, ma chère fille, que la mienne est en paix, mais vous seriez bien contente des troubles, des impatiences, des dépits et quelquefois des désespoirs de mon pauvre esprit au milieu des importunités dont vous me parlez, et qui sont sans mesure depuis que la cour d'Angleterre s'est jointe à celle de France. Je vous crois trop sage pour vous laisser aller au chagrin de mon absence qui finira, s'il plaît à Dieu, le 27 de ce mois. L'éloge que vous faites de ma sœur de Vandam est complet. Vous savez, ma chère fille, combien je vous aime, car cela est trop vrai pour que vous ne vous en aperceviez pas.

443[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

Novembre 1707.

Quoique vous soyez bien instruites, mes chères filles, de mes sentiments sur la quantité et sur la diversité des lectures, je suis bien aise de vous le dire encore ici : j'ai choisi les livres pour vos classes dans le nombre de ceux qui sont approuvés par votre évêque. Si j'avois suivi mon inclination, je n'aurois donné que ceux qui sont communs aux quatre classes et j'aurois seulement laissé à votre jugement de pro-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, l. 184.

portionner vos instructions à la portée de vos filles ; mais afin que vous soyez là-dessus dans la même abondance que vous êtes sur tout le reste, et que vos demoiselles, en montant d'une classe à l'autre, y trouvent quelque chose de nouveau, je vous ai marqué pour chacune les livres dont vous devez vous servir. Élevez-les dans la simplicité convenable à notre sexe ; demeurez-y vous-mêmes. Quand on ne veut lire que pour s'instruire de la religion, pour s'édifier, pour s'exciter à la vertu, il ne faut pas beaucoup de livres, et le Testament de notre Père devroit nous suffire. Quand on veut lire pour s'amuser, pour paroître savante et pour contenter sa curiosité, on tombe dans les inconvénients que de tels motifs méritent : on devient insatiable, on prend parti entre les auteurs, on s'attache à une cabale, on y demeure avec opiniâtreté, on s'égare tous les jours de plus en plus, on se perd à la fin. Dieu veuille détourner ce malheur de votre communauté ! Elle doit être plus en garde qu'aucune autre pour l'éviter, car elle sera plus attaquée par les nouveautés : un parti croira beaucoup gagner en mettant dans le sien ce grand nombre de demoiselles qui doivent, au sortir de chez vous, remplir tous les couvents et porter dans toute la France l'instruction que vous leur aurez donnée.

444[1]. — ENTRETIEN PARTICULIER AVEC Mme DE GLAPION[2].

1707.

« Madame vint me voir un jour pendant que j'étois malade, et après m'avoir consolée et exhortée à ne

[1] *Languet de Gergy*, t. II. — Cet entretien se trouve aussi dans les *Lettres édifiantes*, mais les deux versions, également curieuses, également authentiques, sont presque entièrement différentes, encore bien qu'elles se rapportent certainement au même entretien. Il faut croire que Mme de Glapion les aura écrites dans des temps divers, ou qu'elle aura confondu deux entretiens à peu près semblables. La version donnée par Languet de Gergy paraît la plus complète et la meilleure; mais comme celle des *Lettres édifiantes* renferme des détails qui ne sont pas dans la première, j'ai cru nécessaire de les donner toutes deux. La Beaumelle n'a eu connaissance que de la version des *Lettres édifiantes*, mais selon sa coutume il ne la donne pas fidèlement.

[2] Cet entretien a une très-grande importance pour l'histoire de Mme de Maintenon. On sait combien l'époque de sa jeunesse a été travestie et calomniée, quel monceau d'infamies et d'absurdités ses ennemis, surtout la princesse Palatine et Saint-Simon, ont entassé contre elle, depuis qu'elle était, selon son expression, « non pas grande mais élevée. » Mme de Maintenon n'ignorait rien de tout ce qu'on disait d'elle, même dans la famille de Louis XIV. Des lettres, des pamphlets, des chansons, lui étaient journellement envoyés, et, comme nous l'avons vu plus haut, elle ne les accueillait qu'avec le plus parfait dédain : « Ici, disait-elle gaiement, nous vivons d'injures. » On va voir avec quelle simplicité, quelle aisance, quel naturel elle parle à Mme de Glapion de cette époque de sa jeunesse, et quelle explication naïve et vraie elle donne de l'innocence de sa vie. « Il est désagréable, disait-elle à Mlle d'Aumale, de vivre avec des gens de qui l'on n'est point connu, qui n'ont point été témoins de la vie qu'on a menée, de la conduite qu'on a tenue dans tous les temps de sa vie, en un mot qui sont d'un autre siècle que vous, et voilà ce que je gagne à vivre si longtemps. » Nous renvoyons sur ce sujet à l'*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, tome I, et nous y reviendrons dans la *Correspondance générale*.

me point laisser aller à la tristesse, à laquelle le mal que j'avois alors me portoit un peu, elle me parla avec une bonté extrême de plusieurs choses, comme si elle eût envie de me réjouir. Elle me dit entre autres qu'elle craignoit beaucoup pour son salut ; qu'elle ne voyoit point que la conduite ordinaire de Dieu fût de sauver par la voie des richesses, des honneurs, de la faveur et des commodités de la vie; qu'elle s'en voyoit partout environnée. Je lui répondis que, quoique cela fût vrai, elle ne laissoit pas d'éprouver que Dieu savoit fort bien la faire souffrir par ailleurs, et qu'il avoit ses reprises par les endroits qui ne paroissent pas et qui lui étoient pourtant bien sensibles. — « Il est vrai, dit Madame, il a ses reprises, et j'ai assurément mes croix; mais ce que je souffre n'attaque point ce qui coûte ordinairement le plus, qui est de manquer des choses nécessaires, de souffrir dans sa personne et d'être dans l'humiliation; car je n'essuie ni l'un ni l'autre. Au contraire, cette abondance, cette magnificence, cette faveur, ces applaudissements, il n'y a rien là qui abaisse et qui fasse souffrir l'orgueil. Je vous avoue que cela me fait trembler, et que je crains quelquefois que Dieu ne m'ait faite que pour les autres, et que je ne me perde après les avoir servis. — Je crois bien, lui dis-je, madame, que Dieu a eu dessein que vous fussiez utile aux autres et que vous vous servissiez de votre faveur et de tout ce qu'il a mis entre vos mains pour les soulager; mais je suis assurée en même temps qu'il veut tirer votre salut de tout cela, qu'il en prend soin lui-même, et que, malgré ce qui

paroît au dehors, il vous ménage des croix et des souffrances autant qu'il vous en faut. De plus, vous n'êtes pas si charmée de tout ce qui vous environne que les autres le sont pour vous ; vous en avez même toujours eu un certain dégoût qui vous a servi de préservatif. — Oui, ajouta Madame ; mais il est pourtant vrai que c'est un état bien dangereux que celui où l'on se voit continuellement applaudie, aimée et estimée ; car outre que ma pente naturelle va de ce côté-là, c'est qu'en un mot, pour revenir à ce que nous disions d'abord, je ne souffre ni le mépris ni la douleur.

« Quand je me rappelle quelle a été la conduite de Dieu sur moi, je trouve qu'il en a presque toujours été de même, et que j'ai eu si peu à souffrir que, jusqu'à ce que je sois venue à la cour, la vie m'avoit toujours paru assez douce ; et j'ai été longtemps, comme je vous l'ai conté, que quand on me disoit que nous étions ici dans une vallée de larmes, j'avois assez de peine à en convenir ; car, quoique j'aie essuyé de la pauvreté et passé par des états fort différents de celui où je me trouve, j'ai pourtant toujours été assez contente et heureuse.

« Premièrement, dans mon enfance, j'étois la meilleure petite créature que vous puissiez vous imaginer. J'avois un naturel excellent, le cœur bon, en un mot, j'étois véritablement ce qu'on appelle une bonne enfant, de manière que tout le monde m'aimoit, et que, jusqu'aux valets et aux servantes de ma tante chez qui je demeurois alors, ils étoient tous charmés de moi, et cela parce que je ne pensois

qu'à leur faire plaisir. Étant un peu plus grande, je demeurai dans des couvents; vous savez combien j'y étois aimée et de mes maîtresses et de mes compagnes; je vous l'ai conté plusieurs fois; elles étoient ravies de m'avoir, et toujours par la même raison : c'est que je leur rendois service, que je ne songeois qu'à les obliger et à me rendre leur servante à toutes depuis le matin jusqu'au soir.

« Après cela je me suis trouvée dans le monde, aimée encore de tous côtés; c'étoit à qui m'auroit. Les hommes me suivoient parce que j'étois jolie; les femmes me cherchoient parce que j'étois douce dans la société, et que, dès ce temps-là, je m'occupois beaucoup plus des autres que de moi. Enfin chacun s'empressoit pour moi, hommes et femmes: c'étoit une amitié d'estime, et qui étoit générale, car je ne voulois point être aimée en particulier de celui-ci ou de celle-là; je voulois l'être généralement, qu'on dît du bien de moi, faire un beau personnage et avoir l'approbation des honnêtes gens. Cela dura tant que je fus jeune. Quand je commençai à ne l'être plus, et que je devins, par conséquent, moins jolie (car je l'étois sans avoir pourtant jamais été belle), ces grands empressements diminuèrent un peu, et aussitôt vint le commencement de ma faveur, et il n'y eut point d'intervalle, l'un succéda à l'autre. Je commençai à faire figure pour lors. Je me trouvai une personne que l'on comptoit pour quelque chose, pour qui il y avoit presse de s'employer, que l'on s'empressoit de servir, parce qu'on en espéroit déjà des récompenses. De cette première

faveur, qui n'étoit que par l'entremise d'une autre, vint une faveur directe beaucoup plus grande que la première, toujours accompagnée de louanges, d'estime et d'amitié, car j'en voulois de toutes les sortes; je n'ai jamais vu personne qui fût sur cela comme moi; j'étois sensible aux louanges du Roi, et je passois ensuite à l'être aussi à celles d'un crocheteur, et il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Vous savez comme je suis sur la douleur : eh bien! j'aurois enduré l'opération qu'on vous a faite pour m'attirer de l'estime. — Mais, madame, lui dis-je, vous souffriez donc bien; car je m'imagine que vous vous contraigniez continuellement, surtout avec la pensée que vous avez toujours eue à vous occuper des autres. — Je me contraignois en effet beaucoup; mais cela ne me coûtoit point, pourvu que je jouisse d'une belle réputation, car c'étoit là ma folie; du reste, je ne me souciois point des richesses, j'étois élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt, et je regardois cela comme fort au-dessous de moi; mais je voulois de l'honneur. Or dites-moi, je vous prie, qu'est-ce qu'il y a de plus opposé à Dieu que cela? N'est-ce pas le péché de Lucifer, et ce que Dieu a toujours puni le plus sévèrement, que cet orgueil effroyable qui fait ainsi rapporter tout à soi, et qu'on veut s'établir comme une divinité dans l'esprit des autres? Pour moi, je ne connois rien de pis, et je suis persuadée que Dieu a plus de compassion des pécheurs qui tombent même dans des crimes grossiers, entraînés par leur foiblesse ou

par un méchant naturel, que de ceux qui se complaisent trop en eux-mêmes et qui sont si jaloux de leur propre gloire; car il l'est de la sienne, et il nous assure qu'il résiste aux superbes.

« Enfin, pour achever ce que j'ai commencé de parcourir, cette faveur si singulière et si soutenue en tout, loin de s'affoiblir, a toujours augmenté; la confiance qu'on a eue en moi est devenue plus grande, les bonnes œuvres se sont présentées, la facilité d'en faire m'a fait entreprendre l'établissement de cette maison où je me trouve encore, comme partout ailleurs, aimée, respectée, écoutée (au moins je le crois); voyez un peu quelle suite de bonheurs! — Mais, madame, lui dis-je, je suis bien sûre que tout cela n'a pas été exempt de peine et de contradiction. — Non, non, reprit-elle, et je ne dis pas que je n'aie rien eu à souffrir; mais cependant, quand je repasse tout cela devant Dieu, je ne laisse pas d'avoir de la crainte.—Voilà pourtant dans cette conduite de Dieu sur vous, madame, bien des sujets de confiance; car, au milieu de votre prospérité, il vous a toujours tenue de sa main et préservée au milieu des occasions les plus périlleuses. Mais je suis frappée d'une pensée : c'est qu'il me semble que Dieu ne laissoit pas d'abord de risquer quelque chose avec vous, car vous auriez bien pu ne pas faire un si bon usage de toutes vos prospérités et vous perdre comme vous vous êtes sauvée. — Oui, dit Madame en riant, il ne laissoit pas de risquer, en effet, quelque chose. Puis elle ajouta : Ah! il ne risque rien, il sait bien ce qu'il fait. Il m'a soutenue d'une manière

admirable, et c'est quelque chose de surprenant que le soin qu'il a pris de moi au milieu de tout ce qui m'est arrivé. »

AUTRE VERSION DU MÊME ENTRETIEN AVEC Mme DE GLAPION[1].

Mme de Maintenon dit un jour à Mme de Glapion, qu'elle connoissoit pour être naturellement portée à la tristesse : « Je vais vous dire, ma chère fille, ce que j'écrivois tout à l'heure à une femme de la cour : Vous serez la plus malheureuse personne du monde, si vous ne vous jetez tout entière du côté de Dieu ; cette vie est remplie de misère ; tout ce qu'on y voit n'est que tristesse et ennui. Je ne vous dis pas cela par rapport à la vie religieuse, car, en vérité, on y est bienheureux ; en quittant le monde pour l'embrasser, on a quitté une maison qui tombe en ruine et où ceux qui y demeurent sont accablés ; mais regardez-vous sur la terre comme seule avec Dieu, et dites-vous souvent à vous-même : Je n'ai que Dieu pour moi, je ne veux me consoler qu'avec lui, je ne puis parler confidemment qu'avec lui seul. En un mot, je vous conseille de ne vous appuyer sur aucune consolation humaine, et de consentir, si c'est la volonté de Dieu, à être privée de tout. Ne croyez pas que l'on puisse faire son salut en ne souffrant rien, ce serait vous tromper ; il faut compter sur des peines de toutes les sortes. Qu'on est à plaindre, en quelque état que l'on soit, de ne pas profiter de tout cela pour aller à Dieu ! Il est si bon qu'il s'accom-

[1] Voir la note 1 de la p. 211.

mode de tout, et de ceux mêmes qui ne sont à lui que par les malheurs qui les y conduisent. Cette femme dont je vous parle est à la cour ; elle est veuve et a peu de bien; elle a été fort considérée autrefois ; présentement, elle ne l'est plus tant, parce qu'on n'a plus affaire d'elle ; ses parents ne la regardent pas, et elle les voit courir après ceux qui peuvent leur être utiles. On lui diroit volontiers : Pourquoi vous tenez-vous là? que ne vous retirez-vous dans un couvent? car voilà comme le monde est fait, dès que l'on n'est plus bon à rien, l'on n'est plus regardé. Si cette femme-là avoit de la piété, elle lui seroit d'une grande ressource ; elle s'appliqueroit aux bonnes œuvres et y mettroit son plaisir ; c'est à quoi je viens de l'exhorter ; cela dissiperoit une partie de ses chagrins ou du moins lui aideroit à les porter. J'ai fort aimé, ajouta-t-elle, ce qu'on nous a lu au réfectoire : que nous devons toujours porter notre croix, et qu'une sainte religieuse avoit demandé à Dieu de n'être pas une heure sans souffrir quelque chose. Ces saintes maximes de notre religion et ces bons exemples nous encouragent, nous autres foibles, à porter aussi notre croix de bon cœur pour l'amour de Dieu.

« J'ai été bien longtemps, ajouta-t-elle, sans comprendre cette nécessité de la souffrance pour faire son salut ; j'en entendois souvent parler, et cela me mettoit extrêmement en peine, parce que, en effet, je ne souffrois rien alors et que tout le temps de ma jeunesse a été fort agréable, n'ayant point d'ambition ni aucune de ces passions qui auroient

pu troubler le bonheur que je trouvois dans la sorte de vie que je m'étois ménagée; car quoique j'aie éprouvé de la pauvreté et passé par des états bien différents de celui où je me trouve, j'étois libre, selon ce qui me plaisoit, d'aller à l'hôtel d'Albret ou à celui de Richelieu[1], sûre d'y être bien reçue et d'y trouver mes amis rassemblés, ou bien de demeurer chez moi, et de les y attendre en les faisant avertir que je ne sortirois pas. — Je crois, madame, dit Mme de Glapion, que vous étiez déjà pieuse dès ce temps-là? — Hélas! guère, par malheur, dit-elle. J'avois un fonds de religion qui m'empêchoit de vouloir faire aucun mal, ni rien qui eût pu offenser Dieu; mais, du reste, je ne pensois guère à lui, et, en y réfléchissant, je remarque que les démarches que j'ai faites dans la piété ont toujours été à mesure que ma fortune est devenue meilleure : tous les degrés de faveur et de prospérité ont été suivis de quelque avancement dans la dévotion. On y est communément porté par les malheurs et les disgrâces qui font retourner à Dieu, et en moi ç'a été tous les avantages de la fortune qui ont produit cet effet : plus ils se sont augmentés et affermis, plus je me suis donnée à Dieu, et plus je me suis appliquée à le bien servir, et j'ai toujours reconnu, ce me semble, que tout ce qui m'est arrivé étoit son ouvrage, ne l'ayant point recherché, ce que l'on ne pourra ja-

[1] C'étaient des salons qui avaient hérité de l'esprit et de la renommée de l'hôtel de Rambouillet, et qui étaient fréquentés par des gens de goût. — Voir l'*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, t. I, ch. VI.

mais croire, cependant rien n'est si vrai. Mais comme il est admirable en tout ce qu'il fait, il a trouvé le secret, au milieu de cette pompe, et pour ainsi dire de cette incompréhensible élévation que les châteaux en Espagne ne sauroient porter plus haut, il a trouvé le secret, dis-je, de me laisser une sensibilité qui me fait ressentir les afflictions générales et particulières, et entrer dans les peines d'un chacun comme si c'étoient les miennes propres, ce qui, joint à une infinité d'autres choses, me rend ma place insupportable. Sensibilité, ajouta-t-elle en souriant, qu'il m'a laissée par malice[1]. » Puis, reprenant son sérieux, elle ajouta : « Cependant ces peines sont de nouvelles grâces de sa part, dont je ne puis trop le remercier, et malgré lesquelles je ne laisse pas encore de trembler pour mon salut, car enfin ce n'est pas sa coutume de nous sauver par les richesses et par les honneurs, mais par la privation des choses nécessaires, par l'humiliation, par le mépris, par les douleurs, par les calomnies, etc., et je n'éprouve presque rien de tout cela ; et quand je repasse la conduite de Dieu sur moi depuis ma naissance, je trouve qu'il en a toujours été de même, car premièrement, dans mon enfance, j'étois ce qu'on appelle une bonne enfant ; de sorte que tout le monde m'aimoit, et qu'il n'y avoit pas jusqu'aux domestiques de ma tante qui ne fussent charmés de moi, parce que je ne pensois qu'à leur faire plaisir. Étant un peu plus grande, je de-

[1] C'est une petite plaisanterie à l'adresse de Mme de Glapion, et qui sera expliquée plus loin.

meurai dans des couvents; vous savez combien j'y étois aimée de mes maîtresses et de mes compagnes, toujours par la même raison, que je ne pensois, depuis le matin jusqu'au soir, qu'à les servir et à les obliger. Après cela, je fus dans le monde, recherchée d'un chacun : les femmes m'aimoient parce que j'étois douce dans la société, et que je m'occupois beaucoup plus des autres que de moi; les hommes me suivoient parce que j'avois encore les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours en tout honneur : c'étoit une amitié d'estime et générale; je ne voulois point être aimée en particulier de qui que ce soit, je voulois l'être de tout le monde, faire dire du bien de moi, faire un beau personnage et avoir l'approbation des honnêtes gens; c'étoit là mon idole, dont je suis peut-être punie présentement par l'excès de ma faveur. Quand je commençai à n'être plus si jeune, ces grands empressements diminuèrent un peu, mais en même temps commença ma faveur; il n'y eut point d'intervalle : l'une succéda à l'autre. Je commençai à faire figure, et je continuai à travailler, par une conduite irréprochable, à m'attirer les louanges de tout le monde; il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi; je me contraignois beaucoup, mais cela ne me coûtoit rien, pourvu que j'eusse une belle réputation : c'étoit là ma folie; je ne me souciois point de richesses, j'étois élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt, mais je voulois de l'honneur. Or dites-moi, ma fille, y a-t-il rien de plus opposé à Dieu que cet orgueil dans lequel j'ai

passé ma jeunesse? C'est le péché de Lucifer, celui que Dieu punit le plus sévèrement et qui lui déplaît le plus, car il est jaloux de sa gloire et nous assure qu'il résiste aux superbes. Enfin, pour achever ce que j'ai commencé, cette faveur si singulière en tout a toujours été croissant, et la confiance que l'on a eue en moi aussi. Les bonnes œuvres se sont présentées ; j'ai contribué à l'établissement de cette maison, où je suis, comme partout ailleurs, aimée, respectée, écoutée. Voyez quelle suite de bonheurs, et si, à en juger par les apparences, Mme la duchesse de Chaulnes n'avoit pas raison de dire : Jour de Dieu ! l'heureuse femme !

« Mais, madame, lui dit Mme de Glapion, au milieu de tout cela, vous avez eu tant de choses à souffrir ! — Oui, dit-elle, mais je ne laisse pas de craindre toujours pour mon salut. Je vois cependant avec reconnoissance que Dieu m'a soutenue d'une manière surprenante en tout ce qui m'est arrivé, car, sans son secours, je n'aurois pu porter ma prospérité. J'avois bien porté mon adversité, dit-elle en riant. » Puis elle ajouta en s'en allant : « Sauvons-nous, sauvons-nous, ma chère fille ; il n'y a que cela de bon et de nous attacher puissamment à Dieu. »

445[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1707.

Mme de Bouju ayant prié Mme de Maintenon de vouloir bien parler aux demoiselles sur les nouveau-

tés en matière de religion : « Je leur répéterai volontiers tout ce que je sais là-dessus, qui est peu de chose, dit-elle, et je ne cesserai de leur dire qu'elles sont trop heureuses de n'être pas obligées de s'instruire de toutes les différentes opinions qui troublent présentement l'Église de France. Sachez seulement, mes chères enfants, que communément les directeurs jansénistes éloignent leurs pénitents de la communion et les tiennent souvent des années sans approcher de ce divin sacrement, dont la digne fréquentation est si nécessaire à tout chrétien pour se soutenir dans le chemin de la vertu. Il ne faut pas cependant juger aisément qu'un confesseur seroit de ce parti s'il vous différoit quelquefois en passant l'absolution, et vous retranchoit quelques-unes de vos communions : cela viendroit apparemment de votre disposition. Mais si vous remarquiez que sa conduite ordinaire tendît à cet éloignement, et que vous eussiez quelque juste soupçon sur sa doctrine, il faudroit prendre de sages précautions pour vous en éclairer tout doucement; et, si vous découvriez en effet qu'il fût d'une doctrine ou d'une conduite suspecte, le changer pour un autre avec lequel vous seriez dans une entière sécurité de conscience.

« Les jansénistes ont encore de très-mauvais sentiments sur la prédestination et sur la grâce; ils sont rebelles aux décisions du souverain pontife, et parlent ordinairement de son autorité et de celle des évêques avec mépris, aussi bien que de celle des rois, par laquelle ils craignent d'être réprimés; ils ont communiqué tous leurs mauvais sentiments à

quantité de gens de toutes conditions, et surtout à un si grand nombre de femmes, que la première chose que l'on demande présentement quand on parle d'une personne qui est dans la dévotion : de quel parti est-elle ? dit-on ; comme si pour être vraiment pieuse et dévote il étoit nécessaire d'être d'un parti singulier. »

Mme de Saint-Périer lui demanda si elle avoit bien fait de dire aux demoiselles qu'elles ne doivent point lire au sortir d'ici le Nouveau Testament du père Quesnel, et se défier des livres de messieurs de Port-Royal ? —« Vous avez très-bien fait, lui dit Mme de Maintenon ; il y a plusieurs dames de la cour qui me pressent souvent de le lire et m'en parlent avec grande estime ; la traduction, disent-elles, en est beaucoup plus belle et plus fidèle que les autres. Elles n'en savent rien, ajouta-t-elle ; car, pour en bien juger, il faudroit qu'elles eussent lu l'original, et elles ne savent pas plus de grec que moi. D'ailleurs, quelle nécessité y a-t-il de lire ce Nouveau Testament, qui est suspect, pendant qu'il y en a tant d'autres très-sûrs et autorisés de l'Église ? Mais c'est que l'orgueil est flatté de pouvoir dire : J'ai permission de lire un livre que tout le monde ne lit pas ; car ces dames dont je vous parle m'assurent qu'elles ont permission de lire ce Nouveau Testament, et que je devrois l'avoir aussi. Je leur fais de temps en temps de petites méchancetés à ce sujet. Vous savez que M. l'abbé de la Trappe étoit un grand esprit et d'une vie fort austère ; les jansénistes auroient bien voulu avoir un si grand homme de leur parti pour s'en prévaloir, et

en avoient même fait courir le bruit; mais, grâces à Dieu, il ne leur a pas donné longtemps cette joie, car il s'en est bien défendu dans une lettre que M. de Chartres a eu soin de faire insérer dans sa vie. Je faisois donc lire quelquefois devant ces dames un livre de ce saint abbé, sans dire de qui il étoit. Celles d'entre elles qui favorisent le jansénisme ne manquoient pas d'en désapprouver certains endroits contraires aux maximes du parti. Ayant un jour glissé comme par hasard le nom de M. l'abbé de la Trappe, elles furent assez déconcertées; mais elles revinrent adroitement sur les endroits qu'elles avoient désapprouvés; car aujourd'hui les femmes se mêlent de juger des choses les plus importantes, et s'entretiennent des opinions qu'elles devroient laisser discuter aux docteurs. »

Mme de Bouju demanda ce que devroient faire les demoiselles au sortir d'ici, si elles trouvoient de ces sortes de livres chez elles, ou d'autres dangereux pour les mœurs. — « Il faudroit, dit Mme de Maintenon, ne pas les lire, mais sans condamner leurs pères et mères qui les auroient, et s'ils vouloient se faire lire dans ces livres-là, il faudroit qu'elles le fissent avec répugnance, se gardant bien d'en goûter les maximes, fermer le livre le plus tôt qu'elles pourroient, et se bien garder d'en lire plus qu'il ne seroit nécessaire pour obéir. Dieu sait bien si cette fille est véritablement fâchée de lire ces sortes de livres, et ne la laissera pas tomber dans l'erreur en voyant la droiture de son cœur. Pour ceux qui seroient propres à corrompre les

mœurs, il y a peu de pères et de mères qui les souffrissent à leurs filles, cela ne se peut supposer; mais en cela, il faudroit demander conseil à un sage directeur.

« Je me souviens, dit une autre Dame, que mon curé me donna un livre de ces messieurs, qui a pour titre : *la Fréquente Communion*, et qui cependant ne tend qu'à en éloigner. Je n'avois encore que treize à quatorze ans, je ne pus jamais le goûter, et je n'eus pas le courage de le lire tout entier, mais je me gardai bien de le lui dire, craignant qu'il ne me trouvât pas d'esprit. — Voilà, dit Mme de Maintenon, ce qui s'appelle avoir été tenue par la main de Dieu, et préservée d'un grand péril. Le monde est rempli de pareils piéges, et les personnes élevées comme vous l'êtes sont bien plus susceptibles de ceux qui se présentent sous ombre de piété. A propos de ces livres, j'eus un jour un entretien avec un homme qui étoit en grande réputation de sainteté, dans lequel il me demanda quels livres le Roi lisoit ; je lui dis qu'il lisoit le Nouveau Testament u Père Amelotte [1]. — Le Nouveau Testament? reprit-il. Il y a quelque chose de trop fort, qui pourra l'embarrasser. Que ne lit-il les beaux livres qu'ont fait ces messieurs? — Il ne m'en fallut pas davantage pour me le rendre suspect, et je ne le vis plus. Il est fâcheux que l'Écriture sainte ne soit traduite que par ces gens-là. La plupart d'entre eux sont remplis de mépris pour les autres. J'ai vu moi-

[1] Denis-Amelotte, prêtre de l'Oratoire, né en 1606, mort en 1678. Sa traduction du Nouveau Testament est mieux écrite qu'aucune de celles qui l'ont précédée.

même une grande princesse, qui étoit de leur parti, dire d'une dame qui étoit du même sentiment qu'elle, et dont on blâmoit la conduite irrégulière et peu chrétienne : « Elle n'aura pas grande peine à revenir à Dieu ; » et d'une autre, qui n'étoit point de son parti, et dont on louoit la grande piété : « Voilà beaucoup de bien perdu. »

« Ils sucent dès l'enfance cet esprit de fierté et de dédain pour tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Quand le Roi défendit qu'on mît des pensionnaires à Port-Royal, Mme la comtesse de..... en retira sa fille, qui n'avoit que douze ans ; elle l'amena à la cour où elle commença par dénigrer tout ce que M. de Péréfixe avoit fait dans sa visite à Port-Royal. Elle ne finissoit pas, et je ne pouvois comprendre comment un enfant pouvoit parler avec tant de hardiesse. Dans cette même visite de M. l'archevêque, il leur fit un discours pour tâcher de les gagner ; après qu'il eut parlé assez longtemps, il demanda à une petite pensionnaire de neuf à dix ans, qui l'écoutoit attentivement, si elle commençoit à être convaincue de la vérité de ce qu'il disoit. Elle lui répondit avec une hardiesse étonnante : « J'adore la profondeur des jugements de Dieu de nous avoir donné un prélat aussi ignorant que vous l'êtes ; » et toutes les religieuses applaudirent à cette réponse. Voilà la soumission et l'humilité que leur inspirent leurs directeurs. Avec quelle opiniâtreté n'ont-elles pas aussi refusé de signer le formulaire de foi que tous les évêques et docteurs catholiques avoient signé ! elles disoient hautement qu'elles ne

s'en tiendroient qu'à ce qu'elles avoient cru jusqu'alors. Ne voilà-t-il pas de grandes saintes ? Je ne puis trop vous exhorter, mes chères enfants, à être toujours simples dans vos lectures ; comptez que le trop grand goût pour la lecture est ordinairement pernicieux à notre sexe, et qu'on suce le venin quasi sans s'en douter. Vous aimez toutes le Nouveau Testament, l'Imitation, saint François de Sales, et les livres qu'il conseille à ses dévotes ; tenez-vous-en là, et je vous réponds que vous ne vous égarerez pas. C'est ce que vous souhaite votre bonne mère, et ce qu'elle demande à Dieu de tout son cœur pour vous. Il faut encore que je vous exhorte, mes chères enfants, avant de vous quitter, à prier Dieu bien instamment qu'il n'ôte point la foi à ce royaume en punition des crimes qui s'y commettent, ce qui seroit le plus grand malheur qui nous puisse jamais arriver. »

Dans ce moment, on lui apporta une lettre de M. le comte d'Ayen, depuis maréchal duc de Noailles[1]. « Voilà, dit-elle, une lettre d'un dévot, qui, après avoir bien étudié, bien examiné et recherché bien des choses inutiles et dangereuses en fait de religion, s'est enfin arrêté tout court, et, convaincu par ses propres recherches de la vérité et nécessité de la religion, a pris tout hautement le parti de la piété. J'en sens une grande joie ; mais je vous avoue qu'elle n'est pas sans mélange d'inquiétude, car je crains beaucoup aujourd'hui pour tous

[1] Voir la note 2 de la p. 31.

ceux qui l'embrassent, même de la meilleure foi du monde, qu'ils ne prennent en même temps les opinions nouvelles qui gagnent tant de gens; c'est ce qui m'a empêchée de sentir aussi vivement que je l'aurois fait en un autre temps la conversion de M. de....., car il va tout droit. Pour Mme de....., malheureusement rien n'est plus certain; il semble, à les voir et à les entendre, qu'on ne peut être vertueux sans être soutenu par l'esprit de cabale. Cela est extrêmement affligeant pour tous ceux qui pensent bien et font profession d'être les enfants soumis de l'Église romaine. Il y a quelques jours que le Roi demanda à une dame janséniste ce qu'elle avoit été faire à Paris? — J'avois, sire, dit-elle, quelque affaire à régler pour mes enfants avec mon beau-frère. — Et à voir le Père de.....? dit le Roi. Elle s'en défendit très-vivement. Et je dis : — Il ne faut pas, sire, traiter de cette matière avec elle. — J'en suis bien fâché, reprit le Roi; et je voudrois bien réussir à la persuader de la vérité autant que je le suis. — La voyant fort embarrassée et rouge comme le feu, je dis au Roi : Oui, sire, vous êtes un grand docteur ! — Le Roi rit, et continua de la presser d'une manière très-zélée et obligeante en même temps. Il seroit ravi, lui dit-il, de pouvoir traiter toutes sortes de matières avec elle, et que nous pensassions l'un comme l'autre sur celle dont il s'agit. Je ne sais si cela produira le bon effet que le Roi désire; mais elle dit en sortant : Voilà une conversation qui pourra bien n'être pas inutile. »

446[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, ce 20 juin 1708.

Ainsi vont les choses du monde, ma chère fille : nous craignions de souffrir du chaud, nous souffrons du froid, mais nos souffrances sont médiocres. J'arrivai pourtant hier bien lasse; il y avoit plusieurs raisons pour cela, et par-dessus tout un couvent où nous fîmes un mauvais dîner[2]. Je fus bien contente de la petite de Saint-Louis[3]; il n'y a rien à craindre pour elle que d'être trop aimée. Ma sœur de Monfort[4] est bien lasse d'être aux pensionnaires : elle ne peut faire la moindre punition à ces enfants sans aller consulter les parentes qu'elles ont dans la maison. La petite de Villefort[5] est dans une profonde tristesse dont je ne pus jamais la tirer qu'en lui donnant une pistole : son visage changea; elle se mit à rire, et je vis bien distinctement que nous apportons toutes sortes de convoitises. Cette aventure m'a fait penser que votre vaporeux domestique se réjouiroit peut-être si vous lui faisiez un petit présent de ma part; donnez-lui cent francs que je rendrai à ma sœur de Berval à mon retour : j'en avois le dessein, mais je l'oubliai.

Nos maîtres font semblant d'être ravis d'être ici,

[1] *Lettres utiles*, p. 1241.

[2] A Melun.

[3] « Petite demoiselle, nièce de mes sœurs de la Neuville et de la Haye le Comte, que Madame avoit eu la bonté de mettre en pension dans cette maison-là, et dont elle payoit la pension dans cette même maison. » (Note des *Lettres utiles*.)

[4] Voir la note 2 de la p. 73, t. I.

[5] C'était la fille d'une Dame dont il sera question plus loin; Mme de Maintenon payait sa pension dans ce couvent.

et je vous assure qu'ils le sont très-médiocrement. Pour moi, j'ai déjà gagné ma maison de la ville, d'où je vous écris : vive Saint-Cyr malgré ses défauts, on y est mieux qu'en lieu du monde ! J'embrasse mes chères filles ; il me semble qu'il y a longtemps que je ne les ai vues. Mille amitiés à ma sœur de Glapion ; je n'ai osé lui rien dire, de peur des attendrissements de part et d'autre[1] : ma consolation, pour elle comme pour moi, est que Dieu est fidèle, et ne nous poussera pas plus loin que nos forces. Qu'il est heureux, ma chère fille, de le trouver partout !

447[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

Ce 21 juin 1708.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire de nous depuis hier : nous sommes gelés, crottés, mouillés, ennuyés, et, pour moi, attristée de me voir pour si longtemps éloignée de mes chères filles avec lesquelles je trouve tout ce qu'il y a de bon. Je demande pardon à ma sœur de Radouay de cette phrase, qui me paroît encore trop foible pour exprimer l'abandon où je me trouve au milieu de la multitude et des richesses ; n'en parlons plus, car elle ne me pardonneroit jamais. Le mauvais temps m'empêche les petits voyages de charité que je pensois faire, qui me seroient un amusement, et aux autres un secours.

[1] Nous avons déjà dit que les absences de Mme de Maintenon donnaient un redoublement de tristesse à Mme de Glapion. Voir p. 143.

[2] *Lettres utiles*, p. 1243.

Le père Emmanuel[1] m'attend à Moret; il m'y attendra peut-être encore longtemps, car nos princes ne pouvant sortir, il faut être prête à les recevoir.

Avertissez Mme de Barneval[2] de toutes les dévotions qui se font à votre église, afin qu'elle y prenne la part qu'elle voudra, et, du reste, laissez-la dans sa chambre, en solitude, puisqu'elle l'aime; je suis assurée que vous ne manquerez pas d'honnêteté pour elle, les unes et les autres. Je suis bien fâchée de la continuation du mal de Delorme[3] : j'ai bien peur d'un abcès.

Adieu, mes chères enfants.

448[4]. — Mlle D'AUMALE A Mlle DE LA JONCHAPT[5].

A Moret, ce 24 juin 1708.

Je suis, en effet, parmi les rochers et les forêts,

[1] Capucin, confesseur des Capucines de Paris.

[2] C'était la veuve d'un officier irlandais tué au service de la France; Mme de Maintenon prenait soin d'elle et de ses filles, et elle lui avait donné momentanément un logement à Saint-Cyr.

[3] « L'une de ses femmes de chambre qui étoit ici malade. »

[4] Je place ici quelques lettres écrites par Mlle d'Aumale (Voir p. 131) aux Dames et aux demoiselles de Saint-Cyr pendant le séjour de la cour à Fontainebleau en 1708. J'ai cru devoir les insérer dans les lettres de Mme de Maintenon, parce qu'elles renferment quelques détails historiques sur cette dame, sur l'aimable entourage qu'elle s'était fait d'enfants charmants, de jeunes filles enjouées et spirituelles, enfin sur la cour et les événements de la guerre. La plupart furent écrites par les ordres et quelquefois sous les yeux de Mme de Maintenon; elles donnent d'ailleurs une idée du style, de la gaieté et de l'esprit de Mlle d'Aumale. Ces lettres *autographes* m'ont été communiquées par M. Monmerqué.

[5] Mlle de la Jonchapt était une élève de Saint-Cyr qui, après

mais pas autant dans la pénitence que saint Jean. L'ermite de Franchard[1] m'auroit fait une mauvaise réception si j'avois été me mettre en dévotion chez lui ; je ne le trouve propre ni à recevoir ceux qui veulent se réjouir, ni ceux qui veulent se recueillir : je le crois pourtant un saint.

Je savois bien, ma chère sœur, ce qui devoit se passer, le jour que Madame partit, entre Mme de Glapion et vous[2]. La santé de Madame est bonne ; les nouvelles de ma famille sont de même.

Mlle de Pincré[3] n'augmente pas en gravité, mais en vivacité ; elle vous fait bien des compliments ; vous et Mlle de Frebourg[4] êtes ses bonnes amies.

Dites, je vous supplie, ma chère sœur, à Mme de Glapion qu'on ne peut la respecter et l'aimer plus que je fais[5] ; je suis bien fâchée de sa mauvaise santé.

Je vous prie d'assurer Mmes de Saint-Périer, de

ses vingt ans révolus, était restée dans la maison de Saint-Louis, pour aider aux maîtresses des classes. Elle était jolie, spirituelle, fort attachée à Mlle d'Aumale, et de même âge qu'elle. Mme de Maintenon la maria deux ou trois ans après (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 264).

[1] Dans la forêt de Fontainebleau. Tout le monde connaît ce site agreste dont l'ermitage est encore aujourd'hui l'objet d'un pèlerinage fréquenté.

[2] Voir la note 1 de la p. 231.

[3] Jeannette de Penchrée ou Pincré était une enfant élevée par Mme de Maintenon, et dont nous donnerons plus loin la curieuse histoire. Voir p. 366.

[4] Élève de Saint-Cyr qui était dans la position de Mlle de la Jonchapt.

[5] Nous verrons des témoignages de cette affection respectueuse de Mlle d'Aumale pour Mme de Glapion, qui l'avait élevée et désignée à Mme de Maintenon pour remplacer Mlle d'Osmond.

Boissauveur et de Boufflers de mes respects, d'embrasser Mlle de Genestines[1] de ma part. Je n'ai point de nouvelles à vous mander ; pour des honneurs, les femmes de chambre n'y doivent pas compter.

Le Roi nous envoya dire hier soir, par Jeannette[2], de boire à sa santé. Je crois qu'on a fait quelques méchants feux de joie, mais je ne les ai pas vus ; j'ai entendu tirer.

Le père Emmanuel est à présent avec Madame. Je vous écris de l'antichambre, où je suis avec le compagnon de ce révérend père et deux autres personnes ; ils ne parlent que de Rome, que du Vatican et de la basilique de Saint-Pierre. Je vais aller manger du lait que Mme *de Saint-Bernard*[3] m'a préparé. J'ai bien crié ce matin en venant ici : le chemin est effroyable ; j'ai cru cinq ou six fois être à bas.

Je vous remercie du beau bouquet que vous m'avez envoyé : j'aime mieux votre amitié que tout ce que vous pourriez me donner ; vous avez la mienne parfaitement.

449[4]. — A MADAME DE GLAPION.

A Fontainebleau, ce 25 juin 1708.

Je ne doute pas, ma chère fille, que Dieu ne vous soutienne dans votre retraite, car vous êtes mieux

[1] Demoiselle de Saint-Cyr.
[2] C'est Mlle de Pincré. Voir plus loin page 266.
[3] Femme de l'intendant Bernard. Voir la note 5 de la p. 201.
[4] *Lettres pieuses*, p. 1789.

avec lui que vous ne pensez. Je suis très-aise de vous voir humble, mais je ne voudrois pas que vous fussiez triste; c'est là votre grande tentation, et qui nuit à votre âme et à votre corps. Comme j'aime fort l'un et l'autre, je désire de tout mon cœur que vous vous éleviez au-dessus de ces mouvements de tendresse humaine que vous poussez trop loin. Je suis ravie d'apprendre que votre mal soit diminué, il m'avoit serré le cœur; je vous encourage, et je suis moi-même souvent trop triste. Mandez-moi de vos nouvelles autant que vous le pourrez sans vous trop incommoder. Ne souffrez-vous pas du froid? allez dans mon cabinet où il fait fort bon; nous gelons ici, et je ne doute point que nous n'y brûlions avant de nous en aller; cependant tout y est en bonne santé, excepté M. Fagon, qui a toujours son asthme. J'allai passer le jour d'hier à Moret, où j'eus tant d'incommodités que je ne pense pas à y retourner sitôt; mais j'eus d'ailleurs une grande satisfaction de voir des filles très-unies, très-pleines de Dieu et très-éloignées du monde. J'embrasse celles de Saint-Cyr, et vous très-particulièrement.

J'ai oublié de vous mander que M. le duc de Bourgogne[1] me fait l'honneur de m'écrire qu'il se recommande à vos prières; vous ne pouvez trop prier Dieu d'achever son ouvrage dans ce prince, qui se conduit si parfaitement; il me mande qu'il ne me

[1] Il venait de prendre le commandement de l'armée de Flandre, et il était assisté du duc de Vendôme. Le choix de Louis XIV fut très-malheureux, car il était difficile d'accoupler deux généraux plus antipathiques. Voir Saint-Simon, t. XI et XII.

dira point qu'il fait le mieux qu'il peut, parce qu'il ne diroit pas vrai, et qu'il pourroit faire mieux, et que, tous tant que nous sommes, nous pourrions mieux faire que nous ne faisons.

450[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

A Fontainebleau, ce 30 juin 1708.

Je suis dans ma maison de ville pour trouver le temps d'écrire, et en cherchant les réponses que j'ai à faire, je trouve cinq lettres de Saint-Cyr : l'une de ma sœur de Jas, les autres de mes sœurs de Berval, de Vandam, de Bouju et de Saint-Périer, et, si je cherchois mieux, j'en trouverois de ma sœur de Riancourt, à qui j'ai toujours eu au cœur de répondre ; mais ma force ne répond pas toujours à mes désirs. Dites donc, ma chère fille, à ma sœur de Riancourt qu'elle mange tranquillement des fruits du Roi, puisqu'ils ne lui coûtent rien ; à ma *sournoise* que ce seroit une grande joie pour moi, si je la voyois en parfaite santé, et en état d'être à une classe ; à ma sœur de Vandam, que sa lettre traite de matières si importantes qu'elle mériteroit bien une réponse particulière, si je ne savois qu'elle trouvera dans votre tête tout ce qu'il peut y avoir de bon dans la mienne ; à ma sœur de Saint-Périer, que je suis ravie de la voir saine de corps et d'esprit ; à ma sœur de Bouju, que je commence à craindre son indifférence ; à ma sœur de Berval, que sa lettre est complète, traitant

[1] *Lettres utiles*, p. 1244.

également bien le temporel et le spirituel, et contente du Roi quand il envoie du fruit, comme elle l'est de la supérieure quand elle fait d'admirables instructions. Voilà mes cinq lettres répondues, et je n'ai plus rien à dire sur la vôtre, parce que Mlle d'Aumale s'en est chargée. Adieu, ma chère fille ; si vous me voyiez, vous me feriez taire, car il y a longtemps que je dicte, n'ayant pas la force d'écrire moi-même. Mon mal présent est une foiblesse qui ne doit pas vous alarmer, parce qu'elle ne vient que d'un tiraillement d'estomac. Dites à ma sœur de Blosset que je veux lui écrire de ma main, et que je ne le puis aujourd'hui. D'où vient que dans toutes vos lettres vous ne me dites pas un mot de Mme de Barneval? faites-lui tout de votre mieux, je vous en prie, en lui faisant comprendre que vous désirez me la rendre saine à mon retour.

451[1]. — A MADAME DU PÉROU.

A Fontainebleau, 2 juillet 1708.

Ma sœur de Saint-Pars,
Ma sœur de Vertrieux,
Ma sœur Garnier,
Ma sœur de Vadancourt[2],
Ma sœur d'Ocisses[3],
Ma sœur de Gruel,
Ma sœur de Sailly,
Ma sœur de Boissauveur,

[1] *Lettres utiles*, p. 1247.
[2] Novice qui fit profession en 1709.
[3] Novice qui ne demeura pas à Saint-Cyr.

Ma sœur de Launay,

Ma sœur de Roucy,

Ma sœur de Boufflers;

Voilà, ma chère fille, de quoi je me trouvai inondée quand j'ai voulu mettre la main à la plume pour écrire; je n'ai pourtant que trois quarts d'heure aujourd'hui dont je puisse disposer, et j'ai d'un autre côté :

Mme la duchesse de Mantoue,

M. de Torcy,

M. le curé de Fontainebleau,

M. l'abbé de Cîteaux,

Mme de Gomerfontaines,

Le supérieur de Corbeil,

Le duc de Noailles;

Tout cela mis à part pour y répondre. Je m'en vais tous les égaler par un commun malheur, c'est-à-dire, ma chère fille, que je ne répondrai à pas un, au moins aujourd'hui. Acquittez-moi envers nos filles, à qui je trouverois pourtant bien quelque chose à dire, si j'en avois le temps; mais je ne suis pas sujette à faire les choses qui me donneroient quelque plaisir, et je me dois contenter de celui que j'ai eu à lire leurs lettres. Je me porte assez bien présentement.

452[1]. — Mlle D'AUMALE A Mlle DE LA JONCHAPT.

Fontainebleau, 4 juillet 1708.

Ma lettre n'aura ni commencement ni fin. Je fus

[1] *Autographe* du cabinet de M. Monmerqué.

hier voir le lion qui est ici : il est fort beau, fort fier et fort doux ; il baise son maître, qui lui met le doigt dans la gueule, et qui la retire quand il lui commande ; il a sept ans ; il mange vingt-cinq livres de mouton par jour. Son maître mettoit sa tête dans sa gueule ; mais le Roi ayant appris qu'il devenoit pâle comme un linge avant que de l'y mettre, lui a fait défendre.

J'avois gardé cette réponse pour la dernière, en cas que je n'eusse pas le temps ; mais, en ayant de reste, vous voulez bien, ma chère sœur, que je vous écrive avant le 13 de ce mois.

C'est avec Mme la duchesse d'Elbeuf, Mme de Dangeau et Mme de Courcillon que j'ai été voir le lion. Jeannette y étoit.

Je n'ai l'honneur de manger avec Madame que dans des cas extraordinaires. Vous montrez donc mes lettres ! cela me fâche fort. Je vous écris comme une folle à une folle : la première fois, je vous écrirai pour me faire admirer ; ce sera, si vous voulez, du style de cinq ou six sous. Je suis bien obligée à Mme de Boissauveur de prendre part à mes fortunes ; assurez-la, je vous prie, de mes respects.

Mlle de Pincré ne fait aucune dépense pour nous régaler ; elle se contente de manger de toutes ses dents ce que les autres ont apprêté.

Je suis bien aise que vous ayez vu Mgr le duc de Bretagne [1]. C'étoit apparemment l'huissier de sa chambre qui avoit l'honneur d'être avec lui.

[1] Deuxième fils du duc de Bourgogne, né en 1707 ; il mourut en 1712.

M. de Courcillon est reparti aussitôt qu'il a été marié[1]. Mme sa femme est ici depuis huit jours, admirée de tout le monde, enviée, à ce que je crois, beaucoup; elle chante joliment. Mme sa belle-mère se porte bien. J'assurerai Mme la duchesse de Noailles de vos respects[2].

Nous avons eu, comme vous, beaucoup de pluie.

Ne me grondez donc pas de vous avoir écrit : j'ai, comme vous dites, un esprit follet avec moi : c'est lui qui a écrit cette lettre.

Mlle de Pincré vous prie de la regarder toujours comme votre *chèvre*[3], et de lui conserver ce nom. Je ne chante, je ne danse, je ne ris, je ne pleure point; je m'ennuie dès que je ne suis pas occupée auprès de Madame. Je me promène assez tristement. J'ai pourtant appris une chanson. Écrivez-moi souvent; quand je ne pourrai y répondre, je différerai; et pour une amie comme vous, je ne me contraindrai pas, puisque vous le voulez.

453[4]. — Mlle D'AUMALE A Mme DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

Fontainebleau, 9 juillet 1708.

La journée d'hier se passa dans une grande in-

[1] Courcillon, fils du marquis de Dangeau, marié à Mlle de Pompadour.

[2] C'est la nièce de Mme de Maintenon; son mari, le comte d'Ayen, avait pris le titre de duc de Noailles cette année, après la mort de son père.

[3] On l'appelait ainsi à cause de sa pétulance. Voir plus loin p. 266.

[4] *Autographe.*

quiétude, car quoique nous ayons pris Gand, les ennemis pouvoient envoyer du secours[1] : nous n'avions pas la citadelle; enfin, elle s'est rendue par capitulation le 6 de ce mois, à trois heures après midi. Nous avons mis des gardes, et les ennemis ne nous y peuvent attaquer. La ville de Bruges a ouvert ses portes le même jour. On vouloit leur faire prendre les armes ; ils ont répondu qu'ils ne prendroient jamais les armes contre leur roi légitime. Toute la nuit ils ont bu et étoient soûls comme des cochons, de joie d'être sous leur roi légitime. M. Chamillard disoit ce matin à Madame que c'étoit là une grande affaire[2].

Je n'ose après cela vous dire que Madame n'a pas dormi cette nuit ; cette nouvelle l'a rendue fort gaie et vigoureuse : je crois que c'étoit l'inquiétude où le Roi et elle étoient sur la citadelle.

On répète un *Te Deum* pour le chanter à la chapelle; je l'entends de ma chambre comme si j'étois à l'église.

Madame continue toujours sa vie d'apôtre : elle catéchise où elle peut; elle fut encore l'autre jour dans une école de petits garçons, et retourna à Avon dans celle des filles. Je crains bien que ce dernier endroit ne le dispute avec Saint-Cyr. Je suis bien

[1] Gand venait d'être enlevée le 4 juillet par un détachement de l'armée française.

[2] C'était seulement un commencement heureux de la campagne, mais qui n'eut pas de suite à cause de la mésintelligence qui existait entre le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme. La cour célébra la prise de Gand avec beaucoup d'éclat, à cause de la joie qu'en eut la duchesse de Bourgogne.

aise, ma mère, de vous en donner avis pour que vous y mettiez ordre, car l'école d'Avon est bien au cœur de Madame [1].

La joie qu'on a ici permet toutes sortes d'excès : Mme de Dangeau a déchiré sa chemise ; Mme d'Heudicourt a été embrasser le Roi; Mlle du Breuillac [2] saute comme une chèvre ; Jeannette a mis un habit neuf et elle en est beaucoup plus fière.

Toutes les cours sont pleines de gens qui rient ; pour moi, je suis dans ma chambre à écrire à tous les grands personnages dont vous, ma mère, et notre saint évêque sont les premiers.

---

454 [3]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

9 juillet 1708.

Je ne vous admire pas, ma mère, de vous être abstenue de m'écrire ; mais je m'admire d'avoir été si longtemps sans me mettre en colère de ne pas recevoir de vos nouvelles. Pouviez-vous faire une

[1] Avon est un village de la forêt de Fontainebleau, où Mme de Maintenon faisait ses promenades ordinaires. Il sera longuement question dans toutes les lettres datées de Fontainebleau des écoles qu'elle y établit, et des charités qu'elle y faisait.

[2] Mlle du Breuillac était une jeune fille que Mme de Maintenon élevait auprès d'elle, et qui avait alors environ douze ans. Je n'ai trouvé aucun détail sur cette jeune fille, si ce n'est deux lettres autographes d'elle, et de cette même année, mais qui présentent peu d'intérêt. On la trouve portée sur le testament de Mme de Maintenon pour une pension viagère de trois cents livres.

[3] *Autographe.*

meilleure œuvre pendant votre retraite que d'empêcher mes impatiences ?

Si vous voyiez le peu de temps que j'ai, vous ne me demanderiez pas des nouvelles de mon recueil, que j'ai envie de laisser.

Je ferai avec grand plaisir votre commission pour Mme la duchesse de Noailles ; je sais par avance qu'elle en sera charmée, car elle prise fort les bonnes choses.

Mlle du Breuillac vous assure de ses respects. En l'honneur de la bonne nouvelle, elle a bu avec Mlle de Pincré à la santé de Mgr le duc de Bourgogne rubis sur l'ongle et à rouge bord.

Mlle de Pincré vous assure de sa tendre amitié. Je ne vous écris qu'en tremblant, voyant bien que mes lettres n'ont pas les qualités que vous leur donnez.

Je vous supplie, ma mère, d'assurer de mes respects Mme de la Neuville, que j'aime beaucoup. S'il y a des Dames à l'infirmerie, je vous prie encore de les assurer de mes respects. Mille pardons de mes libertés.

Je pense bien à la petite de Sarrazin : je ferai ce soir ou demain un nouveau placet pour elle ; j'aurai son brevet et je vous ferai tout savoir. Où en êtes-vous de Mmes de Montchevreuil ?

On commence à se plaindre du chaud.

Mme la duchesse de Bourgogne est à la promenade.

La meute de M. de la Rochefoucault[1] vient de passer pour aller à la chasse du cerf.

[1] Il était grand veneur.

Le Roi est chez Madame.

Je quitte malgré moi, ma mère : M. Léger[1] me persécute pour venir voir les confitures qu'il fait ; je ne quitterois pas si je n'espérois pas en manger. Adieu donc, ma mère ; ne faites voir mes folies à personne, et croyez-moi, avec bien du respect, votre très-humble et très-obéissante servante.

455[2]. — Mlle D'AUMALE A Mme DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

10 juillet 1708.

Je vous choisis, ma mère, pour vous confier que je suis en colère d'être deux jours sans recevoir de lettres de Saint-Cyr ; n'est-ce pas de quoi impatienter une personne plus douce que moi? Je les attends tous les jours à mon réveil, et je les demande avec une vivacité et un empressement extrêmes. Je devrois bien, pour me venger, ne rien dire de Madame ; mais non, la vengeance est trop cruelle, et en vous écrivant je me sens plus douce, et ma colère se passe.

On m'interrompt...

Madame se porte bien aujourd'hui.

Le Roi vient de la plus belle chasse du monde. L'électeur y étoit[3]. La fenêtre de ma chambre donne sur une grande avenue qui a été pendant une grosse

[1] C'était le mari d'une femme de chambre de Mme de Maintenon.

[2] *Autographe.*

[3] L'électeur de Bavière, qui avait été dépouillé de ses États et s'était réfugié en France (Voir Saint-Simon, t. XX, p. 85).

demi-heure toujours remplie d'équipages, de carrosses, de calèches, de meutes et de gens qui passoient pour la chasse. Il y avoit assurément de quoi courir tous les cerfs de la forêt.

Mes plaisirs ne sont pas si dissipants ni de si grand bruit. J'ai vu de nos pauvres d'Avon; j'ai parlé à M. le curé; je devois aller arrêter les comptes de la charité, mais le procureur est au haut d'une maison pour la couvrir [1]. Vous n'avez pas, dans votre conseil du dehors, des gens comme les nôtres, qui font plusieurs métiers : nos officières principales ne sont pas loin de demander l'aumône; je crois même qu'elles ne s'en contraignent que pendant que nous sommes ici.

Les intrigues d'amour de Françoise Payen [2] ne sont pas encore bien démêlées : on s'attend à quelque événement pour dénouer la pièce.

J'ai depuis longtemps une petite Jeanneton sous ma protection; elle a plus de vanité que nos dames de la cour; elle vole les images de la femme chez qui elle est pour mettre dans sa troussure, afin de la faire bouffer.

Vous vous seriez bien passée de tous ces détails; il faut les pardonner à une personne passionnée pour MM. et Mlles d'Avon.

Je suis, avec un tendre respect, etc.

[1] La *charité* d'Avon était une sorte de bureau de bienfaisance, dont un couvreur du village était *procureur* ou secrétaire.

[2] Paysanne d'Avon. Il en est question plus loin.

456[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DU PÉROU.

11 juillet 1708.

Madame se porte bien; elle a été à la messe à sept heures et demie, à neuf heures à l'école d'Avon jusqu'à près de midi; elle a passé tout ce temps-là à faire le catéchisme avec une patience admirable, ne se rebutant point du peu de compréhension de ces petites paysannes qui lui faisoient dire plus de vingt fois la même chose, et qui, après tout, ne disoient mot. Il y en a quatre que Madame affectionne, à qui elle parle en général, en particulier, pour que dans son absence elles puissent instruire les autres; les pièces de dix sous sont toujours distribuées après le catéchisme. Elle y a mené aujourd'hui Mme de Dangeau qui a été charmée de l'entendre parler.

A six heures, Madame va dans la forêt; le Roi donne collation à Mme la duchesse de Bourgogne, et à ses dames; il y aura en tout trente couverts; Madame y soupera : chacun demeurera dans son carrosse.

Je vais tâcher, de mon côté, de me réjouir; car je ne saurois toujours être dévote.

Madame ne reviendra pas ce soir.

457[2]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Ce 14 juillet 1708.

Je commence à être accablée d'affaires, et ma vie

[1] *Autographe.*
[2] *Lettres utiles*, p. 1252.

est tournée de façon ici que pendant beaucoup de temps je ne puis en trouver pour les choses nécessaires. J'ai envoyé vos listes à M. Voisin[1]; vous savez que ce n'est pas d'aujourd'hui, ma chère fille, que nous pensons de même. Ce que vous me dites de ma sœur de Glapion me fait grand plaisir ; je la croyois bien mal quand je l'ai quittée. Je vous envoie une lettre du frère de M. l'archevêque de Rouen[2], où vous verrez son entrée; vous prenez tant d'intérêt à lui que j'ai cru que vous seriez bien aise de la voir. Gand m'a tenue en joie quelques jours, mais je suis présentement dans la crainte d'une bataille. Redoublez votre ferveur pour obtenir de Dieu une bonne paix. Je me porte fort bien; Avon ne l'emportera pas sur Saint-Cyr; il le devroit pourtant comme ayant de plus grands besoins.

458[3]. — Mlle D'AUMALE A Mme DU PÉROU.

15 juillet 1708.

Jamais Mme de Maintenon n'a si bien rempli une journée qu'aujourd'hui; elle a été de village en village et de maison en maison, faisant partout des charités. Il faut vous dire, ma mère, toute sa journée

[1] Les listes de proposition pour l'admission des demoiselles dans la maison de Saint-Louis. Le conseiller d'État, directeur temporel de la maison, présentait ces listes au Roi, qui faisait les nominations. Ce conseiller d'État était alors M. Voisin.

[2] Claude-Maur d'Aubigné, évêque de Noyon, venait d'être nommé archevêque de Rouen. Son frère était le marquis de Tigny.

[3] *Autographe.*

qui lui a paru fort courte, à ce qu'elle a dit, en arrivant : à sept heures et demie elle a été à la messe ; à huit heures et demie elle est partie pour commencer sa mission ; elle a été d'abord à Avon, à l'école des garçons, elle y a instruit près d'une heure, ensuite elle a été dans celle des filles tout autant. Quand elle parle de Dieu à ces paysannes, on voit une grande joie sur son visage et une grande envie de le leur faire connaître. A onze heures elle est partie pour aller aux Loges entendre encore une messe ; elle y a dîné assez médiocrement ; à trois heures elle a été à Saint-Aubin, qui est un village dépendant d'Avon ; elle y a assisté quatre ou cinq familles, de là à Valoin ; elle a été dans six pauvres ménages de paysannes toutes plus mal les unes que les autres, et a donné aux uns de quoi avoir du blé, aux autres pour acheter du pain, pour habiller leurs enfants, et pour payer leurs tailles ; enfin le dernier où elle a été elle a donné bien du linge à une pauvre femme ; son mari est un peu libertin, elle l'a converti à moitié, Dieu et elle achèveront ; il n'avoit pas de respect ni d'obéissance pour son curé, elle l'a rendu fort doux. Elle est rentrée chez elle à sept heures bien fatiguée, mais se portant bien.

459[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Ce 16 juillet 1708.

Je vous enverrai incessamment le brevet de Mlle de

[1] *Autographe.*

Bonnefont de Sarrazin ; j'ai mandé à Mme de Gomerfontaines de l'envoyer chez M. Bernard par la première occasion.

Madame a répondu sur Mlle de Saint-Hermine qu'elle approuvoit fort qu'elle aînât prendre son air natal dès qu'elle auroit toutes les permissions nécessaires de son évêque et de sa supérieure, et que rien n'étoit plus raisonnable que le motif qui la faisoit sortir.

Je crois qu'il est inutile de parler à présent à Madame de Mlles de Montchevreuil ; j'en écrirai à M. de Mornay.

Mme la duchesse de Noailles est fort indifférente sur *Saül*[1], quelque chose que je lui dise. L'auteur est à Paris : elle ne lui veut parler qu'au retour.

Effectivement je ne sais si je pourrai me passer d'Avon : les gens qui ne savent pas leur catéchisme ont un charme qui me retient ; je vais encore y aller dès que j'aurai dîné, car Madame se livre à la compagnie aujourd'hui. Si vous voyiez l'école, vous seriez charmée ; M. Pinson, qui est fort pieux, est toujours de ces voyages-là ; il tient une école de six petites filles ; Cholet, qui est un laquais de Madame fort sage et pieux, en a autant. Mme de Dangeau a joint à tous ces maîtres et maîtresses un de ses laquais qui ne demande pas mieux, afin d'apprendre et de faire de même, quand il sera à Dangeau. Pour moi, je tiens le gros de l'école, et tous ces messieurs sont dans des étables ou poulaillers.

[1] Est-ce le *Saül* de l'abbé Nadal, qui fut représenté à Paris, le 25 février 1705 ?

Vos glaces m'ont tant échauffée, que je ne sais que vous dire pour vous les rendre; vous connoissez bien que je vous aime fort, et que quand j'étois la petite d'Aumale sans esprit ni discernement, j'avois pour vous une inclination fort particulière : jugez de ce que la connoissance y a fait.

Mlles du Breuillac, de Pincré et sa bonne vous assurent de leurs respects.

460[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DU PÉROU.

17 juillet 1708.

Madame se porte bien; elle a été à sept heures aux Basses-Loges (c'est une solitude occupée par des Carmes); elle y a entendu la messe, communié et bien prié Dieu. J'ai eu tout le temps d'avoir bien mal au cœur de n'avoir pas déjeuné.

De là elle a été dans son paradis terrestre; elle a commencé par l'école des petites filles, qu'elle a instruit comme à son ordinaire; sur son visage il y a écrit : c'est pour Dieu seul que je le fais. Elle répète vingt fois la même chose, s'échauffe à parler et ne gronde pas une de ces petites filles. Elle a été à l'école des petits garçons où elle a parlé avec le même zèle; elle est revenue s'habiller et dîner; elle a été chez Mme la duchesse de Bourgogne, qui a pris médecine; elle est à présent à l'église.

Je crois, ma mère, que malgré votre maladie,

[1] *Mémoires des Dames de Saint-Cyr.*

dont je suis au désespoir, vous êtes ravie de savoir tout cela.

461[1]. — Mlle D'AUMALE A Mlle DE LA JONCHAPT.

21 juillet 1708.

J'ai donné votre lettre à Madame; elle étoit fort bien, vous ne l'ignorez pas.

J'ai été, en effet, d'une humeur assez noire ces jours passés, mais tout ce qui me regarde va mieux. Mandez-moi donc vos badineries au premier jour.

Votre *chèvre* vous embrasse; elle frétille comme le merle[2].

J'ai dîné avec Madame encore plusieurs fois depuis que je ne vous ai écrit; jugez si ces honneurs ne m'élèvent pas au-dessus de ce que je suis. J'eus l'autre jour bien des révérences du Roi à la promenade; il m'a fait aussi l'honneur de me parler.

Mme la duchesse de Bourgogne avoit affaire dans ma chambre; j'eus un bel entretien avec elle; elle me vouloit persuader de me marier, me disant que, pour elle, elle aimoit à faire une fin comme les laquais, et que j'en devois faire une; mais voyant que je ne me souciois pas de ressembler là-dessus aux laquais, elle trouva que je prenois le bon parti.

Je fus hier me promener en carrosse dans la forêt en revenant d'Avon. Dieu sait le goût que j'ai pour le catéchisme; je ne parle d'autre chose ici. Jeannette vient quelquefois avec moi; elle a deux filles

[1] *Autographe.*

[2] Voir la note 3 de la p. 240.

à qui elle n'apprend pas grand'chose. Mlle du Breuillac me paroît en extase quand je parle ; on le seroit à moins, n'est-il pas vrai ? Il s'en faut peu que je n'y sois moi-même. Toutes mes écolières aiment mieux une belle robe que la grâce de Dieu. Après qu'on a eu parlé ce matin à une pendant une heure, voilà tout ce qu'elle avoit retenu : Qu'est-ce que Dieu ? Réponse : Oui. Elle est bien savante, et il faut que nous soyons bien patientes. Adieu, ma chère sœur.

462[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

22 juillet 1708.

Les affaires de Flandre ne sont pas en mauvais état[2] : la plupart de nos troupes dispersées sont revenues ; peu de gens sont demeurés sur la place ; il y a moins de prisonniers qu'on ne disoit ; mais je crains que la confiance outrée de M. de Vendôme[3] ne nous attire encore quelque malheur si on s'expose à de nouvelles actions.

M. le duc de Bourgogne a toujours été de tous les bons avis ; mais son peu d'expérience empêche qu'on ne s'y fie entièrement. Vous perdez bien à ne pas

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI.

[2] La mésintelligence du duc de Bourgogne et du duc de Vendôme, les deux caractères les plus opposés, auxquels Louis XIV avait malheureusement confié l'armée de Flandres, venait de causer la perte de la bataille d'Oudenarde, livrée le 11 juillet (Voir Saint-Simon, t. XI, p. 209).

[3] Ce mot de Mme de Maintenon peint très-bien ce général plus heureux qu'habile, et qui en effet avait causé le désastre d'Oudenarde.

voir ses lettres; elles sont pleines de sagesse, de courage et de piété. Priez pour lui, je vous en conjure, d'une façon toute particulière. Nos princes ont couru un péril plus grand que n'auroit été leur mort [1].

---

463 [2]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Lundi 23 juillet 1708.

Que je vous suis obligée, ma mère, de vouloir un peu vous consoler avec moi en me disant la tristesse où vous êtes; je vous vois d'ici bien naturellement comme vous êtes; je vous peindrois. J'ai eu l'honneur de mander hier à notre mère [3] les dernières choses que j'avois ouï dire à Madame sur les affaires; on continue aujourd'hui à paroître plus tranquille. Madame est différente du jour à la nuit de ce qu'elle étoit il y a trois jours. J'allois mourir, si sa tristesse avoit continué [4]. Je n'ai rien à ajouter à la lettre que j'écrivis à notre mère; je vais répondre à vos questions le moins bêtement que je pourrai.

Il y a peu de morts.

[1] Cette phrase va être expliquée dans la lettre suivante.

[2] *Autographe.*

[3] C'est probablement la lettre précédente, écrite par Mlle d'Aumale et dictée par Mme de Maintenon.

[4] Les ennemis de Mme de Maintenon l'ont accusée d'indifférence pour les malheurs de la France; on voit ce qu'il en est de cette calomnie, et que la douleur de Mme de Maintenon était partagée par ses chères filles, surtout par Mme de Glapion. « Ce qui me plaît dans les Dames de Saint-Louis, disait Louis XIV, c'est qu'elles sont bonnes Françaises et bonnes chrétiennes. »

M. de Vendôme a eu trop de confiance et a donné un combat sans ordre et sans presque de préparation. M. le duc de Bourgogne étoit de tous les bons avis ; mais il avoit ordre d'obéir à M. de Vendôme[1]. Nos princes ont été un quart d'heure en danger d'être pris ; ils sont hors de péril[2], et, comme je l'ai mandé à notre mère, notre armée ne demande qu'à se racquitter ; elle est encore fort belle et fort bonne.

Madame n'a point été malade, mais elle est d'une assez grande tristesse. Je respire à présent, car elle est tout autre, cependant toujours assez inquiète.

Elle mange assez bien.

La perruque de M. Fagon a été si avancée sur son visage que, s'il n'avoit pas eu le nez si long, on n'auroit pas connu le devant d'avec le derrière de sa tête.

On hésite encore sur la prolongation du voyage. Priez Dieu, ma mère, que le Roi ne succombe pas à l'envie qu'a monseigneur le Dauphin de rester encore ici[3].

Je vous remercie de la marque de bonté que vous me donnez en me déchargeant votre cœur ; je voudrois pouvoir continuer à le rendre plus fort aux

[1] Tous ces détails sont exacts et confirmés par le récit de Saint-Simon.

[2] Voilà l'explication de la dernière phrase de la lettre précédente. La Beaumelle l'a interprétée de la manière la plus étrange en prétendant qu'il y avait alors un projet de déclaration du mariage du Roi avec Mme de Maintenon, projet qui manqua par les désastres de la guerre, et que c'est à ce projet que Mme de Maintenon fait allusion.

[3] A cause de sa passion pour la chasse.

événements fâcheux qui arrivent ; j'en prierai Dieu de tout mon cœur : il exauce les saints, et, en cette qualité, vous avez lieu d'espérer. Mais, raillerie à part, ma mère, je suis charmée et bien reconnoissante de l'amitié que vous me marquez. Je vous en demande la continuation.

464[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DU PÉROU.

Samedi 28 juillet 1708.

Malgré l'inquiétude continuelle où Madame a été sur les affaires, elle se porte fort bien. Elle a été à sept heures et demie à la paroisse jusqu'à neuf heures qu'elle a été à sa maison de la ville. A trois heures, elle a été à Avon ; elle a fait une heure le catéchisme aux petites filles et une demi-heure aux garçons. Elle a été prier Dieu une heure à la paroisse d'Avon, et s'en est revenue chez elle en se promenant autour du canal et dans le parterre. Il n'y a qu'Avon qui la puisse distraire de la tristesse où elle est[2]. On parle d'allonger le voyage.

[1] *Autographe.*

[2] Mlle d'Aumale dit la même chose dans ses Mémoires : « En l'année 1708, que la campagne de Flandre fut si malheureuse, après avoir été plusieurs jours dans une grande tristesse, on lui conseilla de se dissiper ; elle ne trouva rien de mieux que d'aller à Avon faire le catéchisme et voir les pauvres ; son visage devenait parmi eux d'une gaieté admirable, qui changeoit en rembrunit à la cour. »

463[1]. — Mlle D'AUMALE A Mlle DE LA JONCHAPT.

1er août 1708.

Je suis ravie que vous ayez eu le plaisir d'entendre jouer M. Nivers, pour plusieurs raisons.

Plût à Dieu que les sœurs converses eussent à chanter le *De Profundis* pour le prince Eugène! toutes leurs nouvelles sont fausses.

Ne m'écrivez pas rarement comme vous m'en menacez; je suis assez triste de ne vous pas voir sans y ajouter celle de ne me pas donner de vos nouvelles.

Je vais aller à Avon faire le catéchisme en public, puis en particulier à celles de Madame et aux miennès; j'en ferai autant aux garçons; ainsi vous pouvez compter que je vais parler tout de suite environ deux heures pour le moins.

M. le maréchal de Boufflers ayant appris que les ennemis vouloient prendre Lille, s'offrit aussitôt au Roi pour aller défendre cette ville dont il est gouverneur; le Roi le reçut; il partit dans le moment avec des chevaux de poste, sans dire adieu à personne, et sans passer dans sa maison[2]; il y est arrivé, et a mandé qu'il n'y avoit nulle apparence que les ennemis y pensassent[3] : voilà comme il fau-

[1] *Autographe.*

[2] Voyez Saint-Simon (t. XXII, p. 38 et suiv.), qui confirme ces détails.

[3] Ils y pensaient, car Lille fut investie le 12 août par le prince Eugène avec trente-cinq mille hommes, pendant que Marlborough couvrait le siége avec quatre-vingt mille hommes.

droit que fussent tous les généraux que nous avons ici, mais il s'en faut [1].

Je vous prie de dire à Mme de... que j'ai lu à Madame le placet de madame sa tante, mais comme elle demande une pension dans un temps fort malheureux pour cela, il n'a pas été reçu. Je la supplie de le faire savoir à madame sa tante.

Mlle de Breuillac vous fait bien des amitiés : elle est bien aise d'avoir reçu votre lettre.

Adieu, ma chère sœur.

---

466 [2]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Ce 4 août 1708.

Le temps de vous écrire me manque quelquefois, mais encore plus le courage. Je suis dans des inquiétudes continuelles sur le dénoûment de la campagne : M. le duc de Bourgogne est à la tête d'une puissante armée, remplie de bonne volonté ; leur situation est bonne, ils ne manquent de rien ; mais on prétend qu'ils ne sauroient revenir en France sans donner une bataille qui me serre continuellement le cœur ; faites donc là-dessus, ma chère fille, tout ce que vous croirez le plus propre à nous attirer le secours de Dieu ; et quand vous ferez des neuvaines de prières, ajoutez-y des neuvaines de messes dont je ferai volontiers la dépense.

[1] Mme de Maintenon, en 1710, écrivait : « Je voudrois que nos ennemis craignissent nos généraux autant que je les crains moi-même. Je ne vois que des courtisans, et pas un capitaine. »

[2] *Lettres utiles*, p. 1255.

Je ne suis plus si en peine sur le Dauphiné : j'ai vu d'habiles gens qui m'ont assurée que M. de Savoie n'y peut faire qu'un mal passager et qu'il n'y sauroit demeurer pendant l'hiver [1].

Je suis bien aise que ma sœur de Bouju soit contente ; son détachement la doit élever au-dessus de mes lettres.

Ma sœur de Vandam m'en a écrit une bien raisonnable ; elle ne peut aimer trop les *bleues*, mais elle peut s'y trop confier : si nous en croyons les hommes, il n'y a rien de si artificieux que les femmes.

Je serois bien mal contente de vous et bien à plaindre moi-même si après avoir tant souffert ici je vous trouvois encore malade.

Qu'est-ce que ce mieux de ma sœur de Glapion ? Son esprit m'a paru en assez bon état [2] dans sa lettre. Ma sœur de Radouay m'en a écrit une qui m'a fait un peu rire ; je n'ai pas la force de répondre ni à l'une ni à l'autre. Avec tout ce que je vous dis là, je me porte assez bien ; rien ne me plaît tant que de faire le catéchisme à Avon ; je commence à comprendre le goût de ma sœur de Veilhan [3].

Adieu, ma chère fille ; mille amitiés à Mme de Barneval, l'affaire pour laquelle vous m'avez envoyé son mémoire est finie ; je ne lui fais point réponse

[1] Le duc de Savoie essaya en effet une diversion sur le Dauphiné, et menaça Briançon ; puis il se tourna sur Fenestrelles, dont il s'empara.

[2] « C'est-à-dire assez gai. » (Note du manuscrit.)

[3] « Qui mettoit toutes ses délices à faire le catéchisme aux enfants, et y employoit même tous ses temps de récréation, ne prenant plaisir qu'à cela. » (Note du manuscrit.)

parce que je suis accablée d'écritures ; elle en peut juger par le peu que j'écris à Saint-Cyr qu'elle sait être ma passion dominante.

467[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DE GLAPION.

Ce 7 août 1708.

Je sais ce que c'est que M. de la Frette, on m'en a déjà parlé pour une demoiselle de Saint-Cyr ; cela n'est pas si bon que vous le croyez, mais si les parents de Mlle d'Arcy[2] y songent pour elle, je serai très-aise que cette affaire-là se fasse par les raisons que vous me marquez. Si cette fille prend une bonne conduite, je la protégerai volontiers dans les procès qu'elle pourra avoir ; il faudroit pourtant s'informer si les prétentions de cet homme sont fondées, et s'il pourra avoir la terre qui est dans la maison qui est bonne et belle.

Vous ne pouvez trop prier pour nous, ma chère fille, mais je ne suis pas si mal que vous le pensez, et je suis remplie de confiance pour nos princes ; je ne crois point du tout que Dieu les abandonne. Je ne dors pas toujours fort tranquillement, mais je me porte pourtant fort bien ; je ne suis pas fort grasse ; vous m'aimerez maigre autant que je vous aime. Adieu, ma chère fille. Voilà tout ce que les intérêts de Mlle d'Arcy ont tiré de moi.

[1] *Lettres utiles*, p. 1259.

[2] Demoiselle de Saint-Cyr pour laquelle Mme de Glapion ménageait un mariage.

468[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Ce 14 août 1708.

Les ennemis se sont enfin déterminés au siége de Lille : c'est ce qu'ils pouvoient faire de pis pour nous. Il faut donc, ma chère fille, mettre toute la maison en prières et demander, par l'intercession de la sainte Vierge, que M. le duc de Bourgogne puisse secourir cette place ; arrangez votre nombre de filles en sorte qu'il y en ait jour et nuit devant le Saint-Sacrement ; notre état est si sérieux et vous y avez tant d'intérêt de toute façon, que je ne puis croire que ces allées et ces venues dégénèrent en badinage. Vous avez la communauté, le noviciat, les *noires*, les quatre classes, les sœurs converses, les simples sœurs, cela fournit tous les jours de la neuvaine que je vous demande; faites dire aussi des messes à Notre-Dame ; enfin, il faut tâcher de fléchir la colère de Dieu qui paroît irrité contre nous et se soumettre à tout ce qui lui plaira d'ordonner. Ma santé commence à se sentir de tant d'agitations, et j'ai présentement un mal de tête qui m'empêche d'écrire davantage. Ne vous laissez point abattre, et tenez vos filles dans la joie le plus que vous pourrez. J'espère vous voir le 30 de ce mois, et de partir d'ici le 27.

C'est M. le maréchal de Boufflers qui est dans Lille et qui va être bien exposé; souvenez-vous de lui dans vos prières [2].

[1] *Lettres utiles*, p. 1257.

[2] Nous avons déjà dit ailleurs que l'illustre maréchal était des amis particuliers de Mme de Maintenon.

469[1]. — Mlle D'AUMALE A Mlle DE LA JONCHAPT.

14 août 1708.

Je viens de lire votre lettre à Mlle Léger[2] qui est dans ma chambre, et qui trouve que pour écrire comme vous faites, il faut que vous démontiez votre corps à vis, qu'il y avoit du haut et du bas très-bien placé. J'étois ennuyée de ne plus recevoir de vos lettres; il y a deux ou trois jours que j'avois besoin de vous pour mes commissions; vous m'auriez épargné bien des lettres; ainsi, ma chère sœur, ne croyez pas que c'est par façon que j'ai envie de recevoir de vos lettres et de vous en donner des miennes. Voyons donc ce que dit votre jolie lettre pour y répondre mot à mot.

Ma sœur est toujours à Paris; elle va s'en aller, car notre affaire n'a plus besoin d'elle, c'est moi qui vais terminer; je suis procuratrice, j'ai passé un acte devant notaire, je suis majeure; voilà les grands événements qui me sont arrivés depuis le temps que je ne vous ai vue.

Comment vous trouvez-vous du chaud? Nous sommes ici dans des rochers brûlants, un sable ardent, un soleil tout de feu : voyez quelle souffrance! Je modère ma ferveur pendant ces chaleurs, et je regrette plus d'une fois par jour les philosophes

[1] *Autographe.*

[2] Femme de chambre de Mme de Maintenon, mariée à l'individu dont il est question p. 244. On appelait alors *mademoiselle* et non pas *madame* la femme d'un roturier.

d'Avon. Mes travaux apostoliques ont donc du mérite auprès de vos Dames? Pour les rendre parfaits, je voudrois que vous y fussiez, et vous en reviendriez sainte comme moi. Il faut donc que je fasse des miracles pour qu'il n'y ait plus rien à dire sur ma canonisation : le plus grand que je puisse faire c'est de n'en pas faire; tant que je vivrai, je m'en abstiendrai; après ma mort, je ne sais ce qui arrivera.

A mon retour vous aurez encore un *agnus* pour embellir votre chambre. Votre basilic me fait bien envie.

Vous méritez un beau concert, et assurément ceux des jardiniers ne sont pas dignes de vous.

Je suis ravie que vous mangiez tant de melons; les pêches sont-elles bonnes chez vous? combien en avez-vous mangé? Je vous accorde l'honneur de ma protection et ma bienveillance et même mon amitié : en est-assez pour contenter le respect que vous avez pour moi?

Assurez du mien Mlles de Frébourg et de Plantadis [1]; voilà une lettre pour elles qui m'est adressée.

Mlle de Breuillac vous fait ses compliments; Mlle de Pincré vous aime fort, et ne vous appelle que sa jolie amie [2]; Mlle Delorme [3] vous honore infiniment.

[1] Demoiselles de Saint-Cyr employées aux classes.

[2] Voir la lettre 473.

[3] Femme de chambre de Mme de Maintenon, et qui était la gouvernante ou la *bonne* de Mlle de Pincré.

470[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Ce 20 août 1708.

Je suis ravie, ma chère mère, de vous avoir contentée; je retiens bien que vous signerez toutes mes demandes; signez premièrement celle où je vous prie de me bien aimer et de me croire bien attachée à vous.

Oui, ma mère, il faut répondre à M. votre frère tout ce que vous me marquez; ajoutez-y seulement que je suis prête à lui rendre tous les services dont il me croira capable, et que j'aime trop Mme sa sœur pour n'être pas parfaitement dans les intérêts de sa famille.

Dès que je verrai M. de Chavigny, je lui demanderai à qui il a donné les brevets de Mlles de Monchevreuil.

J'eus l'honneur de mander à Mme la supérieure ce que je savois sur Lille et sur le Dauphiné.

On part d'ici le 27, on sera à Versailles le 28, et le 29 à Saint-Cyr, si Madame se porte bien.

Mlle Delorme vous assure de ses respects. Jeannette vous prie de vous guérir pour qu'elle ne vous voie plus qu'en bonne santé et avec une bonne poitrine. Mlle du Breuillac vous assure de sa parfaite estime. Je suis si connue dans tous les villages d'alentour, que quand je passe en carrosse dans les champs, j'entends des troupes de petits garçons et de petites

[1] *Autographe.*

filles fort loin de moi qui crient de toutes leurs forces : Bonjour, mademoiselle d'Aumale. Quelquefois même il leur échappe de crier aussi après Madame.

Le chaud se modère un peu. Signez donc à ma première demande, ma mère, et je serai contente.

---

471 [1]. — Mlle D'AUMALE A Mlle DE LA JONCHAPT.

21 août 1708.

J'étois hier de si mauvaise humeur de la fièvre de Madame, que je ne voulus pas vous écrire dans cette noirceur-là, mais comme ce soir elle est mieux, et que M. Fagon va reculer sa perruque, je vais un peu rire à mon tour.

Quelques louanges que vous donniez à mes lettres, ma chère sœur, et quelque bien dites qu'elles vous paroissent, les vôtres les effacent, et je crois que c'est pour m'encourager à écrire que vous feignez si bien d'en paroître contente, car en vérité elles n'en valent pas la peine. Mlles du Breuillac et Delorme qui sont ici, pendant que je vous écris, me trouvent en extase ; je ne vois pas autre chose pour m'y mettre, que le plaisir que j'ai de vous entretenir sur ce petit parterre blanc, et la joyeuse pensée qui s'empare de mon esprit, que, dans huit jours, je mordrai vos joues ; ma mère de Glapion m'en donnera bien la permission, si c'est un jour gras.

[1] *Autographe.*

Quoi! faut-il mes commissions pour vous donner l'air important? Demandez donc à ma mère de Berval ce que dit M. Carel sur les rentes de Mlle de Bagny. Voilà aussi un paquet pour Gomerfontaines; faites-le tenir à l'archevêché, à M. de Beaulieu.

Vous perdez bien de n'être pas dans ma chambre, vous entendriez Mlles du Breuillac et Delorme qui s'efforcent à l'envi de dire de ces choses agréables dont Mlle du Breuillac vous a fait rire à Saint-Cyr.

Nous avons eu de grandes chaleurs, mais peu de tonnerre. Vous êtes une relique admirable; conservez-vous entière pour moi, car que ferois-je d'une demi-Jonchapt?

Je ne sais point votre air d'opéra, mais j'en sais d'autres; savez-vous: *Vive Bacchus! vive Grégoire! A tous les deux honneurs sans fin! Vive Grégoire! pour nous verser à boire*[1]?

Vous ne m'engagerez pas plus que je le suis pour l'*agnus*, car vous l'aurez sûrement.

Mlles du Breuillac et Delorme vous font bien des compliments.

Mlle de Pincré a commencé une lettre pour vous; si elle ne se dépêche, elle vous la portera[2]. J'ai été bien interrompue, et je ne finis que parce qu'on vient quérir mes lettres pour la poste; j'avois encore bien des choses à vous mander.

[1] Mlle d'Aumale s'occupait beaucoup de musique, avait une jolie voix, et chantait souvent devant le Roi.

[2] C'est la lettre suivante.

472[1] — Mlle DE PINCRÉ[2] A Mlle DE LA JONCHAPT.

Fontainebleau, 22 août 1708.

Quoi! ma jolie amie, j'ai été si longtemps sans vous répondre; prenez vous-en à ma bonne qui ne me veut donner quartier que quand j'ai dit mon

[1] *Autographe* du cabinet de M. Monmerqué.

[2] Voici l'histoire de cette jeune fille (Voir les pages 232, 239, 240, 242, 243, 251, 262, 263 et 265) que j'emprunte en grande partie aux *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*.

« Jeannette de Penchrée ou Pincré (plus exactement Penchrech) étoit née en Bretagne d'un père qui mourut jeune, en laissant sa femme sans pain avec un tas d'enfants tout petits. La veuve, réduite à mendier, s'en vint comme elle put avec deux de ses filles se jeter à genoux au carrosse dans lequel Mme de Maintenon s'en alloit à Saint-Cyr. C'étoit en 1700 ou 1701. Madame la voyant si désolée, en eut compassion, et lui dit de la venir trouver à Versailles; lorsqu'elle y fut, elle l'interrogea avec Mme de Dangeau sur toutes ses affaires; sur quoi, cette dame lui détailla ses malheurs en femme d'esprit, et dépeignit très-vivement l'embarras que lui causoit un nombre d'enfants qu'elle avoit, aux besoins desquels elle ne pouvoit subvenir; elle s'étendit entre autres sur une petite fille qu'elle disoit être très-jolie, et s'attendrit fort en parlant d'elle. Madame, qui aimoit les enfants et qui vouloit soulager la mère, lui dit de lui amener cette petite qui n'avoit que trois ans, qu'elle en prendroit soin jusqu'à sept; auquel temps elle la mettroit à Saint-Cyr; ensuite elle renvoya la mère avec des largesses propres à la consoler. Quelque temps après, elle lui amena cette petite fille, qui étoit la plus aimable enfant du monde par sa figure et par son esprit : elle avoit mille petits raisonnements d'enfant qui réjouissoient d'autant mieux qu'ils partoient de son fonds. Elle l'habilla en demoiselle de Saint-Cyr, et la mena à Versailles où elle plut d'abord à Mme la duchesse de Bourgogne et aux dames du palais. Il y en avoit une qui n'avoit pas d'enfant; Madame pensoit à lui donner envie de la prendre ou à Mme la duchesse de Bourgogne. Un jour cette enfant entra dans la chambre de Mme de Maintenon, comme le Roi y étoit, et n'ayant

catéchisme et fait mes autres exercices, et quand je sors d'avec elle, j'ai la tête si remplie de solidité, que je ne pourrois vous en écrire aussi follement que

pas encore assez de connoissance pour faire la différence d'un roi à un autre homme, elle alla droit à lui et se mit à jouer au ruban de sa canne, et à lui faire des questions d'enfant qui lui plurent; elle lui montra toutes les hardes qu'elle avoit sur elle, disant que c'étoit Mme de Maintenon qui les lui avoit données. Le Roi commença à l'aimer, et à s'en amuser dans ses temps de délassements; elle avoit toujours quelque chose de joli à lui dire qui le divertissoit. Mme de Maintenon, pensant que cela ne dureroit peut-être pas, voulut engager Mme la duchesse de Bourgogne à s'en faire la bienfaitrice ou cette dame du palais qui n'avoit point d'enfants. Je crois, dit l'historienne de Saint-Cyr, que c'étoit la duchesse d'Estrées. Celle-ci paroissoit en avoir envie, mais par civilité ou autrement, elle la déféroit à Mme la duchesse de Bourgogne qui, par un retour de politesse et peut-être aussi parce qu'elle ne s'en vouloit pas charger, la déféroit de même à Mme d'Estrées. Mme de Maintenon, pour les déterminer, leur proposa de la jouer, et se mit de la partie; ce fut elle qui la gagna; elle la retint auprès d'elle à Versailles; et voyant qu'elle plaisoit au Roi, elle l'habilla d'une manière convenable à la cour, et lui donna pour gouvernante une de ses femmes qui étoit très-sage et vertueuse (Mlle Delorme, voir précédemment, p. 262). Cette petite s'éleva ainsi auprès du Roi et de Mme de Maintenon avec tous les soins qu'on auroit pu prendre d'une fille de qualité de la cour, et tous les agréments d'une petite favorite du Roi qui l'aimoit beaucoup et s'en amusoit fort; aussi étoit-elle bien plus libre avec lui qu'elle n'auroit été avec un père qui se seroit familiarisé avec elle. Madame l'amenoit assez souvent ici (à Saint-Cyr), mais elle n'y couchoit pas. ».

Achevons cette histoire avec le récit de Saint-Simon (T. VI, p. 185), en lui laissant ses accusations odieuses contre Mme de Maintenon. « Le Roi fut ravi de trouver une jolie enfant à qui il ne faisoit point peur; il s'accoutuma à badiner avec elle, et si bien que lorsqu'il fut question de la mettre à Saint-Cyr, il ne le voulut pas. Devenue plus grandelette, elle devint plus amusante et plus jolie, et montra de l'esprit et de la grâce avec une familiarité discrète et avisée qui n'importunoit jamais. Elle parloit

je voudrois ; Mlle d'Aumale m'a appris qu'avec vous il falloit toujours badiner.

Je me réjouis de ce que je vous reverrai bientôt ;

au Roi de tout, lui faisoit des questions et des plaisanteries, le tirailloit quand elle le voyoit de bonne humeur, se jouoit même avec ses papiers quand il travailloit, mais tout cela toujours avec jugement et mesure. Elle en usoit de même avec Mme de Maintenon, et se fit aimer de tous ses gens. Mme la duchesse de Bourgogne à la fin la ménageoit, la craignoit même et la soupçonnoit d'aller redire au Roi ; néanmoins elle n'a jamais fait mal à personne. Mme de Maintenon elle-même commença à lui trouver trop d'esprit et de jugement, et que le Roi s'y attachoit trop. La crainte et la jalousie la déterminèrent à s'en défaire honnêtement par un mariage ; elle en proposa au Roi, qui trouva à tout quelque chose à redire. Cela la pressa encore plus. Enfin elle fit celui du fils de sa belle veuve. » — Cette belle veuve était Mme de Villefort, dont nous allons aussi raconter l'histoire.

« Mme de Villefort, disent les Dames de Saint-Cyr, venoit de perdre son mari, officier et commandant d'une place forte, et avec lui tout son bien, parce qu'il avoit laissé beaucoup de dettes. Elle demeura donc fort embarrassée avec six enfants : dans ce désastre, elle vint à Mme de Maintenon, et se montra à elle comme elle montoit en carrosse avec Mme de Dangeau pour s'en retourner à Versailles. Cette dame étoit belle, bien faite et de bonne mine, ce qui leur fit faire plus d'attention à elle et les excita encore davantage à lui vouloir du bien. Madame l'écouta favorablement, et lui donna des secours ; elle prit deux de ses filles, dont elle mit l'une ici et l'autre aux filles de Sainte-Marie de Melun où elle lui paya pension (Voir p. 230), et en donna aussi une fort honnête à la mère. Elle l'amenoit ici assez souvent, l'entretenoit longtemps, lui trouvoit de l'esprit et beaucoup de raison, ce qui lui a valu d'être sous-gouvernante de France. »

Ce fut le fils de Mme de Villefort que Mme de Maintenon choisit pour époux à Jeannette qui n'avait que quatorze ou quinze ans, mais que ses charmes et sa position à la cour rendaient un parti considérable. Villefort était un gentilhomme de vingt-deux ans, aussi beau que brave, qui avait déjà fait quatre campagnes, et était alors à l'armée de Flandre. « Le Roi, ajoute Saint-Simon, avoit donné des fonds à Jeannette à diverses fois ; il lui en donna en-

j'espère que vous me ferez voir des oiseaux, et que, pendant que Mlle d'Aumale fera travailler ses filles, nous irons promener. J'ai cherché votre lettre pour

core pour son mariage, le gouvernement de Guérande en Bretagne pour son mari qui étoit capitaine de cavalerie, avec assurance du premier régiment d'infanterie. Mme de Maintenon se crut délivrée, et s'y trompa. Tout conclu, le Roi lui déclara bien sérieusement qu'il n'agréoit le mariage qu'à la condition que Jeannette demeureroit chez elle après le mariage, tout comme elle y étoit devant, et il en fallut passer par là. Le mariage se fit la nuit dans la chapelle ; Mme Voisin donna le souper ; les mariés couchèrent chez Mme de Villefort, où Mme la duchesse de Bourgogne donna la chemise à Mme d'Auxy : c'est le nom que Jeannette porta. »

Il est probable que M. de Villefort, qui était accouru de l'armée pour son mariage, y retourna aussitôt après, car dans les lettres que nous allons donner, lettres très-éparses, il est vrai, et dont les plus importantes manquent, il n'est pas question de lui, et l'on trouve Jeannette continuant à vivre seule auprès de Mme de Maintenon, à être gouvernée par sa *bonne*, à être élevée par Mlle d'Aumale, aussi enfant d'ailleurs qu'avant son mariage, tout occupée d'amusements enfantins, s'ennuyant parfois, mais n'étant point d'humeur, dit Mlle d'Aumale, à prendre beaucoup de soucis. Quant à Mme de Maintenon, malgré les affirmations odieuses de Saint-Simon, elle continua à être pour elle une véritable mère, et nous en verrons les preuves. Jeannette continua aussi à être l'une des distractions de Louis XIV. Mlle d'Aumale nous apprend qu'elle et Mme d'Auxy faisaient souvent de la musique dans la chambre de Mme de Maintenon pour amuser le Roi, et qu'elles y chantaient les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. « Croiroit-on qu'un an après son mariage, dit Saint-Simon, Jeannette devint la seule ressource des moments oisifs de leur particulier jusqu'à la fin de la vie du Roi ? »

J'ignore ce que devint alors Mme d'Auxy, qui s'en alla probablement demeurer auprès de son mari. Quant à M. de Villefort, il se poussa à la guerre, devint brigadier, gentilhomme de la manche du roi Louis XV, etc. On le trouve blessé au siége de Philipsbourg en 1734.

Une des sœurs de Jeannette fut élevée à Saint-Cyr, et fit profession dans un couvent de Senlis.

J'ai inséré la lettre enfantine de Mlle de Pincré, d'abord à

y répondre; elle m'auroit fourni bien des choses, mais je crains que ma bonne n'en ait fait des papillotes par mégarde, car je ne la trouve pas. Il me semble que vous me demandiez des nouvelles du lion; il y a si longtemps que je ne l'ai vu que j'ai oublié ses vie et mœurs; mais je me souviens parfaitement des gentillesses du petit chien dont vous me parlez si agréablement, mademoiselle, que je voudrois l'aller voir avec vous.

Le chaud diminue un peu; je crois que j'irai promener aujourd'hui; nous irons mesurer un arbre pour faire voir sa grosseur à maman[1]. J'eus l'hon-

cause du personnage que joua cette jeune fille, de la part qu'elle a dans l'histoire de Mme de Maintenon, ensuite pour montrer quelle influence cette dame a eue sur le langage de Saint-Cyr et de tout ce qui l'entourait. On retrouve en effet dans le babil de la petite Pincré les tournures et les expressions de Mme de Maintenon, comme nous les avons déjà retrouvées dans les lettres de Mlle d'Aumale.

[1] *Maman*, c'est Mme de Maintenon. Cette dame, qui n'a jamais eu les joies de la maternité, aimait à recevoir ce nom de la plupart des enfants qu'elle élevait. On sait de quelle dureté, de quelle sécheresse de cœur ses ennemis l'ont accusée; or cette femme si sèche, si dure, était continuellement entourée d'enfants; elle ne pouvait s'en passer, elle ne pouvait vivre sans cette bruyante compagnie; quand elle n'avait pas Saint-Cyr, nous voyons qu'elle allait chercher Avon. Enfin Saint-Cyr ne lui suffisait pas, et qu'elle fût à Versailles, ou à Marly, ou à Fontainebleau, elle avait encore auprès d'elle quelque enfant qu'elle élevait à part. Elle éleva ainsi ses nièces, Mmes de Caylus et la duchesse de Noailles, sans compter la duchesse de Bourgogne; nous la voyons maintenant entourée de Mlles de Breuillac et de Pincré, et nous verrons qu'elle éleva de même une nièce de Mme de Bouju, une demoiselle de la Tour qui devint Dame de Saint-Louis, etc. « Elle a toujours fort aimé les enfants, dit Mlle d'Aumale, et à les voir dans leur naturel, et les enfants sentoient si fort cette bonté qu'ils étoient plus

neur d'aller avec elle à Moret, samedi. Je suis bien glorieuse quand je fais les mêmes choses que Mlle d'Aumale, et plus encore quand je pense que vous m'honorez de votre amitié.

Mlle du Breuillac s'est parée comme une nymphe pour se faire admirer ces derniers jours du voyage; Mlle d'Aumale a toujours été très-proprement mise; vous savez qu'elle n'aime pas tant les habits rouge et vert que je les aime; pour moi, je ne suis en négligé que quand maman va dîner en ville; du reste, je suis comme une jolie fée. Mlle Delorme ne fait la belle que les dimanches, et quand nous la menons visiter notre clôture. Vous êtes la seule qui ne parlez pas d'entrer dans notre communauté; cependant je vous y désire plus que personne : vous y seriez un ornement, et pour l'esprit, et pour l'agrément, et pour la régularité à vos devoirs, car Mlle d'Aumale m'assure que vous êtes... une libertine; je n'oserois vous le dire si elle ne m'y avoit obligée. C'est une supérieure que j'aime fort et tout ce qu'elle me dit me paroît des vérités.

Mes grandes affaires m'ont empêchée d'écrire cette lettre de suite et elle est de trois reprises. Adieu, ma chère et jolie amie; ne croyez pas que je sois une enfant, et qu'on me dit mot à mot ce que je vous mande; j'écris sans transparent et sans bonne. Mlle d'Aumale joue du clavecin, et loin de m'être un secours, elle me brouille; je suis dans sa chambre, à sa table, et j'ai l'air fort impor-

libres avec elle qu'avec personne. » Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 138.

tant. Mlle du Breuillac trouve ma lettre un peu longue, parce que je ne vous ai pas assez dit qu'elle vous aimoit; elle m'assure que si à chaque page il y eût eu une tendresse de sa part pour vous, qu'elle ne l'auroit pas trouvée trop longue, quand même il y auroit eu cent pages. Je vais aller au dîner de maman. Je suis, ma chère amie, votre très-humble et obéissante servante, VOTRE CHÈVRE [1].

Je vous prie d'assurer Mme la supérieure et Mme de Glapion de mes respects, et de faire mes compliments à Mlles de Frébourg et de Plantadis.

---

473 [2]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

18 septembre 1708.

Oui, ma mère, je joue du clavecin, mais par malheur je n'apprends rien de nouveau, car mon maître est dangereusement malade, il a une fausse pleurésie; je le recommande à vos prières.

J'ai un grand livre de musique, mais je n'ai guère de cœur quand je suis seule. Non-seulement j'ai des cartes de géographie et la grande mappemonde, mais un grand et large livre de toutes les cartes de la terre. Pour votre carte [3], j'avois la meilleure inten-

[1] Voir la note de la p. 240.

[2] *Autographe.*

[3] Mme de Glapion aimait beaucoup l'étude de la géographie; elle faisait des recueils de cartes, et en dessinait elle-même ; mais elle était obligée de les cacher, Mme de Maintenon blâmant l'ardeur qu'elle mettait dans ce travail.

tion du monde de vous la reporter, quand je fus vous dire adieu, mais mes grandes affaires me la firent oublier; je l'ai serrée dans mon armoire, personne ne la peut voler : elle est aussi bien soignée que si Françoise[1] n'étoit pas au centre du beau monde.

J'ai donné votre lettre à Madame; je lui ferai signer l'autre à son loisir; elle a assez bien passé la nuit, à un mal de tête près; elle a été aujourd'hui à Moret et visiter quelques maisons de paysans.

Je vous remercie de tout ce que vous faites pour Mlle de Bagny et pour mes filles; si de mon côté je pouvois obliger tous ceux à qui vous prenez le moindre intérêt, je le ferois volontiers.

474[2]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Septembre 1708.

Notre retour s'éloigne tous les jours par le plaisir de la chasse et du beau temps; il faut être ici sans volonté et sans autre goût que celui du maître[3]; cependant le mien ne me porte point à courre le cerf. Celui que j'avois même pour Avon est fort émoussé par les contradictions que je trouve partout. Mathurin Roch[4] ne peut s'accoutumer à mon ignorance, ni moi à son savoir; je sais tout ce que je puis appren-

[1] Domestique de Mme de Maintenon, qui servait Mlle d'Aumale.
[2] *Lettres utiles*, p. 1346.
[3] Voir la note 1 de la page 138.
[4] Le *magister* d'Avon.

dre, et il veut acquérir; il lit tout ce qu'il peut avoir, et jette mes enfants dans une profonde théologie; ils m'assurent tous les jours qu'on ne leur dit jamais un mot de ce que je leur ai appris, et il me paroît pourtant qu'ils n'en savent pas davantage; je m'en consolerois, s'ils se multiplioient. Françoise Payen[1] ne peut ni gagner son père et sa mère, ni perdre la moindre partie de sa passion; nous sommes avertis par Suzanne qu'elle ne voit pas son prétendu à moitié son soûl. On ne trouve point de mari pour Madeleine Geoffroy, que je voulois établir. Brindy a perdu un doigt, et sa femme est très-mal. La mortalité des vaches cesse un peu, mais non pas assez pour oser en acheter.

Je ne puis voir mes amis que le dimanche, parce qu'ils portent au marché leurs denrées, ou vont chercher à travailler, et ce dimanche doit être partagé entre la prière et la compagnie qui dîne chez moi. Contradiction partout, si ce n'est dans la santé du Roi qui augmente sans aucune exagération; les prières de nos chères Dames pourroient bien y contribuer.

Je reçois dans ce moment les gentillesses de nos filles, qui sont certainement fort jolies; j'en attends autant demain, et je ne m'en lasserois jamais; j'en ferai part à Mme de Caylus, qui les admire autant que moi; mais cette lettre-ci est destinée au sérieux, et pour l'achever comme je l'ai commencée, je vous prie, ma chère fille, de gronder M. de Poitiers[2] de ce qu'il

[1] Voir la note 2 de la p. 245.
[2] M. de la Poype de Vertrieux, évêque de Poitiers.

me demande un bénéfice : je crois que vous voyez les choses d'assez près pour être persuadée que je ne gouverne pas le père Le Tellier [1].

475[2]. — ENTRETIEN PARTICULIER AVEC MADAME DE GLAPION.

Octobre 1708.

Mme la duchesse de Bourgogne étant venue à Saint-Cyr voir Mme de Maintenon, commença par lui dire : « J'ai le cœur bien gros, ma chère tante[3], j'ai peur de vous importuner ; cependant je voudrois bien pleurer avec vous[4]. » Elle le fit beaucoup en effet, et Mme de Maintenon avec elle, qui s'efforça ensuite de la consoler. Mme de Glapion lui dit le lendemain qu'elle lui faisoit pitié, et qu'il étoit bien triste d'avoir aimé à partager les chagrins de tout le monde, et lui montra le verset de l'*Imitation* qu'elle lisoit actuellement : *Que ferai-je, mon Dieu! parmi tant d'afflictions qui me serrent le cœur, si vous ne daignez me fortifier par votre parole?* — « Que ferois-je en effet, dit Mme de Maintenon, si toute ma ressource n'étoit en Dieu, car je me trouve presque sans cesse dans l'embarras, sans savoir quel parti prendre ; cela m'arriva encore l'autre jour. Le Roi

[1] Confesseur du Roi, et qui faisait les propositions pour les nominations aux dignités ecclésiastiques.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI.

[3] C'était le nom d'amitié qu'elle donnait à Mme de Maintenon.

[4] A cause des désastres de la campagne de 1708 et des calomnies répandues à ce sujet contre le duc de Bourgogne. Voir Saint-Simon, ch. ccv.

venoit d'apprendre une méchante nouvelle, qu'il me dit le soir, une demi-heure avant que de me quitter. Mme la duchesse de Bourgogne, qui en étoit extrêmement affligée, étoit aussi présente. Dans le même temps un homme vint me prier d'engager le Roi à faire une chose qu'il ne devoit point faire du tout, et qu'il ne pouvoit cependant refuser sans mettre cet homme au désespoir, et sans se faire une peine extrême à lui-même, parce qu'il pouvoit avoir besoin de cet homme-là. Je devois porter la parole au Roi; je savois quel seroit mon embarras, je ne savois quel parti prendre, et disois à Dieu : Seigneur! aidez-moi, car je ne sais ni ne puis que faire. » — Mme de Glapion lui dit qu'elle étoit à plaindre de ne pouvoir prendre conseil de personne en cette occasion. — « Grâce à Dieu, dit-elle, j'ai un directeur de bon esprit, et qui me décide de gros en gros ce que j'ai à faire, et quand une fois il m'a dit ce que je puis faire en sûreté de conscience, ou ce que je dois éviter, je m'en tiens à sa décision; autrement, je ne vivrois pas, et j'aurois des peines infinies. — Vous avez, ce me semble, dit Mme de Glapion, une grande liberté avec Dieu. — Il est vrai, dit-elle, et je crois qu'il est permis de l'avoir quand on sent qu'on est à lui véritablement, et j'espère être dans cette disposition, car je désire tout de bon la gloire de Dieu, le salut de ceux auxquels il m'a attachée et mon propre salut; grâce à sa bonté, je n'ai point de passions, c'est-à-dire que je n'aime personne au point de vouloir rien faire qui pût déplaire à Dieu; je n'ai point de haines, point de vengeances, point d'intérêt, nulle ambition; je

ne veux rien pour moi-même ; c'est, ce me semble, plutôt le plus grand bien de la chose que l'inclination qui me détermine dans le bien que je procure aux uns et aux autres. — Vous devez être bien obligée à Dieu, dit Mme de Glapion, car bien peu de gens pourroient se rendre un pareil témoignage. — Aussi, ma fille, dit-elle, je ne cesse de le remercier et de lui rendre grâce de la protection singulière qu'il me donne au milieu de tant d'extrémités où je me trouve ; car on peut dire que d'un côté c'est un excès de grandeurs et de faveurs, et de l'autre un excès de tristesse et d'embarras ; car j'ai sur les peines du Roi, des princes et de l'État, un degré de sensibilité que Dieu seul connoît. — En cela, madame, dit Mme de Glapion, vous êtes plus à plaindre qu'eux, car pour l'ordinaire les grands ne sont pas fort sensibles. — C'est, dit-elle, que *je ne suis pas grande, je suis seulement élevée ;* mais Dieu qui a fait tous les états, et en particulier le mien, veut qu'il me tienne lieu de toutes les pénitences et austérités que je ne puis faire.

« J'ai toujours à l'esprit l'Espagne presque perdue, la paix qui s'éloigne de plus en plus, les misères que j'apprends de tous côtés, mille gens qui souffrent sous mes yeux, et que je ne puis soulager ; du côté de la piété, tous les excès qui règnent présentement, cette ivrognerie, cette gourmandise, ce luxe excessif, etc. ; de celui de la religion, le danger visible où je vois qu'elle est[1]. Je ne sais s'il faut porter le Roi

[1] A cause du jansénisme.

à pousser les choses jusqu'à un certain point, ou s'il faut le modérer, car qui sait si une conduite trop sévère n'aigrira pas les esprits, n'excitera pas une révolte, ne causera point un schisme? D'un autre côté, qui sait si Dieu s'accommode de cette prudence humaine et de la politique des hommes, quand il s'agit de l'intérêt de l'Eglise? Tout cela m'agite à un point inconcevable; je me dis à moi-même : Qui m'assurera que le Roi ne répondra pas de tout cela et des mauvaises suites que toutes ces choses peuvent avoir? Il me prend des frayeurs extrêmes sur son salut, quand je pense à ses obligations, car nous sommes obligés à tout le bien que Dieu demande de nous, et nous lui rendrons compte de tout le mal que nous aurions pu empêcher. Que sais-je comment il jugera de tout cela? en vérité la tête en est quelquefois prête à me tourner; je crois que si on ouvroit mon corps après ma mort, on trouveroit mon cœur sec et tors comme celui de M. de Louvois[1].

[1] Louvois prévoyant qu'il allait être disgracié par Louis XIV, en fut dévoré de chagrin et mourut presque subitement. Saint-Simon dit qu'il fut empoisonné; la princesse Palatine, dans sa haine furieuse contre Mme de Maintenon, va plus loin : elle l'accuse d'avoir fait empoisonner Louvois. Or voici ce que M. Le Roy, conservateur de la Bibliothèque de Versailles, a trouvé dans un ouvrage de Dionis, chirurgien de Louvois, qui assista le ministre à sa mort, et fit l'ouverture de son corps en présence de Daguin, Fagon, Duchesne et Séron : c'est que Louvois est mort d'apoplexie pulmonaire, affection dont il était depuis longtemps menacé. Quant aux mots de Mme de Maintenon sur le *cœur sec et tors* de M. de Louvois, voici comment ils sont rectifiés dans l'ouvrage de Dionis : « Le cœur était gros, flétri, mollasse et semblable à du linge mouillé, n'ayant pas une goutte de sang dans ses ventricules. »

« Je ne vous dis pas cela pour vous affliger, ma chère fille, au contraire, c'est pour vous faire aimer votre état de plus en plus, et que vous en compreniez mieux la douceur, la paix et la sûreté. » — Puis, sortant de sa chambre pour aller prier Dieu, elle dit : « Je ne sais pourquoi on se prend à la prière de toutes les maladies que j'ai ; je trouve que rien ne fait plus de bien : elle repose et fortifie l'esprit et le cœur tout à la fois. La présence de Dieu est aussi d'un grand soulagement dans les peines, et il me semble qu'elle est toute naturelle et que tout nous y rappelle sans cesse ; les sujets de tristesse pour nous consoler avec lui, ceux de joie pour l'en remercier, et pour le prier de ne nous y pas abandonner ; les louanges pour obtenir d'être préservés de la vanité, et du malheur de nous y complaire ; les contradictions pour en faire un saint usage, et ne pas y succomber ; enfin, je trouve qu'à toute heure, à tout moment, nous rencontrons des occasions de nous rappeler à Dieu, et d'avoir ce saint commerce avec lui qui adoucit toutes les amertumes dont la vie est semée, et qui nous préserve de toutes les chutes auxquelles nous sommes sans cesse exposés. »

476[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Versailles, février 1709.

Voilà mes peines perdues après le beau compli-

[1] *Autographe.*

ment que je vous avois dicté; j'avois pris les devants, me défiant de votre habileté. Madame me dit hier au soir qu'elle n'iroit point à Saint-Cyr aujourd'hui et demain, et que j'y allasse un de ces deux jours pour mener toutes vos comédiennes à l'abbaye[1]. S'il avoit fait beau aujourd'hui, je les aurois été prendre, Madame désirant qu'il fît soleil; mais, quelque temps qu'il fasse demain, à moins qu'il ne pleuve bien fort, je m'y rendrai. J'attends aujourd'hui Mlles de Barneval[2].

La santé de Madame est assez bonne : elle vient de sortir pour aller dîner chez Mme Voisin. M. le duc de Bretagne[3] lui a rendu visite : il étoit fort en humeur d'emporter chez lui les meubles de sa chambre.

Je crois que vous ferez faire quelque petite répétition. Madame désire que la tragédie soit bien jouée, et moi que vous me croyiez bien attachée à vous.

477[4]. — A MADAME DU PÉROU.

Mars 1709.

M. Voisin[5] trouve la proposition que vous fait

[1] L'abbaye de Notre-Dame-des-Anges qui était dans le village de Saint-Cyr. Pour récréer les religieuses de ce couvent, Mme de Maintenon y envoyait quelquefois des demoiselles jouer *Esther* ou chanter les cantiques de Racine.

[2] Voir la note 2 de la page 232.

[3] Voir la note de la p. 239.

[4] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 469.

[5] Nous avons déjà dit que Voisin, conseiller d'État, était direc-

La Ferté[1] très-avantageuse, et vous conseille de l'accepter au plus tôt; il vous mande seulement de ne pas donner vos billets de monnaie que vous n'ayez le blé[2]. Je vous conseille donc d'envoyer M. Bernard à M. Desmarets[3], en lui écrivant que je vous ai dit qu'il vouloit bien avoir la bonté d'entrer dans cette affaire et d'écouter M. Bernard.

Demandez aussi cette permission à M. Chauvelin, intendant de Touraine, en lui marquant que si ma mauvaise santé m'empêche de lui écrire présentement, j'espère qu'elle me permettra de le remercier.

Nous ne devons plus nous plaindre, ma chère fille, après les confidences que nous nous fîmes hier, mais rendre mille grâces à Notre-Seigneur de la bonté qu'il a de nous consoler lui-même. Rendez donc aux autres ce qu'il fait pour vous; soutenez nos filles, tâchez de les mettre un peu en joie. Il y a longtemps qu'elles gémissent : Dieu ne les abandonnera pas; une longue tristesse les abattrait à la fin, et, en vérité, ce n'est pas à elles à être tristes, car elles sont comblées de toutes sortes de faveurs. J'espère vous voir demain; je me porte assez bien.

teur temporel de la maison de Saint-Louis. Il succéda cette année dans le ministère à Chamillard.

[1] La Ferté était le *gentilhomme* des Dames de Saint-Louis, c'est-à-dire que c'était le contrôleur chargé de la surveillance du dehors. Il avait douze cents livres de gages.

[2] C'était le temps de la famine de 1709, et la maison de Saint-Louis avait beaucoup de peine à se procurer des blés.

[3] Contrôleur général des finances.

478[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Ce 21 juillet 1709.

Je ne sais point dissimuler avec vous, mes chères filles, et mes lettres ne peuvent plus vous donner que de la douleur [2]; c'est pourquoi je ne puis me résoudre à vous écrire. Priez pour les personnes que vous aimez ici, et demandez un peu de sagesse d'en haut dont nous avons besoin pour prendre les bons partis.

Je crains que notre mère ne soit longtemps languissante[3]; soutenez vos sœurs, ma chère fille; ne dites pas tant à ma sœur de Glapion qu'il faut épargner, et croyez-moi toute à vous. Mes compliments, je vous prie, à Mme de Barneval.

479[4]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 10 septembre 1709.

Les armées sont en présence en Flandre; un courrier l'est venu dire au Roi à cinq heures du matin. Mettez toute la maison en prières, je vous en conjure, et allez toutes pour cela à la messe de dix heures offrir le saint sacrifice pour demander à Dieu de nous protéger. N'oubliez pas de prier la sainte Vierge[5].

[1] *Lettres utiles*, p. 1277.

[2] « A cause du mauvais état des affaires publiques. »

[3] Mme du Pérou qui fut malade pendant presque toute l'année.

[4] *Lettres utiles*, p. 1317.

[5] Une bataille terrible eut lieu en effet le 11 septembre à Malplaquet. Les Français furent vaincus.

480[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 23 septembre 1709.

C'est pour ne pas vous affliger, ma chère fille, que je ne vous ai point écrit pendant votre maladie; Dieu veuille que vous soyez assez forte et assez soumise pour porter vos peines sans y succomber. Non-seulement il faut que vous ayez du courage, il faut que vous en donniez aux autres, et que vous souteniez la communauté en ferveur et en joie; mêlez l'une et l'autre dans votre conduite, je vous en conjure. On a fait notre dernier malheur plus grand qu'il n'est[2]: nous avons encore une puissante armée et qui n'est point du tout découragée; demandez à Dieu de la conduire lui-même et de combattre pour nous.

Je reçois avec plaisir les lettres de ma sœur de Glapion, et je lui en permets encore trois. Je ne lui écris point de crainte d'exciter quelque jalousie; elle entendra bien raison. Je me porte fort bien.

481[3]. — A UNE SŒUR CONVERSE,

INFIRMIÈRE.

Novembre 1709.

Pourquoi, ma chère fille, vous croyez-vous abandonnée? Si cela étoit, Dieu ne vous abandonneroit

[1] *Lettres utiles*, p. 1278.

[2] En effet après la bataille, l'armée, conduite par Boufflers, se retira en bon ordre et sans avoir perdu un canon sous les murs de Valenciennes.

[3] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 41.

pas, et vous rendroit au centuple ce que vous perdriez du côté des hommes; mais je suis assurée que ceux que vous nommez ne manqueront jamais à vos véritables besoins; il est vrai que nous ne vous croyons pas dans cet état présentement; vous êtes en paix avec vous et avec les autres, vous vivez dans une obéissance cordiale pour vos supérieurs, vous faites très-bien dans votre charge, vous portez le joug du Seigneur avec foi et fidélité; qu'y a-t-il à vous dire? et qu'avez-vous à faire autre chose que de rendre grâces à Dieu de ce qu'il fait en vous et pour vous, et à vous sanctifier de plus en plus en sanctifiant toutes les filles qui vous passent par les mains soit dans la vie, soit dans leur mort? Quant à moi, vous me trouverez toujours prête et disposée à vous parler, et à vous regarder non-seulement comme nos chères filles les Dames de Saint-Louis, mais comme une de celles qui me marquent plus de confiance et d'amitié.

482[1]. — A MADAME DU PÉROU.

....1709.

Ce qui s'est passé chez vous depuis quelques jours, ma chère fille, me fait croire que je dois m'expliquer sur des avis que je vous donne et dans lesquels vous pourriez trouver quelque contradiction. Je vous dis présentement qu'il est impossible d'éviter qu'il n'entre beaucoup d'hommes chez vous pour le ser-

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 528.

vice d'une aussi grande maison que la vôtre; qu'il ne faut point vous en embarrasser et qu'il faut accoutumer vos filles à les voir comme si elles ne les voyoient pas.

Je vous ai dit dans d'autres temps que vous ne pouviez trop inspirer aux demoiselles la crainte des hommes, que ce sont nos ennemis, qu'ils ne cherchent qu'à nous ravir ce que nous avons de plus précieux qui est notre réputation, qu'ils s'en font une vanité, qu'ils nous flattent pour nous perdre, qu'ils nous écrivent pour montrer nos lettres, qu'ils font les passionnés de nous, pendant qu'ils s'en moquent avec leurs amis, et qu'après avoir surpris les filles innocentes, vaines et qui s'exposent aux occasions, ils les rendent malheureuses pour toute leur vie en les déshonorant; que le seul remède est la fuite et de n'écouter jamais, de marcher dans le monde si elles ont à y vivre, comme sur le bord d'un précipice avec un recours constant à Dieu et des précautions infinies. Voilà, ma chère fille, ce que j'ai tâché de vous persuader et qui est très-visible; mais je n'ai jamais eu pour objet dans ces instructions votre serrurier ni votre menuisier; je n'ai jamais cru que les ramoneurs de cheminées pussent être dangereux pour vos demoiselles; il n'y en a pas qui aient le cœur assez bas ni assez corrompu pour avoir une seule pensée sur ces sortes de gens-là, et s'il s'en trouvoit, je serois bien découragée de travailler à l'éducation de telles natures. Je vous ai dit cent fois que le danger de notre sexe est la facilité qu'on a à se croire aimée, que c'est là ce qui conduit à la

perte, et que de cent femmes qui se sont déshonorées, il n'y en pas une qui ait voulu de sang-froid se déshonorer. C'est donc des empressements des hommes qu'il faut se garder quand elles s'y trouvent exposées, mais cela n'a rien de commun avec les valets et les ouvriers qu'elles voient.

Ce que je craindrois de ces gens-là à l'avenir seroit qu'on en gagnât quelques-uns pour donner des lettres, et les femmes de journée pourroient faire la même chose. Ainsi il faut toujours avoir les yeux sur vos filles, et vous aurez besoin de redoubler cette vigilance quand Saint-Cyr ne sera plus une maison respectée comme elle l'est présentement.

483[1].—ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS,

sur le choix des filles pour être religieuses dans la maison.

....1709.

Madame nous parlant un jour au conseil sur le choix des sujets pour notre maison, elle dit : « Vous devez profiter de la facilité que vous avez de choisir dans le grand nombre pour prendre tout le meilleur ; c'est pour cela que je mets si volontiers des filles au noviciat, parce qu'on ne les connoît bien que là et que vous ne leur faites point de tort d'en essayer ; au contraire, toutes celles que vous y avez fait entrer et qui sont religieuses ailleurs, assurent qu'il leur a été très-utile, et qu'elles seroient bien fâchées de n'avoir point passé par cette épreuve ; je ne vou-

[1] *Recueil des Réponses*, p. 178.

drois pas qu'on donnât le voile à une fille qu'il n'y eût lieu d'espérer qu'elle fera profession; mais pour les mettre postulantes, je n'y trouve aucun inconvénient, elles ne changent point d'habits; à peine leurs parents le savent-ils; si elles ne réussissent pas, il n'y a qu'à les remettre avec les noires, elles y feront encore mieux qu'auparavant. »

On lui représenta que quelques personnes craignoient que cela n'eût de mauvais effets; que pour justifier leur sortie du noviciat, elles ne dissent aux demoiselles des choses propres à en dégoûter celles qui auroient envie d'y venir. Madame ne trouva pas ces raisons assez bonnes pour faire changer de conduite, et nous dit qu'après tout elles ne diroient pas autre chose que ce que disent toutes les filles qui sortent des autres maisons, et que celles qui se laisseroient ébranler par ces discours n'auroient pas une vocation bien forte; qu'ainsi on ne feroit pas en elles une grande perte. Madame nous dit encore : « Quand on trouve en quelques filles de bonnes qualités et certains talents, je crois très-permis de tâcher de les conserver pour la maison, comme font les jésuites lorsqu'ils ont des écoliers de quelque espérance, qu'ils ne laissent guère échapper; je ne dis pas qu'il faille les caresser pour les engager de demeurer avec vous, ni prendre un mauvais sujet parce qu'elle sait chanter ou qu'elle a quelque autre talent, il faut les bien éprouver toutes. On pousse ici trop loin le désintéressement, ajouta-t-elle; quand vous voyez aux classes des filles bien nées, vous devriez de bonne heure les former et les ménager pour

vous; il faudroit que les maîtresses s'y appliquassent particulièrement, qu'on leur apprît toutes sortes de choses, qu'on les suivît dans toutes les classes, que la supérieure les connût, qu'on les donnât à des officières pour les employer et les rendre intelligentes. Il pourra bien arriver après tout cela, dit-elle, qu'elles ne vous demeureront pas, mais ce sera toujours un grand bien pour elles, et tant qu'elles seront dans la maison elles ne laisseront pas de vous être utiles et de vous aider à former les autres. Il faut aussi, quand vous trouvez de bons sujets, mais d'un tempérament délicat et d'une santé faible, vous accoutumer à les ménager; je dis même pendant leur noviciat, et que la communauté entre là dedans; si elles ont un rhume, par exemple, empêcher qu'il n'aille trop loin; si elles ont la poitrine délicate, la conserver par de petits soins, les faire quelquefois dormir : les jeunes personnes en ont besoin; si vous n'avez ces attentions, vous perdez des filles qui pourroient bien servir notre Institut. On a ces égards dans les maisons les plus régulières. Je crains qu'on ne s'arrête trop ici à vouloir des filles robustes; rien n'est plus incertain que la santé, et celles qui paroissent d'un fort tempérament ne sont pas toujours celles qui résistent davantage. »

Madame nous dit encore : « Une des choses les plus importantes pour vous est le choix des sujets pour remplir la communauté; je ne crois pas qu'on ait sur cela des vues assez droites; on s'arrête trop à ce qu'on appelle capacité pour les charges; il ne faut pas croire que vos emplois soient beaucoup plus dif-

ficiles que ceux des autres communautés et qu'il faille un talent si particulier pour les faire, il suffit d'avoir un bon esprit. Toute la différence qu'il y aura entre une fille intelligente et qui le sera moins, c'est que l'intelligente s'y formera en six mois, au lieu qu'il faudra peut-être plus d'un an pour que l'autre en soit capable; mais, après tout, elle en viendra à bout à la longue. Pour moi, je ne voudrois pas qu'on s'inquiétât de l'embarras qu'une fille trouve dans l'exercice des charges, pourvu qu'elle n'eût jamais un esprit difficultueux, car je n'en voudrois pour rien au monde de ce caractère, quelque piété qu'elles pussent avoir, non plus que d'une conscience embarrassée, scrupuleuse, qui revient toujours sur les mêmes choses, qui est attachée à son sens; ces sortes d'esprits sont propres à faire tourner la tête à un confesseur et à une supérieure, et à devenir folles elles-mêmes; mais en cela il faut discerner si ces embarras intérieurs viennent du caractère naturel de l'esprit ou si ce sont des dispositions passagères, ou des états d'épreuves où Dieu met quelquefois les âmes les plus droites et les plus solides, et ne pas s'étonner non plus qu'elles aient d'abord quelques scrupules; c'est au contraire une marque de la délicatesse de conscience dans les personnes qui commencent à servir Dieu; il n'y a rien à craindre pourvu qu'elles soient dociles, et qu'elles se calment par ce que leur dit un confesseur ou leur maîtresse. »

Dans une assemblée capitulaire où l'on avoit délibéré de la réception d'une postulante, Madame

nous dit : « Je consens qu'on passe sur le défaut d'humeur que vous remarquez en une telle en faveur de sa piété et de sa vocation ; mais, pendant ses deux années de noviciat, il faudra beaucoup l'éprouver et l'exercer sur cet article. Vous devez bien suivre aussi la disposition qu'elle paroît avoir à la mélancolie ; car, quelque piété qu'ait une fille, elle ne laisseroit pas d'être à charge à une maison si elle étoit d'une humeur difficile et portée à la tristesse ; il n'y a pas de tempérament moins propre à la vie de communauté que les mélancoliques. »

Sur la réception d'une autre : « Je suis ravie, dit-elle, de vous voir toutes disposées à donner votre voix à une fille qui, assurément, n'a rien d'éclatant et dont au contraire tous les dehors sont propres à rebuter ; mais vous lui connoissez une bonne vocation, une grande piété, un esprit aisé à vivre, une humeur douce et égale ; c'est une marque de la pureté de vos intentions. Pour moi, je n'hésiterois pas à la recevoir sur le rapport de ceux qui la connoissent, car je ne lui ai jamais parlé, et sur l'assurance que nous donne la maîtresse des novices, que c'est une fille en qui elle n'a jamais rencontré de répugnance pour personne ni pour quoi que ce soit ; ces caractères d'esprit sont des trésors dans une communauté ; ne craignez point la timidité ; ce sont les meilleurs naturels. Les filles qui parlent peu, qui ne s'avancent pas d'elles-mêmes, qui ne sont point entreprenantes, vous conviennent mieux que celles qui brillent, qui parlent avec facilité, qui paroissent pleines de talents, mais qui souvent ne sont pas si solides ni si

prudentes que les premières. Quand cette timidité les empêcheroit de se former si tôt que les autres à vos emplois, cela ne devroit pas vous arrêter, il n'y auroit qu'à leur donner plus de temps pour s'en rendre capables. »

« Il y a longtemps, dit-elle, en une autre occasion, que j'ai à vous parler sur votre conduite à l'égard des novices que vous avez dans vos charges, que je ne trouve point droite. Vous vous contentez d'examiner une pauvre fille sans vous mettre en peine de la former ; vous la laissez dans l'embarras par la crainte d'en faire trop ou de n'en pas faire assez ; et puis quand il est question d'en parler, vous dites d'un air mystérieux : « Je ne connois point cette fille ; il me semble qu'elle est trop recueillie et qu'elle ne s'avise point assez de ce qu'il y a faire dans sa charge ; » ou bien vous dites : « elle est dissipée et entreprenante ; » et cela sans lui avoir dit bonnement : « vous ne faites pas assez, ou vous vous avancez de trop, vous devriez faire les choses de telle et telle façon ; » ou sans l'en avoir fait avertir par la maîtresse. Cette conduite est-elle charitable ? Vous devez, quand on vous donne une novice ou même une demoiselle du ruban noir, commencer par l'instruire sans former votre jugement et ne vous pas contenter de l'examiner et de la censurer. Quand j'entends dire aussi : « cette fille n'a pas les talents de l'Institut, elle n'a pas assez d'intelligence pour les charges, » je vous répondrois volontiers : qu'entendez-vous par ces talents de l'Institut ? est-ce une certaine facilité de s'exprimer, une affluence de pensées et de paroles

qui ne sont pas toujours accompagnées de discernement, qui fait pourtant quelquefois parler d'un air aisé et agréable? en vérité je craindrois beaucoup plus ce talent que je ne le désirerois. J'aurois grand peur d'une fille éloquente, et je n'aimerois guère à trouver ici des prédicateurs. Ces sortes de talents enflent plus qu'ils n'édifient. Je conviens que ce ne seroit pas une raison d'exclure une personne qui les auroit, s'ils étoient accompagnés d'un bon esprit et d'une solide piété, mais je vous assure qu'ils ne sont pas nécessaires. Pour moi, je ne connois point d'autres talents de l'Institut qu'une grande piété, un esprit droit, et une bonne humeur. Je ne crois pas qu'il faille autre chose pour remplir vos charges que ce qu'on demande ailleurs, et je suis persuadée qu'une bonne religieuse est tout ce qu'il vous faut. Je ne connoîtrois point d'autre sujet pour exclure de cette maison une fille qui auroit l'esprit et les vertus religieuses, qu'une aversion naturelle et insurmontable pour les enfants, ou un empêchement de parler qui la rendroit bègue, car pour parler peu, parler avec crainte, en tremblant et d'une manière peu éloquente, je ne crois pas que cela rende incapable de vos charges, et je l'aimerois mieux qu'une facilité de s'énoncer qui naît plutôt de hardiesse et d'indiscrétion que d'esprit. Croyez-moi, une bonne fille qui a un jugement solide, un esprit accommodant, quoique peu étendu, est bien plus utile à une maison, et commode à une supérieure, avec sa petite capacité, qu'un grand esprit qui voudra toujours innover, et l'emporter sur tout le monde. L'expé-

rience vous apprendra que l'esprit seul n'est pas grand chose.

484[1]. — A UNE DEMOISELLE

Qui sortoit du noviciat de Saint-Cyr pour aller à Châteaudun.

Janvier 1710.

J'ai évité de vous dire adieu, ma chère fille, parce que je ne l'aurois pas pu sans m'attendrir, et vous savez que je n'ai pas besoin de nouvelles peines. Je vous ai toujours aimée, et formée dans l'espérance de vous garder; Dieu en a disposé autrement, de manière à ne pouvoir douter qu'il ne vous veuille ailleurs; il vous a donné de la raison et de la piété, et j'espère que vous ferez du bien où vous serez. Je prie Mme de Montaigle[2] de vous y aider, et je vous assure, ma chère enfant, que vous ne me serez jamais indifférente.

485[3]. — A MADAME DE VANDAM[4].

30 janvier 1710.

Vous êtes dans la peine, ma chère fille, et selon le langage de M. de Cambray, votre imagination est toute tendue de deuil, et vous croyez que nous ne

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 63.

[2] Mme de Montaigle, l'une des Dames expulsées de Saint-Cyr à cause du quiétisme, était religieuse dans ce couvent dont elle devint supérieure.

[3] *Lettres pieuses*, p. 1802. — *Lettres édifiantes*, t. V, l. 65.

[4] Elle était maîtresse de la classe *jaune*.

pour vous vous souffrir ; sortez de cette tentation avec plus de courage et d'humilité que jamais ; vous avez les mêmes talents, rendez les mêmes services à votre Institut ; ce que vous planterez aux *jaunes*, aura encore de plus profondes racines que ce que vous plantiez aux *bleues* ; il sera plus longtemps cultivé. Vous êtes chère et aimable à toute la communauté et à vos supérieures ; aimez, ma chère fille, l'humiliation de votre abattement ; voyez ce que vous êtes par vous-même, et n'en soyez point fâchée ; ne désirez point être forte aux yeux des hommes ; il n'y a rien de fâcheux que le péché ; mais reprenez la joie, car elle est nécessaire pour vous bien acquitter de vos devoirs. Il n'y a rien que je ne voulusse faire pour y contribuer, ma chère fille, et pour vous donner des marques de l'amitié que j'ai pour vous.

486[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

Le 23 mars 1710.

Vous n'êtes pas un ange, ma chère fille ; ainsi je ne suis point étonnée que vous soyez de mauvaise humeur quand on vous contraint dans le temps que vous souffrez. L'infirmerie est un des endroits qui me coûteroit le plus si j'étois religieuse. Cette seconde supérieure, qu'on trouve dans des temps que le corps est accablé, me seroit souvent insupportable ; une infirmière peut ordonner et défendre bien

[1] *Lettres pieuses*, p. 1791.
[2] Elle était malade à l'infirmerie.

des choses mal à propos, et il faut être bien sainte pour lui obéir. Louez donc Dieu, ma chère enfant, quand il vous donnera la force de le faire, et ne soyez ni étonnée, ni découragée quand vous y manquerez; Dieu sait ce que nous sommes, et pardonne ces fautes-là fort aisément; il est content de vous quand vous êtes soumise à sa volonté et que vous acquiescez au triste état dans lequel il vous tient depuis si longtemps; j'en partage toutes les circonstances. Mille amitiés à ma sœur de Vertrieux.

487[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

9 août 1710.

C'est tout de bon, ma chère fille, que je suis fâchée contre vous, et je ne comprends point comment votre vertu et votre raison peuvent s'accommoder avec votre conduite. Vous avez ruiné votre santé à la mort de ma sœur de La Haye, par votre désobéissance; vous venez de nous alarmer par agir dans les infirmeries contre l'obéissance. Vous étiez malade hier, et vous me dites plusieurs fois que vous vous portiez bien; vous prenez de travers tout ce qui se dit sur la mollesse ou trop grande délicatesse; je crains bien que vous n'y soyez jamais exposée, puisque la mollesse n'est pas pour les malades; on

[1] *Lettres pieuses*, p. 1794.

[2] Elle était encore, malgré sa débile santé, à l'infirmerie, se dévouant aux malades avec si peu de soin d'elle-même qu'on crut qu'elle cherchait à mourir.

n'en accuse point ma sœur d'Escoublant[1]. Songez sérieusement à devenir plus raisonnable sur votre santé, ou je m'en vais songer à vous aimer moins pour n'être pas tous les jours exposée à de nouvelles inquiétudes.

488[2]. — A MADAME DE SAINT-PÉRIER.

Septembre 1710.

Vous seriez assez propre à aimer mieux, sans dire mot, que je vous écrivisse de ma main que de celle d'une autre; mais il faut devenir forte, et porter de plus grandes disgrâces. Vous êtes à souhait dans votre classe : vous vous récriez sur tout ce que fait ma sœur de Boissauveur, et elle chante vos louanges; vous la trouvez propre à être première maîtresse, et elle dit que vous êtes une parfaite subalterne, et qu'elle aspire à changer de place avec vous. Qu'est-ce qu'une supérieure peut avoir à faire avec de telles inférieures? Je m'enrouai l'autre jour à Melun en récitant vos vertus. Je m'étois fait prier longtemps de parler de Saint-Cyr, quoique j'en mourusse d'envie, et je m'abandonnai si fort que j'en sortis enrouée, de sorte que je n'y retournerai plus. Adieu, ma fille, vous n'en aurez pas davantage.

[1] Dame de Saint-Louis qui était extrêmement malade en ce temps-là.

[2] *Lettres utiles*, p. 1341.

489[1]. — A MADAME DE BERVAL.

18 septembre 1710.

Je ne trouverai donc plus rien à faire chez vous, à mon retour, ma chère fille, tout y sera parfait. Il faudra à votre tour que vous me donniez des pratiques. Je compte beaucoup sur nos sœurs de Radouay, de Veilhan et de Bouju, et je ne serai pas peu parfaite si je contente ces trois maîtresses, qui ont, ce me semble, beaucoup de lumières pour ma sanctification. Je suis toujours en bonne santé, et si fort dans mon naturel que mes migraines deviennent aussi fréquentes qu'elles l'étoient dans ma jeunesse. Je ne vous mande point de nouvelles, parce qu'il n'y en a point de bonnes. Redoublez vos prières pour la paix; obtenez-la par votre ferveur, sans ajouter à la quantité que vous faites depuis quelque temps. Réjouissez-vous en Dieu, vous en avez grand sujet.

490[2]. — A MADAME DE ROCQUEMONT.

28 septembre 1710.

Oui, ma chère fille, je suis la protectrice des récréations, et je ne cesserai de prêcher la régularité et la récréation; je crois que l'une contribue à l'autre; je crois que des filles qui sont fidèles au silence de la règle et à l'application des classes et

[1] *Lettres pieuses*, p. 1684. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 87.
[2] *Lettres agréables*, p. 1192. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 92.

des autres emplois de la maison, ont besoin de se débander l'esprit par des relâchements innocents; je crois que des récréations réglées par les supérieurs ne tourneront jamais à mal; je crois que celles qui s'y opposent sont moins humbles et moins simples que celles qui croient en avoir besoin, et que les premières sont soutenues dans les austérités par l'amour-propre; je crois que celles qui en effet seroient plus ferventes et plus mortifiées plairont plus à Dieu en s'accommodant aux autres qu'en se distinguant, et que la charité et la condescendance sont au-dessus de l'austérité; je crois enfin, ma chère fille, que vos supérieures doivent être fort attentives à vous récréer tant que vous ne chercherez point vous-même à le faire, et que vous ne voudrez ni au dehors ni au dedans faire la moindre irrégularité. Je vous parle d'autant plus hardiment là-dessus, que je l'ai consulté plusieurs fois à feu votre saint évêque[1], qui n'étoit ni mou, ni relâché, et qui m'a toujours dit que vous n'aviez pas assez de récréations. Continuez donc, ma chère fille, à les solliciter, surtout celles qui ne sont que pour quelques heures; je voudrois bien que votre santé vous mît en état d'y prendre autant de part que votre vertu vous y en fait prendre.

491[2]. — A MADAME DE BOUJU.

.... 1710.

La tristesse est pour tout le monde une grande et

[1] Godet-Desmarets était mort en 1709.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1928.

dangereuse tentation ; mais elle le seroit pour vous bien particulièrement, si elle venoit troubler l'ouvrage dont vous êtes chargée. Vous deviez bien vous plaindre plus tôt, ma chère fille, puisque vous me voyez tous les jours, j'aurois tâché de vous consoler par ce que je vais vous dire.

Je ne connois personne qui ait tant de raisons de se réjouir que vous : Dieu vous fait la grâce d'être toute à lui, de ne vouloir que lui, et de ne désirer que sa gloire ; il vous met en état de la procurer et de former Jésus-Christ dans les âmes qui vous sont confiées ; vous y travaillez et avec succès ; Dieu répand ses bénédictions sur ce que vous faites et plus promptement et plus visiblement que vous n'auriez jamais osé l'espérer : de quoi pouvez-vous vous plaindre après un tel bonheur ? Que feriez-vous donc si, après les peines et les soins que vous prenez, vous n'éprouviez que des difficultés qui vous fissent craindre de ne réussir jamais à l'éducation à laquelle vous vous êtes vouée ? Il faudroit pourtant poursuivre sans vous arrêter pour tous les maux que vous verriez dans vos enfants ; votre état est bien différent de celui-là ; il est si heureux, que je crois que Dieu veut vous encourager pour l'avenir.

Vous avez des distractions, je n'en suis pas surprise : vous êtes vive et trop active, vous êtes empressée, vous avez un petit monde dans la tête ; il est impossible que vous n'y pensiez pas au temps de l'oraison.

Dieu vous garde de croire que vos prières l'offensent parce que votre ferveur est moins sensible ;

vous savez mieux que moi que ce n'est pas là ce qui donne le prix à nos prières ; faites-en donc le plus que vous pourrez et avec une grande confiance qu'elles sont agréables à Dieu, puisque vous pouvez le prendre à témoin que vous ne respirez que lui.

Qu'est-ce que cet assoupissement dont vous vous plaignez? est-il du corps, est-il de l'esprit? Quoi qu'il en soit, il faut tâcher tout doucement de le vaincre. Réjouissez-vous, ma chère fille, vous en avez de grands sujets.

492[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

A Versailles, 28 janvier 1714.

Je veux vous rendre compte, mes chères filles, d'une conversation que j'ai eue ce matin avec M. le cardinal de Noailles. Il se plaignoit des difficultés qu'il trouve à contenter les religieuses de son diocèse sur les confesseurs. Nous sommes bientôt retombés sur vous, et sur le bonheur que vous avez, et que vous procurez à ceux qui vous conduisent, par votre simplicité et votre docilité qui, bien loin de venir de petitesse d'esprit, vient de la solidité et de la droiture de votre piété, qui vous fait regarder Notre Seigneur dans ses ministres, et le pouvoir qu'il leur a donné de lier et de délier. Ces grandes vues de la foi ne vous laissent point occuper de l'homme : vous ne l'examinez point, vous ne cherchez point

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 464. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 95.

s'il vous plaît ou s'il vous choque; vous ne voulez point le connoître, vous ne le voyez point, ni ne désirez point de le voir ailleurs que dans le tribunal; vous ne voulez qu'un guide qui vous mène sûrement[1]. Voilà, mes chères filles, ce que Dieu bénit si visiblement en vous. C'est ce qui vous fait aller à grands pas à la perfection, et qui met dans votre maison un repos, une union, une paix, dont vous ressentiriez mieux le prix si vous aviez vu certaines communautés.

M. le cardinal et moi avons ensuite admiré, par rapport à vous, la vérité de ces paroles : tout tourne à bien à ceux qui aiment Dieu. Si vous l'aimiez moins, la grandeur et la faveur qui ont fait votre établissement vous auroient rendues orgueilleuses, délicates et difficiles; et par une miséricorde toute particulière, vous êtes humbles, détachées et aisées à gouverner. Comme vous avez vu de près ce qu'il y a de plus grand, vous en avez connu la vanité; vous méprisez le monde et le haïssez; vous le jugez comme Notre Seigneur l'a jugé, vous ne le croyez point heureux, vous le fuyez, et vous plaignez ceux qui sont contraints de vivre avec lui. Vous avez vu ce qu'il y a de meilleur en tous genres; vous avez entendu les plus grands prédicateurs, vu tout ce qui s'est fait de plus spirituel et de plus éloquent, de sorte que vous n'espérez ni désirez avoir rien qui surpasse ce que vous avez déjà vu. Ces expériences vous renvoient à la sûreté qui se trouve dans la simplicité de la conduite, dans celle des livres et dans la fuite de

[1] Voir la note 2 de la page 132, t. I.

toutes nouveautés. Dieu veuille que vous conserviez toujours cet esprit qui est le sien, que vous le communiquiez à votre jeunesse, et que vous ne souffriez jamais qu'il en entre d'autre chez vous.

493[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Meudon, 12 avril 1711.

Comme il n'y avoit pas de grands secrets dans votre lettre, Madame m'en a permis la lecture, et m'a chargée de vous bien grender et de vous dire qu'elle étoit bien plus raisonnable que vous. La maladie de Monseigneur[2], le danger où se met le Roi en l'allant voir souvent, l'ennui qu'elle a à Meudon, les courriers qui lui tombent sur le corps à toute heure (car tout le monde s'adresse à elle pour avoir des nouvelles), la séparation de Mme la duchesse de Bourgogne[3], de tous les princes, de Saint-Cyr et de tout ce qu'elle aime, tout cela, ma mère, ne l'abat pas, et elle vous assure que son courage n'est pas à bout, et qu'à force de peine elle n'en fait que rire, et que vous devez faire de même. Elle n'ira pas si tôt vous voir, faites une provision de longanimité;

[1] *Autographe.*

[2] Mgr le dauphin, en arrivant à Meudon, le 8 avril, fut attaqué subitement de la petite vérole, qui faisait en ce moment de grands ravages partout et était aussi à Saint-Cyr. Le Roi et Mme de Maintenon se hâtèrent de venir auprès du prince qu'on ne croyait pas dangereusement malade.

[3] Le Roi força le duc et la duchesse de Bourgogne, ainsi que les autres princes et les courtisans qui n'avaient pas eu la petite vérole, à rester à Versailles.

pour moi, quoique je sois errante dans le palais, je suis très-gaie, et charmée d'avoir baisé la main de Madame ce matin. Elle vient d'aller dîner chez Mme de Caylus; je vais faire le mien chez Mme de Villefort; le reste du jour, je le passerai au clavecin, aux gobelets, au jardin, et tous ces plaisirs-là sans celui de la compagnie; mais il ne faut pas tout à la fois. Adieu, ma chère mère; Madame a un peu ri de votre lettre et a grande pitié de vos tristesses. Nous vous donnerons M. de Meaux.

494[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

A Meudon, ce 14 avril 1711.

La petite vérole de Monseigneur va à souhait[2]; il en a beaucoup au visage; il est presque sans fièvre, et si ce mal ici devenoit dangereux, ce seroit une grande trahison[3].

Le Roi s'ennuie un peu; il alla hier se promener à Marly. Je passai le jour dans mon lit avec un reste de fièvre et une médecine; jamais jour ne m'a paru plus long, et je reçus beaucoup de visites; je ne pouvois écrire ni travailler, je suis accablée de lettres, et je n'ai point Mlle d'Aumale. Nous irons d'ici

[1] *Lettres utiles*, p. 1266.

[2] Tout le monde partagea d'abord la sécurité si profonde que Mme de Maintenon témoigne dans cette lettre, et qui fut si rapidement détrompée. Voir dans Saint-Simon, t. XVI, p. 220, le tableau qu'il trace de la mort de Monseigneur et de l'état de la cour. Les lettres de Mme de Maintenon complètent son récit.

[3] Monseigneur mourut ce jour-là même.

à Marly pour trois semaines, et Monseigneur demeurera à Meudon quarante jours. Je ne sais véritablement quand je pourrai aller à Saint-Cyr; l'air m'y paroît empesté[1], et je crains pour nos princes.

Quand je pense aux précautions que j'ai prises pour Jeannette[2], et qu'elle a eu la rougeole, je deviens plus timide.

Vivons au jour la journée, et faisons le mieux que nous pourrons. Vous avez grand besoin de courage, ma chère fille, pour soutenir tant d'embarras : c'est dans ces occasions-là qu'il faut suspendre tout ce qui n'est pas d'une nécessité absolue.

Ne laissez pourtant pas manquer d'ouvrage à celles des demoiselles qui ne sont pas en état de vous aider dans le soin des malades, et dans ce que vous avez à faire dans la maison; c'est à cette heure qu'il faut que les demoiselles balayent leurs dortoirs, leurs classes, le chœur, etc., afin que les sœurs puissent aller ailleurs. Mais dans ces travaux il en faut mettre huit où il n'en faut que quatre.

Ma sœur de Fontaines est bien propre à vous aider. J'espère que ma sœur de Saint-Pars ne se tiendra pas tranquille à la sacristie.

Prenez bien garde aux personnes du dehors, et faites-en entrer le moins que vous pourrez : l'occasion fait le larron. Consultez ma sœur de Glapion

[1] L'infirmerie était pleine de demoiselles malades de la petite vérole. Mme de Maintenon craignait d'aller à Saint-Cyr de peur d'en rapporter le mauvais air à Versailles.

[2] Elle était mariée depuis un mois, et quelques jours après son mariage, elle fut prise de la rougeole, et resta malade pendant presque toute l'année.

sur ce remède; elle est raisonnable, elle en a l'expérience; son état est singulier, suivez son inclination, je crains qu'elle ne se fatigue trop.

Écrivez-moi, ma chère fille, ou vous-même ou par quelque autre; je voudrois bien ne pas passer un jour sans entendre parler de Saint-Cyr. A-t-on soin de vous dans ce temps de peines? je crains que nous ne nous jetions dans les extrémités opposées aux soins qu'on a des abbesses.

495[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

18 avril 1711.

Madame m'ordonne de vous mander, ma mère, de ne vous point tant affliger à Saint-Cyr[2], et que les douleurs de la cour, quoique grandes, ne duroient pas longtemps; que les larmes diminuent ici et que chacun cherche à se consoler[3]. Dites, je vous prie, tout cela à notre mère, car je ne lui en parle pas dans ma lettre. Elle fait plaisir à Madame de lui écrire.

496[4]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Marly, dimanche au soir, 19 avril 1711.

Je ne sais, ma chère fille, quand je vous verrai; M. le Dauphin[5] est ici depuis une heure ou deux,

[1] *Autographe.*
[2] A cause de la mort du Dauphin.
[3] Le Dauphin fut peu regretté. Voir le récit de Saint-Simon.
[4] *Lettres utiles*, p. 1269.
[5] M. le duc de Bourgogne, dauphin depuis la mort de son père.

il faut que je le voie demain ; je crains fort pour lui : il n'a jamais eu la petite vérole ; il n'est pas fort, et ce seroit une grande perte. Continuez, je vous prie, vos précautions ; j'irai vous voir certainement dès que je le pourrai.

L'entrevue des princes avec le Roi s'est faite dans ma chambre ; on s'est contraint de tous côtés pour se ménager ; ils sont très-affligés, mais chaque jour va diminuer leur douleur.

On viendra demain chez le Roi en cérémonie, les hommes en grands manteaux et les dames en mantes ; rien n'est plus beau et plus triste en même temps.

Notre Dauphine fait à son ordinaire son beau personnage ; elle a toujours vu le Roi l'embrassant, quoiqu'il vît feu Monseigneur, et qu'il eût ici les mêmes habits qu'il avoit à Meudon ; de là elle retournoit à Versailles consoler M. son mari, se partageant entre ses devoirs, et ne craignant rien pour elle.

La reine d'Espagne a été très-mal ; elle est hors de danger.

La duchesse de Villeroy a la petite vérole à Versailles ; on craint pour Mme de Courcillon [1] qui y est aussi. Mme de Caylus meurt de peur : elle est ici.

M. Boudin [2] est premier médecin de madame la Dauphine ; on le déclarera quand le sien sera mort : il est à l'extrémité.

Je commence à me remettre dans mon naturel et ma santé est assez bonne.

Jeannette et Mlle d'Aumale sont ici. Je cache la

[1] Belle-fille de Mme de Dangeau.

[2] C'était le premier médecin de Monseigneur.

première pour que l'on n'en ait pas peur ; il ne peut pas y avoir de danger, elle n'a presque rien eu[1].

Adieu, ma chère fille, portez-vous bien ; adieu, mes chers enfants, je m'ennuie très-fort de ne pas vous voir.

Priez Dieu pour feu Monseigneur et pour nous tous ; mais ne faites point de prières extraordinaires, elles chargent trop la communauté.

497[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Marly, 20 avril 1711.

Je ne sais véritablement où j'en suis pour Saint-Cyr ; M. le Dauphin est si précieux, après ce qui vient de nous arriver, que je meurs de peur de lui apporter quelque mauvais air, quoique je n'y comprenne pas grand danger. Quand nos malheurs s'éloigneront un peu, j'espère que nous deviendrons plus hardies, et je vous assure que j'ai grand besoin de me retrouver à Saint-Cyr.

Toute la France est venue ici en cérémonie ; je vous embrasse, ma chère fille, me portant fort bien, mais un peu fatiguée.

498[3]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Mercredi, 22 avril 1711.

Je m'attendois bien, ma mère, à tous les discours

[1] On voit quels soins Mme de Maintenon continuait à prendre de Jeannette, quoique mariée; et combien est mensonger le récit de Saint-Simon cité plus haut, p. 269.

[2] *Lettres utiles*, p. 1271.

[3] *Autographe.*

que vous tenez; jamais il ne faudroit dans la société une personne si éloignée de la joie; je ne sais pourquoi je vous aime tant, car vous êtes capable de me jeter dans le désespoir par vos sombres et longues tristesses[1]. Vous verrez demain comme on vous grondera. Pourquoi faut-il, au milieu de toutes vos perfections, joindre un si grand vice? Je crois que vous avez été charmée d'avoir à me parler d'une mourante et de son agonie, car rien n'est si triste[2]. Vous voilà assez grondée pour un jour, je recommencerai demain.

Je vous remercie, ma mère, de m'avoir envoyé les places pour Saint-Cyr; je les donnerai à M. Voisin. Vous cherchez en tout à me faire plaisir: pardonnez-moi ce terme trop gai.

Je ne vous dirai pas que je vous aime de tout mon cœur; Madame me connoît mieux sur votre sujet que sur tout le reste; elle vous le dira, je crois, très-souvent.

Nous vous verrons, s'il plaît à Dieu, demain; faites bien des notes afin de réparer tout ce que nous n'avons pas dit depuis quinze jours. Je compte ne point travailler de la journée et qu'il sera fête pour moi.

Je n'ai pas eu d'occasion d'écrire à Mme de Fontaines, mais je vous prie, ma chère mère, de lui

[1] Cette lettre confirme tout ce que Mme de Maintenon dit de la mélancolie profonde de Mme de Glapion; Mlle d'Aumale n'était pas de pareille humeur, car l'on voit que les malheurs de la famille royale ne lui ôtent rien de sa gaieté.

[2] Cinq demoiselles venaient de mourir, et Mme de Glapion avait assisté à leurs derniers moments.

faire un peu ma cour et de lui offrir mes respects.

Je ne trouve rien de si triste qu'un pauvre chien, et je plains extrêmement ceux qui s'y comparent.

M. Dodart est médecin de M. le Dauphin.

Ma santé est de crocheteux.

Je dors comme un sabot.

Je ne prends que de l'eau à dîner et à souper, du pain très-sec à déjeuner. L'affaire de M. le Rebours est absolument manquée; il étoit engagé pour une autre.

La mienne ne l'est pas absolument, je vous en parlerai demain.

Madame d'Auxy[1] a beaucoup d'amitié pour vous et est fort reconnoissante de celle que vous lui marquez.

Je recommence une autre lettre pour vous demander pardon de vous avoir écrit trop librement. Vous savez, ma mère, avec quel respect et quel attachement je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissante servante.

Madame se porte bien, dites-le à notre mère; elle est en compagnie, et votre lettre ni celle de Mme de Vandam n'ont pu parvenir jusqu'à elle; ce sera pour ce soir.

499[2]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE MAINTENON.

Mardi, à 4 h. après midi, mai 1711.

Je suivrai de point en point, madame, les ordres

[1] Jeannette de Pincré.

[2] *Autographe.*

que vous me donnez. Mme d'Auxy et moi partirons samedi avec Cholet[1]; je crois que la femme de chambre sera arrivée, et nous la mènerons avec nous; elle fera son apprentissage assez tranquillement. Nous userons de la maison qu'on nous prête avec discrétion, et nous ne nous servirons pas du plus beau. Mme d'Auxy est charmée de ce voyage, et plus encore de l'espérance que vous nous donnez, madame, de vous voir *au repos*[2]. Vous nous mettez dans une paroisse où il n'y a que des saints; nous tâcherons d'en être du nombre et de ne point donner de peine à notre bon prieur. Quelque bonheur qu'il y ait de se confesser, je prie Dieu de n'y être pas assez longtemps pour qu'il connoisse une aussi mauvaise conscience que la mienne.

Pour ce qui est de notre temporel, Cholet fera fort bien la cuisine, et s'il ne sait pas faire un potage, je lui apprendrai[3]. Plus je vas et plus je vois que tout sert et qu'il ne faut rien négliger. Votre bonté, Madame, vous fait prendre trop de précaution; notre petit ménage ira fort bien.

Mme d'Auxy n'aura pas besoin de beaucoup de

[1] Mme d'Auxy étant tombée malade, Mme de Maintenon l'envoya avec Mlle d'Aumale passer un mois dans une maison de la forêt de Fontainebleau.

[2] C'était le nom qu'on donnait à une maison que Mme de Maintenon avait dans la ville de Fontainebleau, et où elle se retirait quelquefois.

[3] Mme de Maintenon écrivait en parlant de Mlle d'Aumale : « Elle est très intelligente sur tout, et capable de toutes les choses d'esprit et des choses les plus belles. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin. » (*Lettres et Avis*, p. 677 et 685.)

bandes pendant ce temps, et dès que le voyage de Marly sera sûr, Mme sa belle-mère enverra ce qui sera nécessaire; je l'en ai avertie.

Je suis disposée, Madame, à aller à la campagne ou à la ville, dès que vous le marquerez; je suis contente de tout, et quand notre exil finira, je le serai encore davantage, surtout si je puis vous soulager et diminuer un peu vos affaires.

J'ai envoyé votre lettre à notre mère.

500[1]. — A MADAME DE GLAPION.

8 juin 1711.

Je sais ce qui s'est passé, ma chère fille, et vous devez être bien aise, au moins dans la partie supérieure, de vous être expliquée l'une et l'autre[2]. Vous auriez grand tort de douter de l'amitié de notre mère pour vous; si elle est prévenue, c'est assurément en votre faveur, mais quelque estime et quelque considération que nous ayons pour vous, on ne vous croit pas sans défauts. Je connois les vôtres parfaitement, parce que je les connois par mon expérience,

[1] *Lettres pieuses*, p. 1792. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 102.

[2] J'ignore quelle explication put avoir lieu entre Mme du Pérou, alors supérieure, et Mme de Glapion, alors maîtresse générale des classes; mais on peut l'imaginer, connaissant le bon sens si droit, la vertu si calme, la régularité parfaite de Mme du Pérou, et la délicatesse excessive, la sensibilité extrême, la tristesse maladive de Mme de Glapion, que Mme de Maintenon achève de peindre dans cette lettre.

les ayant tous, avec plusieurs autres que vous n'avez pas. Nous ne sommes pas humbles, mais vous êtes religieuse, vous en savez et aimez les pratiques; la mauvaise santé et la tristesse vous affoiblissent et augmentent la délicatesse et la sensibilité de votre naturel; il faut pourtant les surmonter et devenir sainte, soit pour vivre, soit pour mourir. Courage donc, ma chère fille; demandons la force pour nous souffrir et pour souffrir les autres. Vous et moi sommes trop choquées du manque de raison des autres, et c'est un très-mauvais effet de la nôtre, car elle doit nous rendre plus patientes; vous êtes un peu trop attachée à la lettre, ce qui vient de votre zèle, bonne foi et exactitude; ainsi on peut dire que vos défauts seroient les vertus des autres. Réjouissez-vous; je vous affaiblis encore, et vous êtes trop touchée de mes peines et de mes maux : votre tristesse est excessive, de même que votre délicatesse pour ceux que vous aimez. Un saint me mandoit : soyez homme dans votre piété; je vous le dis, soyez homme; la grossièreté et un peu de dureté seroient une excellente pratique pour vous. C'est à vous, à qui Dieu a tant donné, à supporter vos sœurs et à leur donner toutes sortes d'exemples de vertu et de patience. La cloche m'appelle, c'est dommage; j'étois bien aise de vous entretenir, et quelque matière que je traite avec vous, ma chère fille, c'est toujours un plaisir pour moi.

501[1]. — À MADAME DE MONTALEMBERT,

Aux Capucines.

A Marly, ce 22 juin 1711.

Je ne puis jamais douter de votre amitié, ma chère fille, et vous devez être de même sur la mienne. J'espère que nous nous reverrons au ciel; je n'ai plus assez de force pour aller à Paris ni même pour écrire de ma main. Je compte toujours sur vos prières pour mon salut, pour celui du Roi, pour la paix, pour le progrès de Saint-Cyr, et j'y ajoute pour Mme la Dauphine à qui rien ne manque qu'un peu plus de suite dans sa piété ; celle du Roi augmente tous les jours; celle de M. le Dauphin est déjà fondée et enracinée; Saint-Cyr va bien; je ne me console point de la perte de notre évêque; voilà tout ce que je pense. Mille amitiés, je vous prie, à nos révérendes mères qui ont tant de bontés pour moi. Mlle d'Aumale vous envoie cinquante crucifix; je conjure toutes celles qui en auront de me donner part à leurs prières.

502[2]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

14 juillet 1711.

Je ne crois rien de plus parfait pour une religieuse que de se tenir à sa règle; mais comme il faut un grand courage pour ne pas rechercher quelque con-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 103.
[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 106.

solation par quelque chose d'extraordinaire, les constitutions permettent de demander selon les mouvements qu'on sentiroit; vous pouvez donc, ma chère fille, demander quelques communions quand votre confesseur vous le conseillera. Je réponds de même sur ce que vous me dites des austérités; mais en tout vous voulez trop d'arrangement : vivez au jour la journée; vous ne pouvez prendre des mesures qui vous empêchent de suivre le conseil de vos confesseurs et de votre supérieure, qui seront différents selon le temps et les circonstances où vous vous trouverez, et tout sera bon pourvu que vous vous laissiez conduire.

Quand je vous fais la guerre sur votre inclination à prier, vous croyez bien que mon intention n'est pas de vous éloigner de Dieu. J'ai craint le travers de quitter ses devoirs pour aller prier Dieu. Vous n'êtes point dans ce cas-là, et il m'a toujours paru que vous comprenez très-droitement vos obligations. Priez donc de tout votre cœur dans les temps que vous avez de reste.

Je crois qu'il seroit dangereux de permettre à une déposée de conduire celles qui auroient pris confiance en elle pendant sa supériorité; c'est à la supérieure qu'il faut se confier, et non pas dans la personne. On peut encore faire quelque exception à cette règle, mais je crois qu'il faudroit en user rarement. Quant aux questions que vous me faites sur les fondations qu'on pourroit vous offrir à l'avenir, c'est prévoir de trop loin, et les décisions que je ferois là-dessus auroient peu de force contre les puis-

sances spirituelles et temporelles qui vous conduiront en ce temps-là. Il faudra toujours représenter les conditions de votre établissement, et les intentions de votre fondateur, mais après cela il faudra obéir.

Si vous me voyez vive sur la crainte de votre relâchement, ce n'est pas sur une fondation différente de celle-ci qu'on vous pourroit proposer ; ce que je demande à Dieu, c'est que vous n'abandonniez pas les demoiselles tant que vous en serez chargée, et que, sans les quitter, vous ne tourniez pas ailleurs ni votre cœur ni votre temps : je dis sans les quitter, car si en effet vous les quittiez tout à fait, ou qu'on vous employât à quelque autre bien, qu'importe, pourvu que vous soyez fidèle à l'œuvre dont Dieu vous chargera ; mais d'entreprendre plus que vous ne pourriez faire, de négliger l'éducation et la vigilance si nécessaires pour vos enfants, sous prétexte d'un autre bien, voilà ce que je crains, et ce que Dieu ne vous pardonneroit pas. Ne vous inquiétez point de l'avenir, soyez de bonne foi dans votre vocation, gardez vos vœux, aimez et soutenez la régularité de votre maison, gardez l'esprit religieux, et vivez en confiance que Dieu vous conduira lui-même.

Il ne faut pas se livrer à la joie de la récréation jusqu'à en perdre le recueillement et la modération religieuses ; mais il est bon d'aimer à vous réjouir avec vos sœurs, et vous devez prendre simplement le délassement que la règle vous donne, comme vous en prenez l'assujettissement. Vous comptez trop, ma chère fille, sur vos dispositions présentes et sur une

bonne volonté qui vous fait trouver de la douceur à toutes les pratiques de votre état ; vous ne serez pas toujours si tranquille, et, quoi qu'il en soit, il faut vous réjouir à la récréation pour débander un peu votre esprit, qui est toujours appliqué. Je sais que vous faites tout avec facilité ; mais un travail continuel ne laisse pas d'épuiser ceux mêmes qui sont ravis de travailler. Demandez des récréations quand les autres en demandent ; ne vous séparez point tant qu'il n'y aura point de péché à ce que font vos sœurs : il vaut mieux être un peu moins parfaite que d'être singulière. Après vous avoir exhorté d'aimer la récréation pour vous, je vous exhorte à l'aimer pour les autres ; il faut s'occuper de leurs besoins, de leurs joies, et y contribuer de tout votre pouvoir. Il y aura toujours parmi vous quelques mélancoliques, quelques languissantes de corps et d'esprit, quelque âme peinée, ou par sa faute, ou par les décisions de Dieu. Ne faites-vous pas une bonne œuvre, ma chère fille, quand vous réjouissez ces personnes-là, et que vous adoucissez leurs peines, quand vous soulagez le poids qui les accable ? Et que deviendroient-elles si elles trouvoient une récréation guindée et remplie d'instructions dont elles sont quelquefois rebutées ? Vous êtes trop avide de bonnes choses ; vous êtes trop occupée de contenter votre goût et vos inclinations ; vous le faites sans scrupule, parce que c'est le bien que vous voulez ; mais la charité et la condescendance pour le prochain est un des plus grands biens. Ne soupçonnez personne en particulier d'être telle que je vous l'ai marqué, et comptez en même

temps sur la foiblesse en général, et que, tour à tour, nous avons besoin de cette piété et de l'attention que je vous demande. Vous avez de la peine de ce que nous ne disons pas toujours des choses utiles à la récréation. Que diriez-vous donc si un saint de votre connoissance vous disoit de prendre une fille dans le temps de son oraison pour la mener promener et pour la divertir? Ne trouveriez-vous pas mauvais que, de dessein prémédité, on fît perdre l'oraison à une religieuse? Il faut s'attacher à l'esprit, et non pas à la lettre; notre but doit être d'aller à Dieu; il faut, entre tous les moyens qui ne sont pas mauvais, choisir ceux que nous croyons les plus propres à réussir; et quand un peu de relâchement peut adoucir une âme troublée ou fatiguée, le relâchement est préférable alors à l'oraison. Dieu nous préserve, ma chère fille, de le chasser de nos récréations; nous devons le porter partout, mais il n'en faut pas toujours parler. L'occasion se présente ici fort naturellement de dire de bonnes choses : une bonne lecture, l'approche d'une grande fête, les accidents continuels qui arrivent, nous conduisent à parler de Dieu et à faire de bonnes réflexions; mais cela se doit faire sans affectation, et, pour parler comme nos mères[1], courtement, et revenant toujours à la joie et à la sainte liberté de cette heure-là. Il me semble que vous devez être contente de moi, et que voilà assez de mon écriture.

[1] Les religieuses de la Visitation.

503[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Versailles, ce 15 juillet 1711.

Je trouvai hier en arrivant que Mme la duchesse de Berry[2] étoit partie pour Paris en intention de rejoindre le Roi à Petit-Bourg, si sa santé lui permet[3]. J'écris ce billet dans l'espérance de voir le major[4]. Nous partons à trois heures, et nous n'aurons pas de poussière. Notre saint ami de Rouen nous mande que la joie de vous voir l'a entièrement rétabli. Adieu, ma chère fille, réjouissez-vous au Seigneur, saint Paul le recommande souvent. Tous les gens de bien sont ennemis de la tristesse, il n'y a que les scélérats qui aiment à s'y abandonner.

504[5]. — A MADAME DU PÉROU.

A Fontainebleau, 21 juillet 1711.

Mme de Berry s'est blessée, et est accouchée cette nuit d'une fille morte....

Ce 22 juillet.

Cela n'est point vrai, au moins l'on croit qu'elle a reçu le baptême; mais, quoi qu'il en soit, la mère

[1] *Lettres utiles*, p. 1235.

[2] Fille du duc d'Orléans, et fameuse par ses déportements.

[3] Le Roi, depuis la mort du Dauphin, était resté à Marly. Il en partit le 15 juillet pour se rendre à Fontainebleau; et, si l'on en croit Saint-Simon, força la duchesse de Berry, malgré son état de grossesse, à l'y joindre. (Voir Saint-Simon, t. XVIII, p. 47.)

[4] Sans doute le major des gardes, qui était alors le duc de Brissac.

[5] *Lettres utiles*, p. 1272.

se porte fort bien, et jamais accident de cette sorte n'a été si heureux que celui-là. Cette pauvre petite sera portée à Saint-Denis demain sans aucune façon dans un carrosse, conduite pour la grandeur par Mme la duchesse de Beauvilliers, Mme la marquise de Châtillon et monseigneur l'évêque de Séez, comme premier aumônier de M. le duc de Berry.

Vous ne me dites rien dans vos lettres de ma sœur de Glapion, ce qui me fait craindre qu'elle ne souffre davantage, car je sais que vous aimez à me dire de bonnes nouvelles sur cet article.

Je suis ravie de votre solitude, elle me console quelquefois de mes embarras : j'ai pourtant trouvé une chambre pour me retirer, et sans cela je ne pourrois achever cette lettre; je la commençai hier au château, et vous voyez que je ne la poussai pas bien loin.

Vous avez parfaitement bien fait d'assister votre pauvre petite demoiselle hors de la maison; si elle y étoit entrée, vous auriez été embarrassée, en cas qu'elle n'eût pu faire ses preuves : le bon parti en tout est de s'attacher à la règle.

Il est vrai que les lettres de Saint-Cyr ne peuvent m'importuner par leurs longueurs, pourvu qu'elles soient raisonnables dans les sentiments. Vous avez raison de vous confier à Mlle d'Aumale, vous n'aurez jamais une meilleure amie, ni qui aime plus votre Institut.

Ne me faites point excuse de votre griffonnage, il est très-lisible, votre style excellent; vous faites trop de cas chez vous de l'écriture et de l'orthographe :

il faut l'apprendre soigneusement à vos filles, c'est un très-aimable talent quand il est par-dessus les autres, et peu de chose quand il est seul. J'ai reçu une grande lettre de ma sœur de Bouju toute pleine de louanges pour les *bleues* et pour les maîtresses; Dieu veuille la tenir dans la situation où elle est! Vous ne pouviez pas mieux faire que ce que vous projetez sur les infirmières des demoiselles; je ne doute pas que ma sœur de Riancourt[1] ne trouve leur gouvernement bien changé depuis que nous n'avons plus les sœurs de la Charité; il faut espérer que tout s'y établira avec un peu de temps. Donnez ma sœur Beauregard[2] à la sacristie : ne sera-ce pas un bon secours, et qui pourra s'accommoder avec le soin de mon appartement? Je suis ravie que ma sœur de Solare se porte mieux.

C'est un remède absolument nécessaire de cesser de marcher, quand on a mal aux pieds ou aux jambes; ainsi, ma sœur de Gruel a bien fait de s'y mettre.

C'est votre lettre qui m'apprend que c'est aujourd'hui sainte Madeleine; je ne l'aurois pas ignoré si je vivois avec vous; mais nous entendons peu parler ici des saints qui ne sont pas fêtés. Suppléez donc par vos prières, ma chère fille, au peu d'attention que j'ai dans les miennes. Mille compliments aux Dames.

Redoublez vos prières selon mes intentions. Mlle d'Aumale et moi commençons une neuvaine aujourd'hui.

[1] « Qui fut mise en ce temps-là à l'infirmerie des demoiselles. »

[2] « Simple sœur fort intelligente qui servoit Madame ici. »

Adieu, mes enfants; je suis fort à mon aise dans ma chambre inaccessible, dictant à Mlle d'Aumale, et me reposant comme vous le voulez.

505[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Au repos[2], ce 23 juillet 1711.

Ne pouvant vous aller voir, je me suis enfermée ici pour toute la journée. Il y a une fenêtre d'où je puis entendre la messe, et on en dit depuis six heures jusqu'à midi et demi. Il n'y a que Mme la Dauphine qui ose y venir, et qui en effet y est venue un moment. Ils s'en vont tous en mantes et en manteaux à Saint-Germain, et ont quinze carrosses[3]. J'ai dîné entre Mlle d'Aumale et Mme d'Auxy, pour me représenter un peu Saint-Cyr : on a prié, on a lu, on a chanté, mais vous n'êtes point venue m'entretenir, et je n'ai point été à la récréation. Je vous prie de dire à ma sœur de Glapion que je n'irai pas qu'elle n'ait éclaté de rire.

La pauvre Tiercelin[4] est trop heureuse de mourir à Saint-Cyr; on me paroissoit fort embarrassé d'elle, et ma sœur de Berval[5] ne sera point fâchée de ne lui donner qu'une bière.

[1] *Lettres utiles*, p. 1276.

[2] Voir la note de la page 310.

[3] Pour l'enterrement de l'enfant dont il est question page 318. Mme de Maintenon met ici *Saint-Germain* par erreur pour *Saint-Denis*.

[4] « Jeune demoiselle assez misérable de corps, d'esprit et de fortune. »

[5] Dépositaire.

Adieu, je suis si enrouée que je ne pourrois vous parler; je cherche à me consoler; mais en vérité les jours me paroissent plus longs qu'à vous.

506[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, 25 juillet 1711.

J'écrivis hier à la reine d'Angleterre d'une autre main que la mienne; mais on ne prend pas de telles libertés avec les Dames de Saint-Louis, et je ne connois que Mme de Radouay qui pût porter une telle humiliation. Il faut pourtant avouer que je suis mieux qu'hier, et que j'ai dormi cette nuit. La duchesse de Noailles est hors d'affaire. Je suis en peine de ma sœur de Boufflers : elle a grand tort de s'être poussée avec la fièvre; il faut souffrir les petits maux, mais il faut prendre du repos et des remèdes dans les grands : la fièvre n'est point douteuse, et l'on ne sauroit faire accroire là-dessus quand on le voudroit. Ceci soit dit en passant et pour instruire nos filles, car vous savez que ma folie est l'instruction : je serai bien à plaindre ici-bas si Dieu m'ôte l'usage de la parole.

Mes écoliers d'Avon ne sont pas en état que je leur écrive; je vais les voir aujourd'hui pour la première fois : ce sera une grande joie de part et d'autre.

On vous a mandé les bonnes nouvelles, ma chère fille, c'est-à-dire la continuation de mes espérances,

[1] *Lettres utiles*, p. 1205.

car il n'y a encore rien de fait, et cette grande affaire marche lentement[1]. Il ne faut point se lasser de demander la paix : elle ne sera pas signée de longtemps, c'est-à-dire la paix générale. Soyez libre et à votre aise avec moi, je vous en conjure; écrivez, faites écrire selon le besoin et votre commodité : le bien de nos filles va devant mon plaisir, et je ne vous en aimerai que mieux.

507[2]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Lundi 27 juillet 1711.

Vraiment, ma mère, vous le prenez sur un ton qui me sèche; je ne reçois presque point de lettres de Saint-Cyr, les vôtres sont aussi bien trop rares; je suis en colère; je n'ai presque rien à faire; il semble que tous ceux qui m'écrivent ordinairement laissent la place à Saint-Cyr, car je n'ai pas tant de lettres qu'à Versailles. Ainsi, faites-moi écrire mes bonnes amies; il y en a dont je n'ai pas encore entendu parler. Songez-vous bien que quinze jours ici paroissent comme des mois; c'est la privation de ces Dames qui se fait sentir si sensiblement; vous savez quel rang vous y tenez pour moi, et de temps en temps je vous répète la jolie lettre que vous savez par cœur. Je crois bien que vous ne savez rien de plaisant ni

[1] Il s'agit ici des premières propositions faites pour amener la paix entre la France et l'Angleterre. Les préliminaires ne furent signés que le 8 octobre 1711.

[2] *Autographe.*

de gai ; si par hasard il s'en présentoit à votre esprit, vous l'oublieriez bien vite. Pour moi, je trouve qu'il est fort joli et fort gai de recevoir de vos nouvelles et de vous en donner d'ici.

Le Roi est en bonne santé.

Madame a bien passé cette nuit, et a dîné avec le monde à qui elle se livre parfois.

Il y a souvent grande promenade autour du canal.

Voilà le troisième ou quatrième jour qu'il fait fort chaud : les sables et les rochers sont tout brûlants, et rendent les nuits fort incommodes. M. Maréchal[1] trouve que nous sommes dans une tourtière ayant le feu dessous, dessus et à côté.

Je vais souvent me promener dans une petite île charmante, où le Roi a permis à Mme d'Auxy et à moi (par rejaillissement de sa faveur) d'y pêcher. Jusqu'ici nos pêches ne nous nourrissent point, ne preuant pas un seul poisson, après deux heures et demie de travail.

Mme la duchesse de Noailles sera sûrement charmée de recevoir quelques lettres de Saint-Cyr.

J'ai l'honneur de voir souvent Mme la comtesse[2] ; elle vous aime bien et sera ravie de n'être pas désaimée. Elle tient une agréable compagnie à Madame ; elle se porte assez bien.

Je n'ai guère le temps d'acquérir de nouvelles sciences, Mme d'Auxy me prend un peu de temps. Je lis l'histoire poétique pour connoître l'origine des dieux, et les Métamorphoses d'Ovide.

[1] Chirurgien du Roi.
[2] La comtesse de Caylus.

Demandez à Dieu que je sois, et non pas que je paroisse sans être.

Mme d'Auxy vous assure de ses respects.

Envoyez-moi votre placet. Une autre fois je n'en recevrai que de ceux qui m'écriront bien des fois avant pour solliciter. Je ne réussirai pas pour cette fois, car Madame en doit demander une[1], et je n'oserois prendre ce temps-là; mais envoyez toujours, et faites en sorte, ma mère, qu'on m'adresse le paquet pour M. Voisin. Je vous supplie de faire donner cette lettre à M. Treilhes en main propre.

508[2]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

A Fontainebleau, ce 29 juillet 1711.

J'approuve fort, ma chère fille, la proposition et les raisons du bon Père Jacobin[3], et je crois, comme vous, que Dieu aura très-agréable que votre maison donne une marque publique de sa dévotion pour la sainte Vierge, dans un temps où elle est contrariée par tant d'hérétiques; cependant je vous conseille d'en écrire un mot à notre évêque; cette dépendance sera encore un mérite.

Je me souviens bien du cas que feu M. de Chartres faisoit de ce bon Père Jacobin.

[1] Sans doute une place pour Saint-Cyr. Mlle d'Aumale tenait registre des demandes et les renvoyait à M. Voisin, directeur temporel de Saint-Cyr.

[2] *Lettres utiles*, p. 1279.

[3] « Le père Mespolier, qui venoit ici de temps en temps mettre toutes nos demoiselles de la confrérie du Rosaire. »

Je suis bien aise d'apprendre que toutes nos malades ne sont plus que convalescentes, mais je ne passe pas aisément que ma sœur de Glapion ait senti de plus grands maux ces jours-ci; j'en attends des nouvelles avec impatience. Je voudrois que la retraite de ma sœur de Riancourt fût déjà faite; ce n'est jamais fait avec vous autres, et à peine vous voit-on huit jours de suite dans votre état naturel[1].

Notre première portière me rend de meilleurs témoignages de nos économes passées et présentes, que je n'aurois osé le désirer; si ces deux charges vouloient s'entendre, elles se soulageroient beaucoup l'une et l'autre. Je voudrois que les Dames de Saint-Louis fussent très-occupées du bien public; il vaut mieux qu'il en coûte quelque chose au particulier.

J'ai été fort alarmée sur le Dauphiné : il m'en coûta vingt-quatre heures de fièvre; mais les nouvelles d'hier au soir nous apprirent que M. le duc de Savoie n'avance pas, que M. le duc de Bervick ne craint guère[2], et que la ville de Lyon montre dans cette occasion beaucoup de courage, d'affection et d'habileté; ils ont pris toutes sortes de bons partis par eux-mêmes, retranché leurs faubourgs et prévu à tout. Il faut que ma sœur de Vertrieux[3] le mande afin qu'il leur revienne de tous côtés combien le Roi est satisfait de leur conduite; elle est trop heureuse d'avoir ignoré mes frayeurs pour ce pays.

[1] Mme de Maintenon se plaignait beaucoup des retraites trop fréquentes que faisaient les Dames de Saint-Louis (Voir la p. 342).

[2] Le duc de Savoie fit en effet une tentative sur le Dauphiné qui n'eut aucun succès.

[3] Cette dame était de Lyon.

Oui, assurément, je regarde ma sœur de La Neuville[1] comme une de mes filles, et même un peu comme la grande fille de saint François de Sales, qui étoit, ce me semble, fort bien avec lui. J'ai toujours eu pour les Dames de Saint-Louis de vrais sentiments de mère, les aimant plus ou moins selon leur conduite.

Dites, s'il vous plaît, à ma sœur de Saint-Pars, qu'à l'exemple de Dieu, je l'aime autant raccommodant des paillasses que faisant une niche pour le Saint-Sacrement, parce que tout cela est égal; mais je ne trouve pas bon qu'elle me fasse des excuses de m'avoir écrit.

Je suis ravie de voir ma sœur de Fauquembergue charmée des classes et convenir de la facilité de cet emploi; ce seroit un bien que toutes[2] y pussent aller de temps en temps.

Adieu, ma chère fille, tout est ici en bonne santé, et je suis dans *mon repos*[3], car je n'aurois pu vous écrire autrement.

509[4]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

30 juillet 1711.

Est-ce que vous connoissez Mlles de Mortiers et Mlle de Sacquepée, que vous êtes de si belle humeur en m'écrivant? Sont-elles jolies? sont-elles spiri-

[1] C'est qu'elle n'avait pas été élevée à Saint-Cyr.

[2] C'est-à-dire celles des Dames qui avaient d'autres charges que celles des classes.

[3] C'est-à-dire dans sa maison de la ville, qu'elle appelait *le repos*.

[4] *Autographe.*

tuelles? ou plutôt sont-elles portées aux sombres et mélancoliques pensées pour vous ravir autant que vous me le paroissez? ou n'est-ce simplement que la joie de recevoir des demoiselles et laquelle je comprends parfaitement?

Je vous remercie d'avoir donné ma lettre à quelqu'un. Je n'ai plus besoin de scène d'Alexandre; celle que vous m'avez envoyée si promptement me suffit.

J'ai fort envie d'avoir votre belle carte de la tour de Babel et du royaume de Porus; de qui est-elle?

Gardez-vous bien, ma mère, de dire à quelqu'un que vous avez une grande passion pour la géographie, si vous prévoyez que la suite en doive être fâcheuse : croyez-vous qu'il n'y a point de géographes sauvés[1]?

Quand faites-vous votre retraite? Au moins ne la gardez pas pour quand Madame sera de retour; vous ne la feriez pas à votre aise, et vous seriez exposée à avoir de mes leçons de géographie quand vous serez visible dans nos corridors.

En qualité du commis de mon commis, je vais vous donner des commissions sans ménagement.

Primo : d'envoyer cette lettre à M. de Groisy, à la première occasion;

Decimo (*sic*) *:* celle où est mon adresse, à Mlle de la Jonchapt;

[1] C'est une petite raillerie à l'adresse de Mme de Maintenon, qui blâmait les études particulières de Mme de Glapion comme pouvant la distraire de ses devoirs.

Tertio : de me faire avertir quand on aura donné le paquet pour M. Voisin, à ce gentilhomme, parce que Madame m'a chargée de le savoir pour parler au Roi ;

Quarto : je vous demande pardon, je n'ai plus rien.

Est-ce tout de bon que vous sentez moins de douleurs ? Mandez-moi encore de vos nouvelles, dès que vous aurez reçu mes lettres, si vous avez le temps. Madame me demande toujours si j'en ai, et je suis honteuse de dire que non, et je trouve que j'ai fort bon air quand j'ai vos lettres dans ma poche.

Je pris hier deux perches à la pêche. Mme d'Auxy ne prend rien, parce qu'elle remue trop.

Madame est en fort bonne santé ; elle a dormi très-bien, et est allée dîner chez Mme Voisin. Ayez la bonté de le dire à notre mère ; faites-lui bien ma cour, mais une cour sincère.

J'oubliois bien ma meilleure commission. Mon miel n'a pas reçu mes ordres avant le voyage, c'est un oubli ; seroit-il encore temps de le donner à ma sœur Marie, pour la prier d'en faire de ces certaines mauvaises confitures, rien qu'avec du miel ? Y auroit-il encore du fruit propre à cela ?

---

511 [1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

A Fontainebleau, juillet 1711.

Je commence ma lettre par vous envoyer le petit billet que je viens de recevoir de M. Voisin, qui vous apprendra que nous avons repris le poste que les

[1] *Lettres utiles*, p. 1315.

ennemis nous avoient ôté, et qu'il leur en coûte plus qu'à nous.

Je suis bien aise de voir toutes nos malades convalescentes, et bien contente de ma sœur de Glapion si elle continue à se bien porter.

Ce ne peut être le noviciat qui ait fait mal à ma sœur de Croisilles; mais elle n'étoit point encore bien remise [1].

Tout ce que les maîtresses des classes m'écrivent marque un grand contentement de leurs sœurs et de leurs filles.

Je suis bien de votre avis pour lambrisser peu à peu les classes; c'est le meilleur marché, et on sera toujours à recommencer si l'on veut mettre des tapisseries.

J'ai reçu une lettre de ma sœur de Riancourt toute pleine de bonnes résolutions; elle sera, quand il lui plaira, aussi bonne infirmière qu'elle a été bonne économe. Je ne doute pas qu'elle ne trouve quelque changement à l'infirmerie des demoiselles depuis que les sœurs de charité n'y sont plus. Il est certain qu'il faut continuer ce qu'on m'assure y avoir établi: comme l'éloignement des repas et la privation des salades, laitage, fruits, qu'il ne faut manger que lorsqu'on se porte bien. Tâchez de comprendre qu'il n'y a nulle raison de donner plus de nourriture à une fille qui a été malade que lorsqu'elle se porte bien; il n'est point possible que le mal qu'elle a eu ait fortifié son estomac; ce n'est donc pas la quan-

[1] Novice qui fit profession en 1713.

tité d'aliments qu'il lui faut, mais de bons aliments. Quand j'ai voulu approfondir ce grand soin que les Carmélites ont de leurs malades, j'ai trouvé qu'il se réduit à de la volaille, dont elles font grand cas, et avec raison, car c'est une excellente nourriture. Ma sœur de Riancourt raisonne fort bien quand elle veut, et, encore une fois, je me prendrai toujours à sa volonté de toutes les fautes qu'elle fera.

Dites à ma sœur de Garnier, je vous supplie, qu'il est vrai que j'aime les confesseurs sérieux, parce que je trouve les matières qu'on traite avec eux fort sérieuses, et point du tout propres à la raillerie. Il me semble que, de son côté, elle les prend assez sérieusement.

Toutes les lettres que je reçois m'assurent de votre gaieté, ce qui me fait un grand plaisir. Que vous êtes habile, ma chère fille, d'avoir permis aux nôtres de faire leur neuvaine à leur fantaisie! voilà un moyen sûr d'y mettre la ferveur, mais souvenez-vous d'en excepter les austérités corporelles. Je meurs de peur que ma sœur de Boissauveur ne s'y abandonne; mais, raillerie à part, n'en souffrez point; je consentirois à un jeûne pour celles qui se portent fort bien. Mais, quand cette neuvaine sera finie, je ne serois pas fâchée de savoir comment elle s'est passée.

C'est une grande charité à ma sœur de la Rousière d'apprendre à tailler à sa *noire;* vous savez qu'elle aura besoin de travailler. Les maîtresses des *bleues* ne cessent de se louer les unes des autres : Dieu veuille que cela continue, comme je l'espère. Ma sœur de Vandam m'écrit sa confession ; elle doit

travailler avec une grande confiance, car il n'est pas possible de ne se pas sanctifier, quand on connoît ses défauts et qu'on a l'humilité de les dire à un bon guide; on marche sûrement. Dites-lui qu'à l'égard de sa santé je ne suis point surprise qu'elle se lasse aisément quand elle se tient debout : il lui est facile de s'asseoir à la classe, et, pour l'église, il me semble que vous n'êtes guère debout; il faut aussi qu'elle soit peu à genoux; mais véritablement il faudroit songer à guérir, et que M. Besse demandât de cette eau à M. Fagon : il me semble qu'il faut du temps pour la préparer.

J'ai reçu une lettre du noviciat fort agréable, car j'aime tous ces styles différents; la maîtresse l'a commencée et finie. Remerciez pour moi, ma chère fille, car je ne veux pas entamer d'écrire à d'autres qu'à vous; je ne saurois plus par où finir, et je n'ai plus de force ni d'esprit ni de corps, quoique ma santé soit meilleure qu'elle ne devroit être à mon âge. Dites à ma *vieille domestique*[1] que les pauvres d'Avon ne me font pas oublier la grandeur de ses services; mais je lui saurai encore plus de gré de ceux qu'elle rendra aux *vertes;* le bien qu'elle y fera peut faire beaucoup de fruit.

Ce matin ne s'est pas passé sans prier pour ma sœur de Veilhan; j'ai demandé à Dieu qu'elle ne soit singulière qu'en amour et en ferveur pour lui.

Nos messieurs de Saint-Lazare font des merveilles;

[1] Mlle de Bouju, nièce de la Dame de Saint-Louis, qu'elle appelait ainsi par amitié, parce qu'elle l'avait élevée dans son appartement. Elle était alors employée aux classes.

les grands et les petits chantent leurs louanges.

M. Duchemin[1] sort de ma chambre ; nous avons été ravis de nous voir, mais non pas de nous entendre : il vouloit me dire comment il faisoit le catéchisme, et je voulois lui persuader ce que je crois là-dessus.

512[2]. — A MADAME DU PÉROU.

À Fontainebleau, ce 4 août 1711.

J'ai à répondre à deux de vos lettres : une du 1er août et l'autre du 3. Il n'y a rien de nouveau sur le duc de Savoie ; mais les armées sont en présence en Flandre, ce qui m'agite un peu [3].

Je pense comme vous sur la géographie : il ne faut là-dessus qu'une connoissance légère des choses principales ; je ne sais pourquoi on s'est défait des cartes que j'avois fait mettre dans les classes. Vous me faites grand plaisir par vos petits articles qui me disent en deux mots des nouvelles de toutes nos malades.

Je suis ravie que ma sœur de Croisilles se porte mieux et qu'elle et sa compagne fassent bien.

Il est vrai que nos demoiselles sont bien aimables

[1] Voir la note 2 de la p. 349.

[2] *Lettres utiles*, p. 1287.

[3] Marlborough, ayant surpris le passage de la Sensée, se trouvait entre cette rivière et l'Escaut, devant l'armée française, et dans une mauvaise position. Villars ne sut pas en profiter (Voir la lettre suivante).

de faire pour nos sœurs converses ce qu'elles feroient devant toute la cour assemblée [1]; voilà comme les bons enfants dans les familles traitent les bons domestiques.

Me voici à votre seconde lettre bien affligée de la petite vérole de ma sœur de Radouay; je vois bien qu'il n'y a rien à craindre pour elle par tout ce que vous m'en mandez, mais je crains qu'elle ne soit pas la seule. Il faut vouloir ce que Dieu veut, et être privée de Saint-Cyr quand il le veut.

Nous avons ici beaucoup de malades; on nous mande comme vous que la petite vérole de Versailles diminue. Je ne sais point encore quand nous y retournerons, je ne crois pas que ce soit avant le mois de septembre.

La fine pointe de l'esprit accepte de ne vous point voir, mais tout le reste en est dans la tristesse; mon secrétaire vous en dira ce qu'il lui plaira.

513[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 8 août 1711.

Je souhaite de tout mon cœur que M. Besse[3] juge bien de la maladie de ma sœur de Radouay, car pour nous, qui la voyons de loin, nous en sommes fort inquiètes par l'inégalité qui paroît dans la fièvre et

[1] « C'étoit de se parer, ajuster, et préparer pour jouer leurs tragédies devant elles. »

[2] *Lettres utiles*, p. 1289.

[3] Médecin de la maison de Saint-Louis.

dans le mouvement du venin. Cependant, je tire un bon augure de la gaieté que je viens de voir dans une de ses lettres. Mlle d'Aumale et moi courons bien vite le matin à celles de Saint-Cyr pour en apprendre des nouvelles.

Nous avons bien souffert ici depuis trois jours; on nous avoit mandé qu'il y auroit certainement une action générale, et cette attente-là est terrible; mon secrétaire vous en fera peut-être la peinture. Un courrier, arrivé cette nuit, nous apprend que les ennemis ont passé l'Escaut. Je ne sais point encore les particularités de leur retraite [1], mais je ne vois rien digne de vous, n'y ayant nulle apparence de butin.

Que ma sœur de Glapion va être aise d'entrer en retraite et de s'abandonner à la tristesse! qu'elle se souvienne pourtant que tous les saints la défendent, et que saint Paul répète bien des fois de se réjouir. Vous me donnez de grandes espérances sur son mal; il faut qu'elle se tienne chaudement, car ce pourroit bien être un rhumatisme; il ne faudra pas manquer à la renvoyer à l'infirmerie dès que les nuits deviendront froides.

Je me suis fait lire les maximes que vous voulez imprimer [2]; j'y consens, parce que je ne serai point

[1] Ce n'était point une retraite, mais bien une marche en avant, par la faute de Villars qui, pouvant écraser l'ennemi entre la Sensée et l'Escaut, le laissa se dégager, passer cette dernière rivière et se placer entre la Sambre et l'Escaut.

[2] « Ce sont les avis aux maîtresses des classes, imprimés dans le petit livre des règlements des demoiselles, qui commencent par ces mots : « Vous ne pouvez trop, ni trop tôt imprimer la re-

nommée; du reste, je n'ai point changé d'avis, je pense tout ce qu'elles contiennent, et je suis bien rassurée en vous les donnant, puisque feu M. de Chartres les a approuvées.

Que je suis heureuse de n'avoir point entrepris cette année de répondre à toutes nos Dames en particulier; je n'aurois jamais pu le faire aussi merveilleusement qu'elles m'attaquent. Je ne pense pas que le silence coûte beaucoup à ma sœur de Jas; je souhaite que le repos de la retraite augmente ses forces; vous connoissez l'envie que j'aurois de la voir aux classes. Ma sœur de Solare a un beau et bon style.

Faites mander, je vous prie, à ma sœur de Montalembert que je ferai ce qu'elle désire de moi; je n'ose répondre à sa lettre de peur que ce soit un secret, et je ne puis écrire de ma main.

Je voudrois que la santé de ma sœur de Boufflers répondît à tout ce que je trouve dans sa lettre.

Je suis très-contente de celle de ma sœur de Blosset, et je l'en remercie.

Je voudrois bien avoir la force de traiter en particulier chaque défaut de ma sœur de Roucy; mais, en attendant, je m'en repose sur M. Treilh.

Pourquoi votre robière dit-elle qu'elle n'a rien à me mander? Ce ne sont pas des nouvelles que je désire, et j'aime bien autant savoir comment va la taille des demoiselles. Je suis bien aise que ma sœur Beauregard[1] soulage nos deux foibles sacristines.

ligion dans le cœur des enfants qui sont commis à vos soins. » (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 89).

[1] C'était une sœur converse qui avait soin de son appartement.

Nos filles insèrent dans leurs lettres quelques avis dont il faut que nous profitions. Le plus grand bonheur qui puisse arriver à la communauté, c'est qu'elles s'adressent à vous et à moi ; car on ne sauroit nous tromper, ce qui ne sera pas si sûr avec nos supérieurs.

On prétend donc qu'on n'est pas assez fidèle à se trouver aux assemblées quand on le peut, et qu'il y a plusieurs de nos sœurs qui voudroient qu'on leur ôtât tout à fait cette observance. Je ne suis point de cet avis-là : nos filles ne voient que leurs charges ; mais cette assemblée est très-pieuse et très-agréable : elle vous rassemble, elle vous fait connoître un peu le noviciat, elle divertit par la différence des matières, elle fournit à la supérieure une occasion de parler, ou de lire quelque règlement, ou d'égayer. Du reste, elle peut en dispenser quand il y a trop d'affaires ou de malades ; mais je ne voudrois pas penser à l'ôter. Il vaut bien mieux qu'on se plaigne de n'avoir pas assez de temps que d'en avoir trop ; c'est la perte des couvents. Il ne faut rien dire à nos sœurs de leur prolixité ; car ce seroit leur ôter la confiance qu'elles ont en vous et en moi ; cependant il faut attaquer ce défaut comme les autres dans les demoiselles. Il vient de la même source que de trop parler, et c'est un mauvais caractère. Il faut tâcher de dire en peu de mots, et finir tout court quand les affaires finissent, et ne pas accoutumer les demoiselles à de longs compliments. Il y a partout des écueils ; rien n'est plus agréable qu'un aimable style, rien aussi n'est plus dangereux : on aime à faire ce

que l'on fait bien, et qui nous attire des louanges. Le meilleur remède, c'est d'accoutumer vos demoiselles à écrire très-simplement et des lettres courtes. Adieu, ma chère fille, je n'entends rien dire encore de notre retour.

515[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, ce 11 août 1711.

Outre la bonne santé de ma sœur de Radouay que je désire fort, je serai ravie que M. Besse ait bien jugé; car je sais combien les personnes peu expérimentées rabattroient du peu d'estime qu'elles ont pour lui, si elles le trouvoient en faute, quoique nous n'en estimions pas moins M. Fagon pour n'avoir pas connu tout le mal de Monseigneur [2].

J'ai vu M. Barjavel; je suis ravie de tout ce qu'il m'a dit de nos filles du Val-de-Grâce, des Carmélites et de la Conception; je ne suis pas moins sensible à l'espérance qu'il m'a donnée d'avoir des places à cette dernière maison, et bientôt une au Val-de-Grâce.

Exhortez bien notre maîtresse générale à préparer de bons sujets, et à leur donner cette droiture et cette raison si nécessaires, et qui leur feront tant de bien dans les suites.

[1] *Lettres utiles*, p. 1294.

[2] Fagon avait assuré pendant toute la maladie de Monseigneur « que tout alloit à souhait et au delà de ses espérances; » ce ne fut qu'au dernier moment qu'il déclara au Roi « que tout étoit perdu » (Voir Saint-Simon, t. XVI, p. 227 et suiv.).

Je voudrois de tout mon cœur que M. de Limoges eût quelque chose; mais je l'espère peu, et j'ai appris d'un saint[1], que vous et moi regretterons toujours, que les rois de la terre sont trop petits pour contenter tout le monde.

Pourvu que je puisse retourner à Saint-Cyr, je me trouverai quitte à bon marché de notre séparation; je vous verrois plus en paix, plus séparées du monde, et, par conséquent, plus à Dieu. Ma maison de la ville me fournit aussi une retraite dont je me trouve assez bien; mais, si la petite vérole infectoit notre maison, ma résignation et ma raison seroient à bout.

Puisque vous êtes en train de reprendre les fautes qui se font chez vous, il faut que je vous dise un mot sur la veille des demoiselles[2]: faites-la de bonne foi, je vous en conjure, et toujours le mieux qu'il est possible, soit en santé, soit en maladie.

Prenez sur toutes les charges plutôt que de prendre sur les classes. C'est dans ces occasions pressantes que je vous ai marqué qu'il faut faire faire votre sacristie par le dehors, qu'il faut faire faire vos habits pour de l'argent, et ainsi de tout le reste; mais quand vous avez fait le mieux que vous pouvez pour donner quatre professes à chaque classe, il faut se contenter de trois, et puis de deux, et peut-être d'une.

Il faut donc bien, dans ces occasions-là, s'aider

[1] Godet Desmarets, évêque de Chartres.

[2] La veille des dortoirs pendant la nuit. Les Dames seules en étaient chargées.

des novices, des postulantes, des sœurs converses-professes, des *noires* et des plus sages demoiselles. Mais toujours, ma chère fille, avec cette bonne foi tant recommandée. Prenez l'esprit de la loi, sans vous attacher trop à la lettre, et n'ayez nulle complaisance pour celles qui pensent autrement et qui disent qu'elles ne laisseront point faire leur besogne par d'autres.

C'est à la supérieure à juger du caractère de celles à qui on peut confier des demoiselles, et c'est à elle aussi à remettre tout dans la règle dès que les maux sont passés; car il ne faut pas sortir de cette règle pour être un peu plus à son aise, et par de petites raisons. En voilà assez pour aujourd'hui; je vous parlerai, au premier jour, sur la veille des dortoirs et sur l'envie que les Dames auroient que les demoiselles les crussent de purs esprits.

Adieu, ma chère fille, je me porte assez bien aujourd'hui, et fort doucement avec ma petite famille[1] qui dîne souvent avec moi; je voudrois y joindre ma pauvre Bouju[2], ma *vieille domestique*.

516[3]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 14 août 1711.

M. Forest m'a fait savoir la mort de M. de Saint-Pars, et l'envie qu'il a de disposer de sa commission,

[1] Mlles d'Aumale, de Breuillac, Mme d'Auxy, etc.
[2] Voir la note de la p. 332, et la note 2 de la p. 270.
[3] *Lettres utiles*, p. 1296.

que je lui ai accordée; assurez ma sœur de Saint-Pars de la part que je prends à sa peine.

Vous perdez trop de papier dans vos lettres, mon avarice ne le peut souffrir, et l'écriture en a plus de grâce.

Je ne crois point, ma chère mère, que vous deviez accorder des permissions de suite comme celle que ma sœur de Fontaines vous a demandée; la règle est sage, et a marqué pour la prière ce qu'elle a jugé nécessaire; le reste de la journée peut se passer en oraison par la présence de Dieu, qu'on ne peut oublier chez vous. La supérieure peut bien cependant accorder quelque chose d'extraordinaire dans des temps particuliers, selon le besoin de chacune.

N'allez pas dire à ma sœur de Glapion que la tristesse m'a gagnée au point que je n'en suis presque plus la maîtresse[1]. Mais priez, et faites prier pour moi, ma chère fille, sans en dire la nouvelle raison.

Un mot à ma sœur de Vandam, pour deux lettres qui mériteroient de grandes réponses; mais je suis trop foible pour l'entreprendre.

517[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 18 août 1711.

Les affaires de Flandre ont bien changé de face; on croyoit tout en sûreté pour cette campagne, mais

[1] « Au sujet des mauvaises affaires de l'État et de la guerre. »
[2] *Lettres utiles*, p. 1297.

nous avons présentement bien des sujets de crainte; on parle du siége de Bouchain[1] et même de celui de Valenciennes; je vois même la plupart des gens de guerre persuadés qu'il y aura une action générale, avant que tout cela se démêle; vous jugez bien qu'une pareille attente me donne quelque inquiétude; les affaires de l'Église ne vont pas mieux, et s'aigrissent tous les jours; vous voyez, ma chère fille, que voilà bien des sujets de prières.

J'ai eu un rhume qui ne m'a pas paru grand'chose. M. Fagon prétend pourtant qu'il est la cause d'une petite fièvre qui ne me quitte point depuis dix jours et qui me réduit à être presque toujours couchée.

L'état de ma sœur de Glapion m'est une surcharge qui se fait sentir[2]; je viens de recevoir d'elle une lettre bien aimable, et qui est très-propre à redoubler la tendresse que j'ai pour elle.

Il est vrai que je suis bien lasse de vos retraites; je respecte pourtant fort celle de tous les ans pratiquée dans toutes les maisons et par la plupart des personnes pieuses; mais pour vos retraites du mois, si j'étois supérieure je ne les accorderois que dans les temps où les classes sont complètes, où il y a peu de malades, ou pour des besoins particuliers[3]. La

[1] Bouchain fut en effet assiégé et pris.

[2] « Elle étoit malade, et couva longtemps une plaie au côté qui inquiéta extrêmement Mme de Maintenon, qui la destinoit à la supériorité, l'aimant et l'estimant singulièrement. » (Note des *Lettres utiles*.)

[3] « Comme il y a seize maîtresses, elle comprenoit que prenant chacune un jour de retraite par mois, c'est par an cent quatre-vingt-douze jours qu'il manque une maîtresse aux classes, sans

constitution ne met-elle pas la supérieure là-dessus dans une entière liberté ?

On dit que l'archiduc[1] est parti un peu furtivement, qu'il amène avec lui l'archiduchesse et quatre régiments allemands; de quelque manière qu'il quitte l'Espagne, c'est un grand avantage pour Leurs Majestés catholiques. Quand je vous mande des nouvelles, c'est dans l'opinion que vous ne comptez que les miennes, et que vous n'en demandez à personne; c'est aussi pour éviter vos prières; vous savez bien que je ne vous demande point d'en augmenter le nombre, et que je crains fort de charger la communauté. Le duc de Noailles ne revient plus : il a voulu quitter quand il s'est cru inutile, il veut demeurer parce qu'il voit quelque apparence de faire quelque chose[2].

Je vous embrasse, mes chers enfants; ce sera un miracle si la petite vérole respecte Saint-Cyr, mais je voudrois bien qu'il plût à Dieu de le faire.

compter les retraites de huit jours et les maladies qui en emportent beaucoup davantage. » (Note des *Lettres utiles*.)

[1] L'empereur Joseph Ier était mort le 17 avril 1711, ne laissant pour héritier que son frère, l'archiduc Charles, compétiteur de Philippe V au trône d'Espagne. Celui-ci se hâta de partir pour l'Allemagne afin d'y assurer son élection au trône impérial.

[2] Il commandait un corps d'armée sur les Pyrénées, et pendant que Vendôme gagnait la bataille de Villaviciosa, il fit une diversion heureuse en Catalogne et s'empara de Girone.

518[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Ce 18 août 1711.

Que je suis aise de ne plus parler à une solitaire et que vous soyez sortie de retraite dans les mêmes sentiments de bonté que vous aviez pour moi en y entrant! Si vous en aviez retranché quelque chose, vous auriez tombé dans l'injustice et il vous auroit fallu retourner en retraite pour y remédier, car je me flatte, ma mère, que vous me devez quelque chose, quand je considère tout ce que je sens pour vous de respect, d'estime, d'amitié, de vénération même: peut-être est-ce l'odeur de votre retraite qui me fait servir de ce terme.

Madame a lu votre lettre avec un grand plaisir; notre mère vous dira sans doute le petit mot qui est pour vous[2].

Je ne sais que penser sur ce que vous me dites de mes lettres, car vous ne mentez jamais. Vous me ferez croire que j'ai de l'esprit, et je vais dans ce moment vous dire comme la demoiselle du proverbe: *Est-il vrai, ma mère, qu'il y ait quelque chose de bon en moi*[3]? Je ne suis pas portée à le croire, et personne ne sauroit avoir plus mauvaise opinion de moi que je l'ai. Êtes-vous dans ces mêmes sentiments, vous qui sortez de retraite?

Mme d'Auxy vous remercie: elle vous aime bien.

J'ai fait vos compliments ce matin à M. Maréchal;

[1] *Autographe.*
[2] Voir la lettre précédente.
[3] Proverbe XXXII, scène VI.

il vous en fait de très-humbles. M. Gervais m'a demandé des nouvelles de Mme de Radouay et de la demoiselle qui avoit mal à la cuisse ; j'ai oublié son nom... je m'en souviens, c'est Mlle de Vinois.

Si vous trouvez mes lettres belles, vous les estimerez encore davantage quand vous saurez que je ne prends pas de l'encre plusieurs fois avant de commencer.

Mme la comtesse de Caylus me chargea hier de vous faire bien des amitiés.

Que je suis fâchée que vous vous sentiez toujours de ce vilain mal ! il sera beau s'il veut s'en aller. Madame m'en demande sans cesse des nouvelles ; donnez-m'en donc souvent, je vous en prie. Adieu, ma mère, je voudrois bien souper ce soir auprès de vous.

519[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Ce 19 août 1711.

Je n'ai qu'à approuver toutes les mesures que vous prenez ; mes conseils vous mettront toujours plus à votre aise, parce que je sais qu'il n'est pas possible de soutenir toute sa vie des usages trop difficiles. Tout ce que je vous demande, c'est la bonne foi, et de ne vous servir que dans la nécessité des libertés qu'on vous donne, et qu'on ne vous donne pas pour vous procurer du plaisir, ni du repos,

[1] *Lettres utiles*, p, 1300.

mais afin que vous ne cessiez jamais de veiller les demoiselles.

Je crois aussi que vous faites fort bien d'envoyer ma sœur de Radouay à Saint-Roch[1] : l'air y est bon, et les aûtres raisons que vous dites sont très-bonnes aussi.

Je suis bien aise que ma sœur Gautier [2] ait trouvé de l'occupation ; la langue françoise lui en fournira pour bien du temps.

Vous faites merveille, ma chère fille, en relevant tout, et en expliquant les règlements ; rien n'est plus important que l'uniformité là-dessus ; arrêtez tous les compliments, les écritures et les manières du monde ; vous voyez la pente qu'on a à y revenir. Je ne manquerai certainement pas à vous avertir de tout ce qui me reviendra ; vous me donnez là-dessus un grand courage par la manière dont vous le recevez.

Vous voilà déjà corrigée de vos grands espaces sur le papier ; voyez comme mon secrétaire presse son écriture.

Vous avez raison d'avoir le cœur gros sur l'état des affaires ; il faut les voir en Dieu pour s'en consoler ; je vous mandai hier tout ce que j'en sais ; je vous parlai aussi de celles de l'Église.

Priez, priez avec ferveur, mais après cela réjouissez-vous toutes le plus qu'il vous sera possible.

[1] A l'infirmerie des maladies contagieuses. Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. IV.

[2] « Personne malade qui étoit hors d'état de faire une charge ; elle s'occupoit à l'infirmerie à transcrire des règles d'orthographe pour donner aux classes. »

520[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

20 août 1711.

J'ai toujours recours à vous, ma mère; je vous envoie la lettre de Mme d'Havrincourt [2], afin que vous ayez la bonté de me dicter une réponse sur tout ce qu'il faut; j'ai bien envie que Mlle d'Osmond [3] soit à Saint-Cyr.

Je vous vois d'ici bien sainte; si vous saviez combien Madame l'est, vous lui porteriez envie; elle aime bien Dieu et hait infiniment le mal; voilà comme je voudrois être; elle fait le bien pour Dieu seul et n'a jamais d'autres vues. Ce n'est pas à moi à vous parler de tout cela, vous le savez par vous-même; moi j'en suis touchée de jour en jour davantage. Elle est allée dîner hier chez Mme la duchesse d'Elbeuf, se portant un peu mieux. Et vous, comment êtes-vous? Je fus hier me promener en carrosse avec Mme d'Auxy dans la forêt. J'étois assise sur un rocher où je lisois, et la jeune dame cueilloit au bas du rocher du genièvre pour sa bonne. En voulez-vous? Il y en a beaucoup ici; s'il vous est bon, vous n'en manquerez pas.

Plus je pense au bon esprit de notre mère, au vôtre et au mien, plus je trouve que nous sommes bien heureuses. Quelque mauvaise opinion que j'aie

[1] *Autographe.*

[2] Mlle d'Osmond, qui fut longtemps la secrétaire de Mme de Maintenon, et que celle-ci maria au marquis d'Havrincourt. Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 202.

[3] Nièce de Mme d'Havrincourt.

de moi, je ne changerois pas la bonté de mon esprit avec un autre ; pour la beauté, j'en changerois avec tout le monde[1]. Adieu, ma mère.

521[2]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Ce 23 août 1711.

Mlle d'Aumale vous a mandé la mort du maréchal de Boufflers[3] ; ma sœur de Boufflers[4] en sera bien fâchée et elle le seroit encore davantage si elle savoit ce qu'il pensoit pour sa famille ; je crois qu'elle fera et lui procurera bien des prières, sans oublier madame sa femme qui est dans une grande affliction.

J'espère bien que toutes ces fièvres vous sauveront de la petite vérole ; et je ne comprends pas même comment vous pouvez avoir tant de malades après une rougeole si générale. Le fonds de ma santé est bon; mais j'ai un peu trop de contraintes, et c'est ce qui me fait passer de mauvaises nuits.

Ce M. Douté[5] est un très-honnête homme, M. Fagon en fait grand cas. Si vous faites connoissance avec lui, mettez-le sur le pied de ne parler de remèdes qu'à vous, ou au moins de vous en parler avant de les ordonner.

Le mal de M. l'évêque de Chartres ne peut se

[1] Nous avons déjà dit que Mlle d'Aumale était laide.

[2] *Lettres utiles*, p. 1302.

[3] Il venait de mourir à Fontainebleau, âgé de soixante-huit ans.

[4] Nièce du maréchal.

[5] « Médecin qui venoit ici pendant les voyages de Fontaine-

guérir que par des ménagements dont je le crois incapable.

Je verrai l'homme de M. Treilh dès que je serai de retour, et il faudra se défaire de La Ferté[1].

Ma sœur de Saint-Pars m'écrit sur son affaire avec beaucoup de douceur ; vous avez très-bien fait dans toutes les circonstances de ce qui s'est passé.

Je viens d'avoir une grande conversation avec M. Duchemin[2] ; je ne sais lequel de lui ou de moi prenoit le plus de plaisir à parler de Saint-Cyr. C'est un grand malheur que ceux qui nous aiment ne puissent nous demeurer; nous avons en lui un grand prôneur du bien qui se fait chez nous.

Mille amitiés à mes chères filles et pour vous-même ; je compte les jours que j'ai à être sans vous voir.

522[3]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 25 août 1711.

Il faut bien, ma chère fille, dire à ma *vieille domestique* de ne pas mourir ; j'en serois véritablement fâchée, et j'en vois ici bien d'autres qui pensent comme moi[4].

bleau, où notre médecin ordinaire étoit obligé d'aller pendant le séjour de la cour. »

[1] Voir la note 4 de la page 280.

[2] « Prêtre de Saint-Lazare, qui avoit demeuré à Saint-Cyr en qualité de confesseur des demoiselles, et n'en étoit sorti que pour sa mauvaise santé, que l'air d'ici altéroit de plus en plus. »

[3] *Lettres utiles*, p. 1303.

[4] « Mlle de Bouju, qui étoit fort malade, et qu'elle nommoit

Si j'étois plus jeune, je serois bien affligée de M. le maréchal de Boufflers, car je perds un ami qui auroit été sûr pour tous les temps; mais quand on approche soi-même de la mort, on est plus détaché, et je suis beaucoup plus occupée de lui que de moi. Il est mort très-bien disposé : il n'y avoit plus pour lui dans la vie que chagrins, alarmes, maladies, et toutes sortes de peines; outre les maux qu'on voyoit, il en avoit de cachés qui le rendoient incapable d'agir. Il faut que ma sœur de Boufflers s'en console par des vues plus relevées, et par la soumission aux ordres de Dieu.

J'ai été bien aise de voir une lettre de ma sœur de Radouay : son style se sent encore du sérieux de la maladie; j'espère qu'elle l'égayera bientôt, et que ce sera à vos dépens.

Je suis bien aise de la justice qu'on rend à M. Besse; la seule expérience de Saint-Cyr le rendroit habile.

Vous me voulez consoler par tout ce que vous me dites de la santé de ma sœur de Glapion; je veux pourtant espérer que ce mal étant si lent à se déclarer ne sera qu'un rhumatisme.

Ma sœur de Saint-Périer demande le ruban noir pour Mlles de Saluces et de Lasmartres, j'y consens de tout mon cœur. Il faut bien que ma sœur de la Neuville devienne une bonne première maîtresse; elle est trop raisonnable pour prétendre qu'elle aura

ainsi par amitié, parce qu'elle la tenoit auprès d'elle dans son appartement depuis la classe rouge jusqu'alors. Elle portoit le ruban noir. Les autres personnes qui l'auroient regrettée étoient Mlle d'Aumale, Mme d'Auxy, etc. » (Note des *Lettres utiles.*)

soixante filles sans défauts, et quand on me le diroit je ne le croirois pas. Je serois bien embarrassée de joindre quatre personnes sans défaut, et comment peut-on imaginer qu'en étant remplis comme nous sommes, cette jeunesse n'en aura point? Ma sœur de Saint-Périer voit fort droitement sur toutes choses.

Il me semble que vous n'oubliez rien; ordonnez aux infirmières de n'approcher des malades que pour ce qui est nécessaire par rapport à l'âme et au corps; il faut régler sa conduite selon les temps: on lit auprès d'elles, on tâche de les divertir et de les amuser, on leur apprend même quelque chose; mais, dans le cas où nous sommes, il faut les laisser en repos dans leur lit, et ne se pas abandonner au mauvais air parce qu'on est contraint de s'y exposer.

Je me porte assez bien présentement, ma chère fille; je n'ose demander quand nous partirons, dans la crainte que ce ne soit pas sitôt. Vous êtes les seules causes d'envie que j'ai d'aller à Versailles, car, du reste, je me trouve partout également.

523[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 27 août 1711.

Je crains bien qu'à la fin nous ne perdions beaucoup de nos pauvres enfants; on ne peut s'empêcher d'en être fâchée, quoique ce soit le plus grand bonheur qui puisse leur arriver.

[1] *Lettres utiles*, p. 1305.

Mme la Dauphine, toute la maison royale et votre humble servante ont été à sec pour le fruit depuis deux jours, parce qu'il a fallu le porter tout à ces Dames [1]; je vous prie d'en faire mes plaintes à ma sœur de Radouay [2].

Vous avez apparemment vu M. l'évêque de Chartres, car il me mande qu'il va chez vous.

J'espère vous voir bientôt.

524[3]. — A MADAME DU PÉROU.

A Fontainebleau, 31 août 1711.

Je vous assure, ma chère fille, qu'un peu de réprimande vous fait grand bien; je ne reconnois plus votre écriture : vous peignez comme les demoiselles de Saint-Cyr, vous arrangez vos lignes à merveille, vous parviendrez bientôt à la perfection de mon secrétaire [4]. Vous avez parfaitement bien fait de dispenser de l'assemblée et du catéchisme du chœur.

Votre lettre d'aujourd'hui me fâche; je ne puis m'empêcher de regretter les filles que nous perdons, quoique je sois bien persuadée qu'elles seront plus heureuses de mourir que de vivre.

Ma sœur de Fontaines me rend un compte de l'in-

[1] « Le Roi avoit la bonté de nous envoyer tous les ans, le jour de la Saint-Louis, tout le fruit que l'on avoit coutume de lui présenter ce jour-là, qui étoit en abondance. »

[2] « Qui nous railloit sans cesse très-agréablement sur notre faveur présente, nous menaçant d'un dur avenir après avoir été si gâtées. »

[3] *Lettres utiles*, p. 1307.

[4] Mlle d'Aumale, dont l'écriture ressemble beaucoup à celle de Mme de Maintenon.

firmerie si admirable que j'ai été tentée de lui écrire, me disant qu'une assistante méritoit bien cette distinction ; mais en même temps le grand personnage de maîtresse des novices s'est présenté à moi [1], et, incontinent après, une dépositaire qui nous fait subsister [2]; comment après cela aurois-je pu exclure d'un tel honneur la maîtresse générale des demoiselles [3] dans une maison où elles font la principale figure, sans compter son mérite personnel? Je m'en tiens donc à ma première résolution de n'écrire qu'à la supérieure; mais il faut qu'elle se charge de leur dire à toutes quelque chose de ma part.

Je n'ai jamais douté que ma sœur l'assistante fût devenue incapable, quoi qu'elle m'ait pu dire là-dessus; elle fera toujours très-bien, en quelque lieu qu'on la mette. Je suis bien aise que ma sœur Gautier sente quelque soulagement de son lait; je voudrois bien la trouver un peu forte à mon retour. Je suis ravie du témoignage que ma sœur de Fontaines rend aux filles du noviciat; il faut en prendre un grand soin.

Si je montrois vos lettres à la cour on les trouveroit fades, parce qu'elles sont remplies de louanges les unes des autres, et l'on veut ici des railleries qui approchent quelquefois des injures; je vous avoue que je ne m'y suis pas assez corrompue pour être de ce goût-là, et que je suis ravie quand je vois toutes nos sœurs se louer de leur supérieure, et que

[1] C'était alors Mme de Vertricux.
[2] Mme de Berval.
[3] Mme de Glapion.

je la vois contente de ses filles, que ma sœur de Fontaines est édifiée des novices, que ma sœur de Vertrieux vante la bonne volonté et le travail des sœurs, que les maîtresses des classes aiment tendrement les demoiselles et qu'elles en sont aimées de même; si tout cela est sincère comme je le suppose, votre vie est un paradis anticipé.

Dites à ma sœur de Boufflers que jamais homme n'a mieux mérité d'être plus regretté que M. le maréchal de Boufflers, et que toutes les raisons de son affliction sont très-bien fondées; mais elle est morte au monde, elle ne doit plus tenir à rien, et l'époux qu'elle a choisi est jaloux du moindre attachement. Je crois Mme la maréchale de Boufflers à Paris plongée dans l'affliction, et qui n'a pas encore donné un signe de vie pour ses intérêts, quoique ses affaires, à ce qu'on dit, soient dans un méchant état [1].

Faites savoir à ma sœur de Vandam que je ne manquerai pas d'écrire à M. le maréchal de Villars pour le parent dont elle me parle.

Songez-vous, pendant toutes ces maladies, à faire faire votre ouvrage au dehors afin qu'on ne soit pas surchargé cet hiver? Il se fera bien mieux pendant les beaux jours qui nous restent.

525[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 1er septembre 1711.

J'espère que ce mois-ci ne finira pas sans que j'aie

[1] Le Roi lui donna une pension de vingt-quatre mille livres.
[2] *Lettres utiles*, p. 1309.

le plaisir de vous embrasser; j'ai grand besoin d'un peu de joie, car nous sommes accablés de peines, d'inquiétudes et de contradictions petites et grandes.

Je ne crois point que l'exercice soit bon à un abcès; ainsi j'espérerois que le mal de ma sœur de Glapion ne seroit qu'un rhumatisme qu'il est bon de tourmenter.

Nous avons ici un mourant de conséquence; c'est un prince de Lorraine, fils aîné de M. le Grand[1] : il a cinquante ans, et a eu plusieurs apoplexies. Il revient de Vichy; il reçut hier au soir Notre Seigneur.

Nous ne craignons plus rien du côté du Dauphiné; M. le duc de Savoie s'en va aux eaux : on dit qu'il est malade.

Mme la Dauphine passe mes espérances : elle se fait aimer de tout le monde, et admirer par tous ceux qui la voient de près; elle n'est pas sans défauts, mais le bien l'emporte de beaucoup.

Ma sœur de V...[2] me mande qu'elle n'osoit m'écrire, parce qu'elle me déplaît; dites-lui, je vous prie, qu'elle ne me déplaît que parce qu'elle veut bien me déplaire. Je l'aimerai quand elle vivra comme les autres, qu'elle n'aura nulle affectation, qu'elle évitera toute singularité, et qu'elle se persuadera que jamais son intérieur n'ira si bien que lorsque son extérieur n'aura rien de particulier. Il faut se réjouir à la récréation et tâcher de réjouir les autres, et faire l'o-

[1] Le duc d'Armagnac, grand-écuyer, qu'on appelait ordinairement *M. le Grand*.

[2] Le nom est en blanc dans le manuscrit; c'est probablement Mme de Veilhan.

raison dans d'autres temps ; je crois, ma chère fille, que vous lui parlez ainsi.

J'ai eu un peu mal aux yeux ; du reste, je me porte assez bien. La petite fièvre de Mme la Dauphine n'a point eu de suite. Le Roi n'est plus enrhumé ; il doit prendre médecine demain.

526[1]. — A MADAME DE BLOSSET.

A Fontainebleau, 5 septembre 1711.

Faites tout ce que vous voudrez dans mon appartement, ma chère fille ; mettez une belle portière ; il faut bien que j'entre dans l'esprit de tous ceux qui veulent vous piller ; et puisque vous ne voulez pas être aussi ménagère que moi, je veux bien être aussi dépensière que vous. J'aurois grand besoin que les saints anges me portassent aussi légèrement que vous l'imaginez, quand il faudra retourner à Versailles ; mais les anges suivent quelquefois la volonté de leur maître, qui n'est pas toujours d'ôter les pierres du chemin, et on en laisse une grande quantité sur celui de Fontainebleau ; je m'en tirerai comme il lui plaira, et toutes mes souffrances s'adouciront par la joie de vous voir.

527[2]. — A MADAME DU PÉROU.

6 septembre 1711.

C'est beaucoup que les maladies n'augmentent

[1] *Lettres utiles*, p. 1310.
[2] *Lettres utiles*, p. 1310.

pas; j'espère que la jeunesse sauvera nos enfants : il faut bien que ma *vieille domestique* guérisse; sa vieille maîtresse a plus besoin que jamais de ses services, et je crois que ce sera bientôt.

Il paroît que nos malades sont bien servies et bien gardées, et que vous prenez toutes les meilleures mesures. Vous pouvez vous servir de mon nom en écrivant à M. d'Argenson[1]; il est difficile de le séparer de vos intérêts : il est bien établi que ce sont les miens.

528[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 8 septembre 1711.

Je crois, ma chère fille, que votre caractère deviendra à rien, si je m'avise de vous louer encore; vous épargnez bien du papier en mettant vingt lignes où il y en avoit six : je souhaite une pareille émulation à vos enfants.

Je ne saurois croire ma sœur de Radouay malade, après la lettre qu'elle m'a écrite; il n'y a rien de plus spirituel et de plus agréable, et sa tête est assurément fort libre.

Ma sœur de Cuves me paroît bien courageuse pour une languissante; mais j'ai toujours été bien persuadée que l'action et la diversité est bonne à leur âme, à leur esprit et à leur corps.

Je ne sais ce que font les tapissières dans mon

[1] Lieutenant de police à Paris.
[2] *Lettres utiles*, p. 1312.

cabinet. Je vous verrai quand je pourrai; vous ne sauriez me mieux recevoir qu'en me montrant peu de malades.

Adieu, ma chère fille; je loue Dieu de ce qu'il épargne la tête de notre chère maison, et vous laisse la liberté de gouverner les autres : il me paroît que vous le faites mieux que jamais. J'ai pensé avec plaisir ce matin qu'on prioit bien pour le Roi aujourd'hui chez vous; mais j'apprends avec douleur que M. l'archevêque de Rouen est tombé dans tous ses maux; je m'imagine que La Ferté[1] vous en mande des nouvelles.

529[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 10 septembre 1711.

Nous verrons bientôt si ma présence dissipera le mal, comme ma sœur de Saint-Périer m'en assure; mais je crains bien qu'il n'y en ait encore assez pour me donner de mauvais sujets de chagrin; il faut bénir Dieu de tout, et convenir même que la petite vérole nous auroit bien plus embarrassés; je ne puis croire qu'elle nous vienne dans la suite, quoique j'aie peine à croire que le palais de la jeunesse en soit seul excepté. Je suis bien fâchée de votre mort subite, mais j'ai une grande espérance dans l'innocence de vos filles.

C'est un grand soulagement pour moi de pouvoir espérer que le mal de ma sœur de Glapion n'est qu'un

[1] Il était entré au service de cet archevêque.
[2] *Lettres utiles*, p. 1313.

rhumatisme; Dieu veuille nous la conserver et la sanctifier de jour en jour.

Ma sœur de Gruel m'annonce plusieurs enterrements; je voudrois bien que Dieu voulût sauver la communauté.

J'espère vous voir mercredi; j'entendrai la messe à Versailles, et j'arriverai un peu tard, afin de n'avoir plus qu'à vous voir. Je vous prie que les demoiselles ne m'attendent point dans les corridors; si le mauvais air est à craindre, c'est principalement dans la foule : j'aurai tout le temps de les voir par petites troupes; ces précautions sont plus pour nos princes et pour ma suite que pour moi.

J'ai tous les jours des nouvelles de M. l'archevêque de Rouen, qui ne sont point bonnes; je le recommande à vos prières avec une grande confiance.

530[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, 12 septembre 1711.

J'ai répondu, ma chère fille, à M. l'évêque de Chartres, que je n'ai guère de connoissance de vos livres, qu'on a pris là-dessus la meilleure précaution qui soit possible par le catalogue qu'on présente au supérieur dans toutes les visites; qu'il doit l'avoir lu il n'y a pas longtemps, et que je vous crois incapable d'en avoir aucun qui ne soit sur ce catalogue.

Mais ne dites pas, ma chère fille, que vous vou-

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 523.

driez savoir une fois pour toutes à quoi vous en tenir, car vous ne le saurez jamais; l'obéissance ne seroit guère possible si on n'avoit qu'à garder une règle une fois faite et à laquelle on ne changeroit rien. Il vous en coûtera davantage; il faut être prêt à obéir dans chaque occasion et à chaque supérieur; voilà le mérite de l'obéissance. Du reste, vous ne pouvez lier les mains de votre évêque; celui que nous avons perdu faisoit des exceptions, selon la disposition des personnes; il m'avoit donné l'Écriture sainte de ces messieurs[1]; peut-être qu'il faut plus de sévérité pour les communautés. Ne tenez à rien, ma chère fille, Dieu vous donnera ce qui vous manquera par la lecture; il est certain qu'elle est d'ordinaire dangereuse pour notre sexe.

On m'a souvent pressée chez vous de faire mettre dans vos règlements qu'on ne se servira jamais dans vos classes que des livres que j'y ai mis : il ne faut point se gêner ainsi; il se pourra trouver à l'avenir d'excellents livres pour vous, et encore une fois, l'évêque sera toujours le maître de vous donner et de vous ôter ce qu'il jugera à propos.

Vous avez grande raison de croire que la supérieure doit connoître tous les livres de la bibliothèque; il le faut absolument; comment pourroit-elle les distribuer selon les besoins des filles et le caractère de leur esprit?

Je vous ai rendu un grand service si je vous ai guérie du goût du beau langage; ce seroit vous avoir donné la solidité. Un saint de nos jours m'écrivoit

[1] MM. de Port-Royal.

il y a quelques jours, que je l'avois trouvée en aimant la simplicité et en fuyant la curiosité. Dieu veuille que mes enfants soient de même!

531[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 13 septembre 1711.

L'avis que vous me donnez est d'un bon cœur[2], ma chère fille, mais le mien ne peut se résoudre d'en profiter; j'en prendrai seulement plus de précautions pour ma jeune suite.

Je ne saurois croire que l'air de Saint-Cyr soit infecté quand celui de Versailles est bon, car ils sont bien près l'un de l'autre; je ne vois pas grande mortalité chez vous; la petite vérole emporte bien plus de gens. Je serois bien fâchée de ma sœur d'Escoublant[3]. Mon appartement n'a point eu de malades; votre communauté et mon oratoire sont de même; je n'irai point ailleurs.

M. l'archevêque de Rouen est toujours de même, sans danger, et souffrant beaucoup.

Adieu, je ne puis croire que votre vue ne me fasse du bien, et je ne saurois la craindre.

[1] *Lettres utiles*, p. 1314.

[2] De ne pas venir à Saint-Cyr, où régnaient des maladies. La cour quitta Fontainebleau le 14 septembre.

[3] Qui était très-malade.

532[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

13 septembre 1711.

Je suis désolée, je n'espère pas vous voir mercredi, et Madame veut s'exposer[2].

Autre désolation : mon étoffe! l'échantillon que vous m'en envoyez est pis que celui que j'ai; c'est un filet, tant il clair, la couleur est jaune. Désolation, amertume, regret, inquiétude, argent perdu, peines perdues, temps perdu, tout est perdu, voilà tout ce que je me dis. Êtes-vous plus misérable?

Je vous prie d'embrasser cordialement ma mère de Fontaines pour moi; j'ai bien envie de la voir; mais, pauvre d'Aumale, tu ne seras pas satisfaite. J'ai envie de demeurer à Avon.

Voilà une lettre pour Mlle de la Jonchapt.

533[3]. — ENTRETIEN AVEC MADAME DE GLAPION.

..... 1711.

Mme de Glapion ayant eu une longue maladie au commencement de laquelle elle avoit montré quelque frayeur de la mort, Mme de Maintenon l'alla voir et lui dit, après plusieurs choses obligeantes : « Que je suis aise de ce que vous ne craignez plus la mort! Il me semble qu'étant environnés de périls comme nous le sommes en cette vie, nous ne pouvons mieux faire

[1] *Autographe.*
[2] Voir la lettre précédente.
[3] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 261.

que de désirer d'en sortir; j'estime heureux ceux que je vois mourir de bonne heure; et si Dieu me demandoit présentement ce que je désirerois le plus de vivre ou de mourir, je choisirois bien certainement ce dernier; car comptez, ma chère fille, que l'on n'est plus guère détaché de la vie pour vivre longtemps, et que l'on n'en est pas meilleur : on augmente tous les jours le nombre de ses fautes, et l'on fait très-peu de bien. Il y a un endroit de saint Paul qui me fait toujours de la peine, c'est quand il dit que *c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant;* je respecte infiniment cette parole, et je sais qu'elle regarde les pécheurs impénitents; mais cela me fait toujours de la peine à entendre; car je trouve qu'il est bien doux de tomber entre les mains de Dieu. Il y a quelques jours que je dis au Roi, avec une espèce de dépit : « En vérité, Sire, j'ai peur de vivre cent ans. » A quoi il eut la politesse de répondre : « Ce seroit le plus grand bonheur qui me pût arriver. » Je suis si lasse de la vie, ajouta-t-elle, que j'ai souvent impatience de la voir finir. Cependant, je fus bien consolée l'autre jour en relisant une lettre de feu M. l'évêque de Chartres, où, après m'avoir mandé plusieurs belles choses pour me fortifier dans un temps où j'étois extrêmement malade, il finit en disant : « Je suis bien honteux de vous parler là-dessus, sentant en moi comme un désir extrême de guérir, et me trouvant réduit à un simple acquiescement. » Quand un saint parle ainsi, ajouta-t-elle, cela console un peu, et cet aveu ne donne que plus de créance à ce qu'il dit. »

La conversation ayant ensuite tourné sur divers sujets, elles vinrent à parler de la haine, ce qui donna sujet à Mme de Maintenon de dire qu'il n'y avoit jamais eu qu'une seule personne pour qui elle en eût senti ; mais que ce sentiment étoit si fort en elle qu'elle se trouvoit mal en passant devant sa porte; cependant, cette même personne ayant eu besoin d'elle dans la suite : « Je fus ravie, dit Mme de Maintenon, d'avoir occasion de lui rendre service. — Par un principe de vertu ? dit Mme de Glapion.— Ah ! de vertu, dit Mme de Maintenon en gémissant; non, non ; mais par orgueil, par un sentiment de l'enfer, pour faire une belle action, et pour qu'elle me fut obligée, ce qui est diabolique. Le sujet de cette haine étoit qu'étant allée au Val-de-Grâce remercier la reine-mère d'une pension qu'elle m'avoit accordée, cette dame, au lieu de louer la bonté de la reine, comme tous les autres, dit : « Si la reine donne cette pension aux plus beaux yeux du monde et à la personne la plus coquette, elle fait bien. » J'entendis cela, j'en fus outrée; et les louanges qu'elle donnoit à mes beaux yeux ne purent me faire passer sur le reste, car je ne le méritois pas, et je trouvai ce discours si injurieux et si déplacé dans une grande dame bien riche, qui auroit dû, ce me semble, entrer dans la joie que tout le monde témoignoit de ce que, n'ayant rien, la reine me donnoit quelque chose, que cela me pesa longtemps sur le cœur ; et ce fut à cette occasion qu'un confesseur me dit une fois : « Quoi ! madame, est-il possible que ce sera la haine qui vous damnera ? »

534[1]. — ENTRETIEN AVEC MADAME DE GLAPION.

..... 1711.

Mme de Maintenon s'entretenant avec Mme de Glapion lui dit : « Mon Dieu! ma fille, que je vois d'étranges choses dans le pays où je suis forcée de demeurer! Il me semble que j'y suis à peu près comme ceux qui sont derrière un théâtre et voient en vrai les choses comme elles sont, pendant que ceux qui sont devant sont transportés d'admiration : eux voient que ce qui paroît un palais enchanté à ceux-ci n'est qu'une toile cirée; que ces admirables machines et ces belles illuminations ne sont que des cordages et de vilaines coulisses remplies de cire ou de suif. De même je vois le monde dans toute sa laideur, pendant que mille gens qui le voient sans l'approfondir sont éblouis de son état. Je vois des passions de toutes sortes, des trahisons, des bassesses, des ambitions démesurées; d'un côté des envies épouvantables, de l'autre, des gens qui ont la rage dans le cœur, qui ne cherchent qu'à se détruire les uns les autres; enfin mille mauvais procédés, et tout cela souvent pour des bagatelles. Cela ne suffiroit-il pas pour m'engager à me reléguer moi-même au bout du monde et retourner à l'Amérique, si l'on ne me disoit sans cesse que Dieu me veut où je suis? Ce ne sont pas là mes seules peines, et mille embarras d'esprit, de conscience viennent m'assaillir. Je crains pour le salut du Roi, pour celui de nos

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI.

princes, de Mme la duchesse de Bourgogne. Il y a mille choses, comme je vous l'ai déjà dit, où je ne sais quel parti prendre entre ce qui seroit le plus convenable à la gloire de Dieu, et entre le danger qu'il y auroit à rebuter tout à fait ces gens-là de la piété. Cette musique, par exemple, qui fait le seul vrai plaisir du Roi, et où l'on n'entend que des maximes absolument opposées à l'Évangile et au christianisme, seroit, ce me semble, bien convenable à retrancher ou à changer; si l'on en dit un mot, le Roi répond aussitôt : « Mais cela a toujours été, la Reine ma mère, et la Reine qui communioit trois fois la semaine, ont vu tout cela comme moi. » Il est vrai que pour lui personnellement, ces sortes de maximes ne lui font aucune impression, qu'il n'est occupé que de la beauté de la musique, des sons, des accords, etc.; et qu'il chante souvent ses propres louanges sans penser que c'est les siennes, et seulement par goût pour ces chants. Mais il n'en est pas de même pour tout le reste des spectateurs, parmi lesquels il est impossible qu'il n'y en ait plusieurs à qui ces maximes toutes païennes ne fassent trop d'impression. Le Roi a pris autrefois un plaisir extrême aux beaux cantiques d'Esther et d'Athalie, et à présent il est presque honteux de les faire chanter, parce qu'il sent que cela ennuie les courtisans.

« N'est-il pas déplorable que parmi les chrétiens, et sous un Roi qui ne voudroit pas assurément offenser Dieu, qui le craint, qui est plein de religion, on ait de telles pratiques? Si le Roi, cependant, vouloit absolument qu'au lieu des maximes diaboliques qui

sont semées dans les opéras l'on ne chantât que des choses saintes ou du moins innocentes, les gens d'esprit s'empresseroient à lui en faire, mais il craint d'établir une nouveauté qui ne plairoit pas au public. »

Mme de Glapion dit à ce sujet qu'elle avoit lu quelque part que ceux qui disent que ce que l'on entend à l'Opéra entre par une oreille et sort par l'autre, ont oublié que le cœur est entre deux.

« Cela est fort bien dit, répondit Mme de Maintenon, et je suis assurée qu'au sortir de ces spectacles on n'est pas si en état de résister aux occasions qu'on le seroit en sortant des vêpres. Je dis un jour, à ce propos, à M. le duc de Bourgogne, qui est un saint : « Mais vous, monseigneur, que ferez-vous quand vous serez le maître ? Défendrez-vous les opéras, les comédies et les autres spectacles, car bien des gens prétendent que s'il n'y en avoit point, il y auroit encore de plus grands désordres? — Je péserois mûrement le pour et le contre, répondit-il; j'examinerois les inconvénients qu'il peut y avoir de part et d'autre, et je m'en tiendrois à celui où il y en auroit le moins. » Cela n'est-il pas d'une merveilleuse piété dans un si jeune prince?

« Ce qui m'étonne, ajouta-t-elle, quand j'y pense mais sans me troubler cependant, car je sais que Dieu tire sa gloire de la déroute de nos projets comme de leur réussite; c'est de voir que quantité de choses que j'ai faites avec la plus grande envie de procurer la gloire de Dieu, le bien de l'Église et le salut du Roi ont mal tourné. Par exemple, j'ai

voulu que le duc de Beauvilliers et M. de Chevreuse fussent amis du Roi, afin qu'il vît d'honnêtes gens capables de lui faire aimer la vertu et d'éloigner de lui cette corruption de maximes et de flatteries qui l'environne; cela a mal tourné, et j'en suis bien fâchée, mais sans me repentir de ce que j'ai fait, parce que véritablement ma seule vue étoit de trouver un bien utile à la gloire de Dieu et au salut du Roi.

« J'avois aussi de très-bonnes intentions quand je fis nommer messieurs de Noailles et de Fénelon, archevêques de Paris et de Cambrai; j'en eus tant de chagrin dans la suite que le Roi m'en disoit : « Hé bien! madame, faudra-t-il que nous vous voyions mourir pour cette affaire-là[1]? » Je n'en ressens pas un moindre présentement sur M. de Noailles[2], mais ce qui me console c'est que j'avois cru bien faire, et feu M. de Chartres pensoit comme moi sur ces deux hommes-là, et les regardoit comme des saints très-propres à bien servir l'Église. »

Puis, après avoir un peu pensé, elle dit : « Les princes ne veulent jamais envisager les choses tristes; ils sont accoutumés qu'on les leur ôte toujours de devant les yeux, et je me vois réduite par le devoir de ma conscience, par l'amitié que j'ai pour le Roi et par le véritable intérêt que je prends à tout ce

[1] C'est à l'époque du quiétisme. Le Roi reprocha si fortement à Mme de Maintenon de lui avoir fait nommer Fénelon archevêque, qu'elle en tomba dangereusement malade.

[2] A cause du jansénisme, que le cardinal de Noailles fut accusé de protéger, pour avoir donné son approbation au trop fameux livre du père Quesnel.

qui le touche de lui dire la vérité, de ne le point flatter, de lui faire voir qu'on le trompe souvent, qu'on lui donne de mauvais conseils; voyez quel personnage d'attrister ainsi quelqu'un que l'on aime et à qui on voudroit ne pas déplaire! Voilà cependant ce que je suis obligée de faire. Je l'afflige souvent quand il ne vient chez moi que pour chercher à se consoler. D'un autre côté, Mme la duchesse de Bourgogne, qui a des chagrins épouvantables, me les vient tous apporter; elle vint, par exemple, hier comme je me couchois n'en pouvant plus d'excès de fatigues, elle se jeta sur moi, et me tint très-longtemps à me conter ses peines; il me fallut rester à demi-déshabillée, parce que si je m'étois couchée elle n'auroit pu me parler en liberté, la table où le Roi travailloit étant tout près de mon lit[1]. Elle a la bonté de me demander si elle ne m'incommode point; mais avec toute la liberté qu'elle me donne, et quoiqu'elle me prie d'en user avec elle comme avec ma fille, il m'est impossible de la compter pour rien et de n'avoir pas pour elle toutes sortes d'attention. Nos princes croient tous que je ne me gêne en rien avec eux, et ils auroient, en effet, la bonté de le souffrir; mais je pense bien plus à eux qu'à moi, et je ne fais que ce que je crois qui leur convient; il semble aussi qu'ils croient que quand on les a vus on n'a plus besoin de voir personne, et ils me disent ordinairement en sortant : « Je vais fermer la porte, n'est-ce pas? Vous allez rester seule? Vous ne voulez voir personne? »

[1] Voir la note de la page 157.

« C'est bien là, dit Mme de Glapion, ce que M. de Cambrai leur reprochoit, quand il leur disoit qu'ils croyoient que leur vision est béatifique. — Oui, dit Mme de Maintenon en riant, je m'imagine qu'ils pensent qu'elle suffit et tient lieu de tout le reste. »

535[1]. — A MADAME DE VERTRIEUX[2].

Fontainebleau, juillet 1712.

Mlle d'Aumale prétend que vous avez versé des larmes, ma chère mère, et me flatte que j'en suis la cause; j'en serois très-glorieuse, et encore plus touchée; mais elle en triomphe, voyant que tout n'est pas mort chez vous, et se trouvant autorisée à garder un peu du vieil homme qui lui tient encore au cœur.

Je commence à me remettre de la fatigue du chemin qui me fait grand'peur pour le retour; le chaud, la poussière et le pavé rompu nous firent beaucoup souffrir.

Il est vrai que les adieux m'ont bien lassée à Saint-Cyr et à Versailles. Je suis comme les malades qui ne se trouvent bien en aucun lieu, et qui voudroient toujours être où ils ne sont pas.

Fontainebleau est plus beau que jamais; ce n'est pas, comme vous le savez, ce qui me touche : la

[1] *Lettres utiles*, p. 1344.

[2] Marie de la Poype de Vertrieux était une religieuse de Lyon, qui fit profession à Saint-Cyr le 20 mai 1705, et fut élue supérieure en 1712. Elle mourut en 1716, âgée de cinquante-cinq ans.

commodité et la liberté ne sont plus de mon goût et de mon âge.

Le Roi fit hier cinq ou six lieues à la chasse ; et se trouvant à cinq heures de retour, il alla dans les jardins : sa force surprend toujours.

Je viens de la grand'messe d'Avon, moins solennelle et pas si bien chantée que celle de Saint-Louis ; mais elle avoit ses avantages, et l'accueil de Suzanne et de la Brunelet avoit ses charmes ; l'air fin de Brindy n'étoit pas désagréable.

Françoise Payen, qui m'avoit paru déférer à mes avis en épousant Fiacre, ne le veut plus ; son cœur est pris depuis longtemps, et cette sagesse qui paroît dans toute sa personne est une passion sérieuse qui l'occupe : ce sont là présentement mes peines.

Adieu, ma chère fille, j'ai ma vieille main lasse.

536[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, 22 juillet 1712.

Il est vrai, ma mère, que M. le comte de Broglie a repoussé un parti ennemi ; c'était une vieille nouvelle avant que nous vinssions ici : c'est une action très-jolie, mais qui n'est pas fort considérable [2].

Je suis bien embarrassée ; Madame ne veut pas que j'écrive plus d'une lettre par jour à Saint-Cyr ; je me sens combattre entre la désobéissance et

[1] *Lettres utiles*, p. 1327.

[2] L'affaire se passa le 7 juillet sur la Scarpe près de Monchipreux. Avec sept cents chevaux, le comte de Broglie battit complétement un corps de huit cents cavaliers ; il en tua cent vingt, et en prit trois cents avec six cents chevaux.

l'obéissance; le respect que j'ai pour une supérieure m'empêchera de lui donner mes commissions, et la bonté que je sens qui est en vous, ma mère, m'enhardira, et je commence dès aujourd'hui.

Mme de Sailly a écrit un mot bien obligeant à sa suppléante [1]; elle voudroit bien présentement lui rendre service et avoir à son côté l'embarras d'un trousseau de clefs.

Voilà une lettre de Mme de la Mairie; vous verrez, ma mère, comme elle se loue de Mlle d'Esplats [2]; elle en a écrit une plus belle à Madame, mais elle est égarée.

Il vint hier au soir un courrier qui n'apporta rien; il dit seulement que M. le maréchal de Villars étoit allé avec son armée où on lui avoit marqué; on appréhende toujours la bataille. Landrecies est investie; le prince Eugène n'y est pas comme on l'y croyoit [3]. Madame se porte bien, et au milieu de tout ceci elle dort assez bien.

Je m'accoutume à la fatigue de la campagne, afin de devenir plus robuste; jusqu'à cette heure, je ne me sens point de dispositions à la pleurésie : ma vie n'est point oisive, il me semble que je chante tout le jour, que je brode toujours, que je ris toujours, et que je suis tout le jour à la basse-cour.

[1] A Mlle d'Aumale elle-même, qui la suppléait quelquefois en qualité de maîtresse de classe.

[2] Demoiselle de Saint-Cyr qui avait été envoyée au couvent de Bisy, dont était supérieure Mme de la Mairie, pour y gouverner les pensionnaires. Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 299.

[3] Mlle d'Aumale se trompe : c'était lui qui faisait le siége de Landrecies.

J'ai donné la lettre de Mme l'assistante à Madame; je la plains bien d'avoir été si fréquemment et si fortement embrassée; je la connois assez pour savoir qu'elle a eu un grand plaisir à ces délicates caresses.

Nous avons une vache arrêtée, et qui a quatre pintes et demie de lait par jour; elle passe pour la perle des vaches. Un de nos canetons a été écrasé; j'en ai acheté trois pour que Madame n'eût pas le déplaisir d'une si prompte ruine.

Bonsoir, ma mère; j'écrirai quelquefois deux ou trois lettres, n'en soyez pas scandalisée.

537[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Fontainebleau, 23 juillet 1712.

Je vous sais très-bon gré, ma chère fille, de vous ennuyer de ne me pas voir, et de me le dire sans aucun tour : j'en suis à envier ceux qui s'ennuient, notre état étant bien plus mauvais. Je ne sais si nous aurons une bataille; mais la prise de Landrecies[2] nous va attirer bien des afflictions, si Dieu ne met au cœur de la reine Anne de se fâcher tout de bon avec les Hollandois et de se lier avec nous[3]. Notre mère me rend bon compte de tout; je crains seulement qu'elle ne soit trop frappée de la fatigue des classes; je crois le séjour de l'infirmerie plus pénible.

[1] *Lettres utiles*, p. 1277.

[2] Elle n'était qu'assiégée, mais on comptait qu'elle serait forcée de se rendre.

[3] Un armistice avait été signé entre la France et l'Angleterre, et la reine Anne avait retiré ses troupes de la coalition.

Adieu, ma chère fille, priez bien Dieu pour nous; et, du reste, réjouissez-vous le plus que vous pourrez : la tristesse n'est bonne à rien.

J'ai reçu une lettre de ma sœur de Glapion bien raisonnable : voilà tout ce que j'ai le courage de vous dire.

538[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, 24 juillet 1712.

Il se doit passer quelque chose en Flandre dont il ne faut rien dire[2]; mais je vous prie de mettre demain tout le monde en prières, et de ne rien oublier vous-même, ma chère fille, pour obtenir de Dieu une fin heureuse pour cette triste campagne. J'espère vous voir demain; je me porte assez bien.

539[3]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Fontainebleau, 25 juillet 1712.

Madame se porte bien mieux qu'hier. Elle a dîné avec le Roi; elle est allée à la promenade dans un carrosse du Roi; elle ne tardera pas à rentrer, et le

[1] *Lettres utiles*, p. 1317.

[2] Il s'agit dans ce billet si court, mais où l'on sent l'émotion contenue de Mme de Maintenon, de la marche de Villars sur Denain, pour surprendre le camp des ennemis sur l'Escaut et faire lever le siége de Landrecies. La bataille qui sauva la France eut lieu ce jour même. Voir la note de la lettre 540.

[3] *Autographe*.

Roi à revenir chez elle : jugez du plaisir qu'il y a d'être chez une si grande dame.

Je suis fort seule; Mme d'Auxy soupire d'ennui auprès de moi quand je chante ou que j'écris; je l'ai envoyée promener avec Mlle Léger; sa bonne est entreprise de rhumatisme et seule dans une autre chambre que la mienne qui rêve à son loisir. Voilà bien des inutilités, ma mère, mais je n'ai rien à faire; je n'ose sortir crainte que le Roi ne rentre, car il veut de la musique. J'ai pour nos concerts Mlle Pièche, son mari avec sa basse de viole et une flûte. Quand j'ai bien chanté, je répète ou apprends pour la première fois; tout cela me fait un grand plaisir par celui qu'a Madame de voir amuser le Roi pendant quelques minutes.

Voilà une lettre pour Mlle d'Esplats; lisez tout ce que j'écris, je vous supplie, et corrigez mes maximes; quelque raison que je me sente, je cède à vos lumières.

Je suis d'assez mauvaise humeur : j'ai mangé un morceau de brioche qui me pèse sur l'estomac plus qu'une maison, et qui pis est m'empêchera de dormir.

Bonsoir, ma mère. Madame a été ce matin à sa maison de la ville où elle a reçu des visites d'amis, comme du bonhomme Navier, qui n'a point d'autre métier cette année que de gueuser. Madame l'a trouvé rajeuni : il lui a répondu que c'étoit elle qui le rajeunissoit. La Peletière, Marie Jourdin, Jeanneton Diacre et la Joyeuse sont aussi venues la voir : ce sont de petites filles d'Avon.

540[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, 29 juillet 1712.

Mlle d'Aumale ne vous a pas laissé ignorer la bonne nouvelle que nous eûmes hier[2]; nous en apprendrons aujourd'hui les suites que nous en pouvons

[1] *Lettres utiles*, p. 1737. — La lettre 538 et celles qu'on va lire nous font assister aux événements qui sauvèrent la France en 1712. Pour l'intelligence de ces lettres, je rappelle en peu de mots la suite de ces événements.

Le prince Eugène, après avoir pris dans les années précédentes Lille, Douai, Bouchain, le Quesnoy, etc., vint assiéger Landrecies, la dernière place qui couvrit la route de Paris ; ses coureurs s'avançaient jusqu'à Soissons; la consternation était générale en France ; on conseillait même au Roi de se retirer sur la Loire. Ce fut dans ces circonstances terribles que Louis XIV confia à Villars sa dernière armée, en lui ordonnant de livrer bataille : « Si vous êtes battu, lui dit-il, je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'ai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État. » Eugène avait fait la faute, pour assiéger Landrecies, de tirer ses approvisionnements de Marchiennes, magasin général des armées alliées, située à douze lieues de là sur la Scarpe, et sa communication avec cette ville n'était assurée que par un camp situé à Denain sur l'Escaut. Villars, profitant de cette faute, fit mine de marcher sur Landrecies comme pour faire lever le siége, puis tournant tout à coup à gauche, il alla passer l'Escaut à Neuville (24 juillet), attaqua le camp de Denain, et l'enleva en tuant ou prenant tout ce qui le défendait. Eugène accourut vainement sur l'Escaut; il fut battu à son tour, et se retira en désordre sur Landrecies. Villars, dès le jour de la bataille de Denain, investit Marchiennes et la força de se rendre (30 juillet) avec d'immenses approvisionnements. Alors Eugène se décida à lever le siége de Landrecies (31 juillet). Puis l'armée française assiégea et prit successivement Douai, le Quesnoy, Bouchain, etc. Tous ces succès amenèrent la conclusion de la paix d'Utrecht.

[2] De la bataille de Denain.

espérer; je ne crois pas que nous ayons pris beaucoup de butin, mais bien des munitions de guerre et de bouche qui pourront incommoder nos ennemis. Il me semble qu'on sait bien à Saint-Cyr joindre l'action de grâce aux demandes continuelles qu'on y fait, et qu'on n'y manquera pas dans cette occasion.

Donnez bien des récréations, je vous en conjure, ma chère fille; j'ai toujours de la peine de communiquer ma tristesse à nos pauvres enfants; il ne faut pas manquer les occasions de leur donner de la joie.

Que ma sœur de Berval, qui les admire si fort dans la lettre qu'elle m'écrit, ouvre sa maison en leur faveur, et leur fasse quelque récréation dont j'entende parler; quand vous aurez tiré d'elle tout ce que vous pourrez [1], je vous prie d'en ajouter une fois autant de ma part, mais qui tourne à la grandeur de la récréation et non pas à l'épargne de la maison.

Je n'ai ni la force, ni le temps, ni l'esprit qu'il me faudroit pour répondre aux très-belles lettres que je reçois de nos filles, qui me font un fort grand plaisir, tant par l'élégance de leur style que par la beauté de leurs sentiments; joignez à cela le contentement où vous êtes de leurs pratiques, et vous m'avouerez que je n'ai plus rien à désirer.

Je suis bien contente, ma chère fille, des lettres que vous m'écrivez; il me semble qu'elles sont sans façon, et m'instruisent parfaitement de tous les

[1] Elle était dépositaire, donc chargée des dépenses de la maison.

détails d'une maison où je prends quelque petit intérêt.

Voilà une belle signature[1].

541[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 31 juillet 1712.

Mes journées, ma chère fille, sont plus diversifiées que les vôtres; elles se passent entre le château et la ville. Les premières sont employées à recevoir la compagnie, à voir et entendre beaucoup de choses qui déplaisent, à se contraindre pour ne le pas montrer, et à trouver le soir beaucoup de fautes et même de péchés dans son examen. Celles de la ville sont employées à lire, à écrire, à travailler, à prier Dieu, et laissent une paix et une douceur dans l'âme bien approchante de la joie; mais je ne parviens, en tout cela, qu'à éviter le mal, et vous n'ouvrez pas la bouche et ne faites pas un pas que ce ne soit une bonne œuvre. Réjouissez-vous donc, car une grande récompense vous attend. Je suis fort contente du compte que vous me rendez de la maison dont vous êtes chargée présentement[3]. C'est cet honneur qui vous rend sérieuse dans votre lettre; et quand vous serez descendue de ce degré éminent, nous recevrons des lettres plus enjouées.

[1] C'est qu'elle avait dicté cette lettre, et n'avait fait que la signer.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1795.

[3] Elle était assistante, et gouvernait pendant la retraite de la supérieure.

Marchiennes tient plus longtemps qu'on ne l'auroit cru[1]; on espère pourtant en être bientôt maître, et on le sera en même temps d'une grande quantité de provisions de bouche et de guerre capable d'assouvir les désirs de ma sœur du Pérou; on dit même qu'on y trouvera de l'argent. Cependant on croit que le prince Eugène ne démordra pas de son entreprise; il est piqué au vif de ce que le maréchal de Villars lui a dérobé une marche[2]. Il faudra voir si les Hollandois, autrefois si sages, voudront entrer dans sa passion. Adieu, ma chère fille, conservez-vous; faites profiter vos talents à ne régner sur les cœurs que pour y faire régner notre seul maître.

Faites, je vous prie, mes compliments à votre confesseur; embrassez nos chères filles de ma part. Je me porte fort bien. Il seroit honteux à notre mère de ne pas faire lever le siége de Landrecies : c'est aux grands personnages à faire les grandes choses.

542[3]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, 1er août 1712.

Plût à Dieu de finir ce mois comme nous le commençons! M. le chevalier d'Artagnan vient d'arriver, qui a apporté la nouvelle de la prise de Marchiennes. Il y avoit dedans six bataillons, un détachement de

[1] Cette ville avait été prise la veille du jour où Mme de Maintenon écrivait.

[2] C'est dans cette *marche dérobée* que consiste la combinaison militaire qui sauva la France par le combat de Denain.

[3] *Lettres utiles*, p. 1319.

cinq cents hommes de la garnison de Douai et un régiment de cavalerie, grand nombre de matelots, commissaires, commis des vivres et autres; le tout est prisonnier. On compte plus de quatre mille hommes de troupes; il y a quinze cents balandres ou bateaux chargés de poudre qui a servi au siége du Quesnoy. Dieu nous donne ce qui a servi à nous punir, et il y a lieu d'espérer que sa colère est passée. On commence un peu à espérer la levée du siége de Landrecies. Mme de Halestin, femme d'un officier général des ennemis, prisonnier de guerre de Denain, étant venue il y a deux jours voir son mari à Valenciennes, a dit que, pendant qu'elle sortoit par une porte du Quesnoy pour aller à Valenciennes, le canon, que l'on retiroit de Landrecies, entroit par une autre porte. Et M. Voisin a dit bien obligeamment que, comme c'étoit une femme, cela méritoit confirmation. Ainsi on ne tient point compte de cette nouvelle. Le 29, la tranchée n'étoit pas ouverte. On compte que les munitions qui ont été prises aux ennemis se montent à plus de trois millions.

543[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Fontainebleau, 2 août 1712.

Je vous passe d'aimer M. de Villars, ma chère fille; mais je suis en peine de votre conscience sur le prince Eugène. On dit qu'il est bien piqué et résolu de soutenir le siége. Nous ferons ce que nous

[1] *Lettres utiles*, p. 1337.

pourrons pour lui couper les vivres. Je me hâtai bien hier de vous faire mander qu'on avoit pris plus de butin que je ne l'avois cru d'abord; nous aurons bientôt les drapeaux. Réjouissez-vous, mes chères enfants; il y a longtemps que vous êtes tristes.

J'ai répondu à M. l'évêque de Saintes, et promis peu de chose pour cette pauvre fille qu'il veut faire sortir.

Vous ne devez pas être étonnée des marques de mon amitié, puisque j'en ai toujours eu une particulière pour vous.

Je serai très-aise de recevoir une lettre de votre noviciat, et j'ai une grande impatience de le voir augmenté. Mlles de Malvoue et de Bosbière[1] m'ont dit de bonnes raisons pour n'y entrer qu'à mon retour; mais je ne sais pourquoi Tessières[2] n'y va pas, car elle m'assura qu'elle en avoit envie, et il est aussi bon d'y aller une à une que plusieurs à la fois.

Le chaud est grand aujourd'hui, et je crains qu'à la fin le Roi ne s'en trouve incommodé : il est, grâce à Dieu, en parfaite santé. Comme je le vois beaucoup plus ici qu'à Versailles, j'ai peu de temps pour jouir de ma ménagerie qui est pourtant fort aimable.

Mille amitiés à mes sœurs de Glapion et de Saint-Périer. Je vous quitte pour dire un mot à notre mère.

[1] Françoise de Malvoue de Saint-Germain; elle fit profession en 1715 et mourut en 1716. — Anne-Claire de Bosredon de Bosbière; elle fit profession en 1713, et mourut en 1780.

[2] Anne-Marie de Tessières de la Porte; elle fit profession en 1715, et mourut en 1761.

344[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, 3 août 1712.

Le siége de Landrecies est levé; redoublons nos actions de grâces. Madame m'ordonne de vous mander qu'il faut travailler à votre canonisation, puisque vous avez fait ce miracle. Le Roi est extrêmement content; Madame aussi. Elle a reçu encore toute la cour avec plus de joie que de l'affaire de Denain. On est ici transporté. On fait le siége de Douai, et nous ne nous servons que de ce qu'on a trouvé dans Marchiennes. C'est d'hier à huit heures du matin que les ennemis ont levé leur dernier camp. On dit que, depuis l'affaire de Denain, plusieurs de leurs soldats s'étoient jetés dans Landrecies faute de pain. La disette étoit si grande que, pendant huit jours, chaque soldat n'en a eu que deux livres pour les huit jours.

La santé de Madame suit les bonnes nouvelles. On chantera un beau *Te Deum* à Notre-Dame; on a quarante drapeaux à y porter.

Madame me fait ajouter ici qu'elle veut que Mlle de Cersieux[2] soit occupée tout l'hiver à lui conter, à son dîner, les détails des trois récréations que les demoiselles doivent avoir ; de l'affaire de Denain, une de Marchiennes, et la troisième de Landrecies. Elle est bien contente de ce qu'elle entend dire de la première.

[1] *Lettres utiles*, p. 1330.

[2] Une petite demoiselle des classes qu'elle avait à son appartement, et qui parlait fort peu.

545[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Fontainebleau, ce 4 août 1712.

Madame a été hier au soir si accablée de la journée qu'elle n'a pas trop bien passé la nuit; cela n'est pas étonnant, toutes les dames d'ici étaient dans le même état que Madame. La joie fait quelquefois du mal quand elle vient si subitement; je crois que vous en avez beaucoup à Saint-Cyr. Au milieu de tout cela Madame m'a dit que vous et Mmes de Saint-Périer troubliez sa joie; elle sait que vous toussez, et que Mme de Saint-Périer n'est pas trop bien rétablie. Elle veut que vous soyez gaie, et même vous l'ordonne; elle me l'a dit très-sérieusement. Avez-vous reçu la lettre qu'elle vous a écrite?

J'ai reçu le buste de notre Saint-Père; je vous en remercie, et M. Briderey aussi; dites-lui que je suis bien contente de Madame dans ces temps de joie.

Mme la comtesse est en bonne santé; elle vous embrasse; elle pense à l'éventail: il se fait, mais nous avons eu des retardements à cause des devises; on ne trouve pas aisément des gens qui en fassent de bonnes.

Voilà bien des lettres de Mlle d'Esplats que j'ai reçues ici.

Mme la duchesse de Noailles ne viendra que mercredi ou jeudi.

Ma santé, puisque votre bonté pour moi en est inquiète, va tout doucement. La vache est très-

[1] *Autographe.*

aimable, d'une bonne taille, d'un âge mûr, et donne de bon lait. Nous avons vendu un cochon à Mme d'O; nous vendrons dans peu les autres. Il y a un canet de mort et un poulet; notre agneau est malade, il a été saigné hier d'une manière assez fâcheuse, car le berger lui coupa les deux oreilles; il devait l'être encore aujourd'hui au-dessus de l'œil; il est fort enflé.

Madame est fort gaie; je tâche de l'amuser un peu. Nous sommes occupées aussi des plaisirs du Roi, et Mme de Caylus, Mme d'Auxy et moi avons l'honneur de jouer *Esther* devant lui, par morceaux détachés; d'autres fois nous chantons sans accompagnement; quelquefois avec la basse de viole ou la flûte.

Mme d'Auxy n'est pas fâchée; elle n'est pas d'une humeur à prendre les choses si vivement; je vous réponds qu'elle n'y pense pas... (*Le reste manque.*)

546[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, 6 août 1712.

Je suis ravie, ma chère mère, de vous voir portée à l'action de grâce; établissez bien cet esprit chez vous, car il me semble que la plupart, après avoir demandé instamment les grâces, les oublient bientôt. Celle de la levée du siége de Landrecies est plus grande qu'on ne le peut croire.

Je vous demande un quart d'heure de prières extraordinaires pour la prise de Douai; ne seroit-il

[1] *Lettres utiles*, p. 1331.

pas bien placé au lieu du catéchisme qu'on pourroit supprimer pour ce temps-là?

Je ne propose point, à la distance, des récréations, et je crois comme vous qu'elles en seront plus goûtées.

Mlle d'Aumale vous a répondu sur ma sœur de Pincré [1], qui verra par ce que j'ai fait, l'amitié que j'ai pour elle; car je n'aime pas à importuner le Roi.

Je vous conjure de faire obéir ma sœur de Glapion; il me revient de tout côté qu'elle tousse, et qu'elle veut faire maigre; il faut qu'elle suive l'ordre du médecin, ou bien elle retombera à décider elle-même quand il sera à propos qu'elle fasse gras.

Je suis bien fâchée de ne me pas réjouir avec vous, et de ne vous porter jamais que mes douleurs; j'embrasse nos chères filles et vous, ma chère mère, avec toute la distinction que vous méritez.

547[2]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, août 1712.

J'ai grande envie, ma chère mère, que Mlle de Pincré aille à Senlis [3]. La pension que le Roi lui donnera sera aisément payée par les sollicitations de M. Blouin [4]; outre que j'espère que la paix remettra

[1] Voir plus bas la note 3.

[2] *Lettres utiles*, p. 529.

[3] Sœur de Mme d'Auxy; elle sortait pour faire profession aux Filles de la congrégation de Senlis.

[4] M. Blouin était premier valet de chambre du Roi. Sa sœur était supérieure du couvent où allait Mlle de Pincré.

toutes choses en l'état où elles étoient, qui étoit que toutes pensions au-dessous de mille francs se payoient sans un nouvel ordre du Roi.

Je ne suis point en peine, ma chère fille, des dispositions de votre retraite; on m'a appris qu'il faut juger de l'arbre par les fruits.

Je ne puis trop entendre parler de la joie de Saint-Cyr, et je demanderai un compte bien exact du nombre et de la qualité des récréations; mon plaisir est parfait quand je sais nos filles saintes et gaies.

Ma sœur de Lagny me mande que ce seront les *jaunes* qui obtiendront la prise de Douai[1]; pourvu que je la voie, je me consolerai de la dispute qui pourra s'élever là-dessus dans la maison.

Je ne suis pas sans inquiétude de la bataille dont on nous menace en Flandre, et qui est bien vraisemblable, si les Hollandois ne retiennent pas le prince Eugène; voilà encore un grand besoin de prières.

N'avez-vous pas chanté le *Te Deum* comme on a fait partout?

Il n'est pas nécessaire que je vous recommande la santé de ma sœur de Saint-Périer, puisque vous savez à quel point elle doit nous être chère.

Je crois Mlle de Lasmastres un bon sujet pour le Val-de-Grâce.

Adieu, mes chers enfants, je voudrois bien vous

[1] Douai avait été investi par Villars le 31 juillet. Eugène essaya vainement de lui faire lever le siége. La place se rendit le 8 septembre.

retrouver en joie; il y a longtemps que je ne vous porte que des peines à partager.

548[1]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, août 1712.

Je ne comprends pas comment ma sœur du Pérou vous a laissé en repos sur le *Te Deum*, car elle sait que nous sommes en possession de le faire chanter des premières, étant toujours des mieux averties.

Je vous saurois bon gré, ma chère fille, si vous en chantiez encore un bientôt pour la prise de Douai.

Je n'ai pas grand regret à manquer la cérémonie de Saint-Roch, je ne crois pas le lieu bien disposé pour en faire une belle.

J'approuve fort ce que vous faites sur ma sœur de Saint-Périer[2], non que je crois que ce soit une grande affaire que de dire le petit office de la Sainte-Vierge; mais c'est une peine de n'en pas toujours trouver le temps, et encore plus d'avoir à le reprendre; je crois, en effet, qu'un peu de liberté sur ces choses-là soulageroit nos filles.

Je serois bien fâchée de Malvoue, mais je crois qu'elle n'est malade que de trop de santé.

Vous n'oublierez pas nos intérêts devant Dieu, et je vous conjure de penser un peu à ceux du roi et de la reine d'Angleterre qui le méritent par toutes sortes de raisons.

[1] *Lettres utiles*, p. 1334.

[2] Elle était gravement malade, et mourut à la fin de l'année.

Je me porte bien avec la chaleur du monde la plus excessive.

549[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Fontainebleau, 25 août 1712.

Je me trouve dans le cas de ces marchands qui doivent des sommes immenses et qui font banqueroute. Je dois des remerciements sans fin à Saint-Cyr ; j'ai amassé tant de lettres par un maudit attachement à mon ouvrage et à quelques autres affaires que je ne pourrois véritablement répondre à toutes. Je prends la liberté de m'adresser à vous, ma mère, ayant quatre ou cinq des vôtres. Je vous remercie de la peine que vous prenez à la blessure de *Mardochée*[2] ; il me mande qu'on espère le tirer d'affaire en trois semaines. Je suis infiniment obligée à mesdames de Saint-Périer et de Radouay de l'intérêt qu'elles y prennent. J'ai donné votre lettre à Madame ; elle y fait toujours bonne mine, même à vos lamentations. Que vous me faites de plaisir de m'écrire, quand même vous ne rempliriez vos lettres que de *Toüé*[3]. J'ai bien vite vu ce mot si usité entre nous. Madame me ravit toujours sur ses pauvres : elle les aime bien tendrement. Je crois qu'elle m'aime bien aussi ; l'attachement que j'ai pour elle augmente tous les jours ; j'en serai plus malheureuse. Je crois

[1] *Autographe.*

[2] C'est un nom d'amitié que Mlle d'Aumale donnait à son frère, capitaine d'infanterie, qui avait été blessé à la bataille de Denain.

[3] J'ignore ce que Mlle d'Aumale entend par ce mot.

être assez bien avec elle ; je l'amuse quand je puis ; je n'ai de joie et de tristesse que quand elle en a ; voilà l'état de votre petite cane. On en servit une l'autre jour sur le potage de Madame. Aimable digression !

Que je suis fâchée de la maladie de notre mère ! Je la respecte beaucoup, et si je ne craignois un peu sa gravité, je lui dirois bien volontiers que je l'aime aussi beaucoup. Madame vous ordonne d'en avoir bien soin et de la faire tenir au lit.

Mme Voisin suit toujours l'affaire de Mlle de la Jonchapt[1] ; elle est aux éclaircissements du bien, etc.

D'Esplats fait des merveilles[2]. M. l'évêque d'Évreux en a mandé des choses admirables à Madame. Elle écrit des lettres qui font plaisir et dont Madame est contente. Voilà donc ce qui vous regarde.

J'ai une très-agréable lettre des demoiselles *vertes*, à la tête desquelles est la première maîtresse, que j'assure de mon amitié ; je lui ferai savoir des nouvelles de M. son frère, s'il se passe quelque chose. Pour les petits mots de ses filles, j'en suis charmée, et ravie que le grand nombre m'empêche d'y répondre : je ne le pourrois faire assez dignement.

Autre sujet de confusion pour moi : une lettre très-spirituelle de mes filles, un mot très-obligeant de Mme de Garnier ; suppléez, ma chère mère, à tout ce que je devrois faire et à la reconnoissance que j'ai pour la maîtresse.

[1] Il s'agissait d'un mariage pour cette demoiselle.
[2] Voir la note 2 de la page 372.

Les demoiselles *rouges* m'ont écrit aussi une très-jolie lettre. Je voudrois n'avoir qu'à écrire ; mon temps seroit bien employé à les remercier toutes en particulier. Je rends grâces très-humbles à Mme de la Neuville de la bonté avec laquelle elle prend part à la blessure de mon frère. Mme de Roucy et Mme de Cateuil me font le même honneur : il faut que j'aie secoué toute honte pour ne les pas remercier moi-même.

Mme de Solare a mon estime et mon attachement depuis longtemps. Madame a été parfaitement contente de la lettre du noviciat : ces petits mots-là la réjouissent beaucoup.

J'ai bien pris part à tout ce qui est arrivé à Mlle de Pincré [1] : je vois avec plaisir l'amitié que Madame a pour elle et l'estime qu'elle a de sa vertu et de sa piété.

Je me faisois une fête d'écrire une belle lettre à Mme de Boissauveur, car le cas qu'elle paroît faire des grands me fournissoit matière ; mais je succombe aujourd'hui. Madame ne paroît vouloir rien faire pour Mme de la Tulaye.

M. de Boulainbroc (Bolingbroke [2]) a été ici à peu près vingt-quatre heures, et voilà déjà une lettre qu'on écrivoit à Madame, pour qu'elle lui recommandât une affaire ; elle trouve qu'il n'y en a point où on ne voulut qu'elle entrât, ni de personne à qui elle ne dût

[1] Voir la note 3 de la page 385.

[2] Lord Saint-Jean, vicomte de Bolingbroke, ministre des affaires étrangères sous la reine Anne, et chef du parti tory : c'était lui qui avait décidé la reine à abandonner la coalition et qui fit signer la paix d'Utrecht.

parler pour les autres. Elle en a un peu ri, n'ayant pas seulement vu M. de Boulainbroc ou milord Saint-Jean : c'est la même chose.

Je me repose bien sur vous, ma mère, pour toutes mes excuses ; j'avoue ma grossièreté ; mais à toutes les passions que j'ai se joint Mme d'Auxy, qui me tourmente fortement et souvent pour la mener à la pêche. Adieu, ma mère.

Si je n'avois pas tant d'affaires, j'aurois l'honneur de vous écrire sur d'autres matières que sur l'argent, mais les emplois d'une brodeuse, d'une musicienne, d'une comédienne, d'un secrétaire de Madame, d'une fermière et intendante des écoles et des aumônes de Madame ; tout cela, ma mère, me fait retrancher au pur nécessaire.

550[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE VERTRIEUX.

De la part de Madame.

Fontainebleau, août 1712.

L'abbesse de l'abbaye de Préaux, près de Pont-Audemer, vient de mourir ; ce sera une place de régale que vous aurez, ma mère. Mme de Lévi vous supplie, en cas que vous ne la gardiez pas, de vouloir bien l'en avertir, parce qu'elle la demanderoit pour une personne à laquelle elle s'intéresse. Madame se porte fort bien ; le Roi a dîné chez elle aujourd'hui.

Raisonnable comme je suis, vous pouvez, ma mère, m'envoyer tout, même ce qui ne l'est pas, je

[1] *Lettres utiles*, p. 1339.

le démêle bien vite, et je n'en fais pas un mauvais usage.

Madame était ce matin fort occupée, et avait très-peu de temps à elle, en attendant le Roi; une troupe d'élite arrive d'Avon; Madame se voit obligée de les refuser, et m'envoie pour avoir au moins le plaisir de les envisager; je trouve :

La mère Geoffroy,
Suzanne, son mari,
Madeleine Geoffroy,
Margo Vilain,
La grande Brunelet,
La petite Brunelet,
Angélique,
Payen,
Moucheux,
La Reine,
Dupuis,
Marie Jourdin,
Jeanneton Diacre,
La Peletière.

A tous ces noms Madame ne peut résister et il faut ouvrir son cabinet à cette troupe; elle envoie chercher Mme de Caylus pour être témoin de ses plaisirs, qui sont de leur faire le catéchisme et de leur donner à déjeuner. Il y a de ces enfants-là qui pleurent de tendresse en voyant Madame. La petite Geoffroy tient un peu de Mme de Glapion, et n'en déplaise à Mme du Pérou, la Peletière a quelque chose d'elle; je n'oserois comparer la supérieure à aucune, je crois pourtant que ce seroit bien de

l'honneur. Adieu, ma mère ; je vais faire une promenade en bonne compagnie et dans un bel endroit, mais qui ne me ravira pas comme les moindres que je fais à Saint-Cyr.

551[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

Fontainebleau, 30 août 1712.

Vous m'avez écrit une excellente lettre en toutes façons, ma chère fille ; mais en voici une d'un style plus sérieux, et dans lequel vous entrerez aussi vivement que moi ; il s'agit de la réputation de feu M. l'évêque de Chartres, que M. l'évêque d'Agen[2] vient de flétrir dans une lettre qu'il a écrite pour protéger M. le cardinal de Noailles, que je ne crois pas encore réduit à une telle protection, et qui n'a jamais parlé de M. de Chartres que comme d'un saint, malgré les démêlés qu'ils ont eus sur le jansénisme. J'ai fait mes plaintes à M. Bonnet, qui m'a mandé qu'il feroit avertir M. d'Agen sans me nommer. Vous savez, ma chère fille, combien je suis franche dans mes procédés ; ainsi, je prie votre supérieur[3] de me nommer, et que je ne compte pas cacher un ressentiment si juste que le mien. M. l'évêque de Chartres et M. l'archevêque de Rouen n'en ont pas moins que moi, et m'en ont écrit tous les deux. J'attends M. l'évêque de Blois, qui pensera

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI.

[2] Hébert, autrefois curé de Versailles.

[3] M. Bonnet, comme supérieur des prêtres de Saint-Lazare, était supérieur spirituel de la maison de Saint-Louis.

comme nous, et je suis persuadée que M. l'évêque de Chartres mort aura plus d'amis que M. d'Agen vivant. Je vois d'ici votre vivacité pour notre cher saint, que vous et moi respectons plus que personne, parce que nous avons vu sa conduite de près. M. Bonnet en sait encore plus que nous. Montrez-lui ma lettre.

Cette lettre, ma chère fille, ne sera point matière à récréation ; je suis piquée, et je ferai une *conversation* contre M. d'Agen. Il faut, pour adoucir mon cœur, penser à l'amitié que j'ai pour vous.

552[1]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, 1er septembre 1712.

Je vous prie de dire à ma sœur de Radouay que j'aimerai par-dessus tous les autres mois de l'année celui qui me rendra ces Dames ; je compte tous les moments, et je me prépare à un grand plaisir le 16 à huit heures et demie : avancez ou retardez, ou supprimez votre chapitre, ma chère mère, car je m'établis dans la communauté pour n'en sortir qu'à dix heures.

Vous raillez quand vous dites que j'aurai de la peine à me passer des gens d'Avon, mais je vous assure qu'ils ne me donnent de peines que par leur misère ; ils sont de très-bonne compagnie, on y trouve de la droiture, de la vérité : je vous en conterai de beaux traits, et peut-être assez pour vous ennuyer.

[1] *Lettres utiles*, p. 1345.

Je confirme de tout mon cœur tout ce que vous avez dit de nos confesseurs à M. Bonnet[1]; ils sont à souhait, et ils n'ont rien que je voulusse retrancher ni ajouter; cet endroit-là seroit dans la perfection si nous faisions aussi bien qu'eux; je souffre toujours des incommodités des confessionnaux, et je n'y trouve point de remède.

J'ai envoyé un nom à ma sœur de Pincré[2]. Les religieuses savent bien leur compte quand elles demandent un don qui leur vaudra plus de quatre fois la pension de deux cents francs qu'elles auront.

Je suis ravie de ne plus trouver de retraites et d'avoir tout mon monde autour de moi : voilà comme on parle à Avon.

Adieu, ma chère fille : j'espère que nous chanterons ensemble le *Te Deum* de la prise de Douai[3], et que ce ne sera pas le dernier de l'année.

Le Roi se porte fort bien; le Dauphin nous a donné une alarme[4].

[1] Voir la note 2 de la page 393.

[2] Douai était réduite aux dernières extrémités; elle capitula le 8 septembre.

[3] « La plupart des demoiselles de Saint-Cyr prioient Madame à leur profession de leur donner elle-même un nom selon son goût; c'étoit souvent celui de Louise ou d'Adélaïde, pour les engager à prier pour le Roi et pour la duchesse de Bourgogne. »

[4] Ce Dauphin est le duc d'Anjou, fils du duc de Bourgogne, et qui fut Louis XV. La duchesse et le duc de Bourgogne étaient morts les 12 et 18 février. Je n'ai point trouvé de lettres de Mme de Maintenon relatives à ces morts si subites, et dont elle fut si douloureusement affectée. Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, p. 216.

553[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

Fontainebleau, 4 septembre 1712.

Je vous remercie, ma mère, du couvert que vous m'avez envoyé ; voilà les deux autres que je vous rends ; j'ai gardé le noir comme le plus convenable pour une religieuse.

Mon frère se porte bien : sa plaie sera fermée dans huit jours. Il espère être en état de joindre l'armée dans dix ou douze.

Madame eut hier dans sa chambre toute la journée une petite paysanne d'Avon, qu'elle aime parce qu'elle est misérable, et elle ne cessoit pas de l'instruire. Vous jugez bien qu'elle s'en alla comblée de ses largesses.

Je crois que votre rêve sera la vérité de ce que nous ferons en nous voyant le 16 septembre.

Le Roi se porte parfaitement bien, et moi indigne, j'eus l'honneur de psalmodier et de chanter hier au soir un des psaumes des vêpres de Saint-Cyr, Sa Majesté disant le verset alternativement ; et Madame lui dit que c'étoit Mme du Pérou qui avoit établi cette belle psalmodie.

Adieu, ma chère mère, vous savez combien je vous suis attachée.

J'oubliois de vous dire qu'en abordant Madame hier matin, je la trouvai hors d'elle de joie et de plaisir : elle me dit que c'étoit la femme de Brindy qui en étoit cause, qu'elle venoit d'avoir une con-

1 *Autographe.*

versation d'une demi-heure avec elle, et que ces gens-là la ravissoient.

Nous donnons notre vache aujourd'hui, notre mouton partira aussi, et nous resterons jusqu'au départ sans les délices de la campagne, auxquels nous étions fort accoutumées.

554[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

12 septembre 1712.

Je vous supplie, ma mère, d'envoyer les cent écus que vous avez à M. le chevalier Girardin, avec cette lettre.

Pour votre peine, je vous envoie une chanson qui est bonne à chanter présentement; j'attendois que Douai fût pris pour vous la donner. Ne l'auriez-vous pas déjà ?

On a chanté aujourd'hui le *Te Deum* à la messe du Roi[2]. Si j'étois avec vous, nous trouverions bien le moyen de pleurer ces réjouissances. Madame se porte bien; elle va dîner chez Mme Voisin où M. le comte d'Aubigné est aussi prié [3].

Le prince Eugène est un peu déconcerté; ne nous

[1] *Autographe.*

[2] Pour la prise de Douai.

[3] La famille d'Aubigné se composait de cinq branches. Le comte d'Aubigné, dont il est ici question, appartenait à la branche de Tigny; il fut fait maréchal de camp en 1719. C'était le neveu de l'archevêque de Rouen, dont il est souvent parlé dans les lettres de Mme de Maintenon (Voir l'*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. le duc de Noailles, ch. I).

en moquons pas, crainte d'être punis. Je tremble toujours; cependant il n'y a ici que sujets de joie ou de bonne espérance.

Mon frère est guéri, et il va aller au Quesnoy, à ce que j'espère. Adieu, ma chère mère. C'est bientôt le 16.

555[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

6 octobre 1712.

Madame est fort gaie de la prise du Quesnoy[2]. Je suis ravie, ma mère, d'avoir reçu votre lettre; je ne l'ai pas trouvée aussi extravagante que vous me le mandez : elle est remplie de vos sentiments pour Madame qui sont les miens. Sa santé est bonne. Il me paroît qu'on se plaît ici; mais le séjour ne se prolongera pas; on y fait une vie paresseuse et toute mondaine. Je n'en suis pas encore à voir des bluettes; Madame m'a fait demander une grâce dans la nouvelle église, qui m'empêchera d'en voir, si je l'obtiens. Mme de Caylus vous embrasse. Permettez-moi de saluer madame la supérieure et de faire mille amitiés à Mme de Saint-Périer et à Mlle de Grouchy. Servante jusqu'à terre de Mme du Pérou. Adieu, ma mère. Mme d'Auxy et moi devions aller à la pêche; mais le temps vient de changer.

[1] *Autographe.*
[2] Il fut pris le 4 octobre.

556[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DU PÉROU.

3 novembre 1712.

Voilà mes lettres d'Espagne pour vous amuser à une récréation; vous me les rendrez samedi. Je me porte fort bien. Envoyez promptement, ma chère mère, la lettre de M. d'Hozier. Une feuille de papier blanc, dans une lettre de ma sœur de Bouju, me marque un progrès dont j'ai bien envie d'être témoin. Je suis ravie de ce que ma sœur du Londe goûte la subordination; elle en sera plus agréable à Dieu et plus propre à être première.

Notre mère ne peut trop employer l'assistante; il faudroit la faire suppléer à la maîtresse générale, et, en un mot, lui donner le plus d'affaires qu'on pourra.

Il ne faut pas que ma sœur de Saint-Périer écrive de longues lettres: toute application lui est mauvaise, et je la prie de se conserver[2].

J'espère bien que ma sœur de Berval m'aidera à arrêter le compte du mois d'octobre; la joie qui est dans sa lettre m'a fait plaisir. Il est très-bon que ma sœur de... tâte de toutes les charges et qu'elle abandonne un peu son noviciat; tout ce qui est de l'ordre de Dieu ne peut nous faire de mal.

Notre mère[3], dont toutes me mandent l'activité, n'en fait-elle point trop? Craignez qu'elle ne soit

[1] *Lettres utiles*, p. 1318.

[2] Elle était très-gravement malade, et mourut le 31 décembre de cette année.

[3] Mme de Vertrieux.

malade après avoir guéri les autres. Cette prévoyance regarde ma sœur de Glapion.

Que ma sœur de Bouju sache que le Roi est presque toujours dans ma chambre, et que je passe mes journées à filer. Voyez combien de belles choses je pourrois dire et écrire. Que je sache sa réponse là-dessus.

Je me porte bien, mes enfants.

557[1]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Janvier 1713.

Les Hollandois ont choisi Utrecht pour traiter la paix; les conférences commencent le 12 janvier. Les Anglois paroissent aussi pressés que nous.

J'espère arriver demain dans la communauté; nous réjouir de la paix jusqu'à onze heures en travaillant;

La conversation ordinaire à la récréation;

Aller dans ses charges à une heure;

Se rassembler à deux heures, lire le chapitre de saint François de Sales sur l'obéissance;

Parler une demi-heure;

A deux heures et demie, jouer à toutes sortes de jeux;

A trois heures et demie, manger quelque chose que ma sœur de Berval fera faire, qui coûtera vingt francs, que je payerai;

A quatre heures et demie, au chœur.

[1] *Lettres utiles*, p. 1200.

558[1]. — A MADAME DE GLAPION,

ASSISTANTE.

20 avril 1713.

La communauté s'assemblera à dix heures du matin[2] : on aura une conversation mêlée d'instruction. A midi, on jouera à la *ressource* à quatre tables différentes. Ma sœur l'assistante, aidée par ma sœur de Montorcier, aura soin de préparer ces tables pour le jeu. Il sera mis entre les mains de madame l'assistante quarante lots qu'elle partagera selon sa prudence ordinaire. Elle aura soin de faire sortir du jeu à mesure qu'on aura gagné et d'envoyer relever les absentes. Elle empêchera le grand bruit autant qu'elle pourra. On se rassemblera à deux heures et demie pour entendre une musique qui durera jusqu'à trois heures et demie : ce seront deux voix et un luth qui chanteront ou joueront alternativement[3]. Les musiciennes sortiront à trois heures et demie, et on apportera sur les tables de la ressource une légère collation qui durera jusqu'à quatre heures. Ma sœur l'assistante n'aura ni à manger ni à boire en son particulier ; elle vivra en tout sur le commun et sa suivante de même. Ma sœur la maîtresse générale aura soin d'envoyer, un moment après

[1] *Lettres utiles*, p. 1736.

[2] Pour la récréation donnée en l'honneur de la paix d'Utrecht, qui avait été signée le 11 avril.

[3] « Madame, pour se réjouir de la paix, nous donna ce divertissement extraordinaire pour nous, et amena ici pour cet effet deux demoiselles de la musique du Roi. » (Note des *Lettres utiles*.)

quatre heures, toutes les *noires* à mon appartement où elles feront une collation avec les musiciennes.

559[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Juin 1713.

Je trouvai hier le Roi avec la goutte aux pieds, aux genoux et à un bras, un assez grand rhume et un mal de gorge, presque dans le même état par où la goutte commença à Marly. Cette rechute ne laisse pas de donner de l'inquiétude; il y a un peu de fièvre. D'un autre côté, nous reçûmes hier des nouvelles du 29, qui portent que les ennemis marchent au maréchal de Villars avec de grandes forces[2]. Recommandez tout à la messe de dix heures, afin que chacun redouble l'ardeur de ses prières.

Il y a plus de huit jours que j'ai mandé à Mme de Caylus de venir aujourd'hui dîner avec moi à Saint-Cyr; je n'ai reçu nulle réponse, ce qui me fait croire que ma lettre a été perdue; mais si, contre toute apparence, elle y alloit, ayez la bonté, ma chère fille, de la faire entrer, de lui donner à dîner, de lui témoigner mon déplaisir de manquer à ce rendez-vous, et de permettre à toutes les Dames de lui parler : ce sera une récréation pour elles. Mon cœur

[1] *Lettres utiles*, p. 1322.

[2] La paix n'avait été signée qu'avec l'Angleterre et les Provinces-Unies; il fallait forcer l'empereur et l'empire à l'accepter. La guerre continua donc, et au commencement de la campagne de 1713, Villars se disposait à assiéger Landau.

n'est pas à l'aise; demandez à Dieu le courage dont j'ai besoin.

560[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, ce 4 septembre 1713.

J'aime trop l'arrangement pour écrire à la maîtresse des novices avant d'avoir rendu mes devoirs à l'assistante, mais vous avez renversé mon beau projet par votre empressement, et puisque vous m'attaquez avec tant de vivacité il faut bien vous répondre...

Ce 5 septembre.

Je n'écris pas mes lettres de suite, comme vous voyez, et ces interruptions-là ne sont pas avantageuses pour le style; il faut donc se contenter de répondre tout simplement à votre lettre.

J'ai de ces rhumes de cerveau qui sont plus incommodes que dangereux et je n'ai pas encore eu un moment de joie depuis que je suis ici; il faudroit dire que je n'en aurai pas étant absente de mes chères filles, mais je mentirois, car j'en espère beaucoup à Avon s'il me revient assez de santé pour y aller.

Je découvre de grandes intrigues, et je me vois la dupe des filles du village, mais jusqu'ici je ne vois que des passions trop fortes, sans aucun vice.

L'instruction ne va pas trop bien, et mes potages

[1] *Lettres utiles*, p. 1321.

vont fort vite : on va les retrancher pour quelque temps.

Vous rendez un très-bon office à notre mère, en me disant que nos récréations vont prendre une autre forme ; j'ai une grande dévotion à réjouir les maîtresses des classes et les infirmières[1].

Adieu, ma chère fille ; mes compliments à Mme de Restaut[2] ; dites-lui que M. d'Argenson m'a mandé qu'on aura de l'argent à Bisy au mois d'octobre. Vous voyez que cela recule toujours ; si j'avois fait comme pour moi, je l'aurois prié de payer deux cents pistoles par mois pour continuer le bâtiment[3] et de faire passer cet argent par mes mains ; mais je ne l'ai pas osé faire.

561[4]. — A MADAME DE GLAPION.

Ce 16 septembre 1713.

J'apprends des choses de vous, ma chère fille, qui me font craindre que vos emportements ne paroissent au dehors[5], et que vous ne détruisiez tout le bien qu'on avoit cru établir à Saint-Cyr. Modérez votre joie ; il y a de petites fluxions qui pourroient

[1] Voir la lettre 562.

[2] « C'étoit une dame religieuse de Bisy qu'elle avoit reçue ici pour quelque temps. » Il en est question dans les lettres de Mme de Maintenon à Mme de la Mairie. Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 352.

[3] L'église du prieuré de Bisy. Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 310.

[4] *Lettres utiles*, p. 1350.

[5] C'est une petite raillerie.

vous attrister ; mais il est vrai qu'elles sont légères et laissent dormir et manger, ce qui fait que la santé d'ailleurs est parfaite.

Les témoignages que vous rendez aux maîtresses des *rouges* me font un grand plaisir ; je craignois qu'elles ne travaillassent trop en voyant les enfants également instruits sur les choses essentielles et sur les bagatelles ; vous me rassurez sur tout. Ma sœur de Roucy m'a écrit d'un style fort propre à former celui de ses enfants, et les petits articles qu'elles m'ont envoyés m'ont fait grand plaisir.

Remerciez ma sœur de Blosset et ma sœur de Gruel de leurs belles et bonnes lettres.

Je souhaite de tout mon cœur que Mme de Gomerfontaines[1] profite des complaisances que nous avons pour elle, et que ma sœur de Champlebon ait bien puisé dans les classes.

Vous avez grande raison de vouloir qu'on divertisse nos jeunes maîtresses ; elles sont de celles qu'il faut retenir. Je pense comme vous sur ma sœur de Cateuil ; je lui entendis faire des définitions qui me surprirent par leur justesse et leur simplicité[2].

Adieu, ma chère fille ; ne serai-je point témoin de cette joie évaporée dont on me parle ? Gardez-la jusqu'à mon retour, je vous en conjure.

On ne fera point, je crois, le siége de Fribourg ;

[1] Mme de la Viefville, abbesse de Gomerfontaines. Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 253. — «Madame lui avoit permis un second voyage ici, avec une de ses religieuses, pour prendre des classes ce qui pourroit convenir à ses pensionnaires. »

[2] Voir les *Entretiens sur l'éducation*, p. 142.

nous avons passé le Rhin pour d'autres desseins[1].

Le Roi est en parfaite santé.

562[2]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

20 septembre 1713.

L'esprit de l'Institut veut que l'on sacrifie tout à l'éducation des demoiselles ; Dieu veuille qu'on ne s'en départe jamais à Saint-Cyr, et malheur à celle qui préférera le bien particulier au bien public.

C'est révéler ma confession quand M. Briderey vous dit que je suis blessée de ce que vous voulez qu'on travaille à la récréation ; il est vrai que j'ai eu peine à comprendre ce que nos jeunes maîtresses font là-dessus, et que j'ai cru qu'en leur montrant l'exemple d'un travail continuel que vous y faites, joint à quelque mots en particulier sur la mortification, elles croyoient faire merveilles en y travaillant toujours.

Quoique je ne sois que trop persuadée que j'ai souvent raison, je n'ai rien établi à Saint-Cyr qu'après bien des consultations, et dans cette occasion ici j'ai trouvé tous ceux à qui j'ai parlé, de mon avis : évêques diocésains, évêques étrangers, supérieurs, confesseurs, religieuses, dévotes, tout est surpris de voir des filles travailler à l'heure que la règle destine à se récréer, jusqu'à filer dans le jardin.

Je pense comme vous sur en faire la défense positive ; ce seroit une contrainte que je ne voudrois pas

[1] Mme de Maintenon se trompe ; Fribourg fut assiégé et pris.

[2] *Lettres utiles*, p. 1335.

leur donner ; il y en a dont le plus grand plaisir est de travailler, il peut y avoir quelque ouvrage nécessaire à faire, et, en un mot, je n'aime point à les contraindre, mais je le défendrois volontiers aux maîtresses des classes et aux infirmières.

Je ne doute point de votre sincérité, ma chère fille, mais je souhaiterois de tout mon cœur de n'avoir jamais besoin de votre soumission et que nous pensassions toujours de même.

J'arrive d'Avon, où j'ai cru avoir été une heure ; il se trouve que j'y en ai passé trois allant de porte en porte faire des visites ; je n'ai jamais trouvé, au moins depuis que je suis à la cour, de si délicieuses conversations que ces gens-là; j'en demande pardon aux Dames de Saint-Louis, mais elles tiennent quelque fois un peu au grand monde, et sont plus alertes que Geoffroy et Payen.

563[1]. — A MADAME DU PÉROU.

25 septembre 1713.

Je veux triompher avec vous, ma chère fille, sur la constitution du pape contre le livre de Quesnel[2] ;

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 147. — La Beaumelle a fait de cette lettre un entretien avec Mme de Glapion.

[2] Ce livre trop fameux a pour titre : *Réflexions morales sur les Actes et les Épîtres des Apôtres*. Quesnel, l'un des docteurs du jansénisme, composa ce livre dans les Pays-Bas, où ses doctrines l'avaient fait exiler. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prélat de la plus haute vertu et ami intime de Mme de Maintenon, l'approuva. Plusieurs autres évêques, entre autres Des Marets, firent des mandements contre lui. Le cardinal s'en

vous la verrez dès qu'elle sera traduite ; il y a plus de cent propositions condamnées, et voilà ce merveilleux livre que notre saint évêque condamnoit à tort par des scrupules et une âpreté trop grande contre les jansénistes, dont il se faisoit un fantôme ; il lui en a coûté la vie, mais il est très-bien récompensé présentement, et M. de Meaux [1] m'assure qu'il est sensible dans le ciel à la joie de le voir condamné.

Mes compliments à mes chers enfants du noviciat.

---

564 [2]. — A MADAME DE BERVAL,

DÉPOSITAIRE.

Fontainebleau, 7 octobre 1713.

Comme je suis fort touchée de la piété conforme à son état, je fais grand cas de cinq ou six heures passées avec M. Mauduyt [3], car malgré l'estime que j'ai pour lui, je comprends que les sujets de sa conversation sont très-ennuyeux. Une petite fille d'Avon me dit hier qu'au long de la journée elle offre son travail et ses souffrances à Dieu ; faites de même, ma chère fille, et vous parviendrez au même but que nos

vengea en ôtant les pouvoirs ecclésiastiques aux jésuites de son diocèse. Alors ceux-ci sollicitèrent à Rome la condamnation du livre de Quesnel, et finirent par l'obtenir dans une bulle, dite *Unigenitus*, qui excita pendant plus d'un demi-siècle les plus grands troubles en France.

[1] Le cardinal de Bissy, successeur de Bossuet.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 148. — *Lettres pieuses*, p. 1686.

[3] Intendant de la maison ; il avait succédé à M. Bernard en 1710.

extasiées : je crois pourtant qu'elles ont obtenu quelque chose pour moi le jour de ma fête; je me trouvai moins éloignée de Dieu, et je crois qu'elles m'approchoient un peu de lui. J'ai une grande impatience de me voir à leur tête; mais le Roi retarde tous les jours notre départ : il est jeune et passionné pour la chasse. La patience est mon partage, soit forcée, soit de bonne grâce. Je fuis le monde le plus qu'il m'est possible; il faut pourtant s'y rendre plusieurs fois par jour, de sorte qu'on ne voit que moi sur les grands chemins. J'y trouvai il y a quelques jours votre cher frère, qui me parut tout reposé de n'être pas à Sceaux [1]; mais le pauvre homme y retourne jeudi. Adieu, ma chère fille, je me porte assez bien le matin; le soir n'est pas de même : il y a si longtemps que je suis sur pied, que mon corps et mon esprit sont tout épuisés.

565[2]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, 17 octobre 1713.

J'allai hier à Moret un peu persuadée que nous ne nous en retournerions qu'à la Saint-Martin, et faisant le sacrifice de Saint-Cyr d'assez mauvaise grâce; le Roi déclara hier au soir que nous nous en retournerions selon le premier projet.

Si ma sœur de Glapion continuoit à se mieux porter quand il fera froid, je ne pourrois m'empêcher

[1] Il était de la maison du duc du Maine.

[2] *Lettres utiles*, p. 1351.

d'espérer pour elle; faites-la souvenir, je vous supplie, qu'elle m'a donné sa parole qu'on ne fera nulle copie du livre de M. de Meaux, ni en tout, ni en partie. Je suis bien fâchée du mal de ma sœur de Faure, et souhaite de tout mon cœur qu'il n'ait pas de suite.

Je suis bien fâchée des mauvaises nouvelles que vous me mandez de M. de Chartres; je viens de faire une consultation pour lui à M. Fagon.

Dites, je vous prie, à ma sœur de Lagny que j'ai reçu sa lettre avec plaisir, et qu'il n'étoit pas nécessaire qu'elle s'autorisât de l'exemple de ma sœur du Londe.

La lettre de ma sœur de Marans est de très-bon sens et d'un meilleur caractère que je ne lui croyois.

Ma sœur de Linemare croit-elle en être quitte pour dire que son écriture et son style sont trop mauvais pour m'écrire? Se trouve-t-elle trop vieille pour corriger l'un et l'autre, ou veut-elle par ce discours, humble en apparence, s'attirer des louanges sur sa lettre? je m'en garderai bien, et je me crois encore aussi fine qu'elle.

Pour ma sœur de Launay, je n'ai qu'à la louer et la remercier de la sienne. Je suis aussi fort contente de nos filles du noviciat, et je souhaite autant qu'elles-mêmes qu'elles fassent profession. Il seroit bien honteux pour elles qu'elles s'en rendissent indignes.

Je continue toujours à me bien porter, à quelque petite douleur de tête près; il faudroit que je fusse bien malade, si je n'étois pas chez vous de bonne heure le 27 de ce mois.

566[1]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Novembre 1713.

Ne pouvant vous voir, mes chères filles, je vous envoie une autre moi-même, qui ne se porte guère mieux[2], mais qui a plus de courage, et qui vous dira qu'il ne faut pas perdre un moment sur nos affaires de Saint-Cyr avec Mme la duchesse de Chevreuse[3], après lui avoir mandé par M. Mauduyt la peine extrême que vous et moi avons d'avoir quelque chose à démêler avec elle. M. Voisin ne lui sera pas suspect, et lui dira nos raisons.

J'espère vous voir jeudi; mon mal n'est pas grand aujourd'hui, j'ai dormi avec quelque secours; rien ne me fait plus souffrir que de parler, et comment ne pas parler à nos chères Dames? Mme de Radouay en comprend la nécessité et l'agrément; je m'en vais donc essayer d'une journée tout entière de silence, et après cela vous ne pourrez me faire taire.

Mlle d'Aumale vous dira toutes les particularités de la prise de Fribourg[4]; nous attendons aujourd'hui la réponse que M. le prince Eugène a faite au gouverneur.

[1] *Lettres utiles*, p. 1343.
[2] Mlle d'Aumale.
[3] A cause d'un échange de terres fait entre la maison de Saint-Cyr et la famille de Chevreuse.
[4] Cette place se rendit le 20 novembre 1713.

567[1]. — A MADAME DE BOISSAUVEUR,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

....1713.

Laissez-vous conduire, ma chère fille, et recevez tout de la main de Dieu; il vous a tenue dans la peine pendant neuf ans, il vous met en paix présentement, louez-le de tout; goûtez la paix, et qu'elle vous serve à vous avancer dans la pratique des vertus. Après ce temps de paix, il viendra du trouble; après ce trouble, la paix reviendra : Dieu nous fait passer ainsi par différents états. Abandonnez-vous à lui, il est sage, bon, puissant, il veut vous sauver; ne vous inquiétez point sur vos vœux, et soyez dans la disposition de manquer de tout, quand l'occasion s'en présentera. C'est la préparation du cœur que Dieu écoute, pourvu qu'elle soit sincère et effective, et vous la connoîtrez dans tout ce qui se présentera chaque jour; il y a toujours quelque chose à souffrir. Si vous y trouvez présentement de la douceur, c'est Dieu qui l'y met, et qui veut que vous la goûtiez; c'est l'inquiétude et le péché qu'il ne veut point, tout le reste est par son ordre. Servez-le donc avec joie, en attendant les tristesses auxquelles il voudra vous abandonner, ce ne sera que pour un temps; il ne vous tentera jamais au-dessus de vos forces, et ce qui vous paroîtra abandon dans vos temps d'obscu-

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 133.

[2] Catherine-Jeanne de Quercrault de Boissauveur. Elle fit profession le 18 avril 1703, et mourut le 18 avril 1756, âgée de quatre-vingt-cinq ans.

rité sera un soin tendre qu'il prendra pour vous sanctifier de plus en plus.

568[1]. — A MADAME DE LINEMARE,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

....1713.

Il faut que j'écrive ici ce que j'ai interrompu ce matin. Je vous prie, ma chère fille, de faire profiter les talents que vous avez reçus ; vous avez de l'esprit, du bon sens, de la sagesse, de la connoissance ; vous êtes aimée de vos sœurs, elles ont du goût pour vous ; rien de tout cela, ma chère fille, ne vous est donné pour vous seule, il faudra en rendre compte. Commencez par travailler à votre salut et contribuez à celui des autres par votre exemple et par vos discours ; soyez pour vos supérieurs comme je vous l'ai marqué, et cela, par esprit de foi et de grâce, sans consulter vos inclinations naturelles ; quand vous aimez vos supérieurs, allez à eux, vous n'y aurez pas de peine ; cependant, ne vous en retirez pas par un raffinement mal entendu, en disant que vous n'iriez que par un goût naturel, mais aussi surmontez vos répugnances quand vous en aurez qui ne vous plairont pas ; portez vos sœurs à ce bon esprit dont vous avez parlé, et que tout ce que vous direz et ferez dorénavant soit utile à la gloire de

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 134.

[2] Marie-Madeleine de Rocquigny de Linemare. Elle fit profession le 16 septembre 1706, fut élue supérieure en 1729, et mourut le 4 janvier 1749, âgée de soixante-deux ans.

Dieu. N'êtes-vous pas trop honorée de pouvoir y contribuer? Prenez cette résolution, ma chère fille, elle comprend toutes les autres; quant à la répugnance particulière, faites ce que Dieu vous mettra au cœur, sans trop prendre sur vous. Je vous ai dit tout ce qui m'a fait de la peine contre vous; il ne me reste plus qu'une grande envie de vous rapprocher de moi et de vous servir en tout ce qui me sera possible; tout ce que vous me montrez me persuade que vous pouvez faire du bien ici. Priez pour moi.

569[1]. — A MADAME DE CATEUIL.

..... 1713.

Les pratiques religieuses sont absolument nécessaires dans votre maison, et à vous plus qu'à nulle autre; c'est à vous à qui il faut dire incessamment: « On demandera beaucoup à celles qui auront beaucoup reçu. » Croyez-vous que ce bon esprit, cette droiture, vous soient donnés pour causer mieux qu'une autre? Il faudra, ma chère fille, en montrer des fruits plus solides; il faut servir Dieu tout de bon, il faut servir votre maison, et le plus grand service est d'établir la piété droite, la régularité exacte et la fidélité à votre devoir. Vous le pouvez si vous le voulez, et vous seriez bien à plaindre si vous ne le vouliez pas. Entrez donc entièrement dans les vues que vous devez avoir, soyez l'exemple des vertus que je vous demande, ne soyez point

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI.

honteuse des pratiques religieuses ; il faut vous y dévouer sérieusement et vous offrir à notre mère ; entreprenez le silence exact, ne dites que le nécessaire, sanctifiez vos paroles, et puisque Dieu permet que vous soyez écoutée, n'en dites pas une qui n'ait rapport au bien qu'il demande de vous. N'ayez point de liaisons dangereuses, fuyez-les, bien loin de les rechercher ; soyez en garde contre votre inclination naturelle et contre votre foiblesse. Encore une fois mettez à profit la lumière et la droiture que vous avez reçues ; ne craignez point la tristesse et la contrainte de la piété ; le fonds de paix que vous y trouverez est au-dessus de toutes les autres joies ; vous avez, grâces à Dieu, la conscience trop délicate pour n'avoir pas de la peine quand vous manquez ; essayez donc de la joie qu'il y a dans l'accomplissement de tous ses devoirs et dans le témoignage qu'on peut se rendre d'avoir tout fait pour Dieu. Je vous aime tendrement, vous le voyez fort bien ; je crois que vous m'aimez aussi ; n'en demeurons pas l'une et l'autre à une inclination naturelle, portons-nous à celui qui nous a donné ce que nous avons, et que notre intelligence soit pour le bien de l'œuvre qu'il nous a confié, et dont nous rendrons compte selon la mesure de nos obligations.

570[1]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Mars 1714.

J'ai fait un effort assez mal à propos pour venir

[1] *Lettres pieuses*, p. 1342.

me réjouir de la paix [1] avec nos enfants gâtés, mais aussi je n'en puis plus, et je me suis enfermée pour ne point parler ne le pouvant faire sans tousser. On m'assure, ma chère fille, que vous êtes mieux; j'attends le retour de votre santé avec les beaux jours; s'il y a encore quelque ressources pour la mienne ce sera dans le même temps. Je vous envoie la lettre de M. de Poitiers [2], parce que je crois que son écriture seule peut vous réjouir. Je vous demande quelque part dans vos prières pour le Roi et pour moi, si j'ose me nommer si près de lui.

---

571 [3]. — A MADAME DE GLAPION.

Avril 1714.

J'ai Mme la comtesse d'Aubigné [4] ici, je ne la mènerai point à la communauté pour la récréation; l'amitié que nos filles ont pour moi les empêche de prévoir l'avenir et elles voudroient bien lui donner toutes sortes d'entrées; cependant je vous prie de considérer que je n'ai voulu ici aucune prérogative qui passât à mes proches; il faut donc garder soigneusement la régularité qui est établie parmi vous. Je mourrai un de ces jours; je suis persuadée que Mme la comtesse d'Aubigné viendra vous voir quel-

[1] La paix de Rastadt, signée le 6 mars 1714.

[2] Cousin de Mme de Vertrieux et du même nom.

[3] *Lettres édifiantes*, t. VII, l. 374. — *Lettres agréables*, p. 1262.

[4] Femme du comte d'Aubigné, dont il est question p. 297.

quefois; il ne lui sera peut-être pas difficile d'obtenir de votre évêque une permission d'entrer et surtout si vous vous joignez à elle pour la demander; comment lui refuserez-vous alors ce que vous lui accordez à cette heure? Comment ne ferez-vous pas les mêmes traitements à la duchesse de Noailles, ma nièce, et nourrie dans la maison? à Mme de Caylus, qui est si aimée et si aimable? enfin, ma chère fille, on s'embarque ainsi et on ne sait plus par où en sortir. Je me sais tout à fait mauvais gré d'avoir permis qu'elle entrât dans la communauté. Le mérite de Mme de Lezardot[1] fait espérer que nous ne nous repentirons point, à ce que je crois, de l'avoir admise à ce que nous avons de plus intérieur; cependant n'y retournons plus et renfermons-nous le plus que nous pourrons; mes chères filles me font un bien plus grand plaisir de s'enfermer dans toutes leurs régularités que de recevoir mes proches; les séculiers perdent les couvents. Je suis très-affligée que ma vieillesse me mette hors d'état d'aller au parloir, et qu'on s'accoutume ici à voir entrer des hommes et des femmes comme dans les maisons des particuliers; aussi me demande-t-on bien plus facilement de faire entrer qu'on ne le faisoit autrefois, et j'ai la mollesse de ne point refuser. Bonjour, ma chère fille; on dit que Mme Voisin est un peu mieux; j'ai de la peine à croire qu'elle en revienne[2].

[1] « Femme de qualité, institutrice d'une communauté en Bretagne, que Madame retint ici quelque temps; elle étoit partout avec nous en communauté. »

[2] Elle mourut le 20 avril 1714. Voir Saint-Simon, t. II, p. 114.

572[1]. — A MADAME DE LA ROUZIÈRE,

DAME DE SAINT-LOUIS.

Lundi 6 mai 1714.

Je crois, ma chère fille, qu'être trop attachée à son corps, c'est de craindre trop les incommodités, c'est de rechercher trop les commodités et les aises, c'est d'être trop propre, c'est d'être aisément dégoûtée des autres, c'est de s'habiller avec trop de soin, c'est d'appréhender trop le froid, le chaud, la fumée, la poussière, en un mot toutes les petites mortifications de providence; c'est de désirer de contenter ses sens, c'est de chercher le plaisir, être trop attachée à sa santé, c'est d'en prendre trop de soin, c'est de s'inquiéter sur les remèdes, c'est de s'occuper de tout ce que l'on croit de bon pour votre soulagement, c'est de raffiner sur ce que l'on désire, ou sur ce que l'on craint; c'est de s'examiner là-dessus avec trop de soin. Être trop attachée à son esprit, c'est de croire en avoir, et s'en savoir bon gré; c'est de vouloir l'augmenter, c'est de le montrer, c'est de tourner la conversation selon notre goût, c'est de chercher celles qui ont le plus d'esprit, c'est de mépriser celles à qui on n'en trouve point, c'est de parler avec affectation, c'est d'écrire de même... Je suis obligée de finir, ma chère fille.

573[2]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

25 juin 1714.

La nouvelle que vous me mandez de la famille de

[1] *Lettres pieuses*, p. 1715.—*Lettres édifiantes*, t. VI, l. 138.
[2] *Lettres utiles*, p. 1357.

ma sœur de .... me serre autant le cœur que j'avois dilaté le vôtre en vous priant d'envoyer six mille francs à votre frère, et je vous avoue, ma chère mère, que je voudrois bien que vous me laissassiez ignorer des besoins où je ne puis satisfaire. Je crois que vous pourriez vous informer des dépens de ce procès et les payer sans que personne le sût; je vous le rendrois à mon retour. J'attends avec impatience des nouvelles de ma sœur de la Neuville.

Mlle d'Aumale vous tient si bien informée de toutes les nouvelles, que je ne vous en dis rien.

J'ai oublié de vous dire que j'envoie demain des demoiselles à Marly dans le carrosse de M. Blouin : je demande Mlles de Saint-Maixant, de Mornay, de Clavières, de Grimouille, de Loisi et la Tour. J'ai encore une place, disposez-en, et donnez vos ordres, afin que tout cela soit prêt demain à une heure après midi. Bonsoir, ma chère fille.

574[1]. — RÉCRÉATION DICTÉE A Mlle D'AUMALE.

16 juillet 1714.

On se rendra après la messe de huit heures aux tables qui sont dans le bois près du chœur, ou dans la communauté, si le temps n'est pas convenable à l'institutrice[2].

On mangera des petits pâtés, et on boira deux doigts de vin d'Espagne.

[1] *Lettres utiles*, p. 1202.
[2] C'est elle-même qu'elle désigne ainsi.

A neuf heures on retournera dans ses charges.

A dix heures, à la communauté, on parlera le plus sensément qu'on pourra.

On ira dîner à l'ordinaire.

A midi on se séparera en trois bandes : la première sera composée des plus dignes, c'est-à-dire des plus anciennes, et l'institutrice et la supérieure seront à la tête ; on jouera à la ressource sans dire ni oui, ni non ; l'institutrice mettra au jeu. La seconde bande aura à sa tête Mme de Glapion, et comme ses moyens ne sont pas assortis à son grand cœur, la supérieure mettra à ce jeu-là ; on jouera au roi qui parle sans dire vous. La troisième bande sera commandée par Mlle d'Aumale qui mettra au jeu avec la magnificence qui lui est naturelle ; on jouera au roi qui parle, et Mlle d'Aumale y ajoutera les agréments qui lui plairont.

A une heure on se séparera.

A trois heures et demie on se rassemblera, et Mlle d'Aumale tâchera de divertir Mme de Sailly jusqu'à quatre heures et demie ; ensuite l'oraison et vêpres.

En sortant du chœur, souper, et à six heures et demie on sortira par la porte de l'apothicairerie pour aller à la rencontre d'une vieille dame portée en chaise, qu'on conduira à la petite porte[1] pour retourner au siècle. Mlle d'Aumale demeurera enfermée pour les folies qu'elle aura faites.

[1] Mme de Maintenon sortait quelquefois de la maison par les jardins et par la petite porte qui donnait sur la route de Versailles. C'était là que Louis XIV allait souvent la prendre pour la

575[1]. — A MADAME DE GLAPION.

14 septembre 1714.

Si une personne née douce et polie, consommée depuis plusieurs années dans l'exercice de toutes les vertus, s'impatiente encore et cède à son humeur, jugez où j'en suis, née rude, orgueilleuse, et qui n'ai pas le loisir de suivre une pratique de vertu, accablée de grandes et de petites contradictions, et souffrant presque toujours dans mon corps et dans mon esprit. Je suis pourtant un peu mieux depuis deux jours ; mais je n'espère pas que cet état dure longtemps.

Ma sœur de Linemare m'a écrit une lettre toute douce, toute raisonnable, et qui lui ressemble ; mais je n'ose entamer des réponses que pour le conseil, et je serai bien contente d'elle si je la vois gaie à la récréation, et n'y travaillant point[2]. Je trouve Mme de la Mairie au comble du bonheur d'avoir Mornay et Glapion[3], je les admire ; mais il se faut bien garder de leur dire.

Nous attendons avec impatience et inquiétude des

ramener au château. Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, p. 194.

[1] *Lettres agréables*, p. 1354. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 119.

[2] « Madame n'aimoit pas voir travailler les maîtresses des classes à la récréation, persuadée qu'elles ont besoin de ce temps entier de relâchement. »

[3] « Deux demoiselles que Mme de Maintenon lui avoit envoyées à Bisy, pour l'aider à gouverner des pensionnaires. Elles étoient d'un mérite au-dessus de leur âge, n'ayant encore que quatorze à quinze ans ; la deuxième étoit nièce de Mme de Glapion. »

nouvelles de Barcelone[1]; j'en ai beaucoup en particulier pour le chevalier de Caylus, qui est un petit déterminé, et très-propre à se faire tuer, et cette pauvre mère seroit inconsolable. Adieu, ma chère fille, je m'en vais à confesse, ce qui n'excite pas l'esprit aux gentillesses.

576[2]. — A MADAME DE BERVAL.

Fontainebleau, 14 septembre 1714.

Vous avez certainement une grande part aux vœux que je fais pour la perfection de notre œuvre, qui ne peut se soutenir que par la vertu de celles qui en sont chargées; priez donc, ma chère fille, pour tous les besoins que vous me marquez; ce sera à Dieu de juger de la ferveur de vos prières, qu'il exaucera quand et comme il lui plaira.

Auriez-vous obtenu la signature de la paix générale[3], qui est une grande chose dans la conjoncture présente de la reine Anne[4] qui pouvoit servir de prétexte à la légèreté des Anglois qui aiment le trouble[5]? Si vous pouviez nous procurer la prise de

[1] Les Catalans avaient refusé de se soumettre à Philippe V, même après la paix d'Utrecht, et Barcelone subit un siége horrible pendant seize mois. Elle capitula le 11 septembre.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1684. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 129.

[3] La guerre de la succession d'Espagne fut terminée par les traités successifs d'Utrecht (11 avril 1713), de Rastadt (6 mars 1714), de Bade (7 septembre 1714).

[4] La reine Anne était morte le 12 août 1714.

[5] Les révolutions de 1648 et de 1688 avaient donné aux Anglais ce renom de légèreté et de turbulence.

Barcelone, ce seroit une très-bonne affaire. La meilleure de toutes, est la paix de l'Église ; mais M. le cardinal de Noailles demande encore six semaines pour avoir l'avis des évêques qui sont de son parti ; ainsi nous serons à Versailles avant qu'on puisse voir ce qu'il y aura à faire.

Il n'y a que deux ou trois jours que je suis mieux ; j'étois dans un grand affoiblissement, et presque toujours couchée ; mais je suis encore revenue, et je goûte le plaisir de la société des pauvres d'Avon, où nous trouvons des sentiments d'honneur et de probité qui sont surprenants ; je vous en conterois des faits admirables. Je ne puis me résoudre à marier Françoise Payen : elle a une inclination opposée à son père et à sa mère, qui n'ont jamais pensé différemment[1] ; ils veulent attendre son changement de son amitié pour eux, et sans lui dire un mot de rudesse ; leur paix n'est pas troublée un moment ; ce sont des procédés surprenants ; ils ne parlent pas si bien que nous ; mais nous ne faisons pas si bien qu'eux. Adieu, ma chère fille.

577[2]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE VERTRIEUX.

21 septembre 1714.

M. le duc de Mortemart apporta hier la nouvelle

[1] En effet il est déjà question de l'inclination particulière de cette paysanne pour un individu qu'on ne nomme pas, dans les lettres de Mlle d'Aumale et de Mme de Maintenon en 1708. Voir p. 245.

[2] *Autographe.*

de la prise de Barcelone[1], et dit qu'il n'y avoit personne de connoissance tué; on ne sait si la suite en apprendra. M. le duc de Noailles me dit qu'il ne croyoit pas qu'il fût rien arrivé à M. votre frère[2].

J'ai reçu, ma mère, la plus jolie lettre du monde d'une partie de vos filles; permettez-moi de les remercier, quoique Mme de Cateuil ne veuille pas que j'y réponde. Je ne puis m'empêcher de lui marquer ma reconnoissance des termes obligeants dont son petit mot est rempli et de l'assurer de mon amitié.

Malgré tous les agréments et les gentillesses d'Avon, je voudrois en être encore à envier l'esprit de ma première écolière; elle peut juger par là si je la reverrai avec plaisir.

Mes instructions ne sont guère capables de produire l'extase dont parle Mme d'Escoublant; mais puisqu'elle veut bien, pour y suppléer, avoir mes prières, je lui accorde de tout mon cœur à condition qu'elle n'oubliera pas dans sa retraite une personne qui l'aime depuis qu'elle est à Saint-Cyr.

Puisque Mme de Bosredon écoute si attentivement les lettres qui viennent de Fontainebleau et qu'elle en fait sa récréation, elle comprendra mieux qu'une autre le plaisir que me font celles de Saint-Cyr; et si elle veut l'augmenter, elle m'écrira au moins une fois la semaine.

Cette fine mouche, ma sœur de Malvoüe, me pa-

[1] Voir la note 1 de la page 422.

[2] Ainsi qu'on a déjà pu le voir, la plupart des Dames et des demoiselles avaient des parents à l'armée.

roît assez gaie ; malgré la lecture de la *constitution*, elle fait des railleries aussi aimables qu'elle et se moque d'un grand mérite qui cultivoit sa mémoire de bonne heure.

Mme de Croisilles seroit une ingrate si elle ne connoissoit toute l'amitié que je sens pour elle.

Les arbres et les plantes ont beau se dépouiller de leur aimable verdure, tant que Saint-Cyr aura des murailles, il me sera toujours précieux, et j'aime mieux ne pas trouver des fleurs dans les parterres que Mlle de Bosbière sans amitié pour moi.

Oh ! qu'il fait bon avec Dieu, dit Mme de Beaulieu. Qui en doute? répond Mlle d'Aumale.

Je serois bien flattée si je pouvois mériter par quelque endroit l'amitié de Mme de Montorcier, cela me dédommageroit de n'avoir pas eu une telle fille.

La confiance que j'ai en vous, ma mère, ne fait honneur qu'à moi ; car, pour vous, vous avez bien d'autres choses pour vous relever; mais si vous voulez bien les recevoir, je m'en glorifierai fort. Je voudrois vous envoyer tous les jours une lettre à donner à M. Treilh, mais il ne faut pas importuner si souvent les gens de bien.

Madame a trouvé que vous aviez bien dépeinte Mme de Glapion, en disant qu'elle ressembloit à une âme du purgatoire pendant sa retraite[1].

Ce que vous me mandez, ma mère, sur Moret sent un peu la jalousie ; mais, consolez-vous ; Ma-

[1] On voit que l'âge n'avait pas amorti la tristesse profonde de Mme de Glapion ; elle avait alors quarante ans.

dame vous aime encore mieux, et si on les voyoit de suite, tout n'en seroit peut-être pas si bon.

Je vous embrasse de tout mon cœur, ma mère.

78[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DE GLAPION.

A Fontainebleau, ce 26 septembre 1714.

Quelque déférence que j'aie pour saint François de Sales, j'ai de la peine à convenir qu'il est plus difficile de se supporter soi-même que de supporter les autres; car nous avons pour nous un grand défenseur dans notre cœur, et personne ne parle pour ce prochain si souvent insupportable; ce bon saint n'avoit vécu ni enfermé dans une communauté, ni exposé aux courtisans. Ainsi, ma chère fille, je regarde la résolution que vous avez prise dans votre retraite comme un grand effort de courage que vous aurez de la peine à soutenir, et qui ne me laisse pas douter que vous n'ayez déjà bronché plus d'une fois. Quant à vos amies de la cour, elles sont toujours par terre, et si vous voyiez ce que nous voyons, vous vous trouveriez heureuse de ne voir que des travers, des entêtements ou des manques de lumière, pendant que nous voyons des assassinats, des envies, des rages, des trahisons, des avarices insatiables, des bassesses, qu'on veut couvrir du nom de grandeur, de courage, etc.; car je m'emporterois en ne faisant même que d'y penser. Non, ma chère fille,

[1] *Lettres pieuses*, p. 1766. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 121.

Dieu ne condamne point l'amitié que vous avez pour moi, pourvu que vous croyiez toujours que ce que vous y voyez de bon n'est que *pure malice* [1].

Il est mort dans un hameau d'Avon soixante-treize vaches, de quatre-vingts qui y étoient; la maladie n'est telle ni à Saint-Cyr, ni à Galie[2], ni à la ménagerie; ce fléau-là est grand; notre mère devroit bien en obtenir la fin dans sa retraite.

579[3]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Fontainebleau, ce 5 octobre 1714.

Je réponds à Mme de la Beaume selon vos intentions, trop heureuse si ma lettre peut faire quelque bien.

Notre retour se recule toujours; nous ne serons que huit jours à Versailles, à Marly pour un mois, et l'hiver où les jours sont courts et mauvais; l'été revenu, il faut recommencer à courir. J'ai pourtant déclaré que je m'en retournerai en litière tant pour moi que pour Mme de Caylus; c'est pourtant une étrange voiture pour aller aux plaisirs; mais pourquoi m'y veut-on?

[1] Note de Mme de Glapion. « Ce mot de *pure malice* est mis pour le souvenir que Madame avoit de ce qu'un saint homme, en me parlant un jour de sa bonté, dit : Vous en êtes charmée, mais comptez que tout cela est *pure malice* comparé à la bonté de Dieu. Je dis cela à Madame, qui en rit beaucoup, et depuis elle le rappeloit souvent, surtout quand elle avoit fait quelque bonne œuvre qu'on admiroit ; elle m'a fait l'honneur de me dire plus d'une fois : Vous savez à quoi vous en tenir, et comme cela s'appelle. »

[2] Ferme voisine de Saint-Cyr.

[3] *Lettres utiles*, p. 1355.

Adieu, ma chère fille; c'est ici la sixième lettre que j'écris ce matin, toutes de ma main; car Mlle d'Aumale se trouvoit mal hier au soir, et je lui ai mandé de dormir le plus qu'elle pourroit.

580[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE GLAPION.

8 octobre 1714.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé par quelqu'un le bouquet de violettes? J'aurois été charmée d'avoir quelque chose de vous. Vous me grondez de vous traiter avec cérémonie; si vous voulez me défendre de vous écrire, je n'aurai plus guère de plaisir à me retrancher[2]. Quand je n'aurois pas de vos lettres vous en auriez des miennes, et j'aime bien mieux que nous fassions toutes deux de même.

Hélas! je me ménage trop; ce n'est pas une recommandation à me faire. Je ne dors pas entièrement, car Mme d'Auxy et sa chère bonne ronflent à qui mieux mieux, et moi seule ai le plaisir de les entendre.

Je vous écrirai, je ne viendrai point, je ne me divertirai guère, je ne songerai point à moi ni à me divertir; est-ce là vous obéir? Voilà comme je me traite et comme je fais ma pauvre volonté.

Je n'oublierai pas les pauvres vieux chiens et je ne ferai pas un sourire que je ne vous voie[3].

[1] *Autographe.*

[2] Elle était malade.

[3] Cette dernière ligne suffit à peindre Mlle d'Aumale et celle à qui elle écrivait.

581[1] — Mme DE GRUEL[2] A Mme DE MAINTENON.

Saint-Cyr, 10 octobre 1714.

N'ayant pas écrit un mot avec nos sœurs, permettez-moi, madame, de paroître aujourd'hui à la tête de nos filles d'élite pour vous assurer avec elles de l'ardent désir que nous avons d'avoir l'honneur de vous revoir. Je prévois que l'heureux jour de votre arrivée j'aurai grand besoin du secours de la tempérance pour bien faire mon personnage au milieu des demoiselles, ayant à modifier les transports de leur joie pour ne pas troubler l'ordre dans un temps où j'aurai moi-même peine à me contenir.

Sœur DE GRUEL,
Religieuse de Saint-Louis.

Mon cœur est dans la tristesse, madame, de voir que le voyage de Fontainebleau est prolongé; il fera mon ennui jusqu'au jour de votre retour où je retrouverai certainement ma joie et mon agilité pour voler la première à la porte.

SAINT-MESSANT[3].

Les pauvres d'Avon me font grande envie, madame, et je désirerois de tout mon cœur prendre

[1] *Autographe.*

[2] Mme de Gruel était première maîtresse des *jaunes;* selon l'habitude qu'en avaient prise les maîtresses des classes, durant les voyages à Fontainebleau, elle envoya à Mme de Maintenon cette lettre collective des demoiselles.

[3] Saint-Messant ou Saint-Maixant était une des demoiselles les plus distinguées de Saint-Cyr. Elle fut envoyée cette année à Bisy, pour y servir de maîtresse des pensionnaires. Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 338.

leur place pour avoir l'honneur de vous voir; je me sentirois toute disposée à vous bien répondre au catéchisme; mais il faut me contenter de vous assurer de mon très-profond respect. FOISSY.

Je ne puis me persuader, madame, qu'il ne me soit point permis d'envier les écoliers d'Avon. J'ai fait différents projets pour aller me joindre à eux; mais l'exacte clôture de Saint-Cyr m'oblige de borner mon ambition à désirer avec ardeur votre retour. D'ANDECHY cadette[1].

Il n'y a que depuis votre départ de Saint-Cyr, madame, que les jours m'ont paru longs; car, depuis quatre ans que je suis dans la maison, je les avois toujours trouvés courts. J'attends avec impatience celui où j'aurai l'honneur d'aller au-devant de vous.

D'ESPLATS[2].

L'envie que j'ai de vous voir de retour à Saint-Cyr, madame, me force à désirer le mauvais temps, puisqu'il nous pourra être plus utile que les beaux jours qui font prolonger le voyage.

SAINT-MESSANT cadette.

Je suis pénétrée de reconnoissance, madame, des bontés dont vous avez honoré ma sœur, et d'avoir fait valoir l'avantage qu'elle a eu d'être fille de l'appartement; je tâcherai, après avoir eu l'honneur de

[1] L'aînée était au noviciat, et devint Dame de Saint-Louis, en 1720.

[2] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 166.

lui succéder, de m'appliquer à mériter les distinctions qu'on a bien voulu lui donner dans la suite.

FRANLIEU.

Comme fille de l'appartement, madame, je crois qu'il m'est permis d'avoir de l'ambition. La mienne, présentement, est de travailler à devenir assez sage et raisonnable pour mériter qu'on dise un jour autant de bien de moi qu'on en dit de Mlle de Franlieu.

MORIENNE.

La joie que je sens, madame, de l'honneur que ma mère de Roucy m'a fait en me mettant à votre appartement est trop grande pour pouvoir l'exprimer par des paroles; mais mon visage parle tout seul et il n'y a personne, en me voyant, qui ne juge aussitôt qu'il m'est arrivé un grand bonheur.

SAINT-GEORGES.

582[1]. — Mme DE MAINTENON A Mme DE GLAPION.

De Fontainebleau, 17 octobre 1714.

Vous me donnez de l'espérance sur ma sœur de la Neuville, mais vous ne me rassurez point tout à fait; j'en attends tous les matins des nouvelles avec impatience et je serois certainement bien affligée de la perdre[2]. On ne peut être plus affectionné que ne

[1] *Lettres agréables*, p. 1355. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 125.

[2] Geneviève Lemetayer de la Haye-le-Comte, qu'on appelait Mme de la Neuville, pour la distinguer de sa sœur Mme de la Haye, qui était morte en 1706 (voir p. 119 et 184).

l'est M. Besse. Mme de Caylus a été mal; elle commençoit à paroître mieux, mais la fièvre la prit hier au soir; je l'amènerai en litière et ce ne sera point sans peine.

La santé du Roi ne se dément point et son zèle pour la religion augmente tous les jours, quelque opposition qu'il y trouve; je crois qu'il n'y a plus d'espérance d'accommodement [1].

Ma santé est très-vacillante, mais Dieu me fait la grâce d'être très-ferme papiste.

583[2]. — A MADAME DE GLAPION.

23 octobre 1714.

J'ai le cœur serré, ma chère fille, et ma sœur de la Neuville y a sa part, j'aime trop Saint-Cyr pour n'être pas affligée d'une telle perte[3]; car, pour elle, vous savez que je ne puis plaindre ceux qui s'en vont, et qui ont autant de sujet d'espérer dans la miséricorde de Dieu.

Mme de Caylus est arrivée à Versailles fort mal, puisque le même accident continue; je crains et j'ai envie de la voir.

L'affaire de M. le cardinal de Noailles est désespérée par rapport à un accommodement; il faut

[1] Avec le cardinal de Noailles, qui s'était prononcé, ainsi que plusieurs autres évêques, contre la bulle *Unigenitus*.

[2] *Lettres utiles*, p. 1356.

[3] Mme de Maintenon croyait l'état de cette religieuse désespéré; cependant elle revint de cette maladie et ne mourut qu'en 1736, âgée de soixante-quatorze ans.

aller à Rome pour concerter avec le Pape les moyens de réduire ce prélat à la soumission [1]; priez, mais avec tranquillité; Dieu n'abandonnera pas son Église. Adieu jusqu'à vendredi.

584[2].—A MADAME DE CUVES,

DAME DE SAINT-LOUIS[3].

24 octobre 1714.

C'est un avancement, ma chère fille, d'aimer vos supérieurs plus que jamais; tâchez seulement de le faire parce que c'est Dieu qui vous les a donnés. Si vous connoissiez le monde, vous aimeriez encore mieux votre vocation; prenez, ma chère fille, la douceur que vous y goûtez présentement puisque Dieu la mêle dans toutes vos pratiques, et soyez disposée à souffrir en paix l'amertume quand il lui plaira de vous la présenter. Vous ne pouvez trop demander la droiture et la simplicité; si les couvents en étoient remplis on en feroit son paradis dès ce monde. Je suis ravie de ce que votre expérience

[1] La *Correspondance générale* donnera tous les détails de ces disputes, et la part qu'y prit Mme de Maintenon.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1721.—*Lettres édifiantes*, t. VI, l. 129.

[3] Marie-Jacqueline-Thérèse de Cuvès, née en 1676, morte en 1743. Elle fit profession le 1er septembre 1696. — « Elle refusa des partis avantageux dans le monde, que son père lui proposa; il étoit en état de contribuer à son établissement, et l'auroit bien pourvue. Sa vocation étoit des plus fermes et des plus ferventes, aussi a-t-elle continué d'un même pas depuis sa profession, et nous n'avons de sa conduite que des sujets d'édification. » *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXV.

vous fait voir qu'il faut peu parler aux enfants; semez tout doucement, faites pratiquer le règlement et l'usage au pied de la lettre, priez pour vos filles, et vous verrez la bénédiction que Dieu répandra sur vous et sur elles. J'espère vous voir toutes le 26 de ce mois; et, en vérité, j'en serai bien aise.

585[1]. — A MADAME DE LA ROUZIÈRE.

....1714.

La stabilité que vous désirez, ma chère fille, est absolument nécessaire à votre maison, non-seulement dans votre charge de maîtresse des ouvrages, mais dans toutes. Le grand défaut de votre gouvernement est que vous êtes trop attachée et trop renfermée dans ce qui vous regarde, au lieu de penser à ce qui est du bien général; par exemple : vous êtes agitée de votre ouvrage, vous voudriez des lieux plus commodes, vous demanderiez un plus grand nombre de secours pour vous aider. Cela étoit excusable il y a vingt ans; mais présentement il faudroit vous oublier, et regarder quel ouvrage, quelle quantité d'ouvrages on peut faire sans fatiguer les demoiselles et les maîtresses, sans dégoûter les filles, sans les tirer de leurs classes, sans avoir besoin d'un plus grand lieu. Vous avez assez d'intelligence pour bien faire ce que je vous propose; et toutes celles qui songeront au bien général de la maison, à la paix si nécessaire à l'éducation, qui doit aller avant tout

[1] *Lettres pieuses*, p. 1713. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 131.

autre chose, auront rendu un grand service en ce point à l'Institut. Celles qui tirent tout à elles, qui cherchent des commodités qui incommodent les autres, ne font pas de légères fautes, puisqu'elles nuisent à ce cher Institut. Bonjour, ma chère fille.

586[1]. — BADINAGE FAIT PAR Mme DE MAINTENON,

Sur les mœurs du temps, en 1714 ou 1715.

Père et mère mépriseras et les verras très-rarement;
De ton mari tu railleras avec tous indifféremment;
La nuit et le jour passeras à jouer ton bien follement;
Amis et parents livreras pour montrer ton discernement;
Aucun devoir ne rempliras qu'en cas de divertissement;
Tes affaires tu ruineras sans y réfléchir un moment;
Les dimanches la messe ouïras pour montrer ton ajustement;
Quand à la table tu seras tu t'y tiendras très-longuement;
Le jour et la nuit tu boiras de tous vins généralement;
Jamais à Dieu ne penseras et ne le craindras nullement;
Réflexions tu ne feras de peur de penser tristement.

587[2]. — A MADAME DE VERTRIEUX.

Mars 1715.

J'approuve tout ce que vous pensez, ma chère

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis vers* 1750, *et trouvés dans les papiers de La Beaumelle* (Voir p. 442 une explication sur ces fragments). — La Dame de Saint-Louis qui est, je crois, Mme de Bosredon, dont il est question page 424 (voir la préface), a mis en note : « Au lieu de l'intitulé que je trouve, *Badinage*, je dirois critique, et critique bien appliquée. »

[2] *Lettres et Avis*, p. 448.

fille ; je voudrois bien pouvoir vous soulager[1]. Prenez des gardes pour la nuit, pourvu que M. le curé vous en réponde. Faites rentrer vos tourières, et que les valets fassent les messages. Épargnez beaucoup ma sœur de Rocquemont et ma sœur de Glapion, afin qu'elles soient en état de gouverner les malades. Ne faudroit-il point mettre les *rouges* avec les *vertes*, et les *jaunes* avec les *bleues*, afin de pouvoir se servir des maîtresses qui n'auroient plus de filles ? Vous faites très-bien de conserver les Dames de Saint-Louis le plus que vous pourrez. Ne demanderiez-vous pas encore deux sœurs de la charité ? Ne donnez plus de fruit, et qu'on épargne au réfectoire pour dépenser aux malades. Le quinquina ne fait-il plus rien ? Ma sœur de Saint-Pars seroit bonne auprès des malades. Demandez à Dieu de l'intelligence et de la patience, et faites le mieux que vous pourrez. Tenez-moi un peu avertie de tout, autant que vous pourrez.

588[2]. — A MADAME DE GLAPION[3].

2 juin 1715.

Votre mal me paroît bien long, ma chère fille, et ma foiblesse insupportable de n'oser monter là-haut[4] ;

[1] Il y avait alors un grand nombre de fièvres et une grande mortalité à Saint-Cyr.

[2] *Lettres agréables*, p. 1357. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 152.

[3] Elle était à l'infirmerie.

[4] L'appartement de Mme de Maintenon était au rez-de-chaussée, et l'infirmerie des Dames au deuxième étage (Voir le plan et la description de la maison de Saint-Louis dans mon *Hist. de Saint-Cyr*, ch. IV.)

mais ma santé est si incertaine, que dans le moment que je me porte le mieux, je ne suis pas surprise de sentir la fièvre qui vient.

Mon écriture ne vous fait-elle pas pitié? Ne vous alarmez point : je voulois, par délicatesse d'amitié, contrefaire la vôtre. Si j'étois sûre de venir samedi, je vous donnerois un rendez-vous.

589[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

Juin 1715.

Je vois bien, ma chère fille, que je ne vous verrai pas pendant votre retraite, car j'ai peu de temps, et encore faut-il que je pense un peu à moi; et, de plus, que pourrois-je vous dire après tout ce que vous entendez tous les jours? Prenez de bonnes et de fortes résolutions de répondre aux desseins de Dieu; il ne vous a pas donné ce que vous avez pour la conversation, pour vous faire aimer, pour être de bonne compagnie; ses vues sont plus pures et plus élevées; il vous l'a donné pour sa gloire et pour la procurer dans cette maison. Faites donc valoir ce *talent*, et rapportez-en au moins cinq autres; que la parole de Dieu rapporte du moins au soixantième. Que nous faut-il pour notre instruction autre chose que l'Évangile, et que cherchons-nous ailleurs? Nous passons légèrement sur ses maximes, et nous espérons que quelque homme nous touchera? O ma fille! que nous sommes peu solides! Vous savez si par ce dis-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1647. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 157.

cours j'ai dessein de vous éloigner d'un conducteur, personne n'en a plus besoin que nous, et personne n'est plus persuadée que moi que nous ne devons pas nous conduire nous-mêmes; mais je voudrois que nous nous adressassions plus à Dieu que nous ne faisons, et qu'il fût toute notre confiance. Entrez sérieusement, ma chère fille, dans vos obligations, et que le Saint-Esprit fasse en vous ce qu'il fit dans ces pauvres pêcheurs; demandez pour moi la même grâce.

590[1]. — A MADAME DE BOUJU.

Juillet 1715.

Si j'étois plus occupée de moi que de vous, je répondrois à tous les articles de votre lettre, et ferois par là une pratique de patience qui m'est très-nécessaire et qui me seroit utile; mais je vous amuserois, ma chère fille, et je flatterois votre foible, qui est de vous occuper de vous-même, si je ne vous disois pas que vous devez vous taire intérieurement, autant qu'il vous sera possible. Songez à tout ce que vous m'avez écrit, à ce que vous venez d'écrire à M. de Brisacier : vous voulez lui faire une consultation qu'on peut expliquer en vingt lignes, et vous commencez par l'institution des Apôtres; vous mandez tout ce qui s'est passé entre vous dans une direction de dix ou douze ans; est-il possible que vous ne voyez pas que vous voulez écrire, et dire de belles choses,

[1] *Lettres pieuses*, p. 1915. — *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 171.

et toujours recommencer? Je sais bien que le désir de vous perfectionner et de vous faire connoître à fond est ce qui vous anime; vous êtes assez connue, ma chère fille, il ne vous reste donc plus qu'à vous perfectionner. M. de Brisacier vous renvoie pour toutes ses réponses à vos supérieurs, et vous défend d'écrire plus vos dispositions; voilà tout ce qu'il y avoit à vous dire; quand on veut rompre des conseils dangereux on défend aux personnes de se parler ni de s'écrire. Je voudrois voir la même conduite entre vous et votre amour-propre; je l'exhorterois à vous parler le moins qu'il pourroit, et à ne vous jamais permettre d'écrire; il se lasseroit par cette pratique de tant penser et d'arranger si bien tant de belles choses, et il s'affoibliroit en ne se nourrissant plus. Essayez de ce moyen, ma chère fille, il vous sera aussi bon que le silence que vous avez gardé si longtemps. On vous connoît; vous avez vos constitutions et vos règles, une bonne volonté, de la droiture dans l'esprit; que vous faut-il davantage? Vous deviendrez plus parfaite en ne vous tourmentant point tant pour l'être, comme vous deviendrez plus simple en vous désaccoutumant de tant de raisonnements, vous deviendrez plus solide en ne comptant que vos actions, et très-peu vos pensées; vous serez plus occupée de Dieu n'ayant plus rien à dire aux créatures; vous servirez mieux la maison en formant votre jugement et en émoussant la pointe de votre esprit qui veut trop agir.

591[1]. — A MADAME DE MONTALEMBERT,

Aux Capucines de Paris.

A Saint-Cyr, ce 20 octobre 1715.

Mme de Fontaines me fait souvent des compliments de votre part, ma chère fille; je veux vous en remercier moi-même, et vous dire que je reçois vos lettres avec plaisir, qu'elles me font du bien, et qu'elles me consolent.

Votre crucifix est dans mon oratoire, et j'espère l'avoir entre mes mains à la mort. Jamais présent ne m'a été si cher et plus agréable. Avez-vous su dans quelle disposition le Roi est mort[2]? Tous les gens de bien ne doutent point de son salut; je n'ai plus qu'à penser au mien, et je suis dans un lieu qui y est bien propre; les jours m'y passent assez vite, quand je me porte assez bien pour m'occuper, mais je suis souvent malade. N'ayez point de regret à moi, ma chère fille, tout ce que Dieu fait est bien fait, et toujours le meilleur. Ma tête ne me permet pas de vous écrire autant que je voudrois; je vous embrasse de bon cœur, et nos chères filles.

592[3]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE DES NOVICES.

Octobre 1715.

Voilà de tristes nouvelles, ma chère fille, et qui

[1] *Lettres pieuses*, p. 1892. — *Lettres édifiantes*, t. VII, l. 22.

[2] Louis XIV était mort le 1er septembre 1715. Mme de Maintenon se retira alors à Saint-Cyr, et n'en sortit plus.

[3] *Lettres utiles*, p. 1358. — *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 422.

ont grand besoin de prières[1]; je suis bien surprise de ce que Mme de Caylus ne me les écrit pas en détail. Je voulois prendre le noviciat dès que vous me l'avez dit, mais j'ai eu tous les jours des visites; il me semble que tout ce qui me peut voir est venu, ainsi vous pouvez m'envoyer vos filles quand il vous plaira, quoique je ne sache presque plus que leur dire dans l'abattement où je suis, par tant de fortes raisons. Ne voulez-vous point guérir? Sortez de cette chambre obscure, vous n'avez pas besoin de ce surcroît de mélancolie, mais d'un courage tout nouveau pour soutenir ce que nous allons voir d'affreux, et pour préserver notre maison de tout ce qu'elle entendra dire sans qu'on puisse l'empêcher.

593[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Mars 1716.

Dites, je vous prie, ma chère fille, à Mlle de la Fosse de ne pas faire venir le livre dont elle vous a parlé. En m'éclaircissant avec elle j'ai trouvé que c'est l'Histoire universelle de mon grand-père[3], qui est à la vérité fort rare, mais peu estimée par la passion qui règne partout pour le huguenotisme qui le

[1] Il y eut à la mort de Louis XIV une réaction violente contre son gouvernement; l'existence de la maison de Saint-Louis fut même menacée.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 164. — *Lettres pieuses*, p. 1861.

[3] Agrippa d'Aubigné.

prévient en bien des endroits; c'est un grand infolio dont je n'ai que faire.

594[1]. — A MADAME DE GLAPION.

11 septembre 1716.

J'ai bien dormi cette nuit et me voilà en état de recevoir de nouvelles peines. Lisez la lettre de

[1] Cette lettre et plusieurs qui vont suivre ne sont pas extraites des recueils manuscrits, que j'ai jusqu'à présent cités; elles sont tirées de quelques fragments écrits par une Dame de Saint-Louis, qui communiqua les papiers de cette maison à La Beaumelle, et une note à la marge indique que ce sont « des restes, qu'elle n'a plus rien, et que c'est pour faire preuve de son zèle. » Ces fragments ont pour titre : « Billets de Mme de Maintenon à une Dame de Saint-Louis (Mme de Glapion), lorsqu'elle fut retirée à Saint-Cyr et que la santé fragile de toutes deux les empêchoit de se voir. » J'ai dit dans la préface comment ces fragments sont venus jusqu'à moi et combien ils sont importants pour démontrer la manière dont La Beaumelle a transformé les manuscrits qu'on lui a donnés. Ainsi de la lettre qu'on va lire, il n'a pris que la première ligne, et a composé le reste avec les lettres des 6 et 21 mars et du 4 mai 1717, dont il a fait, en les abrégeant et les arrangeant, une seule lettre. Voici son texte :

« J'ai bien dormi cette nuit, et me voilà en état de recevoir de nouvelles peines. Notre grand homme fait d'étranges projets : vous savez le premier, et son peu de succès; voici le second. Il veut renouveler mon sang, et par une longue suite d'aliments doux et légers, me faire une nouvelle créature; *il ne lui sera pas du moins fort difficile de me remettre à l'état d'enfance.* Ce que je vois de réel dans tout cela, c'est que nous sommes séparées et que nous n'avons pas même la triste consolation de souffrir ensemble. On m'a voulu tromper sur votre état; mais j'ai trop longtemps vécu pour ne pas prendre le pire pour le certain. Je vous offre donc à Dieu de bonne grâce : cependant Saint-Cyr qui vous perdroit me tient bien au cœur. *Si Dieu alloit accep-*

Mlle de... et me la renvoyez, car j'en veux faire honneur à Saint-Cyr. Demandez bien à Dieu de la préserver de la contagion présente et de me faire la grâce de porter patiemment tout ce qu'il lui plaira de m'envoyer... Mlle de Latour n'est pas commode quand on écrit[1].

Quand je n'aurois pas besoin de vous, ma chère fille, pour recacheter cette lettre, je vous l'enverrois en vous priant de la faire donner de la manière la plus propre à ne pas fâcher cette pauvre fille.

595[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

16 octobre 1716.

J'ai toujours fait grand cas de vos prières, ma chère fille, mais je les estime tous les jours de plus en plus; car il me paroît que vous croissez tous les jours en vertu. Demandez donc mon salut, je vous en conjure, demandez la paix de l'Église, demandez que votre maison se conserve dans la simplicité où elle est. Ce que je vois tous les jours me fait trembler pour vous. On a crié depuis longtemps que l'on

ter mon offrande. Il me semble que je pourrois me faire porter chez vous; mais la bienséance ne le veut pas; on diroit que j'ai bien assez de force pour aller vous voir, moi qui n'en ai pas assez pour aller à la messe. Contraignons-nous donc encore quelques jours. J'ai été si mal depuis que vous n'êtes pas si bien qu'il me semble que ma vie dépend de la vôtre. Conservez-vous : que l'intérêt que j'y prends ajoute à vos soins! (t. III, p. 183 de l'édition de 1756.) »

[1] C'était une enfant qu'elle élevait dans son appartement. Elle devint Dame de Saint-Louis en 1732.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 515.

a peur de son ombre sur le jansénisme, et qu'il n'y a rien de réel en tout ce que l'on en dit; vous voyez pourtant combien il est augmenté ; jugez de l'avenir par le passé, et veillez; vous y êtes toutes obligées; mais les anciennes et celles qui gouvernent le sont encore plus que les autres. Je ne doute point de l'amitié de notre chère Montalembert; je crois qu'elle en aura toute sa vie pour nous et pour moi ; j'ai un grand besoin de ses prières, car mon état est bien triste.

Conservez votre santé, ma chère fille ; vous êtes de celles qu'il faut retenir. La mienne est assez bonne, quoique je sois dans mon lit pour me reposer par avance pour n'être pas si lasse ce soir.

596[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Décembre 1716.

On me mande que le jansénisme se montre à découvert et que les magistrats disent qu'ils n'est plus question de *constitution*, qu'il faut oublier tout ce que le Roi a fait pour la recevoir. On écrit à tous les évêques qui l'ont reçue, qu'ils doivent en faveur de la paix se joindre à M. le cardinal de Noailles, pour demander des explications au pape.

On m'écrit ce matin que l'argent se resserre tous les jours. Tout cela aura besoin de prières. Je n'en ai rien dit à nos sœurs; il ne faut pas que les plaintes sortent d'ici ; mais vous pourriez, ma chère

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 516

fille, leur demander de nouvelles instances à cette nouvelle fête. Je n'irai point à la récréation aujourd'hui; faites de même, je vous prie, et ménagez-vous par ce grand froid. Je suis tombée en descendant de mon oratoire, sans me faire le moindre mal.

597[1]. — A MADAME DE GLAPION[2].

6 mars 1717.

Notre grand homme[3] fait d'étranges projets; vous savez le premier et son peu de succès, voici le second : il veut renouveler mon sang, et, par une longue suite de nourritures douces et légères, me faire une nouvelle créature. Ce que je vois d'effectif en tout cela, c'est que nous sommes séparées et que nous n'avons pas la triste consolation de souffrir ensemble. On a voulu me tromper sur votre état, mais je suis trop habile pour ne pas prendre toujours le pis pour le certain. Ainsi je vous ai offert de bonne grâce, dans tout ce qui avoit rapport à vous et à moi; mais Saint-Cyr me tenoit plus au cœur. Bonsoir, ma chère fille. Il faut nous contraindre encore quelques jours; je crains comme la mort les convalescences de M. Besse. Si j'avois la force, je secouerois le joug. Bonsoir encore, je n'en puis plus de chaud et de foiblesse.

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis et trouvés dans les papiers de La Beaumelle.* — Voir la note de la p. 442.

[2] Mme de Glapion avait été élue supérieure de la maison de Saint-Louis le 16 décembre 1716.

[3] M. Besse, médecin de Saint-Cyr.

598[1]. — A MADAME DE GLAPION.

21 mars 1717.

Sans chercher un joli tour à ma pensée, ma chère fille, je vous dirai tout simplement que votre état me fait grand mal. Il me semble que je pourrois me faire porter chez vous, mais la bienséance ne le veut pas, n'ayant pas été à la messe et n'allant point à vêpres. Je ne sens aucun mal, mais je suis dans une foiblesse qui subsiste presque également; l'esprit s'en sentira bientôt; tout manque en moi hors la sensibilité pour vous et pour Saint-Cyr.

599[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Avril 1717.

Vous me faites passer par de grandes agitations : je n'ose m'abandonner à l'espérance, quoique je voie

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis et trouvés dans les papiers de La Beaumelle.* — Voir la note de la p. 442.

[2] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis et trouvés dans les papiers de La Beaumelle.* — Voir la note de la p. 442. Je répète que La Beaumelle a fait des copies exactes de ces fragments, que j'ai ces copies entre les mains, et que malgré cela, il a fabriqué le texte suivant au moyen de la lettre qu'on va lire, et de cinq autres qui appartiennent aux dates du 18 mai, des 6, 7 et 8 juin, et du 17 décembre (Voir plus loin ces lettres).

« Vous donnez bien des peines à ceux qui vous aiment! je vous en conjure, par notre amitié, ne parlez aujourd'hui qu'à une seule personne. *En mourrai-je moins, me direz-vous? Vous mourrez plus tard, et chaque instant de votre vie m'est précieux.* Je crois devoir à ma conscience encore plus qu'à ma tendresse de faire tous mes efforts pour vous conserver. Vous êtes très-déraisonnable sur ce sujet, et moi je suis très-vive sur tous. Comment

tout le monde bien gai aujourd'hui, et M. Besse triomphant[1]. Je n'ose croire que je puisse avoir une plus grande joie que celle de vous voir dans la fonction de votre charge du soir [2]. Votre politesse et le plaisir que vous prenez à en faire vous fait souvent dire ce qui peut nous rassurer; aussi je n'y ajoute pas la même foi que j'ai pour tout ce qui vient de vous. N'oubliez rien, ma chère fille, pour vous conserver; il me semble qu'après cela je ferai des merveilles pour notre cher Institut.

pouvez-vous vous flatter d'observer à la fois toutes les règles d'une religieuse et de remplir tous les devoirs de la supériorité? La complexion la plus saine, la plus vigoureuse n'y résisteroit pas. Vous avez peu de santé, un emploi immense, un grand désir de vous y dévouer, une facilité de faire le bien dont votre humilité ne peut disconvenir : conservez-vous donc pour ce bien que vous aimez. N'êtes-vous pas plus nécessaire à votre Institut qu'à l'office du matin? Croyez-vous que feu M. de Chartres et notre saint archevêque de Rouen n'aient pas souffert de faire gras les jours maigres à la vue de tout leur diocèse? Ils ont cru qu'il valoit mieux soigner et prêcher leurs brebis que de faire dans leurs chambres des abstinences qui les tuoient. On ne peut tout faire; et vous ne le ferez jamais huit jours impunément. Les soins que vous prendrez de vous seront de bonnes œuvres et l'affermissement de votre Institut. Je ne puis concilier votre zèle pour une maison à laquelle votre vie est si utile avec votre mépris pour la vie, ni l'amitié que vous avez pour moi avec les alarmes que vous me donnez. »

[1] Mme de Glapion avait été fort malade.

[2] Elle passait une partie de la soirée auprès de Mme de Maintenon à converser ou à faire la lecture.

600[1]. — A MADAME DE GLAPION.

4 mai 1717.

J'ai été si mal à mon aise depuis que vous êtes malade qu'il me semble que rien ne me manquera quand je vous aurai en santé. Conservez-vous donc, je vous en conjure, et que l'intérêt que j'y prends ajoute quelque chose à vos soins. On propose quelques changements de charges : nous en parlerons la première fois que nous nous verrons.

601[2]. — A MADAME DE GLAPION.

18 mai 1717.

Vous avez été agitée cette nuit : est-ce votre faute? Au nom de Dieu, ma chère fille, fortifiez-vous contre la peine que votre bon cœur vous cause; soyez aussi raisonnable dans votre conduite que dans vos discours dont je fus charmée dans votre dernière conversation. Conservez-vous pour votre Institut et pour moi qui, selon toutes les apparences, aurai besoin de vous dans la suite.

602[3]. — A MADAME DE GLAPION.

6 juin 1717.

Vous voyez tout tristement, ma chère fille; je ne

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis et trouvés dans les papiers de La Beaumelle* (Voir les notes des p. 442 et 446).

[2] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis et trouvés dans les papiers de La Beaumelle* (Voir les notes des p. 442 et 446).

[3] *Fragments écrits*, etc.

crois point l'état où je suis de conséquence, et je ne m'en portois que mieux hier; mais pour aujourd'hui je ne puis aller qu'avec peine et le lit m'est nécessaire. Je ne pouvois jouer au trictrac dans cette posture. Il ne faut pas compter sur des amusements qu'on ne peut prendre ici sans détourner quelqu'un de ses occupations. Si je savois pourtant que la main de ma sœur de ... pût jouer, je l'en prierois un de ces jours pour donner quelques leçons à Saint-Maixant[1], s'il est vrai qu'elle en ait un petit commencement.

603[2]. — A MADAME DE GLAPION.

7 juin 1717.

Je vous demande, pour marque de votre amitié, de ne parler aujourd'hui qu'à une seule personne; je ne puis croire que vous me refusiez. Je me porte bien, et vous savez, sans doute, que j'ai déjeuné dans le jardin. Vous donnez de grandes peines à ceux qui vous aiment et qui voudroient vous conserver. Le pauvre M. Besse étoit véritablement affligé.

604[3]. — A MADAME DE GLAPION.

8 juin 1717.

Je ne vous verrai donc point aujourd'hui, ma

[1] Une des demoiselles de Saint-Cyr que Mme de Maintenon élevait sous ses yeux, ne pouvant plus guère aller aux classes.

[2] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis*, etc.

[3] *Fragments écrits*, etc. — Cette lettre est aussi dans le recueil des *Lettres pieuses*.

chère fille, et comme le jour m'en paroîtra plus long, j'ai tâché de le remplir : j'ai couru, ce matin, les rues et vu la maison de Magdelaine qui est très-jolie [1]. J'ai vu la famille de Saint-Germain [2] qui est effroyable; j'ai été le voir lui-même, car l'auteur des Proverbes m'a appris qu'il faut visiter les malades qu'on a chez soi encore plus que ceux des hôpitaux. J'ai très-bien dîné, et je vous prie de m'envoyer ma sœur de la Neuville pour jouer au trictrac; après cela je trouverai bien de l'occupation à la petite famille [3] que je mets autour de moi et à qui je tâche d'être utile en jouant au corbillon [4].

605[5]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE MAINTENON[6].

11 juin 1717.

La lettre dont vous m'avez honorée, madame, m'a donné et à toute ma famille une joie extrême. Que je suis aise de savoir que votre santé est bonne! mais, à tout moment, je crains qu'elle ne change : on n'est pas bien tranquille, madame, lorsqu'on a le

[1] Sa femme de chambre, qui avait acheté tout nouvellement une maison dans le village, et qui, après la mort de Mme de Maintenon, s'y maria.

[2] Son cuisinier qui était malade.

[3] Une bande de petites demoiselles de la classe rouge.

[4] Mme de Maintenon avait alors quatre-vingt-deux ans. On peut dire d'elle qu'elle a vécu, et est morte entourée d'enfants, en faisant de leur instruction et de leur amusement son unique passion.

[5] *Autographe.*

[6] Mlle d'Aumale était allée passer quelque temps auprès de sa mère, à Vergie, en Picardie.

malheur d'être éloignée de vous. Ma mère a pris la liberté de vous rendre compte de mon voyage : j'ai été un peu fatiguée les premiers jours et j'ai eu un peu de fièvre, mais au lieu de me reposer il a fallu recevoir des visites qui durent six ou sept heures ; je n'en suis pas encore quitte, car il y a beaucoup de noblesse dans nos cantons ; il y a eu jusqu'à cinq carrosses dans notre petite cour. Notre paroisse n'est pas des plus pauvres : on n'en voit pas un demander l'aumône ; ils travaillent et sont ravis qu'on les fasse travailler ; il y a dans ce village près de quatre-vingts tisserands : ce sont les meilleurs gens du monde, ils sont hors d'eux de voir une personne qui a été à la cour parler et agir comme une autre ; ils s'imaginoient que je devois parler une langue extraordinaire, ils me courent autant qu'on fait le czar à Paris [1].

Je fus hier voir la terre d'Eturjus ; le bâtiment est un des plus jolis de ce pays ; il y a quelques réparations à faire qui iront bien à mille écus ; les revenus sont à deux mille deux cents livres ; les plants y sont assez beaux ; le bois est le principal revenu. Celui à qui elle appartient ne la veut point donner à moins de soixante mille francs, et les personnes qui s'y connoissent dans ce pays-ci et qui sont amies de ma famille disent que je n'en dois pas donner plus de cinquante-cinq mille francs ; c'étoit aussi l'avis de M. de Bernage.

Mon frère qui étoit à Arras, arriva ici hier au soir ;

[1] Pierre le Grand, qui était alors à Paris. On sait qu'il visita la maison de Saint-Louis.

ma mère est ravie d'avoir rassemblé tous ses enfants, mais elle est hors d'elle, madame, et en même temps pénétrée de reconnoissance de l'honneur que vous lui faites.

Le voyage n'est pas fort long de Paris ici, et j'aurai peu d'expérience ; j'en ai une bien triste qui est de ne sentir aucun plaisir lorsque je n'ai pas l'honneur d'être auprès de vous, madame ; ma mère voudroit bien que je restasse encore ici tout le mois de juin ; et si je puis, après, vous aller donner votre sirop, personne ne sera si heureuse que moi ; ma belle-sœur se contentera de tenir la bougie.

Voilà une lettre, madame, que je prends la liberté de mettre dans votre paquet, pour M. le maréchal de Villeroy. Je suis accoutumée à les voir bien recevoir quand elles partent d'auprès de vous. Je suis avec le plus tendre respect et la reconnoissance la plus juste, madame, votre très-humble et très-obéissante servante. D'AUMALE.

Mon frère sera ici tout le temps que j'y serai ; M. le duc de Guiche lui a donné un congé.

606[1]. — Mlle D'AUMALE A Mme DE MAINTENON.

21 juin 1717.

J'arrivai hier au soir de Dieppe, madame, où j'ai pris le plus d'expérience qu'il m'a été possible. J'ai été sur mer dans un bateau : c'est une beauté ef-

[1] *Autographe.*

frayante et qui fait plus voir la puissance de Dieu que le reste de ses ouvrages ; j'ai été dans un vaisseau qu'on appelle *le Mars ;* le capitaine nous fit faire collation ; j'ai mangé du pain de matelot. J'ai vu les fortifications du château de Dieppe et je sais présentement par expérience ce que c'est qu'un chemin couvert, un glacis, des mortiers, des bombes, des batteries, des créneaux, des embrasures, etc. J'ai vu une sucrerie et comment se fait le sucre ; une corderie pour les vaisseaux ; j'ai vu des ivoireries et j'ai acheté quelques bagatelles que je porterai à ma belle-sœur. Je ne puis trop lui payer le plaisir qu'elle m'a fait de me mander, madame, de vos nouvelles. J'ai été à toutes ces choses avec le lieutenant de Roi, le major et mesdames leurs femmes qui sont des amies de ma famille. Au milieu de tous ces plaisirs je me suis munie d'une confession à Dieppe à un jésuite, car je ne veux pas être un moment janséniste. Tous nos curés de campagne font faire tant de mauvais contes sur eux qu'on n'est pas fâché de s'en passer quelquefois. Je ne veux pas finir ma lettre, madame, par vous dire que j'ai l'honneur d'être ; je voudrois retrouver quelques-unes de ces belles pensées de Mme de Glapion dont je devois me faire honneur dans l'occasion ; elles ne me reviennent pas dans ce moment ; mais au moins, madame, je pense aussi tendrement qu'elle sur ce que je vous dois, et je vois bien que mon centre n'est pas d'être dans les plaisirs du monde et que vous seule, madame, êtes capable de m'en donner.

Ma mère vient de recevoir, madame, la lettre

dont vous l'avez honorée ; elle en pleure de joie et de reconnoissance ; elle la gardera bien précieusement et la lira tous les jours en attendant qu'elle la fasse enchâsser.

607[1]. — ENTRETIEN AVEC MADAME DE GLAPION.

18 octobre 1717.

Madame, me parlant du Roi et de la vie pénible qu'elle avoit menée à la cour, me dit que, sans la persuasion où elle avoit toujours été que Dieu l'y vouloit, elle n'y seroit jamais restée ; qu'elle auroit plutôt été à l'Amérique et fait quelque échappée imprudente que d'y demeurer ; mais qu'il lui avoit paru si visiblement que la Providence l'y avoit conduite qu'elle ne douta pas quand elle se vit en faveur, que Dieu n'eût des desseins particuliers sur elle par rapport au Roi. « Je haïssois la cour, me dit-elle, et n'ai jamais désiré d'y être[2]. D'ailleurs le Roi ne me goûtoit pas, et d'abord il eut assez longtemps de l'éloignement pour moi ; il me craignoit sur le pied de bel esprit, s'imaginant que j'étois une personne dif-

[1] *Mémoires manuscrits de Languet de Gergy*, t. I, p. 323. — Les *Lettres édifiantes* (t. VII) renferment, sous la même date, une version de cet entretien qui paraît d'abord identique, mais qui en diffère tellement, surtout par la fin, qu'elle n'en est probablement que la suite, à moins que les deux ne soient des entretiens à peu près semblables, dont Mme de Glapion aura confondu les dates. Je les place tous deux à la suite l'un de l'autre. Ils sont d'une très-grande importance pour l'histoire de Mme de Maintenon. Dans la version de Languet de Gergy, c'est Mme de Glapion qui raconte.

[2] Tout ceci est parfaitement conforme aux lettres qu'elle écrivait à l'abbé Gobelin, son confesseur (Voir la *Correspondance générale*).

ficile et qui n'aimois que les choses sublimes. Il me parut donc dans le changement qui arriva que tout étoit de Dieu, et je ne songeai qu'à entrer dans ses desseins. Mais quand je me rappelle les dégoûts que j'ai eu à essuyer de sa part, le peu de fruit que je voyois et son éloignement pour ce que je tâchois de lui inspirer, je ne m'étonne plus de ce que M. de Chartres m'écrivoit si souvent de prendre patience, d'attendre en paix l'ouvrage de Dieu, que je ne perdois pas mon temps, que ce qui me paroissoit oisiveté ou complaisance vaine serviroit à attirer le Roi et feroit enfin son effet; que peu à peu la piété entreroit dans son cœur, que je ne perdisse pas courage[1]. Sa foi lui faisoit espérer ce qu'on a vu depuis, quand ce grand Roi a paru à sa mort si résigné, si humble, si rempli de piété, de religion, de paix et d'amour de Dieu. »

Je dis sur cela à Madame qu'il me sembloit lui avoir ouï dire que quand elle lui parloit de son salut, il la rebutoit quelquefois, et qu'un jour qu'elle lui disoit un mot à propos sur le néant de sa grandeur, il reprit d'un air chagrin : Vous ne perdez point

[1] « Je ne puis croire, lui écrivoit l'évêque de Chartres, qu'un homme de tant de prières à qui Dieu a donné une amie si fidèle et si chrétienne comme par un miracle, ne devienne à la fin un homme nouveau. Ne vous découragez donc pas; travaillez en paix, avec circonspection, mais sans relâche, à cette œuvre excellente que Dieu vous a confiée... Ne vous faites pas de règles avec lui : quoique votre piété l'éloigne, ne vous éloignez pas... Il faut qu'il passe par le scandale de cette vertu qui lui est si nouvelle avant qu'il se puisse apprivoiser à en connaître le prix... » Je donnerai ces lettres de l'évêque de Chartres dans la *Correspondance générale*.

d'occasion de me le dire.—« Cela est vrai, reprit Madame. Cependant cette persévérance n'a pas laissé à la fin de lui inspirer de la piété. Mais quel martyre j'ai souffert! et dans quelle gêne je passois ma vie pendant qu'on me croyoit la plus heureuse femme du monde! Hélas! il me le dit en mourant lui-même: « Je ne vous ai pas rendue heureuse; » en m'assurant qu'il ne regrettoit que moi et qu'il m'avoit toujours aimée. Comment cela s'accorde-t-il? — Je crois, lui dis-je, qu'il ne lui étoit pas difficile d'aimer quelqu'un qui ne pensoit qu'à lui plaire, qu'il trouvoit toujours prête à ce qu'il vouloit, dont il sentoit la droiture, qui ne lui demandoit rien, qui ne vouloit que sa gloire et son intérêt, qui lui sacrifioit tous ses moments, et avec qui il étoit parfaitement libre. Il paroît étonnant qu'il ne songea pas à vous rendre heureuse. Mais ces grands-là ne pensent qu'à eux. Vous paroissiez ne rien désirer, et il ne s'avisoit pas d'autre chose que de jouir de la douceur de votre société, comptant que son amitié vous tenoit lieu de tout. — Il est vrai, dit Madame, qu'il m'aimoit, et plus que personne; mais avec cela, il ne m'aimoit qu'autant qu'il étoit capable d'aimer; car les hommes, quand la passion ne les mène pas, sont peu tendres dans leur amitié[1]. Non, je vous l'ai dit bien

[1] C'est un des mots les plus profonds et les plus vrais qu'on ait prononcés sur ce sujet délicat. Il y aurait d'ailleurs des remarques à faire sur chaque ligne de cet entretien si curieux, où Mme de Glapion fait une peinture si vraie et si ferme du personnage de Mme de Maintenon auprès de Louis XIV. Je me contente de celle-ci que j'ai déjà faite: il est impossible que Mme de Glapion n'ait pas été mise par Mme de Maintenon dans la confidence de son mariage.

des fois, sans la piété, je ne serois pas restée à la cour; mais quand on me disoit : « Le temps que vous « croyez perdre n'est pas perdu; Dieu vous compte « celui où vous attendez sans rien faire ce prince dans « votre chambre; ce qui vous paroît oisiveté en de- « meurant à cause de lui est une très-bonne œuvre; « il y voit sa famille, il y est plus éloigné des cour- « tisans corrompus, il s'accoutume aux gens de bien, « il en devient plus susceptible des bonnes impres- « sions »; cela me consoloit de mes peines, et je songeois à ce passage de Job : *Vous me tourmentez d'une manière admirable.* — Mais, madame, lui dis-je, quand vous dites que vous vous seriez enfuie en Amérique plutôt que de demeurer à la cour, n'auriez-vous pas craint de passer pour disgraciée, ni tous les discours qu'on auroit pu tenir? — Non assurément, dit Madame. »

Je continuai en lui disant : « Quand le Roi vous craignoit comme bel esprit, ne vous craignoit-il pas encore davantage du côté des mœurs? — Oh non, dit Madame; le Roi ne haïssoit pas qu'on fût sage, et cela marque bien que c'est la foiblesse et l'ignorance qui l'entraînoient; car il aimoit les personnes retenues et vertueuses, et, s'il eût trouvé plus tôt des gens qui lui eussent parlé comme il faut et qui eussent été fermes, il n'auroit pas résisté. Pour moi, je ne suis jamais entrée dans ses commerces; ils étoient bien avancés quand il me connut, et ils[1] ne me mettoient pas dans leurs confidences. Ce n'étoit pas par l'endroit que vous dites qu'il avoit de l'éloignement

[1] Louis XIV et Mme de Montespan.

pour moi : même au milieu de ses débauches, il étoit sévère pour les autres, et il aimoit les prudes. Mais il me croyoit de l'esprit, et un jour que Mme d'Heudicourt lui dit, en revenant d'une promenade où Mme de Montespan et moi avions été avec elle, que nous avions parlé toutes deux de choses si relevées qu'elle nous avoit perdues de vue, cela déplut si fort au Roi, qu'il ne put s'empêcher de le remarquer, et je me souviens qu'il fallut pendant quelques jours ne point paroître devant lui. »

608[1]. — SUITE DU MÊME ENTRETIEN.

Le 18 octobre 1717.

Mme de Maintenon s'entretenant avec Mme de Glapion et Mlle d'Aumale, elles tâchèrent à leur ordinaire de la faire parler sur divers événements de sa vie, afin d'en tirer, si elles pouvoient, sans qu'elle s'en aperçût, quelque connoissance particulière. Elle leur dit ce qu'elle avoit déjà dit autrefois, que sans l'assurance que ses directeurs lui avoient donnée que Dieu la vouloit à la cour, elle n'y seroit jamais demeurée et qu'elle auroit plutôt fait quelque échappée imprudente pour s'en retirer. « Mais, ajouta-t-elle, quand, outre les assurances que m'avoient données ces hommes de Dieu, je commençai à voir qu'il ne me seroit peut-être pas impossible d'être utile au salut du Roi, je commençai à être convaincue que Dieu ne m'y retenoit que pour cela, et je bornai là toutes mes vues. Je lui déplaisois fort dans les commencements : il me regardoit comme un bel esprit

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, l. p. 327.—Voir la note de la p. 454.

qui ne s'accommodoit que des choses sublimes et qui étoit très-difficile en toutes choses; et un jour que Mme d'Heudicourt lui dit, au retour d'une promenade où nous avions été ensemble, que Mme de Montespan et moi avions parlé devant elle de choses si relevées qu'elle nous avoit perdues de vue, cela lui déplut si fort qu'il ne put s'empêcher de le marquer, et je fus obligée d'être quelque temps sans paroître devant lui. — Le Roi ne vous craignoit-il pas comme prude et du côté des mœurs? dit Mme de Glapion. — Oh! non, dit Mme de Maintenon, le Roi ne haïssoit pas que l'on fût sage, et cela marque bien que la foiblesse et l'ignorance avoient plus de part qu'autre chose à sa conduite; il aimoit les personnes vertueuses et retenues, et si, dès les commencements, il en avoit trouvé qui lui eussent parlé avec la fermeté convenable, il se seroit soumis comme il le fit enfin; ces commerces étoient bien avancés quand je fus connue de lui, et je n'y ai jamais entré.»

Mme de Glapion et Mlle d'Aumale lui demandèrent s'il étoit vrai ce qu'on racontoit de la prédiction qui lui avoit été faite de sa grandeur future. — Oui, dit-elle, c'étoit une espèce d'architecte qui me dit, pendant que j'étois encore à Paris et fort éloignée de la faveur, que j'aurois un jour tous les plus grands honneurs auxquels une femme peut parvenir, que j'aurois plus de bien que je n'en avois alors, mais que je n'en aurois jamais à proportion du reste et que ce seroit toujours l'endroit le plus foible pour moi; je le dis aux dames de mes amies avec qui j'étois; elles ne firent qu'en rire aussi bien

que moi et je n'y ajoutai aucune foi; cependant l'effet a vérifié tout ce que cet homme m'avoit dit. »

« Croiriez-vous bien, ajouta-t-elle, que ce qui a d'abord servi de fondement à cette étonnante fortune sans que j'y pensasse le moins du monde, sont tous les services d'amie que Mme de Montespan remarqua que je rendois à Mme d'Heudicourt, qui étoit notre amie commune et chez qui elle me voyoit souvent; je faisois là les mêmes choses que chez Mme de Montchevreuil; jamais six heures ne me prenoient dans mon lit, et pendant que la maîtresse du logis ne se levoit qu'à midi, je donnois ordre à tout dans sa maison et mettois en train les tapissiers et ouvriers qui y étoient, leur aidant souvent quand je voyois qu'ils en avoient besoin.

« Je me souviens que quand elle se maria, je fus si occupée d'elle que je m'oubliai entièrement et me laissai voir à toute la cour qui vint à ses noces, aussi négligée et aussi lasse qu'une servante: on me mit promptement dans une chambre pour m'habiller à mon tour; et quand je rentrai, Mme de Montespan ni personne ne me reconnut, tant on me trouva différente de ce que l'on venoit de me voir, et tout cela selon ma coutume, pour faire plaisir à mes amies et point par intérêt, car je n'en attendois rien et j'étois bien éloignée en ce temps-là de croire que Mme de Montespan seroit, après Dieu, la première cause de la haute fortune que j'ai faite. Elle étoit alors encore fort sage et disoit même, en parlant de Mme de La Vallière : « Si j'étois assez malheureuse pour que pa-
« reille chose m'arrivât, je me cacherois pour le

« reste de ma vie; » mais nous avons vu, comme vous savez, qu'elle a pensé bien autrement depuis ce temps-là.

« Pour en revenir à ce que je vous disois, si Mme de Montespan ne m'avoit pas connue de ce caractère infatigable et de bonne foi, elle ne m'auroit pas choisie pour l'emploi que le Roi me confia sous le dernier secret. Une dame de votre connoissance[1] étoit de leur confidence et pour rien du monde je n'aurois voulu y être comme elle y étoit; ils ne la choisirent pourtant pas pour l'exécution de leurs desseins; ils me vinrent chercher pour cela au moment que je ne pensois certainement à rien de pareil. Cette sorte d'honneur assez singulier[2] m'a coûté des peines et des soins infinis; j'étois montée à l'échelle à faire l'ouvrage des tapissiers et ouvriers, parce qu'il ne falloit pas qu'ils entrassent; je faisois tout moi-même, les nourrices ne mettant la main à rien de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût pas bon; j'allois souvent à pied de nourrice en nourrice, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande, etc.; je passois quelquefois la nuit entière chez un de ces enfants qui étoit malade, dans une petite maison hors de Paris; je rentrois le matin par une petite porte de derrière, et, après m'être habillée, je montois en carrosse par celle de devant pour m'en aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne s'aperçût de rien et ne soupçonnât pas seulement que j'eusse un secret à

[1] C'est Mme d'Heudicourt.

[2] Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, p. 12.

garder; je maigrissois à vue d'œil, mais on n'en pouvoit deviner la cause. Voilà comme Dieu se sert de tout pour accomplir ses desseins et comme il nous conduit insensiblement sans que nous nous en apercevions jusqu'où il veut nous mener. »

609[1]. — A MADAME DE GLAPION.

17 décembre 1717.

Ce n'est pas une petite peine pour moi de contribuer aux vôtres, mais je crois devoir à ma conscience encore plus qu'à mon amitié de faire tous mes efforts pour vous conserver. J'aime mieux vous en écrire que de vous en parler; vous êtes très-déraisonnable sur ce sujet et je suis très-impatiente sur tout. Est-il possible que vous puissiez vous mettre dans l'esprit que vous pouvez faire toutes vos règles de religieuse et remplir en même temps les devoirs de la supériorité? Une personne très-saine le pourroit à peine et y succomberoit bientôt. Vous avez un emploi immense, vous le connoissez et vous voulez vous y dévouer, vous y faites du bien et toute votre humilité n'en peut disconvenir; vous avez la droiture de voir que ma sœur de... est plus nécessaire à la classe qu'à faire une retraite; n'êtes-vous point plus nécessaire à l'Institut qu'à l'office du matin? Croyez-vous que feu M. l'évêque de Chartres et notre saint archevêque de Rouen n'aient point eu de peine à faire gras tous les jours maigres à la vue de tout leur diocèse? Ils croyoient qu'il valoit mieux prêcher et secourir leurs brebis que de

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis*, etc.

manger du poisson dans leur chambre. N'êtes-vous pas dans le même cas? Et ne savez-vous pas que je ne suis ferme sur tout ce que je vous dis que pour savoir ce qu'ils pensoient. Ne vous flattez pas, ma chère fille, de pouvoir tout faire, vous ne le ferez jamais huit jours impunément. Il faudra toute votre vie vous ménager, et vos ménagements seront des bonnes œuvres et l'affermissement de votre Institut. Je n'accorde point votre zèle là-dessus avec l'envie continuelle de faire des choses qui vous mettent hors d'état d'aller bien loin, et l'amitié que vous avez pour moi avec les peines que vous me faites.

610[1]. — A MADAME DU PÉROU.

....1717.

Vous avez vu, par ce que j'ai écrit à M. de Poitiers, que j'envoyerai à Mme de Puissieux, toutes les fois que je le pourrai, la même somme que je lui donnois; mais, je vous prie, ma chère fille, de me garantir des visites; je n'ai rien à lui dire, je sais le bien qu'elle fait; il me suffit de le savoir par M. l'évêque. Si je voyois toutes ces personnes-là, je n'aurois ni le repos de la solitude, ni le plaisir de la société; car il y a si longtemps que je suis sur la terre qu'il n'y a personne que je connoisse.

611[2]. — A MADAME DE GLAPION.

21 novembre 1718.

Votre excessive discrétion me met dans une

[1] *Lettres utiles*, p. 1362.

[2] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis*, etc.

crainte qui m'empêche, depuis quinze jours, de vous envoyer les cent francs pour Mlle... [1] ; je ne puis oublier ses sentiments pour son père. Donnez-lui donc la joie, ma chère fille, de lui pouvoir donner quelque chose de chaud pour l'hiver, et puisque vous désirez tant que j'aie quelque plaisir, partagez celui que j'ai dans cette occasion.

J'ai une voiture traînée par des chiens que je voudrois faire entrer dans le jardin à une heure, et que vous ordonnassiez qu'on y envoyât les corps de la maison les uns après les autres ; je tâche d'en garder le secret à Latour [2].

Je vous suis bien obligée de vous mieux porter aujourd'hui ; je crains d'être deux jours sans vous voir.

612[3]. — A MADAME DE GLAPION.

7 décembre 1718.

Il n'y a point de recueillement qui vaille ce que vous faites en veillant sur toute cette maison, en soutenant toutes vos religieuses dans la régularité et en formant les maîtresses des classes. Vous le diriez mieux que moi à une autre ; mais comme votre retraite peut vous donner du repos auprès de Dieu et de la force pour soutenir les peines de votre état, j'y consens de très-bon cœur, surtout avec la condition que vous y mettez de me voir tous les

[1] « Une parente de celle à qui elle écrit. »
[2] Voir la note de la page 443.
[3] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis*, etc.

jours. Si on veut s'aider de moi en quelque chose, il n'y a pas beaucoup de temps à perdre. Je crois, ma chère fille, que vous feriez bien d'amener chez moi ma sœur de... et Mlle d'Aumale avec la besogne que vous voulez me donner. Vous nous la partageriez; nous concerterions comme il faut s'y prendre et nous éclairerions les unes et les autres. Je vous donne le bonjour.

613[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Décembre 1718.

Rien n'est plus raisonnable, ma chère fille, que votre billet; je tâcherai d'en profiter. Notre mère ne vous dit rien sur l'affaire présente parce que nous n'en sommes pas encore instruites. Dès que je le serai je dirai ce que j'en saurai à la communauté. Il est vrai que je n'aime pas les mystères, mais peut-être aussi que ma franchise me fait faire bien des fautes. Nous en savons assez, ma chère fille, pour animer nos prières, car voilà le schisme commencé.

614[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Billets écrits en 1718.

M. l'évêque de Chartres part à cinq heures; je vous prie, ma chère fille, de mettre cinq cents livres entre les mains de son aumônier : c'est l'an-

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis.*
[2] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis,* etc.

née d'avance de la pension et entretien de deux séminaristes qu'il a la bonté de recevoir à Chartres et dont il pourra bien demeurer chargé.

Puisque vous paperassez dans votre chambre, paperassez, ma chère fille, avec mes papiers que vous me rendrez à votre grand loisir [1].

Dieu vous garde, ma chère fille, de vous lever matin pour écrire des lettres telles que celles que je vous envoie [2]; il vaut mieux dormir.

Je vous prie, ma chère fille, d'envoyer ma lettre à M. l'évêque de Limoges et en même temps deux cents francs.

Il faut donc se réjouir de ce que vous avez la migraine avec votre saignée du pied, et je suis fort

[1] Ces papiers étaient des lettres de personnes de la cour. Mme de Glapion avait eu la confidence de la correspondance intime de Mme de Maintenon, même avec le Roi. M. de Château-Giron a publié en 1819 une *Instruction du père Bourdaloue à Mme de Maintenon* (Paris, Firmin Didot, in-24), d'après le manuscrit même de Mme de Maintenon, et en tête de ce manuscrit on lit cette note de Mme de Glapion : « Mme de Maintenon a donné ce livre, qui est écrit de sa main, à Mme de Glapion, après en avoir brûlé d'autres et toutes les lettres qu'elle avoit du Roy, surtout un grand nombre pendant la campagne de Mons ; ce fut une perte irréparable que tout ce qu'elle mit au feu ce jour-là en l'année 1713, mais elle ne voulut pas le laisser après elle. »

[2] C'est, suivant la religieuse qui a écrit ces fragments, la lettre placée sous le n° 615.

de cet avis-là pour ménager un jour, car je vous assure très-sincèrement que mon plus grand plaisir est celui de vous voir.

615[1]. — A MADAME DE GLAPION.

1718.

(« Billet sans *a* que Mme de Maintenon lui écrivit lorsqu'elle étoit malade, en badinant, et je le crois relatif au petit mot : *Dieu vous garde de vous lever matin*, etc. [2]).

Je vous prie de m'informer de vos nouvelles et de recevoir ce que je veux vous dire des sentiments de mon cœur pour vous, qui vous estime infiniment. Vous voyez qu'on peut vous écrire et ne se point servir de cette lettre dont on se sert si souvent : votre esprit ne peut-il le comprendre ?

(Autre billet sans *i*)

Peut-on se passer d'une autre lettre dont on se sert fréquemment ? On le peut sans doute, et pour cela nous trouverons beaucoup de belles choses. Parlons de la lune et gardons-nous de parler de l'astre plus éclatant et plus beau qu'elle. Parlons des fleurs plus parfumées que l'ambre et dont les couleurs charment tout le monde. Parlons des étoffes propres à parer les belles personnes et dont les autres usent de même avec un assez pauvre succès.

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis*, etc.

[2] C'est la note que la Dame de Saint-Louis qui a écrit ces fragments, met à ces amusements, que La Beaumelle a supprimés.

616[1]. — A MADAME DE GLAPION.

... 1718.

« Raillerie de Mme de Maintenon sur le régime trop exact que le médecin vouloit d'elle dans sa maladie. Elle l'envoya à la même religieuse, à qui tous ces billets s'adressoient. Celle-ci étoit malade aussi dans le même temps; Mme de Maintenon lui mandoit que c'étoit l'enfant de son dépit[2]. »

Une femme, qui dans son temps
Fit un assez grand personnage,
Se voit disputer un potage
Au milieu de ses enfants.

[1] C'est la note que met à ce billet la Dame de Saint-Louis qui a écrit ces fragments.

[2] La Beaumelle, au lieu de donner tel quel ce badinage de deux malades, a fabriqué avec cela une lettre et des vers que voici :

« J'ai beau dire que j'ai beaucoup d'appétit et point de mal :

Fagon, en des maux plus pressants,
M'abandonnoit à ma sagesse ;
Et pour un rien Saint-Cyr, de concert avec Besse,
Me refuse des aliments.
Et voilà ce que c'est d'avoir quatre-vingts ans !

« Ordonnez donc, ma chère, qu'on m'envoie ce que je demande. Voulez-vous que la postérité dise :

« Cette femme qui dans son temps
Fit un si brillant personnage,
Eut à Saint-Cyr beaucoup d'enfants,
Et mourut faute d'un potage.

RÉPONSE.

Que Besse en veuille à Glapion,
Malgré la Faculté vous serez obéie.
Vous, mourir d'inanition !
Eh ! de tous vos enfants la grande passion
Seroit de vous donner la vie. »

RÉPONSE.

C'est un sort peu digne d'envie
De mourir d'inanition,
Chez des gens dont la passion
Seroit de vous donner la vie.

Pour éviter le trépas,
A ce qu'on dit ne croyez pas,
Et consultez votre sagesse
Plutôt que les discours de Besse.

617[1]. — A MADAME DE GLAPION.

Billets écrits au commencement de 1719[2].

Selon le docteur, je suis fort bien et selon moi je suis fort mal et dans un abattement qui ne m'a pas laissé la force de sortir de mon lit. J'ai mangé un potage par raison et j'y ai trouvé la même fadeur que Mme d'Heudicourt y trouvoit. Je serai peut-être mieux après dîner : ne vous verrai-je point ? Ce n'est pas pour vous y convier, car j'aime mieux vous conserver. Le prince d'Harcourt a été trouvé mort dans son lit : Dieu lui fasse miséricorde ! Il

[1] *Fragments écrits par une Dame de Saint-Louis, etc.*

[2] Ces billets sont les derniers qu'on trouve de Mme de Maintenon à Mme de Glapion. Mme de Maintenon mourut le 15 avril 1719. Mme de Glapion lui survécut dix ans. Les *Mémoires des Dames de Saint-Louis* disent que pendant ces dix années on crut Mme de Maintenon encore vivante, tant Mme de Glapion la représentait à leurs yeux. Celle-ci mourut, le 29 septembre 1729, âgée de cinquante-cinq ans.

n'y a point d'autres nouvelles. Bonjour, ma chère fille.

J'approuve tout; je ne sais ce que j'ai, je suis sans fièvre, je tousse moins, je suis fort bien; mais ma foiblesse est grande. Je suis fâchée de ne pas vous voir avec Mme de Caylus : nous le pourrons peut-être demain.

Il n'est que sept heures et je suis debout; mais il nous a pris une si grande joie à Mlle de La Tour[1] et à moi qu'on ne peut nous tenir. Il faut le pardonner à des enfants qui sont maîtres de leurs chambres[2]. On m'a mandé que l'innocence de M. du Maine se répand tous les jours et que tout tombera sur M. de Malézieux[3]; mais on croit qu'après avoir fait voir que les soupçons ont été fondés, on donnera la grâce. Bonjour, ma chère fille. Il me vint hier de si bonnes perdrix d'un homme de votre connoissance[4], que

[1] Cette enfant couchait dans sa chambre. Nous avons déjà dit que Mme de Maintenon ne pouvait se passer d'enfants, et dans sa dernière maladie, comme il faisait grand froid, elle pensait aux *rouges*, et disait à Mme de Glapion : « Ces pauvres enfants souffrent bien du froid; je voudrais en tenir trois ou quatre dans ma niche. »

[2] On avait fait un petit changement dans sa chambre à cause du froid. Quand il fut fait : « C'est bien la peine pour le peu de temps qui me reste à vivre. »

[3] Le duc du Maine avait été arrêté pour avoir pris part à la conspiration de Cellamare. Mme de Maintenon fut frappée au cœur de cette catastrophe : elle n'avait pas cessé d'aimer ce prince comme un fils; dès lors elle ne fit plus que languir, et mourut le 15 avril 1719.

[4] C'était le frère de Mme de Glapion.

Launay[1] avoit fort envie d'en retenir une pour moi[2].

618[3]. — Mlle D'AUMALE AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

.....1719.

MESDAMES,

Je crois que vous ne doutez pas de l'envie que j'avois de vous marquer à toutes en général et en particulier la douleur que j'ai de vous quitter, et la reconnoissance que je sens des bontés dont vous m'avez honorée pendant tant d'années. J'ai évité dans ces derniers moments tout ce qui pouvait m'attendrir, ayant une plus grande douleur que je n'aie eue en ma vie; près de trente ans dans votre maison est presque toute ma vie, et qui m'a liée à vous, Mesdames, d'une manière bien particulière, et que je sens présentement avec une grande amertume. Il n'y en a aucune que je ne respecte et que je n'aime très-tendrement et à qui je n'eusse voulu en donner des marques si j'avois été assez heureuse pour en trouver les moyens; continuez-moi, je vous supplie, vos bontés, recevez mes très-humbles remercie-

[1] Valet de chambre de Mme de Maintenon.

[2] C'est qu'elle les envoya à Mme de Caylus.

[3] Mlle d'Aumale, après la mort de Mme de Maintenon, se retira à Vergie dans sa famille. Elle avait des bienfaits de Louis XIV environ deux mille écus de rente, dont moitié en pension. Elle continua à être en correspondance avec les Dames de Saint-Louis et avec tous les personnages de la cour de Louis XIV, et mourut à Soissons en 1756, dans la famille de son frère.

ments, plaignez un peu mon affliction qui est plus grande que je ne le dis. Il faut respecter vos règles, mais, si j'avois osé faire des souhaits, ç'auroit été d'avoir le bonheur de vivre et mourir avec vous. J'aimerai toujours jusqu'aux moindres choses qui viendront de votre maison, car je vous suis plus véritablement attachée que qui que ce soit et avec un très-profond respect, Mesdames.

Votre très-humble et très-obéissante servante,

D'AUMALE.

FIN.

TABLE

DU TOME DEUXIÈME.

298. A Mme de Fontaines, première maîtresse des bleues. — Fontainebleau, 21 septembre 1697. 1
299. A Mme de Glapion. — Fontainebleau, 28 septembre 1697. 2
300. A Mme de Bouju. — 1er octobre 1697. 3
301. De la communauté a Mme de Maintenon. — Du jour de la récréation. 1697. 4
302. Réponse de Madame. — Du jour de la migraine. 1697. 8
303. Du noviciat a Mme de Maintenon. — 1697. 11
304. Réponse de Madame au noviciat. 18
305. A Mme de Butery. — Fontainebleau, 8 octobre 1697. 23
306. A Mme de Fontaines. — Fontainebleau, 12 octobre 1697. 24
307. A Mme de Jas. — Fontainebleau, 15 octobre 1697. . . 25
308. A Mme de Glapion. — Fontainebleau, 16 octobre 1697. 26
309. A Mme de Champigny. — Fontainebleau, 22 octobre 1697. 27
310. A Mme de Berval, maîtresse générale des classes. — 25 octobre 1697. 28
311. A la même. — 28 octobre. 29
312. Aux dames de Saint-Louis. — 1697. 30
313. A Mme du Pérou, supérieure. — 11 mars 1698. 31
314. A la même. — 1er avril 1698. 32
315. A Mme de Brinon. — 27 avril 1698. 33
316. A Mme de Radouay. — 21 mai 1698. 34
317. Aux dames de Saint-Louis. — Juillet 1698. 35
318. A Mme de Fontaines. — Août 1698. 37
319. A Mme de Vandam. — Août 1698. 38
320. Aux religieuses de Saint-Louis. — Septembre 1698. . 40
321. A Mme de Glapion. — Saint-Cyr, le jour de Noël 1698. 41
322. A Mme de Veilhan. — 3 février 1699. 42
323. A Mme de Glapion. — Mars 1699. 43
324. A la même. — Mars 1699. 44
325. A Mme de Berval. — 18 mars 1699. 45
326. A la même. — 5 avril 1699. 46

327. A LA MÊME. — 8 avril 1699. 47
328. A Mlle DE MORNAY D'AMBLEVILLE, qui avait été demoiselle de Saint-Cyr, et demeurait alors à la communauté de Sainte-Agnès. — Avril 1699. 48
329. A Mlle DE MORNAY D'AMBLEVILLE. — 1er mai 1699. . . . 49
330. AUX DAMES DE SAINT-LOUIS. — Juillet 1699. 50
331. A Mme DU PÉROU. — 1699. 52
332. A Mme DE RIANCOURT, infirmière. — 1699 53
333. A Mme DU PÉROU. — 1699. 53
334. A LA MÊME. — 1699. 55
335. A LA MÊME. — 1699. 56
336. A Mme DE GLAPION. — 30 mars 1700. 57
337. A LA MÊME. — 31 mars 1700. 58
338. A LA MÊME. — 5 avril 1700. 60
339. A LA MÊME. — 10 avril 1700. 61
340. A LA MÊME. — Avril 1700. 61
341. A LA MÊME. — 10 heures. Avril 1700. 62
342. A LA MÊME. — Avril 1700. 62
343. A LA MÊME. — 10 mai 1700. 62
344. A Mme DE BERVAL, dépositaire. — 29 mai 1700. 63
345. AVIS A UNE NOVICE. — Juin 1700. 66
346. A Mme DU PÉROU. — 21 octobre 1700. 68
347. AVIS A LA SACRISTINE. — 1700. 69
348. A UNE DAME DE SAINT-LOUIS. — 1700. 70
349. AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE. — 1700. 71
351. ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS. — Décembre 1700. 76
352. APPROBATION DE Mme DE MAINTENON au livre des usages de la maison de Saint-Louis. — 1700. 78
353. A Mme DE GLAPION. — Lundi. Janvier 1700. 81
354. AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS. — Mars 1701. 82
355. A Mme DE GLAPION. — Mai 1701. 83
356. A UNE DAME DE SAINT-LOUIS. — Mai 1701. 84
357. A Mme DE BOUJU. — Mai 1701. 84
358. A LA MÊME. — Juillet 1701. 86
359. A Mme DE LAGNY. — 13 juillet 1701. 88
360. A Mme DE BOUJU. — 12 septembre 1701. 89
361. A Mme DU PÉROU. — 18 septembre 1701. 91
362. A Mme DE BERVAL. — Novembre 1701. 92
363. A Mme DE BOUJU. — Novembre 1701. 93
364. A LA MÊME. — 18 février 1702. 94
365. A Mme DE GLAPION. — Septembre 1702. 95
366. A LA MÊME. — 5 septembre 1702. 97

367. A LA MÊME. — 9 novembre 1702. 101
368. A Mme DE BOUJU. — 24 novembre 1702. 105
369. A Mme DE GLAPION. — 5 février 1703. 106
370. A LA MÊME. — Vendredi, 23 février 1703. 107
371. A LA MÊME. — Mai 1703. 108
372. A Mme DE FONTAINES, supérieure. — Marly. Août 1703. 110
373. A Mme DE GLAPION. — 17 septembre 1703. 111
374. A LA MÊME. — Fontainebleau, 25 septembre. 111
375. A LA MÊME. — 29 septembre 1703. 112
376. A LA MÊME. — Fontainebleau, 5 octobre 1703. 113
377. A Mme DU PÉROU. — Fontainebleau. Octobre 1703. . . 114
178. A Mme DE BEAULIEU. — Octobre 1703. 115
379. A Mme DE CHAMPIGNY, maîtresse des jaunes — Marly, 3 novembre 1703. 116
380. A Mme DE GLAPION. — 18 décembre 1703. 117
381. A Mme DE LA HAYE. — Décembre 1703. 119
382. ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS. — 1703. . . 120
383. A Mme DE GLAPION. — Lundi, 3 mars 1704. 121
384. A LA MÊME. — 11 avril 1704. 123
385. A Mme DE GRUEL, Dame de Saint-Louis. — Mai 1704. . 127
386. A Mme DE LA HAYE. — Mardi, 6 mai 1704. 129
387. A Mme DU PÉROU. — Versailles, juin 1704. 130
388. A LA MÊME. — Fontainebleau, 18 juillet 1704. 131
389. A Mme DE GRUEL. — Juillet 1704. 132
390. A Mme DE MONTALEMBERT, religieuse aux Capucines de Paris. — 10 août 1704. 134
391. A Mme DE GLAPION. — Fontainebleau, 27 août 1704. . 135
392. A Mme DE FONTAINES. — 10 septembre 1704. 136
393. A Mme DU PÉROU. — Fontainebleau, 11 septembre 1704. 137
394. A Mme DE FONTAINES, supérieure. — 12 septembre 1704. 138
395. A LA MÊME. — 14 septembre 1704. 139
396. A LA MÊME. — 16 septembre 1704. 140
397. A Mme DE JAS, assistante. — 22 septembre 1704. . . . 141
398. A Mme DE FONTAINES. — 29 septembre 1704. 143
399. A Mme LA SUPÉRIEURE DES CAPUCINES DE PARIS. — Fontainebleau, 3 octobre 1704. 144
400. A Mme DE GLAPION. — 4 décembre 1704. 145
401. A Mme DE BOUJU. — 1704. 146
402. A Mme DE MONTALEMBERT, aux Capucines de Paris. — Janvier 1705. 147
403. A Mme DE GLAPION. — Février 1705. 148
404. A Mme DE BOUJU. — 15 février 1705. 150
405. A Mme DE GLAPION. — Mars 1705. 152

406. Entretien particulier d'une confiance intime de Mme de Maintenon avec Mme de Glapion. — 4 avril 1705. . 153
407. A Mme de Bouju. — 19 avril 1705. 169
408. A Mme de Fontaines. — Marly, 25 avril 1705. 169
409. A Mme du Pérou. — 5 mai 1705. 170
410. A Mme de Glapion. — Samedi, 9 mai 1705. 171
411. A Mme de Veilhan. — 26 mai 1705. 173
412. A Mme de Glapion. — 4 juillet 1705. 173
413. A la même. — 22 juillet 1705. 175
414. A Mme de Fontaines. — Août 1705. 177
415. A la même. — Septembre 1705. 177
416. A Mme du Pérou. — 13 octobre 1705. 179
417. A Mme de Glapion. — 1er novembre 1705. 180
418. A la même. — 23 novembre 1705. 181
419. A la même. — 30 décembre 1705. 182
420. A Mme du Pérou. — 26 février 1706. 183
421. A Mme de Glapion. — Mardi, 16 mars 1706. 184
422. A la même. — 20 mars 1706. 185
423. A une demoiselle de Saint-Cyr qui la consultait sur sa vocation. — 24 mars 1706. 185
424. A Mme de Glapion. — Dimanche, 21 avril 1706. . . . 187
425. A la même. — 24 avril 1706. 188
426. A Mme de Bouju. — 30 avril 1706. 189
427. A Mme de Glapion. — 13 mai 1706. 190
428. A la même. — Marly, 14 août 1706. 190
429. A la même. — Fontainebleau, 14 octobre 1706. 191
430. A Mme de Bouju. — Octobre 1706. 193
431. A Mme de Vandam. — 21 octobre 1706. 194
432. A Mme de Bouju. — 11 novembre 1706. 195
433. Entretien secret de Mme de Maintenon avec Mme de Glapion. — Février 1707. 196
434. A Mme de Bouju. — Mai 1707. 199
435. A Mme de Fontaines. — Fontainebleau, 17 septembre 1707. 200
436. A Mme de Berval. — Fontainebleau, septembre 1707. 201
437. A Mme de la Rouzière. — 21 octobre 1707. 202
438. A Mme du Pérou. — 1er octobre 1707. 203
439. A Mme de Boulainvilliers, capucine. — 7 octobre 1707. 205
440. A Mme du Pérou. — Moret, 11 octobre 1707. 206
441. A Mme de Fontaines. — Fontainebleau, 17 octobre 1707. 208
442. A Mme de Champigny. — 29 octobre 1707. 208
443. Aux religieuses de Saint-Louis. — Novembre 1707. . 209
444. Entretien particulier avec Mme de Glapion. — 1707. . 211

Autre version du même entretien avec Mme de Glapion. 217
445. Entretien avec les demoiselles de la classe bleue. — 1707. 222
446. A Mme du Pérou. — Fontainebleau, 20 juin 1708. . . 230
447. A Mme de Fontaines. — 21 juin 1708. 231
448. Mlle d'Aumale a Mlle de la Jonchapt. — Moret, 24 juin 1707. 232
449. A Mme de Glapion. — Fontainebleau, 25 juin 1708. . . 234
450. A Mme de Fontaines. — Fontainebleau, 30 juin 1708. . 236
451. A Mme du Pérou. — Fontainebleau, 2 juillet 1708. . . 237
452. Mlle d'Aumale a Mlle de la Jonchapt. — Fontainebleau, 4 juillet 1708. 238
453. La même a Mme du Pérou, supérieure. — Fontainebleau, 9 juillet 1708. 240
454. La même a Mme de Glapion, maîtresse générale. — 9 juillet 1708. 242
455. La même a Mme du Pérou, supérieure. — 10 juillet 1708. 244
456. La même a la même. — 11 juillet 1708. 246
457. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 14 juillet 1708. 246
458. Mlle d'Aumale a la même. — 15 juillet 1708. 247
459. La même a Mme de Glapion. — 16 juillet 1708 248
460. La même a Mme du Pérou. — 17 juillet 1708. 250
461. La même a Mlle de la Jonchapt. — 21 juillet 1708. . . 251
462. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 22 juillet 1708. 253
463. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Lundi, 23 juillet 1708. 253
464. La même a Mme du Pérou. — Samedi, 28 juillet 1708. 255
465. La même a Mlle de la Jonchapt. — 1er août 1708. . . . 256
466. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 4 août 1708. . 257
467. A Mme de Glapion. — 7 août 1708. 259
468. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 14 août 1708. 260
469. Mlle d'Aumale a Mlle de la Jonchapt. — 14 août 1708. 261
470. La même a Mme de Glapion. — 20 août 1708. 263
471. La même a Mlle de la Jonchapt. — 21 août 1708. . . . 264
472. Mlle Pincré a Mlle de la Jonchapt. — Fontainebleau, 22 août 1708. 267
473. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 18 septembre 1708. 272
474. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Septembre 1708. 273
475. Entretien particulier avec Mme de Glapion. — Octobre 1708. 275
476. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Versailles, février 1709. 279
477. A Mme du Pérou. — Mars 1709. 280
478. A Mme de Fontaines. — 21 juillet 1709. 282

479. A Mme du Pérou. — 10 septembre 1709. 282
480. A la même. — 23 septembre 1709. 283
481. A une sœur converse, infirmière. — Novembre 1709. 283
482. A Mme du Pérou. — 1709. 284
483. Entretien avec les Dames de Saint-Louis, sur le choix des filles pour être religieuses dans la maison. — 1709. 286
484. A une demoiselle qui sortait du noviciat de Saint-Cyr pour aller à Châteaudun. — Janvier 1710. 293
485. A Mme de Vandam. — 30 janvier 1710. 293
486. A Mme de Glapion. — 23 mars 1710. 294
487. A la même. — 9 août 1710. 295
488. A Mme de Saint-Périer. — Septembre 1710. 296
489. A Mme de Berval. — 28 septembre 1710. 297
490. A Mme de Roquemont. — 18 septembre 1710. 297
491. A Mme de Bouju. — 1710. 298
492. Aux religieuses de Saint-Louis. — Versailles, 28 janvier 1711. 300
493. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Meudon, 12 avril 1711. 302
494. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Meudon, 14 avril 1711. 303
495. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 18 avril 1711. . . . 305
496. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Marly, dimanche soir, 19 avril 1711. 305
497. A Mme du Pérou. — Marly, 20 avril 1711. 307
498. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 22 avril 1711. . . . 307
499. La même a Mme de Maintenon. — Mardi, 4 heures après midi. Mai 1711. 309
500. A Mme de Glapion. — 8 juin 1711. 311
501. A Mme de Montalembert, aux Capucines. — Marly, 22 juin 1711. 313
502. A une Dame de Saint-Louis. — 14 juillet 1711. 313
503. A Mme de Glapion. — Versailles, 11 juillet 1711. . . . 318
504. A Mme du Pérou. — Fontainebleau, 21 juillet 1711. . 318
505. A la même, au repos. — 23 juillet 1711. 321
506. A la même. — Fontainebleau, 25 juillet 1711. 322
507. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Lundi, 27 juillet 1711. 323
508. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Fontainebleau, 29 juillet 1711. 325
509. Mlle d'Aumale a Mme du Pérou. — 30 juillet 1711. . 327
511. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Fontainebleau, juillet 1711. 329

512. A Mme du Pérou. — Fontainebleau, 4 août 1711. . . . 333
513. A la même. — 8 août 1711. 334
515. A la même. — Fontainebleau, 11 août 1711. 338
516. A la même. — 14 août 1711. 340
517. A la même. — 18 août 1711. 341
518. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 18 août 1711. . . 344
519. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 19 août 1711. . 345
520. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 20 août 1711. . . 347
521. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 23 août 1711. . 348
522. A la même. — 25 août 1711. 349
523. A la même. — 27 août 1711. 351
524. A la même. — Fontainebleau, 31 août 1711. 352
525. A la même. — 1er septembre 1711. 354
526. A Mme de Blosset.—Fontainebleau, 5 septembre 1711. 356
527. A Mme du Pérou. — 6 septembre 1711. 356
528. A la même. — 8 septembre 1711. 357
529. A la même. — 10 septembre 1711. 358
530. A la même. — 12 septembre 1711. 359
531. A la même. — 13 septembre 1711. 361
532. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 13 septembre 1711. 362
533. Entretien avec Mme de Glapion. — 1711. 362
534. Entretien avec la même. — 1711. 365
535. A Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, juillet 1712. 370
536. Mlle d'Aumale a Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, 22 juillet 1712. 371
537. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Fontainebleau, 23 juillet 1712. 373
538. A la même. — Fontainebleau, 24 juillet 1712. 374
539. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Fontainebleau, 25 juillet 1712. 374
540. Mme de Maintenon a Mme de Vertrieux.—Fontainebleau, 29 juillet 1712. 376
541. A Mme de Fontaines. — 31 juillet 1712. 378
542. A Mme du Pérou. — Fontainebleau. 1er août 1712. . . 379
543. A la même. — Fontainebleau, 2 août 1712. 380
544. Mlle d'Aumale a Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, 3 août 1712. 382
545. La même a Mme de Glapion. — Fontainebleau, 4 août 1712. 383
546. Mme de Maintenon a Mme de Vertrieux.—Fontainebleau, 6 août 1712. 384
547. A Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, août 1712. . . 385
548. A la même. — Fontainebleau, août 1712. 387

549. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Fontainebleau, 25 août 1712. 388
550. La même a Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, août 1712. 391
551. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — Fontainebleau, 30 août 1712. 393
552. A Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, 1er septembre 1712. 394
553. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — Fontainebleau, 4 septembre 1712. 396
554. La même a la même. — 12 septembre 1712. 397
555. La même a la même. — 6 octobre 1712. 399
556. Mme de Maintenon a Mme du Pérou. — 3 novembre 1712. 399
557. A Mme de Vertrieux. — Janvier 1713. 400
558. A Mme de Glapion. — 20 avril 1713. 401
559. A Mme de Fontaines. — Juin 1713. 402
560. A la même. — Fontainebleau, 4 septembre 1713. . . . 403
561. A Mme de Glapion. — 16 septembre 1713. 404
562. A Mme de Vertrieux. — 20 septembre 1713. 406
563. A Mme du Pérou. — 25 septembre 1713. 407
564. A Mme de Berval. — Fontainebleau, 7 octobre 1713. . 408
565. A Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, 17 septembre 1713. 409
566. A la même. — Novembre 1713. 411
567. A Mme de Boissauveur. — 1713. 412
568. A Mme de Linemare. — 1713. 413
569. A Mme de Cateuil. — 1713. 414
570. A Mme de Vertrieux. — Mars 1714. 415
571. A Mme de Glapion. — Avril 1714. 416
572. A Mme de la Rouzière. — 6 mai 1714. 418
573. A Mme de Vertrieux. — 25 juin 1714. 418
574. Récréation dictée a Mlle d'Aumale. — 16 juillet 1714. 419
575. A Mme de Glapion. — 14 septembre 1714. 421
576. A Mme de Berval. — Fontainebleau, 14 septembre 1714. 422
577. Mlle d'Aumale a Mme de Vertrieux. — 21 septembre 1714. 423
578. Mme de Maintenon a Mme de Glapion. — Fontainebleau, 26 septembre 1714. 426
579. A Mme de Vertrieux. — Fontainebleau, 5 octobre 1714. 427
580. Mlle d'Aumale a Mme de Glapion. — 8 octobre 1714. . 428
581. Mme de Gruel a Mme de Maintenon. — Saint-Cyr, 10 octobre 1714. 429
582. Mme de Maintenon a Mme de Glapion. — Fontainebleau, 17 octobre 1714. 431

583. A Mme de Glapion. — 28 octobre 1714. 432
584. A Mme de Cuves. — 24 octobre 1714. 433
585. A Mme de la Rouzière. — 1714. 434
586. Badinage fait par Mme de Maintenon, sur les mœurs du temps, en 1714 ou 1715. 435
587. A Mme de Vertrieux. — Mars 1715. 435
588. A Mme de Glapion. — 2 juin 1715. 436
589. A Mme de Radouay. — Juin 1715. 437
590. A Mme de Bouju. — Juillet 1715. 438
591. A Mme de Montalembert. — Saint-Cyr, 20 octobre. . . 449
592. A Mme du Pérou. — Octobre 1715. 440
593. A la même. — Mars 1716. 441
594. A Mme de Glapion. — 11 septembre 1716. 442
595. A Mme de Fontaines. — 16 octobre 1716. 443
596. A la même. — Décembre 1716. 444
597. A Mme de Glapion. — 6 mars 1717. 445
598. A la même. — 21 mars 1717. 446
599. A la même. — Avril 1719. 446
600. A la même. — 4 mai 1717. 448
601. A la même. — 18 mai 1717. 448
602. A la même — 6 juin 1717. 448
603. A la même. — 7 juin 1717. 449
604. A la même. — 8 juin 1717. 449
605. Mlle d'Aumale a Mme de Maintenon. — 11 juin 1717. . . 450
606. La même a la même. — 21 juin 1717. 451
607. Entretien avec Mme de Glapion. — 18 octobre 1717. . 454
608. Suite du même sujet. — 18 octobre 1717. 458
609. A Mme de Glapion. — 17 décembre 1717. 462
610. A Mme du Pérou. — 17 décembre 1717. 463
611. A Mme de Glapion. — 21 novembre 1718. 463
612. A la même. — 7 décembre 1718. 464
613. A Mme de Fontaines. — Décembre 1718. 465
614. A Mme de Glapion. Billets écrits en 1718. 465
615. A la même. — 1718. 467
616. A la même. — 1718. 468
617. A la même. Billets écrits au commencement de 1719. . 469
618. Mlle d'Aumale aux Dames de Saint-Louis. — 1719. . . . 471

FIN.

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, rue Mazarine, 30.

also [illegible] [illegible]

MAR 13 1962

FILE BIND